TRAITÉ

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

I.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, ou Instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société, troisième édition ; 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

LETTRES A MALTHUS SUR DIFFÉRENS SUJETS D'ÉCONOMIE POLITIQUE; 1 vol. in-8° de 190 pages. Prix : 3 fr. 50 c.

PETIT VOLUME, contenant quelques aperçus des hommes et de la société; 1 vol. in-18, imprimé par Didot. Prix. 1 fr. 80 c.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OU

SIMPLE EXPOSITION

DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES;

Cinquième Édition,

AUGMENTÉE D'UN VOLUME,

ET A LAQUELLE SE TROUVENT JOINTS

UN ÉPITOME

DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE,

ET

UN INDEX RAISONNÉ DES MATIÈRES;

PAR

JEAN-BAPTISTE SAY,

Chevalier de Saint-Wolodimir, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Naples, de celle de Stockholm, de la Société royale de Madrid, de celles de Cordoue et d'Avila, de celle de Zurich, etc.; Professeur d'Économie industrielle au Conservatoire royal des Arts et Métiers de Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ RAPILLY, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 43.

M DCCC XXVI.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

(Les chapitres I à XIII inclusivement développent la manière dont se forment les richesses.)

(Les chapitres XIV à XX inclusivement traitent des circonstances accidentelles favorables ou contraires à la production des richesses.)

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Une science ne fait de véritables progrès que lorsqu'on est parvenu à bien déterminer le champ où peuvent s'étendre ses recherches et l'objet qu'elles doivent se proposer; autrement on saisit çà et là un petit nombre de vérités sans en connaître la liaison, et beaucoup d'erreurs sans en pouvoir découvrir la fausseté.

On a long-temps confondu la *Politique* proprement dite, la science de l'organisation des sociétés, avec l'*Économie politique*, qui enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés. Cependant les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation politique. Sous toutes les formes de gouvernement, un état peut

prospérer, s'il est bien administré. On a vu des nations s'enrichir sous des monarques absolus : on en a vu se ruiner sous des conseils populaires. Si la liberté politique est plus favorable au développement des richesses, c'est indirectement ; de même qu'elle est plus favorable à l'instruction.

En confondant dans les mêmes recherches les principes qui constituent un bon gouvernement, et ceux sur lesquels se fonde l'accroissement des richesses, soit publiques, soit privées, il n'est pas étonnant qu'on ait embrouillé bien des idées au lieu de les éclaircir. C'est le reproche qu'on peut faire à Steuart, qui a intitulé son premier chapitre : *Du gouvernement du genre humain* ; c'est le reproche qu'on peut faire aux *Économistes* du dix-huitième siècle, dans presque tous leurs écrits, et à J. J. Rousseau dans l'Encyclopédie (art. *Économie politique*).

Il me semble que depuis Adam Smith on a constamment distingué ces deux corps de doctrine, réservant le nom d'*É*-

conomie politique (1) à la science qui traite des richesses, et celui de *Politique* seul, pour désigner les rapports qui existent entre le gouvernement et le peuple, et ceux des gouvernemens entre eux.

Après avoir, au sujet de l'économie politique, fait des incursions dans la politique pure, on a cru devoir à plus forte raison en faire dans l'agriculture, le commerce et les arts, qui sont les véritables fondemens des richesses, sur lesquelles les lois n'ont qu'une influence accidentelle et indirecte. Dès-lors que de divagations! Car si le commerce, par exem-

---

(1) D'οἶκος, maison, et de νόμος, loi. *Économie*, loi qui régit la maison. Par *maison*, les Grecs entendaient tous les biens que possède la famille. Le mot *politique*, de πόλις, *civitas*, étend cela à la famille politique, à la nation. L'économie politique est l'*économie de la société*.

Le terme d'*Économie politique* convient d'autant mieux pour désigner la science qui fait le sujet de cet ouvrage, qu'il n'y peut être question des *richesses naturelles*, des biens que la nature nous accorde gratuitement et sans mesure; mais seulement des *richesses sociales*, fondées sur l'échange et la propriété qui sont des institutions sociales. Voyez l'*Épitome* qui termine le troisième volume, au mot *Richesses*.

ple, fait partie de l'économie politique, tous les genres de commerce en font partie, par conséquent le commerce maritime, par conséquent la navigation, la géographie.... où s'arrêter? Toutes les connaissances humaines se tiennent. Il faut donc s'attacher à trouver, à bien déterminer le point de contact, l'articulation qui les lie. On a ainsi une connaissance plus précise de chacune de leurs branches; on sait où elle se rattache; ce qui est toujours une partie de ses propriétés.

L'économie politique ne considère l'agriculture, le commerce et les arts, que sous les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses, et non dans leurs procédés d'exécution. Elle indique les cas où le commerce est véritablement productif, ceux où ce qu'il rapporte à l'un est ravi à l'autre, ceux où il est profitable à tous; elle enseigne même à apprécier chacun de ses procédés, mais seulement dans leurs résultats. Elle s'arrête là. Le surplus de la science du négo-

ciant se compose de la connaissance des procédés de son art. Il faut qu'il connaisse les marchandises qui sont l'objet de son trafic, leurs qualités, leurs défauts, le lieu d'où on les tire, leurs débouchés, les moyens de transport, les valeurs qu'il peut donner en échange, la manière de tenir ses comptes.

On en peut dire autant de l'agriculteur, du manufacturier, de l'administrateur : tous ont besoin de s'instruire dans l'économie politique, pour connaître la cause et les résultats de chaque phénomène; et chacun, pour être habile dans sa partie, doit y joindre l'étude des procédés de son art.

Smith n'a pas confondu ces différens sujets de recherche; mais ni lui, ni les écrivains qui l'ont suivi, ne se sont tenus en garde contre une autre sorte de confusion qui demande à être expliquée; les développemens qui en résulteront ne seront pas inutiles aux progrès des connaissances humaines en général, et de celle qui nous occupe en particulier.

En économie politique, comme en physique, comme en tout, on a fait des systèmes avant d'établir des vérités; c'est-à-dire qu'on a donné pour la vérité des conceptions gratuites, de pures assertions. Plus tard, on a appliqué à cette science les méthodes qui ont tant contribué, depuis Bacon, aux progrès de toutes les autres; c'est-à-dire la méthode expérimentale, qui consiste essentiellement à n'admettre comme vrais que les faits dont l'observation et l'expérience ont démontré la réalité, et comme des vérités constantes que les conclusions qu'on en peut tirer naturellement; ce qui exclut totalement ces préjugés, ces autorités qui, en science comme en morale, en littérature comme en administration, viennent s'interposer entre l'homme et la vérité. Mais sait-on bien tout ce qu'on doit entendre par ce mot *faits*, si souvent employé?

Il me semble qu'il désigne tout à la fois les *choses qui existent* et les *choses qui arrivent;* ce qui introduit déjà deux or-

dres de *faits* : c'est un fait que telle chose est ainsi ; c'est un fait que tel événement s'est passé de telle manière.

Les *choses qui existent*, pour qu'elles puissent servir de bases à des raisonnemens sûrs, il faut les voir telles qu'elles sont, sous toutes leurs faces, avec toutes leurs propriétés. Sans cela, croyant raisonner de la même chose, on pourrait discourir, sous le même nom, de deux choses diverses.

Le second ordre de *faits*, les *choses qui arrivent*, consiste dans les phénomènes qui se manifestent lorsqu'on observe comment les choses se passent. C'est un fait que lorsqu'on expose les métaux à une certaine chaleur, ils deviennent fluides.

La manière dont les choses sont et dont les choses arrivent, constitue ce qu'on appelle la *nature des choses ;* et l'observation exacte de la nature des choses est l'unique fondement de toute vérité.

De là naissent deux genres de sciences : les sciences qu'on peut nommer *descriptives*, qui consistent à nommer et à clas-

ser les choses, comme la botanique ou l'histoire naturelle ; et les sciences *expérimentales*, qui nous font connaître les actions réciproques que les choses exercent les unes sur les autres, ou en d'autres termes la liaison des effets avec leurs causes ; telles sont la physique et la chimie.

Ces dernières exigent qu'on étudie la nature intime des choses, car c'est en vertu de leur nature qu'elles agissent et produisent des effets : c'est parce qu'il est dans la nature du soleil d'être lumineux et dans la nature de la lune d'être opaque, que lorsque la lune passe devant le soleil, ce dernier astre est éclipsé. Une analyse scrupuleuse suffit quelquefois pour nous faire connaître la nature d'une chose ; d'autres fois elle ne nous est complétement révélée que par ses effets ; et, de toutes manières, l'observation, quand nous ne pouvons avoir recours à des expériences faites exprès, est nécessaire pour confirmer ce que l'analyse a pu nous apprendre.

Ces principes, qui m'ont guidé, m'aideront à distinguer deux sciences qu'on a presque toujours confondues : l'économie politique, qui est une science expérimentale, et la statistique, qui n'est qu'une science descriptive.

L'économie politique, telle qu'on l'étudie à présent, est tout entière fondée sur des faits ; car la nature des choses est un fait, aussi bien que l'événement qui en résulte. Les phénomènes dont elle cherche à faire connaître les causes et les résultats, peuvent être considérés ou comme des *faits généraux* et constans qui sont toujours les mêmes dans tous les cas semblables, ou comme des *faits particuliers* qui arrivent bien aussi en vertu de lois générales, mais où plusieurs lois agissent à la fois et se modifient l'une par l'autre sans se détruire ; comme dans les jets-d'eau de nos jardins, où l'on voit les lois de la pesanteur modifiées par celles de l'équilibre, sans pour cela cesser d'exister. La science ne peut prétendre à faire connaître toutes ces modifications

qui se renouvellent chaque jour et se varient à l'infini; mais elle en expose les lois générales et les éclaircit par des exemples dont chaque lecteur peut constater la réalité.

La statistique ne nous fait connaître que les faits arrivés; elle expose l'état des productions et des consommations d'un lieu particulier, à une époque désignée, de même que l'état de sa population, de ses forces, de ses richesses, des actes ordinaires qui s'y passent et qui sont susceptibles d'énumération. C'est une description très-détaillée. Elle peut plaire à la curiosité, mais elle ne la satisfait pas utilement quand elle n'indique pas l'origine et les conséquences des faits qu'elle consigne; et lorsqu'elle en montre l'origine et les conséquences, elle devient de l'économie politique. C'est sans doute la raison pour laquelle on les a confondues jusqu'à ce moment. L'ouvrage de Smith n'est qu'un assemblage confus des principes les plus sains de l'économie politique, appuyés d'exemples lumineux et

des notions les plus curieuses de la statistique, mêlées de réflexions instructives; mais ce n'est un traité complet ni de l'une ni de l'autre : son livre est un vaste chaos d'idées justes, pêle-mêle avec des connaissances positives.

Nos connaissances en économie politique peuvent être complètes, c'est-à-dire, que nous pouvons parvenir à découvrir toutes les lois qui régissent les richesses; il n'en saurait être de même de nos connaissances en statistique; les faits qu'elle rapporte, comme ceux que rapporte l'histoire, sont plus ou moins incertains et nécessairement incomplets. On ne peut donner que des essais détachés et très-imparfaits sur la statistique des temps qui nous ont précédés, et sur celle des pays éloignés. Quant au temps présent, il est bien peu d'hommes qui réunissent les qualités d'un bon observateur à une position favorable pour observer. On n'a jamais eu un état de population véritable. L'inexactitude des rapports auxquels on est obligé d'avoir recours, la défiance inquiète de

certains gouvernemens, et même des particuliers, la mauvaise volonté, l'insouciance, opposent des obstacles souvent insurmontables aux soins qu'on prend pour recueillir des particularités exactes; et, parvînt-on à les avoir, elles ne seraient vraies qu'un instant; aussi Smith avoue-t-il qu'il n'ajoute pas grand'foi à l'*Arithmétique politique*, qui n'est autre chose que le rapprochement de plusieurs données de statistique.

L'économie politique, au contraire, est établie sur des fondemens inébranlables, du moment que les principes qui lui servent de base sont des déductions rigoureuses de faits généraux incontestables. Les faits généraux sont, à la vérité, fondés sur l'observation des faits particuliers; mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés, ceux dont on a été soi-même le témoin; et lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes, lorsque les exceptions

mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des lois générales, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les mettre en expérience. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec ses antécédens et ses conséquens, ne suffit point pour ébranler une loi générale; car, qui peut répondre qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre deux résultats? Je vois une plume légère voltiger dans les airs, et s'y jouer quelquefois long-temps avant de retomber à terre : en conclurai-je que la gravitation universelle n'existe pas pour cette plume? J'aurais tort. En économie politique, c'est un fait général que l'intérêt de l'argent s'élève en proportion des risques que court le prêteur de n'être pas remboursé. Conclurai-je que le principe est faux, pour avoir vu prêter à bas intérêt dans des oc-

casions hasardeuses? Le prêteur pouvait ignorer son risque, la reconnaissance ou la peur pouvait lui commander des sacrifices; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devait reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auraient cessé d'agir. Enfin, combien peu de faits particuliers sont complétement avérés! Combien peu d'entre eux sont observés avec toutes leurs circonstances! Et, en les supposant bien avérés, bien observés et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir?

Aussi n'y a-t-il pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits (1), et c'est avec des faits qu'on a

---

(1) Le ministre de l'intérieur en France, dans son exposé de 1813, à une époque de désastres, où le commerce était ruiné, et les ressources en tout genre dans un déclin rapide, se vante d'avoir prouvé, *par des chiffres*, que la France était dans un état de prospérité supérieur à tout ce qu'elle avait éprouvé jusque là. (*Voyez* la note des pages 221 à 223 de ce volume.)

souvent égaré l'autorité publique. La connaissance des faits, sans la connaissance des rapports qui les lient, n'est que le savoir non digéré d'un commis de bureau; et encore le commis de bureau le plus instruit ne connaît guère complétement qu'une série de faits, ce qui ne lui permet d'envisager les questions que d'un seul côté.

C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique!* Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est-à-dire, des faits à des faits? Qui est-ce qui connaît mieux les faits que le théoricien qui les connaît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont entre eux? Et qu'est-ce que la pratique (1) sans la théorie, c'est-à-

(1) Par le mot *pratique*, je n'entends pas ici l'habitude manuelle qui permet de faire plus aisément et mieux ce qu'on fait tous les jours; c'est le talent d'un ouvrier, d'un scribe : j'entends la méthode que suit celui qui dirige, qui administre la chose publique ou une chose particulière.

dire, l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas opposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller.

C'est ainsi qu'après avoir vu le système exclusif en matière de commerce (c'est-à-dire, l'opinion qu'une nation ne peut gagner que ce qu'une autre perd), adopté presque généralement en Europe dès la renaissance des arts et des lumières; après avoir vu des impôts constans, et toujours croissans, s'étendre sur de certaines nations jusqu'à des sommes effrayantes; et après avoir vu ces nations plus riches, plus populeuses, plus puissantes qu'au temps où elles fesaient librement le commerce, et où elles ne supportaient presque point de charges, le vulgaire a conclu qu'elles étaient riches et puissantes, parce qu'on avait surchargé d'entraves leur industrie, et parce qu'on avait grevé d'impôts les revenus des par-

ticuliers; et le vulgaire a prétendu que cette opinion était fondée sur des faits, et il a relégué parmi les imaginations creuses et systématiques toute opinion différente.

Il est bien évident, au contraire, que ceux qui ont soutenu l'opinion opposée, connaissaient plus de faits que le vulgaire, et les connaissaient mieux. Ils savaient que l'effervescence très-marquée de l'industrie dans les états libres de l'Italie au moyen âge, et dans les villes anséatiques du nord de l'Europe, le spectacle des richesses que cette industrie avait procurées aux uns et aux autres, l'ébranlement opéré par les croisades, les progrès des arts et des sciences, ceux de la navigation, la découverte de la route des Indes et du continent de l'Amérique, et une foule d'autres circonstances moins importantes que celles-là, sont les véritables causes qui ont multiplié les richesses des nations les plus ingénieuses du globe. Ils savaient que si cette activité a reçu successivement des entraves,

elle a été débarrassée, d'un autre côté, d'obstacles plus fâcheux encore. L'autorité des barons et des seigneurs, en déclinant, ne pouvait plus empêcher les communications de province à province, d'état à état; les routes devenaient meilleures et plus sûres, la législation plus constante; les villes affranchies ne relevaient plus que de l'autorité royale intéressée à leurs progrès; et cet affranchissement, que la force des choses et les progrès de la civilisation étendit aux campagnes, suffisait pour rendre les produits de l'industrie la propriété des producteurs; la sûreté des personnes devenait assez généralement garantie en Europe, sinon par la bonne organisation des sociétés, du moins par les mœurs publiques; de certains préjugés, tels que l'idée d'usure attachée au prêt à intérêt, celle de noblesse attachée à l'oisiveté, allaient en s'affaiblissant. Ce n'est pas tout : de bons esprits ont remarqué, non-seulement tous ces faits, mais l'action de beaucoup d'autres faits analogues; ils ont senti que le

déclin des préjugés avait été favorable aux progrès des sciences, à une connaissance plus exacte des lois de la nature; que les progrès des sciences avaient été favorables à ceux de l'industrie, et ceux de l'industrie à l'opulence des nations. Voilà par quelle combinaison ils ont été en état de conclure, avec bien plus de sûreté que le vulgaire, que si plusieurs états modernes ont prospéré au milieu des entraves et des impôts, ce n'est pas en conséquence des impôts et des entraves, c'est malgré ces causes de découragement; et que la prospérité des mêmes états serait bien plus grande s'ils avaient été assujettis à un régime plus éclairé (1).

(1) Cela explique aussi pourquoi les nations ne profitent presque jamais des leçons de l'expérience. Pour en profiter, il faudrait que la multitude fût en état de saisir la liaison des causes et des effets; ce qui suppose un très-haut degré de lumières et une grande capacité de réflexion. Lorsque les nations seraient en état de profiter de l'expérience, elles n'en auraient plus besoin; le simple bon sens leur suffirait. C'est une des raisons qui les mettent dans la nécessité d'être constamment dirigées. Tout ce qu'elles peuvent désirer, c'est que leurs lois

Il faut donc, pour parvenir à la vérité, connaître, non beaucoup de faits, mais les faits essentiels et véritablement influens, les envisager sous toutes leurs faces, et surtout en tirer des conséquences justes, être assuré que l'effet qu'on leur attribue vient réellement d'eux, et non d'ailleurs. Toute autre connaissance de faits est un amas d'où il ne résulte rien, une érudition d'almanach. Et remarquez que ceux qui possèdent ce mince avantage, qui ont une mémoire nette et un jugement obscur, qui déclament contre les doctrines les plus solides, fruits d'une vaste expérience et d'un raisonnement sûr, qui crient au système chaque fois qu'on sort de leur routine, sont précisément ceux qui ont le plus de systèmes, et qui les soutiennent avec l'opiniâtreté de la sottise, c'est-à-dire, avec la crainte d'être convaincus, plutôt qu'avec le désir d'arriver au vrai.

---

soient faites et exécutées dans le sens de l'intérêt général. Tel est le problème que les différentes constitutions politiques résolvent plus ou moins imparfaitement.

Ainsi établissez sur l'ensemble des phénomènes de la production et sur l'expérience du commerce le plus relevé, que les communications libres entre les nations sont mutuellement avantageuses, et que la manière de s'acquitter envers l'étranger qui convient le mieux aux particuliers, est aussi celle qui convient le mieux aux nations : les gens à vues étroites et à présomption large vous accuseront de système. Questionnez-les sur leurs motifs : ils vous parleront balance du commerce; ils vous diront qu'il est clair qu'on se ruine si l'on donne son numéraire contre des marchandises... et cela même est un système. D'autres vous diront que la circulation enrichit un état, et qu'une somme d'argent qui passe dans vingt mains différentes équivaut à vingt fois sa valeur... c'est encore un système. D'autres vous diront que le luxe est favorable à l'industrie, que l'économie ruine tout commerce... c'est toujours un système; et tous diront qu'ils ont les faits pour eux; semblables à ce pâtre qui, sur la foi de

ses yeux, affirme que le soleil, qu'il voit se lever le matin et se coucher le soir, parcourt dans la journée toute l'étendue des cieux, et traite en conséquence de rêveries toutes les lois du monde planétaire.

D'autres personnes habiles dans d'autres sciences, et trop étrangères à celle-ci, s'imaginent, de leur côté, qu'il n'y a d'idées positives que les vérités mathématiques et les observations faites avec soin dans les sciences naturelles; elles s'imaginent qu'il n'y a pas de faits constans et de vérités incontestables dans les sciences morales et politiques; qu'elles ne sont point par conséquent de véritables sciences, mais seulement des corps d'opinions hypothétiques, plus ou moins ingénieux, mais purement individuels. Ces savans se fondent sur ce qu'il n'y a pas d'accord entre les écrivains qui en traitent, et sur ce que quelques-uns d'entre eux professent de véritables extravagances. Quant aux extravagances et aux hypothèses, quelle science n'a pas eu les siennes? Y

a-t-il beaucoup d'années que les plus avancées d'entre elles sont dégagées de tout système? Que dis-je? ne voit-on pas encore des cervelles contrefaites en attaquer les bases les plus inébranlables? Il n'y a pas quarante ans qu'on est parvenu à analyser l'eau qui soutient la vie de l'homme, et l'air où il est perpétuellement plongé; et tous les jours encore on attaque les expériences et les démonstrations qui fondent cette doctrine, quoiqu'elles aient été mille fois répétées en divers pays, et par les hommes les plus instruits et les plus judicieux. Le défaut d'accord existe sur des faits bien plus simples, bien plus évidens que ne le sont la plupart des faits moraux. La chimie, la physique, la botanique, la minéralogie, la physiologie, ne sont-elles pas des champs clos où les opinions viennent se heurter, tout comme dans l'économie politique? Chaque parti voit bien les mêmes faits, mais il les classe différemment et les explique à sa manière; et remarquez bien qu'on n'observe pas dans ces débats que les vrais savans soient

d'un côté et les charlatans de l'autre : Leibnitz et Newton, Linné et Jussieu, Priestley et Lavoisier, de Saussure et Dolomieu, étaient tous gens de mérite, et n'ont pu s'accorder. Les sciences qu'ils ont professées n'existaient-elles pas, parce qu'ils se sont combattus?

De même les lois générales dont se composent les sciences politiques et morales, existent en dépit des disputes. Tant mieux pour qui saura découvrir ces lois par des observations judicieuses et multipliées, en montrer la liaison, en déduire les conséquences. Elles dérivent de la nature des choses, tout aussi sûrement que les lois du monde physique; on ne les imagine pas, on les trouve; elles gouvernent les gens qui gouvernent les autres, et jamais on ne les viole impunément.

Les lois générales qui règlent la marche des choses, se nomment des *principes*, du moment qu'il s'agit de leur application; c'est-à-dire, du moment qu'on s'en sert pour juger les circonstances qui s'offrent, et pour servir de règle à ses ac-

tions. La connaissance des principes donne seule cette marche assurée qui se dirige constamment et avec succès vers un bon but.

L'économie politique, de même que les sciences exactes, se compose d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires, ou déductions de ces principes. Ce qu'il y a d'important pour les progrès de la science, c'est que les principes découlent naturellement de l'observation; chaque auteur multiplie ensuite ou réduit à son gré le nombre des conséquences, suivant le but qu'il se propose. Celui qui voudrait montrer toutes les conséquences, donner toutes les explications, ferait un ouvrage colossal et nécessairement incomplet. Et même, plus cette science sera perfectionnée et répandue, et moins on aura de conséquences à tirer, parce qu'elles sauteront aux yeux; tout le monde sera en état de les trouver soi-même et d'en faire des applications. Un Traité d'économie politique se réduira alors à un petit nombre

de principes, qu'on n'aura pas même besoin d'appuyer de preuves, parce qu'ils ne seront que l'énoncé de ce que tout le monde saura, arrangé dans un ordre convenable pour en saisir l'ensemble et les rapports.

Mais ce serait vainement qu'on s'imaginerait donner plus de précision et une marche plus sûre à cette science, en appliquant les mathématiqnes à la solution de ses problèmes. Les valeurs et les quantités dont elle s'occupe, étant susceptibles de plus et de moins, sembleraient devoir entrer dans le domaine des mathématiques; mais elles sont en même temps soumises à l'influence des facultés, des besoins, des volontés des hommes; or on peut bien savoir dans quel sens agissent ces actions diverses, mais on ne peut pas apprécier rigoureusement leur influence; de là l'impossibilité d'y trouver des données suffisamment exactes pour en faire la base d'un calcul (1). L'observateur ne

(1) On sait, par exemple, que le prix d'une marchan-

peut même acquérir la certitude qu'aucune circonstance inconnue ne mêle son influence à toutes les autres. Que doit donc faire un esprit sage en s'occupant de ces matières compliquées? Ce qu'il fait dans toutes les circonstances qui déterminent la plupart des actions de la vie. Il posera nettement les questions, cherchera les élémens immédiats dont elles se composent, et, après les avoir établis avec certitude, il évaluera approximativement

dise est d'autant plus élevé qu'elle est offerte en moins grande quantité relativement à la quantité qu'on en demande; mais pour déterminer d'après cette règle le prix auquel se vendront les vins l'année prochaine, quelle foule de données ne faudrait-il pas réunir! L'abondance de la récolte pendante, les variations de l'atmosphère, les capitaux des marchands, les droits d'entrée que les étrangers établiront ou supprimeront, les provisions qui resteront des années précédentes, les variations qui peuvent survenir dans le nombre, les goûts et la richesse des consommateurs; et une foule d'autres circonstances dont quelques-unes même sont impossibles à prévoir. Si, dans l'impossibilité de réunir les données nécessaires, on se borne à en admettre seulement quelques-unes et avec l'influence qu'on leur suppose, on ne peut tirer aucune application utile de ces suppositions gratuites.

leurs influences réciproques avec le coup d'œil d'une raison éclairée, qui n'est elle-même qu'un instrument au moyen duquel on apprécie le résultat moyen d'une foule de probabilités qu'on ne saurait calculer exactement (1).

---

(1) Cabanis, en décrivant les révolutions de la médecine, fait une remarque parfaitement analogue à celle-là : « Les phénomènes vitaux, dit-il, dépendent de tant » de ressorts inconnus, tiennent à tant de circonstances, » dont l'observation cherche vainement à fixer la va- » leur, que les problèmes, ne pouvant être posés avec » toutes leurs données, se refusent absolument au cal- » cul ; et quand les mécaniciens ont voulu soumettre à » leurs méthodes les lois de la vie, ils ont donné au » monde savant le spectacle le plus étonnant et le plus » digne de toute notre réflexion. C'est par les procédés » uniformes et rigoureux de la vérité, mais employés » hors de saison, qu'ont été établis les systèmes les plus » faux, les plus ridicules et les plus divers. »

D'Alembert, dans son *Hydrodynamique*, convient que la vitesse du sang et son action sur les vaisseaux, se refusent à toute espèce de calcul. Senebier fait des observations analogues dans son *Essai sur l'Art d'observer* (tome I, page 81).

Ce que de savans professeurs, des philosophes judicieux disent, relativement aux sciences physiques, s'applique, à plus forte raison, à une science morale, et explique pourquoi l'on s'est égaré en économie politique

D'autres considérations non moins délicates se rattachent à ce qui précède. Quelques écrivains du dix-huitième siècle et de l'école dogmatique de Quesnay d'une part, et des économistes anglais de l'école de David Ricardo que la science a perdu depuis peu d'années, d'une autre part, sans employer les formules algébriques trop évidemment inapplicables à l'économie politique, ont voulu y introduire un genre d'argumentations auquel je crois, en thèse générale, qu'elle se refuse de même que toutes les sciences qui ne reconnaissent pour fondement que l'expérience (1) : je veux dire l'argumentation

toutes les fois qu'on a voulu s'en rapporter aux calculs mathématiques. C'est dans ce cas la plus dangereuse des abstractions.

(1) On sait combien la mécanique rationnelle diffère de la mécanique expérimentale, la seule utile dans la pratique. Il y a quelques parties de la physique, telles que l'astronomie et l'optique, où le calcul peut donner des résultats conformes à l'expérience; encore n'est-ce que jusqu'à un certain point, et dans les cas où les influences accidentelles ne sauraient changer essentiellement l'état du problème.

qui repose sur des abstractions. Condillac a remarqué judicieusement qu'un raisonnement abstrait n'est qu'un calcul avec d'autres signes. Mais un argument ne fournit pas plus qu'une équation, les données qui, dans les sciences expérimentales, sont indispensables pour parvenir à la découverte de la vérité. La meilleure dialectique aussi bien que le calcul le plus exact, s'ils partent d'une donnée incertaine, arrivent à des résultats douteux. Quand on admet pour fondement, au lieu d'un fait bien observé, un principe qui n'est fondé lui-même que sur une argumentation, on risque d'imiter les scolastiques du moyen âge, qui discutaient sur des mots, au lieu de discuter sur des choses, et qui prouvaient tout, hors la vérité.

Il est impossible de se dissimuler que Ricardo a fondé un principe sur une argumentation, lorsqu'il a dit que le revenu des propriétaires fonciers ne fait pas partie du prix des choses. De ce principe il tire plusieurs conséquences; de ces con-

séquences il en tire d'autres, comme si elles étaient des faits constans; tellement que si, comme il est permis de le croire (1), la première donnée n'est pas exacte, tous les raisonnemens dont elle est la base, en les supposant irréprochables, ne peuvent conduire à une instruction véritable. Dans le fait, les résultats obtenus par l'auteur anglais sont fréquemment démentis par l'expérience (2).

Il s'en est suivi d'interminables discussions, où les contendans semblent avoir eu pour but, non de répandre l'instruction, mais de se convertir mutuellement; où chacun, en oubliant le public, n'a cherché qu'à soutenir son dire; de là des

---

(1) *Voyez* le tome II, page 355, de cet ouvrage-ci.

(2) C'est par des conséquences de ce genre, que M. Macculloch, à qui l'économie politique a d'ailleurs de véritables obligations, consulté, en 1824, dans une enquête parlementaire, a soutenu que les profits des maîtres manufacturiers étaient d'autant moindres que les salaires des ouvriers étaient plus élevés, et *vice versâ;* tandis qu'il est de fait, au contraire, que les salaires ne sont jamais plus bas que lorsque les maîtres ne gagnent rien.

controverses quelquefois peu intelligibles (1), souvent ennuyeuses, et qui ont eu ce fâcheux effet que les gens du monde, ignorant les solides bases sur lesquelles l'économie politique repose, ont pu croire qu'elle était retombée sous l'empire des systèmes et des opinions individuelles, que l'on n'était d'accord sur rien; quoiqu'en effet les bons auteurs s'accordent sur toutes les bases essentielles, conviennent des mêmes faits et indiquent les mêmes

---

(1) Plusieurs économistes anglais s'en plaignent eux-mêmes et accusent ceux de leurs compatriotes qui font de la métaphysique sur l'économie politique, de chercher dans l'obscurité même un moyen de succès : « *Omne* « *ignotum pro magnifico*, dit l'un des plus récens (*a*), « n'est pas sans exemple parmi nous, et la réputation « d'un auteur pour la profondeur des pensées est sou- « vent accrue par un petit mélange d'inintelligible. Des « lecteurs débonnaires attribuent une sagacité peu com- « mune à un homme qui a pu concevoir ce qu'ils ne « peuvent comprendre; tandis qu'un arrangement des « idées tel qu'elles s'enchaînent naturellement, et des « expressions toutes simples, leur semblent un résultat « si facile, qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'il est le fruit « d'une forte conception et d'un travail opiniâtre. »

(*a*) *A critical dissertation on value*, 1825, page xvij.

moyens pour parvenir au but des vrais publicistes : la plus grande prospérité des nations.

Ces considérations sur la nature et les moyens de l'économie politique, et sur la meilleure méthode pour parvenir à une solide connaissance de ses principes, nous fourniront les moyens d'apprécier les efforts qui ont été faits jusqu'à ce moment pour avancer cette science.

Les écrits des anciens, leur législation, leurs traités de paix, leur administration des provinces conquises, annoncent qu'ils n'avaient aucune idée juste sur la nature et les fondemens de la richesse, sur la manière dont elle se distribue, et sur les résultats de sa consommation. Ils savaient ce qu'on a su de tout temps, et partout où la propriété a été reconnue par les lois, que les biens s'augmentent par l'économie et se diminuent par les dépenses. Xénophon préconise l'ordre, l'activité, l'intelligence, comme des moyens de prospérité, mais sans déduire ses préceptes d'aucune loi générale, sans

pouvoir montrer la liaison qui rattache les effets aux causes. Il conseille aux Athéniens de protéger le commerce et d'accueillir les étrangers; et il sait si peu pourquoi et jusqu'à quel point il a raison, qu'il met en doute dans un autre endroit, si le commerce est véritablement profitable à la république.

A la vérité, Platon et Aristote aperçoivent quelques rapports constans entre les différentes manières de produire et les résultats qu'on en obtient. Platon esquisse assez fidèlement (1) les effets de la séparation des occupations sociales; mais c'est seulement pour expliquer la sociabilité de l'homme, et la nécessité où il est, ayant des besoins aussi multipliés et aussi compliqués à satisfaire, de former des nations où chacun puisse s'occuper exclusivement d'un seul genre de production. Cette vue est toute politique. Il n'en tire aucune autre conséquence.

Aristote, dans sa Politique, va plus

---

(1) Liv. II de sa République.

loin : il distingue une production naturelle et une artificielle. Il appelle naturelle celle qui crée les objets de consommation dont la famille a besoin, et tout au plus celle qui les obtient par des échanges en nature. Nul autre gain, selon lui, n'a sa source dans une production véritable ; c'est un gain artificiel qu'il réprouve. Du reste, il n'appuie ces opinions d'aucun raisonnement fondé lui-même sur des observations exactes. Par la manière dont il s'exprime sur l'épargne et le prêt à intérêt, on voit qu'il ne sait rien touchant la nature et l'emploi des capitaux.

Que pouvait-on attendre de nations moins avancées encore que les Grecs? On se rappelle qu'une loi d'Égypte prescrivait à un fils d'embrasser la profession de son père. C'était, dans certains cas, prescrire de créer des produits au-delà de ce qu'en réclamait l'état de la société ; c'était prescrire de se ruiner pour obéir à la loi, et de continuer ses fonctions productives, soit qu'on eût ou qu'on

n'eût pas de capitaux; tout cela est absurde (1). Les Romains décelaient la même ignorance lorsqu'ils traitaient avec mépris les arts industriels, en exceptant, on ne sait pourquoi, l'agriculture. Leurs opérations sur les monnaies sont au nombre des plus mauvaises qui se soient faites.

Les modernes pendant long-temps n'ont pas été plus avancés, même après s'être décrassés de la barbarie du moyen âge. Nous aurons occasion de remarquer la stupidité d'une foule de lois sur les juifs, sur l'intérêt de l'argent, sur les monnaies. Henri IV accordait à ses favoris, à ses maîtresses, comme des faveurs *qui ne lui coûtaient rien*, la permission d'exercer mille petites exactions, et de percevoir à leur profit mille petits droits sur diverses branches de commerce; il autorisa le comte de Soissons à lever un

(1) Lorsqu'on voit presque tous les historiens, depuis Hérodote jusqu'à Bossuet, vanter cette loi et d'autres pareilles, on s'aperçoit combien il est nécessaire que l'économie politique fasse partie des études de l'historien.

droit de 15 sous sur chaque ballot de marchandises qui sortirait du royaume (1)!

En tous genres les exemples ont devancé les préceptes. Les entreprises heureuses des Portugais et des Espagnols au quinzième siècle, l'industrie active de Venise, de Gênes, de Florence, de Pise, des provinces de Flandre, des villes libres d'Allemagne à cette même époque, dirigèrent petit à petit les idées de quelques philosophes vers la théorie des richesses.

L'Italie en eut l'initiative, comme elle l'eut, depuis la renaissance des lettres, dans presque tous les genres de connaissances et dans les beaux-arts. Dès le seizième siècle, Botero s'était occupé à chercher les véritables sources de la prospérité publique. En 1613, Antonio Serra fit un traité dans lequel il avait signalé le pouvoir productif de l'industrie; mais son titre seul indique ses erreurs : les richesses pour lui étaient les seules ma-

(1) *Voyez* les Mémoires de Sully, Liv. XVI.

tières d'or et d'argent (1). Davanzati écrivit sur les monnaies et sur les changes; et, au commencement du dix-huitième siècle, cinquante ans avant Quesnay, Bandini de Sienne avait montré, par le raisonnement et par l'expérience, qu'il n'y avait jamais eu de disette que dans les pays où le gouvernement s'était mêlé d'approvisionner les peuples. Belloni, banquier de Rome, écrivit en 1750 une dissertation sur le commerce, qui annonce un homme versé dans les changes et dans les monnaies, du reste coiffé de la balance du commerce. Le pape le fit marquis pour cela. Carli, avant Smith, prouva que la balance du commerce n'apprenait rien et ne prouvait rien. Algarotti, que Voltaire a fait connaître sous d'autres rapports, écrivit aussi sur l'économie politique, et le peu qu'il a laissé dénote beaucoup de connaissances positives et d'esprit. Il se tient si près des faits, et s'appuie si cons-

(1) *Breve Trattato delle cause che possono far abondare i regni d'oro e d'argento dove non sono miniere.*

tamment sur la nature des choses, que, sans être parvenu à saisir la preuve et la liaison des principes de la science, il se garantit néanmoins de toute idée fausse et systématique. En 1764, Genevosi commença un cours public d'économie politique, dans la chaire fondée à Naples par les soins du respectable et savant Intieri. D'autres chaires d'économie politique furent, à cet exemple, instituées depuis à Milan, et plus récemment dans plusieurs universités d'Allemagne et en Russie.

En 1750, l'abbé Galiani, si connu depuis par ses relations avec plusieurs philosophes français, et par ses Dialogues sur le commerce des grains, mais bien jeune encore, publia un Traité des monnaies qui décèle un savoir et un talent d'exécution consommés, et où l'on soupçonne qu'il fut aidé par l'abbé Intieri et par le marquis Rinuccini. On n'y trouve cependant que les différens genres de mérite que cet auteur a toujours déployés depuis : de l'esprit et des connaissances, le soin de toujours remonter à

la nature des choses, un style animé et élégant.

Ce que cet ouvrage a de singulier, c'est qu'on y trouve quelques-uns des fondemens de la doctrine de Smith, et entre autres que le travail est le seul créateur de la valeur des choses, c'est-à-dire des richesses (1); principe qui n'est pas rigoureusement vrai, comme on le verra dans cet ouvrage, mais qui, poussé jusqu'à ses dernières conséquences, aurait pu mettre Galiani sur la voie de découvrir et d'expliquer complétement le phénomène de la production. Smith, qui

---

(1) « *Entro ora a dire della fatica, la quale, non solo* « *in tutte le opere que sono intieramente dell' arte, come* « *le pitture, sculture, intagli, etc., ma anche in molti* « *corpi, come sono i minerali, i sassi, le piante spon-* « *tanee delle selve, etc., è l'unica che dà valore alla cosa.* « *La quantità della materia non per altro coopera in* « *questi corpi al valore se non perchè aumenta o scema* « *la fatica.* (Galiani, *della Moneta*, Lib. I, cap. 2.) Re- « lativement au travail, je remarquerai que non-seule- « ment dans les produits qui sont entièrement l'ouvrage « de l'art, comme dans la peinture, la sculpture, la gra- « vure, etc., mais encore dans les produits de la nature, « les minéraux, les pierres, les arbres des forêts, la va-

était vers le même temps professeur à Glasgow, et qui enseignait la doctrine qui depuis lui a acquis tant de célébrité, n'avait probablement pas connaissance d'un livre italien publié à Naples par un jeune homme alors sans nom, et qu'il n'a point cité. Mais en eût-il eu connaissance, une vérité n'appartient pas à celui qui la trouve, mais à celui qui la prouve, et qui sait en voir les conséquences. Keppler et Pascal avaient deviné la gravitation universelle, et la gravitation n'en appartient pas moins à Newton (1).

« leur des choses est due uniquement au travail. La « quantité de la matière n'influe sur la valeur de ces « choses qu'autant qu'elle a exigé un travail plus ou « moins grand. »

Galiani, dans le même chapitre, dit aussi que l'homme, c'est-à-dire son travail, est la seule bonne mesure des valeurs. C'est encore un principe, et, selon moi, une erreur de Smith; il entre autre chose encore que du travail humain dans la création des valeurs.

(1) Ce même Galiani, dans le même ouvrage, dit que ce qui est gagné par les uns est nécessairement perdu par les autres; il montre en cela qu'un écrivain, même très-ingénieux, peut ne pas savoir tirer les conséquences les

En Espagne, Alvarez Osorio et Martinez de Mata ont fait des discours économiques dont la publication est due au patriotisme éclairé de Campomanes. Moncada, Navarrete, Ustaritz, Ward, Ulloa, ont écrit sur le même sujet. Ces estimables écrivains, comme ceux d'Italie, ont eu des pensées solides, ont constaté des faits importans, ont fourni des calculs élaborés; mais, faute de pouvoir s'appuyer sur les principes fondamentaux de la science qui n'étaient pas connus encore, ils se sont mépris souvent sur le but et sur les moyens, et, à travers beaucoup

plus simples, et peut passer à côté d'une vérité sans l'apercevoir; car, s'il peut y avoir de la richesse *créée* par le travail, il peut donc y avoir dans le nombre une richesse nouvelle qui n'est prise à personne. Galiani, dans ses Dialogues sur le commerce des grains, faits en France long-temps après, a prononcé lui-même sa condamnation d'un ton qui lui était propre. « Une vérité, dit-il, que le pur hasard fait naître comme un « champignon dans un pré, n'est bonne à rien : on ne la « sait pas employer si on ne sait d'où elle vient, où elle « va, comment et de quelle chaîne de raisonnemens elle « dérive. »

d'inutilités, n'ont répandu qu'une lumière incertaine et trompeuse (1).

En France, on ne considéra d'abord l'économie politique que sous le rapport des finances publiques. Sully dit bien que l'agriculture et le commerce sont les deux mamelles de l'état, mais vaguement et par un sentiment confus. On peut faire la même observation sur Vauban, esprit juste et droit, philosophe à l'armée, et militaire ami de la paix, qui, profondément affligé des maux où la vaine grandeur de Louis XIV avait plongé la France, proposa des moyens de soulager les peuples par une répartition plus équitable des charges publiques.

Sous l'influence du régent, toutes les idées se brouillèrent; les billets de la banque, où l'on croyait voir une source inépuisable de richesses, ne furent qu'un

(1) Dans l'impossibilité où je suis de juger par moi-même du mérite de ceux de ces écrivains qui n'ont pas été traduits, j'ai dû m'en rapporter à ce qu'en dit l'un des traducteurs de mon Traité en espagnol, don Jose Queypo, dont je n'ai fait que copier ici les expressions.

moyen de dévorer des capitaux, de dépenser ce qu'on ne possédait pas, de faire banqueroute de ce qu'on devait. La modération et l'économie furent tournées en ridicule. Les courtisans du prince, moitié par persuasion, moitié par perversité, l'excitaient à la profusion. C'est là que fut réduite en système cette maxime que le luxe enrichit les états : on mit du savoir et de l'esprit à soutenir ce paradoxe en prose; on l'habilla en beaux vers; on crut de bonne foi mériter la reconnaissance de la nation en dissipant ses trésors. L'ignorance des principes conspira avec la dissolution du duc d'Orléans pour ruiner l'état. La France se releva un peu sous la longue paix maintenue par le cardinal de Fleury, ministre faible pour le mal comme pour le bien, et dont l'administration insignifiante prouva du moins qu'à la tête d'un gouvernement, c'est déjà faire beaucoup de bien que de ne pas faire de mal.

Les progrès toujours croissans des différens genres d'industrie, ceux des sciences, dont on verra plus tard l'influence sur

les richesses, la pente de l'opinion, décidée enfin à compter pour quelque chose le bonheur des nations, firent entrer l'économie politique dans les spéculations d'un grand nombre d'écrivains. On n'en connut pas encore les vrais principes; mais puisque, suivant l'observation de Fontenelle, notre condition est telle qu'il ne nous est pas permis d'arriver tout d'un coup à rien de raisonnable, et qu'il faut auparavant que nous passions par diverses sortes d'erreurs et par divers degrés d'impertinences, doit-on regarder comme absolument inutiles les faux pas qui nous ont enseigné une marche plus sûre?

Montesquieu, qui voulait considérer les lois sous tous leurs rapports, chercha leur influence sur la richesse des états. Il fallait commencer par connaître la nature et les sources de cette richesse, et Montesquieu ne s'en formait aucune idée. Mais on a l'obligation à ce grand écrivain d'avoir porté la philosophie dans la législation; et, sous ce rapport, il est peut-être le maître des écrivains anglais, qui

passent pour être les nôtres ; de même que Voltaire a été le maître de leurs bons historiens, qui sont dignes eux-mêmes maintenant de servir de modèles.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, quelques principes sur la source des richesses, mis en avant par le médecin Quesnay, firent un grand nombre de prosélytes. L'enthousiasme de ceux-ci pour leur fondateur, le scrupule avec lequel ils ont toujours depuis suivi les mêmes dogmes, leur chaleur à les défendre, l'emphase de leurs écrits, les ont fait considérer comme une secte, et ils ont été appelés du nom d'*Économistes*. Au lieu d'observer d'abord la nature des choses, c'est-à-dire, la manière dont les choses se passent, de classer leurs observations, et d'en déduire des généralités, ils commencèrent par poser des généralités abstraites, qu'ils qualifiaient du nom d'axiomes, et où ils croyaient voir briller par elle-même l'évidence. Ils cherchaient ensuite à y ramener les faits particuliers, et en déduisaient des règles; ce qui les engagea dans

la défense de maximes évidemment contraires au bon sens et à l'expérience des siècles (1), ainsi qu'on le verra dans plusieurs endroits de ce livre. Leurs antagonistes ne s'étaient pas formé des idées plus claires des choses sur lesquelles ils disputaient. Avec beaucoup de connaissances et de talens de part et d'autre, on avait tort, on avait raison par hasard : on contestait les points qu'il fallait accorder, on convenait de ce qui était faux ; on se battait dans les ténèbres. Voltaire, qui savait très-bien trouver le ridicule partout où il était, se moqua du système des Économistes dans son *Homme aux quarante écus ;* mais, en montrant ce que l'ennuyeux fatras de Mercier de La Rivière, ce que *l'Ami des Hommes* de Mirabeau, avaient d'impertinent, il ne pouvait pas dire en quoi leurs auteurs avaient tort.

Il est indubitable que les économistes

---

(1) Lorsqu'ils soutiennent, par exemple, que la baisse des denrées de première nécessité est une calamité publique.

ont fait du bien en proclamant quelques vérités importantes, en dirigeant l'attention sur des objets d'utilité publique, en provoquant des discussions qui, quoique vaines encore, étaient un acheminement à des idées plus justes (1). Lorsqu'ils représentaient comme productive de richesses l'industrie agricole, ils ne se trompaient pas; et peut-être que la nécessité dans laquelle ils se sont mis, de démêler la nature de la production, a fait pénétrer plus avant dans cet important phénomène, et a conduit ceux qui leur ont succédé à le développer pleinement. Mais, d'un autre côté, les économistes ont fait du mal en décriant plusieurs maximes utiles, en fesant supposer par leur esprit de secte, par le langage dogmatique et abstrait de la plupart de leurs écrits, par leur ton d'ins-

(1) Parmi les écrits qu'ils provoquèrent, il ne faut pas oublier ces dialogues si plaisans sur le commerce des grains, où Galiani parle d'économie politique sur le ton de Tristram Shandy, met en avant quelques vérités importantes, et, lorsqu'on lui demande une preuve, répond par une gambade.

piration, que tous ceux qui s'occupaient de semblables recherches, n'étaient que des rêveurs dont les théories, bonnes au plus pour rester dans les livres, étaient inapplicables dans la pratique (1).

---

(1) Ce qui a principalement donné lieu de croire que les sciences morales et politiques ne reposaient que sur des théories creuses, c'est le mélange presque continuel qu'on a fait du *point de droit* avec le *point de fait*. Qu'importe, par exemple, la question longuement discutée dans les écrits des économistes, si la puissance souveraine est ou n'est pas co-propriétaire de tous les biens-fonds d'un pays? Le fait est qu'en tout pays elle prend, ou qu'on est obligé de lui donner, sous le nom d'*impôt*, une part dans les revenus des biens-fonds. Voilà un fait, un fait important qui est la conséquence de certains faits auxquels on peut remonter, et qui est la cause d'autres faits (comme le renchérissement des denrées), auxquels on peut être conduit avec sûreté. Le *point de droit* reste toujours plus ou moins du domaine de l'opinion; le *point de fait* est susceptible de certitude et de preuves. Le premier n'exerce presque aucune influence sur le sort de l'homme; le second est tout pour lui, car les faits naissent les uns des autres; et, comme il est important pour nous que tel résultat arrive plutôt qu'un autre, il nous est essentiel de savoir quels sont les moyens de le faire arriver. J. J. Rousseau a fondé presque tout son *Contrat social* sur des points de droit, et en a fait ainsi, je ne crains pas de le dire, un ouvrage très-peu utile, tout au moins.

Ce que personne n'a refusé aux économistes, et ce qui suffit pour leur donner des droits à la reconnaissance et à l'estime générales, c'est que leurs écrits ont tous été favorables à la plus sévère morale et à la liberté que chaque homme doit avoir de disposer à son gré de sa personne, de ses talens et de ses biens, liberté sans laquelle le bonheur individuel et la prospérité publique sont des mots vides de sens. Je ne crois pas qu'on puisse compter parmi eux un homme de mauvaise foi, ni un mauvais citoyen.

C'est sans doute pour cette raison que presque tous les écrivains français de quelque réputation, et qui se sont occupés de matières analogues à l'économie politique depuis l'année 1760, sans marcher positivement sous les bannières des économistes, se sont néanmoins laissé dominer par leurs opinions; tels que Raynal, Condorcet et plusieurs autres. On peut même compter parmi eux Condillac, quoiqu'il ait cherché à se faire un système particulier sur une matière qu'il n'enten-

dait pas. Il y a quelques bonnes idées à recueillir parmi le babil ingénieux de son livre (1); mais, comme les économistes, il fonde presque toujours un principe sur une supposition gratuite, et il en fait l'aveu dans sa préface; or, une supposition peut bien servir d'exemple pour expliquer ce que démontre le raisonnement appuyé sur l'expérience, mais ne suffit pas pour établir une vérité fondamentale. L'économie politique n'est devenue une science qu'en devenant une science d'observation.

Turgot était trop bon citoyen pour ne pas estimer sincèrement d'aussi bons citoyens que les économistes; et lorsqu'il fut puissant, il crut utile de les soutenir. Ceux-ci à leur tour trouvaient leur compte à faire passer un homme aussi savant et un ministre d'état pour un de leurs adeptes; mais Turgot ne jugeait pas d'après leur code : il jugeait d'après les choses;

(1) *Du Commerce et du Gouvernement considérés l'un relativement à l'autre.*

et, bien qu'il se soit trompé sur plusieurs points importans de doctrine, ses opérations administratives, faites ou projetées, sont au nombre des plus belles qu'aucun homme d'état ait jamais conçues; aussi rien n'accuse plus le défaut de capacité de son prince que de n'avoir pas su les apprécier, ou, s'il a pu les apprécier, de n'avoir pas su les soutenir.

Ce n'est pas seulement sur les écrivains français que les économistes exercèrent quelque influence; ils en eurent une très-marquée sur des écrivains italiens qui les surpassèrent. Beccaria, dans un cours public à Milan (1), analysa pour la première fois les vraies fonctions des capitaux productifs. Le comte de Verri, compatriote et ami de Beccaria, et digne de l'être, à la fois grand administrateur et

(1) *Voyez* ses cahiers, qui ont été imprimés pour la première fois en 1804, dans l'estimable recueil publié à Milan par Pietro Custodi, sous le titre de *Scrittori classici italiani di economia politica.* Je n'en ai eu connaissance qu'après la première publication de cet ouvrage-ci, qui a eu lieu en 1803.

bon écrivain, dans ses *Meditazioni sull' Economia politica*, publiées en 1771, s'est approché plus que personne avant Smith, des véritables lois qui dirigent la production et la consommation des richesses. Filangieri, quoiqu'il n'ait donné qu'en 1780 son *Traité des Lois politiques et économiques*, paraît n'avoir pas eu connaissance de l'ouvrage de Smith, publié quatre années auparavant. Il suit les principes de Verri, et même leur donne un degré de développement de plus; mais il ne va point, guidé par le flambeau de l'analyse et de la déduction, des plus heureuses prémisses aux conséquences immédiates qui les confirment en même temps qu'elles en montrent l'application et l'utilité.

Tous ces écrits ne pouvaient conduire à un grand résultat. Comment, en effet, connaître les causes qui procurent l'opulence aux nations, quand on n'a pas des idées claires sur la nature des richesses elles-mêmes? Il faut connaître le but avant de chercher les moyens. En 1776, Adam

Smith, sorti de cette école écossaise qui a donné tant de littérateurs, d'historiens, de philosophes et de savans du premier ordre, publia son livre intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*. Il démontra que la richesse était la valeur échangeable des choses; qu'on était d'autant plus riche qu'on avait plus de choses qui eussent de la valeur; et que, comme la valeur pouvait être donnée, ajoutée à une matière, la richesse pouvait se créer, se fixer dans des choses auparavant dépourvues de valeur, s'y conserver, s'accumuler, se détruire (1).

---

(1) La même année où parut l'ouvrage de Smith, et immédiatement avant sa publication, Browne Dignan publia à Londres, en français, un *Essai sur les principes de l'économie publique*, où l'on trouve ce passage remarquable : « La classe des reproducteurs renferme ces « hommes qui, associant leur travail à celui de la végé- « tation de la terre, ou modifiant les productions de la « nature par l'exercice des arts et des métiers, créent en « quelque sorte une *nouvelle valeur*, dont la somme to- « tale forme ce qu'on appelle la *reproduction annuelle*. »

Ce passage, où la reproduction est plus clairement

Cherchant ce qui donne aux choses cette valeur, Smith trouve que c'est le travail de l'homme, qu'il aurait dû appeler industrie, parce que le mot *industrie* embrasse des parties que le mot *travail* n'embrasse pas. Il tire de cette démonstration féconde, des conséquences multipliées et importantes sur les causes qui, nuisant au développement des facultés productives, nuisent à la multiplication des richesses; et comme ce sont des conséquences rigoureuses d'un principe incontestable, elles n'ont été attaquées que par des personnes trop légères pour avoir bien conçu le principe, ou par des esprits naturellement faux, et par conséquent incapables de saisir la liaison et le rapport de deux idées. Lorsqu'on lit Smith comme il mérite d'être lu, on s'a-

caractérisée qu'elle ne l'est dans aucun endroit de Smith, ne conduit à rien son auteur, qui n'enfante que des idées éparses. Le défaut de liaison dans les pensées et de précision dans les termes, donne à son ouvrage quelque chose de vague et d'obscur, d'où il ne peut sortir aucune instruction.

perçoit qu'il n'y avait pas avant lui d'économie politique.

Dès-lors l'argent et l'or monnayés ne sont devenus qu'une portion, et même une petite portion de nos richesses, une portion peu importante en ce qu'elle est peu susceptible de s'accroître, et parce que ses usages peuvent être plus facilement suppléés que ceux de beaucoup d'autres choses également précieuses ; d'où il résulte que la société, de même que les particuliers, ne sont nullement intéressés à s'en procurer par-delà ce qu'exigent les besoins bornés qu'ils en ont.

On conçoit que ces vues ont mis Smith en état de déterminer le premier, dans toute leur étendue, les vraies fonctions de la monnaie dans la société ; et les applications qu'il en fait aux billets de banque et aux papiers-monnaie, sont de la plus grande importance dans la pratique. Elles lui ont fourni les moyens de prouver qu'un capital productif ne consiste point dans une somme d'argent, mais dans la valeur des choses qui servent à la produc-

tion. Il classe, il analyse ces choses qui composent les capitaux productifs de la société, et en montre les véritables fonctions (1).

Avant Smith, on avait avancé plusieurs fois des principes très-vrais (2) : il a montré le premier pourquoi ils étaient vrais. Il a fait plus : il a donné la vraie méthode de signaler les erreurs; il a appliqué à l'économie politique la nouvelle manière

---

(1) Smith n'a peut-être pas traité ce sujet délicat avec un ordre et une clarté suffisans; tellement qu'un de ses compatriotes, qui pourtant a de l'esprit, mylord Lauderdale, a fait un livre entier pour prouver qu'il n'avait rien compris à cette partie de l'ouvrage de Smith.

(2) Quesnay, dans l'*Encyclopédie*, article *Grains*, avait dit que « les denrées *qui peuvent se vendre* doivent « toujours être regardées indifféremment comme ri- « chesses pécuniaires et comme richesses réelles, dont « les sujets peuvent user comme il leur convient. » Voilà la *valeur échangeable* de Smith. Verri avait dit (chap. 3) que *la reproduction n'était autre chose qu'une reproduction de valeurs*, et que *la valeur des choses était la richesse.* Galiani, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avait dit que *le travail était la source de toute valeur;* mais Smith s'est rendu propres ces idées en les liant, comme on voit, à tous les autres phénomènes, et en les prouvant par leurs conséquences mêmes.

de traiter les sciences, en ne recherchant pas ses principes abstractivement, mais en remontant des faits les plus constamment observés, aux lois générales dont ils sont une conséquence. De ce qu'un fait peut avoir telle cause, l'esprit de système conclut la cause : l'esprit d'analyse veut savoir *pourquoi* telle cause a produit cet effet, et s'assurer qu'il n'a pu être produit par aucune autre cause. L'ouvrage de Smith est une suite de démonstrations qui ont élevé plusieurs propositions au rang de principes incontestables, et en ont plongé un bien plus grand nombre dans ce gouffre où les idées vagues et hypothétiques, les imaginations extravagantes, se débattent un certain temps avant de s'engloutir pour toujours.

On a dit que Smith avait de grandes obligations à Steuart (1), qu'il n'a pas cité une seule fois, même pour le combattre. Je ne vois pas en quoi consistent ces obligations. Il a conçu son sujet bien autre-

---

(1) Auteur d'un Traité anglais d'Économie politique.

ment que Steuart ; il plane au-dessus d'un terrain où l'autre se traîne. Steuart a soutenu un système déjà embrassé par Colbert, adopté ensuite par tous les écrivains français et étrangers qui ont écrit sur le commerce jusqu'aux économistes du dix-huitième siècle, constamment suivi par la plupart des gouvernemens européens, et qui fait dépendre les richesses d'un pays, non du montant de ses productions, mais du montant de ses ventes à l'étranger. Smith a consacré une partie importante de son livre à confondre ce système. S'il n'a pas réfuté Steuart en particulier, c'est que Steuart n'est pas chef d'école, et qu'il s'agissait de combattre l'opinion générale d'alors, plutôt que celle d'un écrivain qui n'en avait point qui lui fût propre.

Avec plus de raison les économistes français du dix-huitième siècle ont réclamé quelque influence sur les idées de Smith qui, en effet, a pu apprendre d'eux que la richesse ne consiste pas uniquement dans le prix qu'on tire d'une chose,

mais dans la chose même qui a un prix. Il a pu facilement étendre à la création de tous les produits, la multiplication des richesses, que les sectateurs de Quesnay n'attribuaient qu'aux seuls produits agricoles. De là aux nombreuses conséquences découvertes par Smith, on n'aperçoit rien qui passe la portée d'un esprit juste et réfléchi; mais qui peut élever la prétention d'avoir exclusivement formé un grand homme? Était-il demeuré étranger aux progrès que l'esprit humain avait faits avant lui? N'est-il pas toujours l'œuvre de la nature et des circonstances? L'événement le plus commun a pu être pour lui le germe d'une découverte importante: c'est à la chute d'une pomme que nous devons la connaissance des lois de la gravitation universelle. L'homme de génie a des obligations aux notions éparses qu'il a recueillies, aux erreurs qu'il a détruites, aux antagonistes mêmes qui l'ont attaqué, parce que tout a contribué à former ses idées; mais lorsque ensuite il se rend propres ses conceptions, qu'elles sont vastes,

qu'elles sont utiles à ses contemporains, à la postérité, il faut savoir convenir de ce qu'on lui doit, et non lui reprocher ce qu'il doit aux autres. Smith, au reste, ne fesait nulle difficulté d'avouer qu'il avait profité dans ses conversations avec les hommes les plus éclairés de France, le pays du monde où il y a peut-être le moins de préjugés, et dans son commerce d'amitié avec son compatriote Hume, dont les *Essais* contiennent beaucoup de vues saines sur l'économie politique comme sur beaucoup d'autres sujets.

Après avoir montré, autant qu'on peut le faire dans une esquisse aussi rapide, les progrès que l'économie politique doit à Smith, il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer aussi sommairement quelques-uns des points sur lesquels il paraît s'être trompé, et de ceux qu'il a laissés à éclaircir.

Il attribue au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs. Une analyse plus complète prouve, ainsi qu'on le verra dans le cours de cet ou-

vrage, que ces valeurs sont dues à l'action du travail ou plutôt de l'industrie de l'homme, combinée avec l'action des agens que lui fournit la nature, et avec celle des capitaux. Je ne crains pas d'avancer que Smith n'avait pas envisagé sous toutes ses faces le grand phénomène de la production (1). N'attribuant que peu de chose à l'action de la terre et rien aux services rendus par les capitaux, il exagère l'influence de la division du travail, ou plutôt de la séparation des occupations; non que cette influence soit nulle, ni même médiocre, mais les plus grandes merveilles en ce genre ne sont pas dues à la nature du travail; on les doit à l'usage qu'on fait des forces de la nature. Ce principe méconnu l'empêche d'établir la vraie théorie des machines par rapport à la production des richesses.

Le phénomène de la production mieux connu, a permis de distinguer et d'assi-

(1) *Voyez* à l'Épitome, placé à la fin du troisième volume de cet ouvrage, les mots *Production* et *Capital.*

gner la différence qui se trouve entre un renchérissement réel et un renchérissement relatif (1); différence qui donne la solution d'une foule de problèmes absolument inexplicables sans cela, et tels, par exemple, que ceux-ci : *Un impôt, ou tout autre fléau, en fesant renchérir les denrées, augmente-t-il la somme des richesses* (2)? — *Les frais de production composant le revenu des producteurs, comment les revenus ne sont-ils pas altérés par une diminution dans les frais de production?* Or, c'est la faculté de pouvoir résoudre ces questions épineuses, qui constitue pourtant la science de l'économie politique (3).

(1) *Voyez* le chapitre 3 du second Livre de cet ouvrage.

(2) Smith établit bien la différence qui se trouve entre le prix réel et le prix nominal des choses, entre la quantité de valeurs réelles qu'on donne pour avoir une chose, et le nom qu'on donne à cette somme de valeurs. La différence dont il est ici question, porte sur une analyse plus forte, et où le prix réel lui-même est décomposé.

(3) Ce n'est, par exemple, qu'après qu'on sait bien

Smith a borné le domaine de cette science en réservant exclusivement le nom de *richesses* aux valeurs fixées dans des substances matérielles. Il devait y comprendre aussi des valeurs qui, bien qu'immatérielles, n'en sont pas moins réelles, comme sont tous les talens natu-

---

de quelle manière s'opère la production, que l'on peut dire jusqu'à quel point y concourt la circulation de l'argent et des marchandises, et par conséquent quelle circulation est utile et quelle ne l'est pas; autrement on ne peut que déraisonner, comme on le fait journellement, sur l'utilité d'une circulation active. Si je me suis cru obligé de faire un chapitre sur ce point (Liv. Ier, chap. 16), il ne faut l'attribuer qu'à l'état peu avancé de nos connaissances en économie politique, et à la nécessité de mettre sur la voie des plus simples applications. J'en pourrais dire autant sur le chapitre 20 du même Livre, au sujet des *Voyages et de l'expatriation par rapport à la richesse nationale*. Il n'est personne qui, bien au fait des principes, ne pût refaire ces chapitres avec la plus grande facilité.

Il ne sera bientôt plus permis d'écrire, non-seulement sur les finances, mais sur l'histoire, sur la géographie, sans connaître au moins les fondemens de l'économie politique. Je lis dans un Traité moderne de Géographie universelle (tome II, page 602), ouvrage qui dénote d'ailleurs beaucoup de recherches et de connaissan-

rels ou acquis. De deux personnes également dépourvues de biens, celle qui a le plus de talent est moins pauvre que l'autre. Celle qui a acquis un talent au prix d'un sacrifice annuel, jouit d'un capital accumulé; et cette richesse, quoique immatérielle, est néanmoins si peu

---

ces, que « le nombre des habitans d'un pays est la « base de tout bon système de finances; que plus il y « a d'individus, plus le commerce et les manufactures « peuvent prendre d'essor; que c'est sur le nombre « d'habitans que se mesure celui des troupes. » Malheureusement il n'y a pas une de ces observations qui ne soit une erreur. Les revenus d'un gouvernement, étant nécessairement composés, soit du revenu des domaines publics, soit de ce qu'on prélève par l'impôt sur le revenu des particuliers, ne dépendent pas du nombre de ceux-ci, mais de leurs richesses, et surtout de leurs revenus : or, une multitude pauvre a d'autant moins de contributions à fournir, qu'elle a plus de bouches à nourrir. Le nombre des individus n'est pas ce qui contribue le plus à favoriser le commerce : ce qui y contribue en première ligne, ce sont les capitaux et le génie des habitans ; ce sont eux qui favorisent la population bien plus qu'ils n'en sont favorisés. Enfin, le nombre de troupes qu'un gouvernement peut entretenir, dépend encore moins de la population du pays que de ses revenus, et l'on vient de voir que les revenus ne dépendent pas de la population.

fictive, qu'on échange journellement l'exercice de son art contre de l'argent et de l'or.

Smith, qui explique avec tant de sagacité la manière dont la production a lieu, et les circonstances où elle a lieu, dans l'agriculture et les arts, ne donne que des idées confuses sur la manière dont le commerce est productif; ce qui l'empêche de déterminer avec précision pour quelle raison et jusqu'à quel point la facilité des communications contribue à la production.

Il ne soumet pas à l'analyse les différentes opérations comprises sous le nom général d'industrie, ou, comme il l'appelle, de travail, et ne peut par conséquent apprécier l'importance de chacune de ces opérations dans l'œuvre de la production.

Il n'offre rien de complet, rien de bien lié sur la manière dont les richesses se distribuent dans la société, et je remarquerai que cette partie de l'économie politique offrait un champ presque neuf à

défricher; car les écrivains économiques, se fesant des idées trop peu justes de la production des richesses, ne pouvaient en avoir d'exactes sur leur distribution (1).

Enfin, quoique le phénomène de la consommation des richesses ne soit que la contre-partie de celui de la production, et que la doctrine de Smith conduise à l'envisager sous son vrai point de vue, cet auteur ne le développe point; ce qui l'empêche d'établir plusieurs vérités importantes. C'est ainsi que, ne caractérisant pas les deux sortes de consommations, l'improductive et la reproductive, il ne prouve point d'une manière satisfesante que la consommation des valeurs épargnées et accumulées pour former des capitaux, est aussi réelle que la consommation des valeurs qu'on dissipe. Mieux on connaîtra l'économie politique,

---

(1) Témoin les *Réflexions* de Turgot *sur la formation et la distribution des richesses*, où il donne beaucoup d'idées entièrement fausses de l'une et de l'autre, et où celles qui ne sont pas fausses sont incomplètes.

et mieux on appréciera l'importance des pas qu'il a fait faire à cette science, et de ceux qu'il lui a laissés à faire (1).

La forme de son livre, c'est-à-dire la manière dont la doctrine y est présentée, donne lieu à des reproches non moins graves.

Smith manque de clarté en beaucoup d'endroits, et de méthode presque partout. Pour le bien entendre, il faut être habitué soi-même à coordonner ses idées, à s'en rendre compte; et ce travail met le livre hors de la portée de la plupart des lecteurs, du moins dans quelques-unes de ses parties; tellement que des personnes éclairées d'ailleurs, fesant profession de le connaître et de l'admirer, ont écrit sur des matières qu'il a traitées,

(1) Plusieurs autres points de doctrine que ceux qui sont indiqués dans ce Discours préliminaire, ont été méconnus par Adam Smith, ou laissés imparfaitement analysés dans son ouvrage. On pourra s'en convaincre en lisant attentivement l'Épitome joint à ce Traité; particulièrement aux mots *Débouchés*, *Fonds* et *Revenus*, *Frais de production*, *Monnaie*, *Produit brut et Produit net*, *Richesse*.

sur l'impôt, par exemple, sur les billets de banque, comme supplément de la monnaie, sans avoir entendu un seul mot de sa théorie sur ces matières, laquelle forme cependant une des plus belles parties de son livre.

Ses principes fondamentaux ne sont point établis dans des parties consacrées à leur développement. On en trouve plusieurs répandus dans les deux excellentes réfutations qu'il a faites, d'une part, du *système exclusif* ou *mercantile*, et de l'autre, du *système des Économistes*, et ils ne se trouvent point ailleurs. Les principes qui ont rapport au prix réel et au prix nominal des choses, se trouvent dans une dissertation sur la valeur des métaux précieux dans les quatre derniers siècles; les notions sur les monnaies se trouvent dans le chapitre des traités de commerce.

On a encore reproché avec raison au même auteur ses longues digressions. Sans doute l'histoire d'une loi, d'une institution, est instructive en elle-même,

comme un dépôt de faits ; mais dans un livre consacré au développement des principes généraux, les faits particuliers, quand ils ne servent pas uniquement d'exemples et d'éclaircissemens, ne font que surcharger inutilement l'attention. C'est un magnifique hors-d'œuvre que le tableau qu'il trace des progrès des nations d'Europe après la chute de l'empire romain. On en peut dire autant de cette discussion pleine d'un vrai savoir, de philosophie, et même de finesse, et si prodigieusement instructive elle-même, sur l'instruction publique.

Quelquefois ces dissertations ne tiennent que par un fil à son sujet. A l'occasion des dépenses publiques, il donne une histoire très-curieuse des différentes façons de faire la guerre chez différens peuples et à diverses époques, et il explique par là les succès militaires qu'ils ont obtenus et qui ont décidé de la civilisation de plusieurs contrées de la terre.

Quelquefois même ces longues digressions sont dépourvues d'intérêt pour tout

autre peuple que pour les Anglais. Telle est la longue estimation des avantages que recueillerait la Grande-Bretagne, si elle admettait toutes ses possessions à se faire représenter dans le parlement.

L'excellence d'un ouvrage littéraire se compose autant de ce qui ne s'y trouve pas que de ce qui s'y trouve. Tant de détails grossissent le livre, non pas inutilement, mais inutilement pour son objet principal, qui est le développement des principes de l'économie politique. De même que Bacon a fait sentir le vide de la philosophie d'Aristote, Smith a fait sentir la fausseté de tous les systèmes d'économie; mais il n'a pas plus élevé l'édifice de cette science, que Bacon n'a créé la logique. C'est déjà une assez belle obligation que nous avons à l'un comme à l'autre, que d'avoir ôté à leurs successeurs la malheureuse possibilité de marcher long-temps avec succès dans une mauvaise route (1).

(1) Depuis Smith, on a fait, soit en Angleterre, soit

Cependant on n'avait pas encore de véritable Traité d'économie politique; on n'avait point d'ouvrages où de bonnes observations fussent ramenées à des principes généraux qui pussent être avoués de tous les hommes judicieux; où ces observations et ces principes fussent complétés et coordonnés de manière à se fortifier les uns par les autres, et à pou-

---

en France, sur l'économie politique, un grand nombre de brochures, dont quelques-unes ont plusieurs volumes, sans en être moins des brochures, c'est-à-dire sans qu'on ait plus de motifs de les conserver comme dépôts d'une instruction durable. La plupart sont des écrits polémiques, où des principes ne sont posés que pour servir d'appui à une thèse donnée; mais où l'on peut cependant recueillir des faits précieux, et même des principes sains, lorsqu'ils sont favorables au but principal de leurs auteurs. Tels sont l'*Essai sur les finances de la Grande-Bretagne*, par *Gentz*, qui est une apologie du système financier de Pitt; les *Recherches sur la nature des effets du crédit*, etc., par *Thornton*, dont le but est de justifier la suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre; le *Coup d'œil sur la force et l'opulence de la Grande-Bretagne*, par *Clarke*, qui n'est qu'un manifeste contre la révolution de France; ainsi qu'un grand nombre d'autres écrits sur les mêmes matières et sur la législation des grains.

voir être étudiés avec fruit dans tous les temps et dans tous les lieux. Pour me mettre en état d'essayer cet utile ouvrage, j'ai dû étudier ce qu'on avait écrit avant moi, et l'oublier ensuite : l'étudier pour profiter des observations de beaucoup d'hommes capables qui m'ont précédé ; l'oublier pour n'être égaré par aucun système, et pouvoir toujours librement consulter la nature et la marche des choses, telles que la société nous les présente. Élevé dans le commerce et pour le commerce, mais appelé par les événemens, à m'occuper des affaires publiques, j'y ai porté quelque expérience que n'ont pas toujours les administrateurs et les gens de lettres. On peut donc regarder ce livre comme le fruit de la pratique aussi bien que de l'étude. En l'écrivant, je n'ai eu aucune vue d'intérêt personnel ; je n'avais aucun système à soutenir, aucune thèse à prouver ; mon but était simplement d'exposer comment les richesses se forment, se répandent et se détruisent : de quelle manière pouvais-

je acquérir la connaissance de ces faits? En les observant. C'est le résultat de ces observations que je donne. Tout le monde peut les refaire.

Quant aux conclusions générales que j'en tire, tout le monde en est juge.

Ce qu'on était en droit d'attendre des lumières du siècle et de cette méthode qui a tant contribué aux progrès des autres sciences, c'est que je remontasse constamment à la nature des choses, et que je ne posasse jamais aucun principe métaphysique qui ne fût immédiatement applicable dans la pratique; de manière que, toujours comparé avec des faits connus, on pût facilement trouver sa confirmation dans ce qui découvre en même temps son utilité.

Ce n'est pas tout: il fallait exposer et prouver brièvement et clairement les solides principes posés avant moi, établir ceux qui n'avaient pas encore été posés, et lier le tout de manière qu'on pût s'assurer qu'il ne s'y trouve plus de lacune importante, plus de principe fondamental à

découvrir. Il fallait nettoyer la science de beaucoup de préjugés, mais ne s'attacher qu'aux erreurs accréditées, et aux auteurs qui se sont fait un nom. Quel mal peuvent faire un écrivain inconnu ou une sottise décriée? Il fallait préciser les expressions au point que chaque mot ne pût jamais être entendu de deux façons différentes, et réduire les questions à leurs termes les plus simples, pour qu'on pût avec facilité découvrir toutes les erreurs, et surtout les miennes. Il fallait enfin rendre la doctrine tellement populaire (1), que tout homme doué d'un sens droit pût la saisir dans son ensemble et dans ses détails, et en appliquer les principes à toutes les circonstances de la vie.

---

(1) Par un traité populaire, je n'entends pas un traité à l'usage de la populace qui ne sait pas lire, et qui n'a que faire d'un livre; j'entends un traité qui n'est pas uniquement réservé à ceux qui cultivent par état ou par goût ce genre de connaissances, mais qui est destiné à tous ceux qui remplissent, avec un esprit éclairé, les diverses fonctions de la société.

On m'a combattu surtout dans ce que j'ai dit de la valeur des choses comme mesure des richesses. C'était ma faute; il fallait qu'on ne pût pas s'y méprendre. La seule réponse utile était de me rendre plus clair, et c'est ce que j'ai tâché de faire. Je demande pardon aux acquéreurs des premières éditions de cet ouvrage, des nombreuses corrections que j'ai faites à celle-ci : mon premier devoir, dans un sujet si important pour le bonheur des hommes, était de rendre mon livre le moins imparfait qu'il était possible.

Depuis les premières éditions qui en ont été faites, plusieurs écrivains, dont quelques-uns jouissent d'une juste célébrité (1), ont publié de nouveaux Traités

(1) MM. *David Ricardo*, *Sismondi*, et d'autres. Le sexe même s'est aperçu qu'il se ferait injure en se croyant disproportionné avec un genre d'études destiné à exercer une si favorable influence sur la prospérité des familles. Une dame (madame *Marcet*) a fait paraître en anglais des *Conversations sur l'économie politique*, qui ont été traduites en français, et où de très-bons principes sont présentés sous des formes très-agréables.

d'économie politique. Il ne m'appartient pas de les juger dans leur ensemble, et de décider s'ils contiennent, ou non, une exposition claire, complète et bien liée des principes sur lesquels repose cette science. Ce que je puis dire avec sincérité, c'est que plusieurs de ces ouvrages renferment des vérités et des développemens propres à avancer beaucoup la science, et que je me suis perfectionné à leur lecture; mais j'ai pu, comme tout écrivain en a le droit, remarquer en quoi quelques-uns de leurs principes, spécieux au premier abord, sont démentis par une étude plus scrupuleuse des faits.

Peut-être est-on fondé à reprocher à David Ricardo de raisonner quelquefois sur des principes abstraits auxquels il donne trop de généralité. Une fois placé dans une hypothèse qu'on ne peut attaquer, parce qu'elle est fondée sur des observations non contestées, il pousse ses raisonnemens jusqu'à leurs dernières conséquences, sans comparer leurs résul-

tats avec ceux de l'expérience; semblable à un savant mécanicien qui, par des preuves irrécusables tirées de la nature du levier, démontrerait l'impossibilité des sauts que les danseurs exécutent journellement sur nos théâtres. Comment cela se fait-il? Le raisonnement marche en ligne droite; mais une force vitale, souvent inaperçue et toujours incalculable, fait dévier les faits loin de nos calculs. Dès-lors rien dans le livre ne représente ce qui arrive réellement dans la nature. Il ne suffit pas de partir des faits : il faut se placer dedans, marcher avec eux, et comparer incessamment les conséquences que l'on tire avec les effets qu'on observe. L'économie politique, pour être véritablement utile, ne doit pas enseigner, fût-ce par des raisonnemens justes, et en partant de prémisses certaines, ce qui *doit nécessairement* arriver; elle doit montrer comment ce qui arrive réellement est la conséquence d'un autre fait réel. Elle doit découvrir la chaîne qui les lie, et toujours constater par l'observa-

tion l'existence des deux points où la chaîne des raisonnemens se rattache.

Depuis la mort de Ricardo, cet auteur a fait secte. Ses partisans ont prétendu qu'il avait changé la face de la science, comme si l'on pouvait changer des faits décrits et caractérisés, à moins de prouver qu'ils sont faux; ce que Ricardo n'a pas fait ni pu faire. Mais pour montrer qu'il avait fait une révolution dans la science, ils ont exagéré les défauts qu'on peut lui reprocher : ils ont tiré toutes leurs conséquences d'un petit nombre de principes, en fesant abstraction de tous les autres, et sont arrivés en effet à des résultats différens des cas réels, qui sont les conséquences de l'action combinée d'un grand nombre de lois. Ils ont regardé les cas réels comme des exceptions et n'en ont tenu compte. Affranchis du contrôle de l'expérience, ils se sont jetés dans une métaphysique sans application; ils ont transformé l'économie politique en une science de mots et d'argumens; sous prétexte de l'étendre, ils l'ont poussée

dans le vide. Mais cette méthode n'est pas de notre siècle, qui veut qu'on ne s'écarte pas de l'expérience et du simple bon sens; et les économistes les plus capables de l'Angleterre, tels que MM. Thomas Tooke, Robert Hamilton, et plusieurs autres, sont demeurés fidèles à la méthode expérimentale de Smith (1).

Quelques vieux préjugés, comme celui de la balance du commerce ou de l'utilité des maîtrises, qui ne sont fondés que sur des notions démontrées fausses depuis qu'on a mieux connu la nature des choses, sont encore reproduits de temps en temps; mais ils tiennent évidemment soit à des intérêts particuliers opposés à l'intérêt général, soit à l'ignorance où leurs auteurs sont encore des derniers progrès de l'économie politique. Ils exercent peu d'influence; le siècle les aban-

(1) Ricardo lui-même est fidèle à cette méthode dans plusieurs parties de ses ouvrages, notamment dans ses brochures sur les monnaies, où il s'est tenu plus près des faits, parce qu'il avait pour objet d'éclaircir des questions de fait.

donne; et pour les combattre, il suffit d'exposer de plus en plus clairement les saines doctrines, et de s'en remettre au temps du soin de les répandre. On se jetterait autrement dans des controverses interminables qui n'apprendraient rien au public éclairé, et qui feraient croire au public ignorant que rien n'est prouvé, parce qu'on dispute sur tout.

Des champions-nés de toute espèce d'ignorance, ont remarqué, avec une confiance doctorale, que les nations et les particuliers savent fort bien augmenter leur fortune sans connaître la nature des richesses, et que c'était une connaissance purement spéculative et inutile. Il convient à l'homme sensé de porter ses vues plus loin. Tous les calculs qui conduisent à la richesse peuvent suffire à l'intérêt personnel dépourvu de moralité; peu lui importe que ce soit aux dépens d'autrui: l'honnête homme et le publiciste veulent que les biens acquis ne soient pas des dépouilles. Les ressources ruineuses ne suffisent pas à l'entretien de la société; elles sont fu-

nestes même à ceux qui en profitent ; car chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller. Les biens qui fournissent une ressource constante sont ceux qu'on crée incessamment. Il est donc utile que l'on sache ce qui est favorable ou contraire à la production de ces biens, par qui seuls le corps social peut être entretenu ; qui seuls contribuent à son développement, à son bien-être. Chacun de nous est intéressé à le savoir ; car le corps social est un corps vivant dont nous sommes les membres, et quand il souffre, nous souffrons. Sans doute il vit par lui-même et sans que la plupart des hommes sachent comment ; mais le corps humain subsiste de même : cependant est-il indifférent à l'humanité que le corps humain soit soustrait aux recherches qui tendent à le faire mieux connaître? L'affirmative n'est pas soutenable ; mais que dirait-on si elle était soutenue par des docteurs qui, tout en décriant la médecine, vous soumettraient eux-mêmes à un

traitement fondé sur un vieil empirisme et sur les plus sots préjugés? s'ils écartaient tout enseignement méthodique et régulier? s'ils fesaient malgré vous, sur votre corps, de sanglantes expériences? si leurs ordonnances étaient accompagnées de l'appareil et de l'autorité des lois? et enfin s'ils les fesaient exécuter par des armées de commis et de soldats?

On a dit encore à l'appui des vieilles erreurs, qu'*il faut bien qu'il y ait quelque fondement à des idées si généralement adoptées par toutes les nations; ne doit-on pas se défier d'observations et de raisonnemens qui renversent ce qui a été tenu pour constant jusqu'à ce jour, ce qui a été admis par tant de personnages que rendaient recommandables leurs lumières et leurs intentions?* Cet argument, je l'avoue, est digne de faire une profonde impression, et pourrait jeter du doute sur les points les plus incontestables, si l'on n'avait vu tour à tour les opinions les plus fausses, et que maintenant on reconnaît généralement pour

telles, reçues et professées par tout le monde pendant une longue suite de siècles. Il n'y a pas encore bien longtemps que toutes les nations, depuis la plus grossière jusqu'à la plus éclairée, et que tous les hommes, depuis le portefaix jusqu'au philosophe le plus savant, admettaient quatre élémens. Personne n'eût songé même à contester cette doctrine, qui pourtant est fausse; tellement qu'aujourd'hui il n'y a pas d'aide-naturaliste qui ne se décriât, s'il regardait la terre, l'eau, l'air et le feu comme des élémens (1). Combien d'autres opinions bien régnantes, bien respectées, passeront

---

(1) Toutes nos connaissances, même les plus importantes, ne datent que d'hier. Le célèbre agronome Arthur Young, après avoir soigneusement cherché à recueillir tout ce qu'on avait observé sur l'assolement des terres, c'est-à-dire, sur la partie la plus importante de l'agriculture, celle qui enseigne par quelle succession de récoltes on peut occuper constamment le terrain et avec le plus d'avantage, dit qu'il n'a pu recueillir sur ce point aucune notion qui fût antérieure à l'année 1768. Il y a des arts non moins essentiels au bonheur de l'homme, sur lesquels on n'a encore aucune idée juste.

de même! Il y a quelque chose d'épidémique dans les opinions des hommes ; ils sont sujets à être attaqués de maladies morales dont l'espèce entière est infectée. Il vient des époques où, de même que la peste, la maladie s'use et perd d'elle-même sa malignité ; mais il faut du temps. A Rome, on consultait les entrailles des victimes, trois cents ans encore après que Cicéron avait dit que deux augures ne pouvaient déjà plus se regarder sans rire.

En voyant cette fluctuation d'opinions qui se succèdent, on serait tenté de ne plus rien admettre d'assuré, et de se jeter dans le doute universel ; on aurait tort. Les faits observés à plusieurs reprises par des hommes en état de les voir sous toutes leurs faces, une fois qu'ils sont bien constatés et bien décrits, sortent du domaine de l'opinion pour entrer dans celui de la vérité. Quelle que soit l'époque où l'on ait montré que la chaleur dilate les corps, cette vérité n'a pu être ébranlée. Les sciences morales et

politiques offrent des vérités tout aussi incontestables, quoique d'une démonstration plus difficile; et parmi ces sciences, l'économie politique est peut-être celle où l'on est parvenu à établir le plus de ces principes qui ont le caractère de la certitude. Les personnes qui les révoquent en doute sont demeurées étrangères aux élémens de cette science.

Certains écrivains sont doués de la déplorable facilité de faire des articles de journaux, des brochures et jusqu'à des volumes, sur des matières qu'ils n'entendent pas, même de leur aveu. Qu'arrive-t-il? Ils répandent sur la science les nuages de leur esprit; ils rendent obscur ce qui commençait à s'éclaircir; le public insouciant aime mieux les croire sur parole que de se mettre en état de les juger. Quelquefois on lui présente un appareil de chiffres, et cela lui impose, comme si les nombres seuls prouvaient quelque chose, comme si tout ne dépendait pas du choix des données et des conclusions qu'on en peut tirer! Lorsqu'une fois un

auteur a manifesté une opinion, la vanité, la plus universelle des infirmités humaines, veut qu'il la soutienne. L'intérêt personnel se joint quelquefois à l'amour-propre; et l'on sait quelle influence il exerce, même à notre insu, sur nos opinions. De là les doctrines hasardées qu'on voit naître chaque jour et les objections qu'on reproduit après qu'elles ont été cent fois réfutées.

Bien des personnes, dont l'esprit n'a jamais entrevu un meilleur état social, affirment qu'il ne peut exister; elles conviennent des maux de l'ordre établi, et s'en consolent en disant qu'il n'est pas possible que les choses soient autrement. Cela rappelle cet empereur du Japon qui pensa étouffer de rire lorsqu'on lui dit que les Hollandais n'avaient point de roi. Quoique plusieurs nations de l'Europe soient dans une situation assez florissante en apparence, et qu'il y en ait qui dépensent 14 à 1500 millions par an pour payer leur gouvernement seulement, il ne faut cependant pas se persua-

der que leur situation ne laisse rien à désirer. Un riche sybarite habitant à son choix son palais de ville ou son palais de campagne, goûtant à grands frais, dans l'un comme dans l'autre, toutes les recherches de la sensualité, se transportant commodément et avec rapidité partout où l'appellent de nouveaux plaisirs, disposant des bras et des talens d'un nombre considérable de serviteurs et de complaisans, et crevant dix chevaux pour satisfaire une fantaisie, peut trouver que les choses vont assez bien et que l'économie politique est portée à sa perfection. Mais dans les pays que nous nommons florissans, combien compterez-vous de personnes en état de se procurer de pareilles jouissances? Une sur cent mille tout au plus; et il n'y en aura peut-être pas une sur mille, à qui il soit permis de jouir de ce qu'on appelle une honnête aisance. Partout on voit l'exténuation de la misère à côté de la satiété de l'opulence, le travail forcé des uns compenser l'oisiveté des autres, des masures et des colon-

nades, les haillons de l'indigence mêlés aux enseignes du luxe; en un mot, les plus inutiles profusions au milieu des besoins les plus urgens.

Il y a sans doute dans l'état social des maux qui tiennent à la nature des choses, et dont il n'est pas permis de s'affranchir entièrement; mais il y en a un grand nombre d'autres auxquels il est non-seulement possible, mais facile de remédier. On s'en convaincra en lisant plusieurs endroits de ce livre. Je pourrais ajouter même que beaucoup d'abus pourraient être corrigés chez presque toutes les nations, sans qu'il en coûtât le moindre sacrifice aux privilégiés qui en profitent, ou qui s'imaginent en profiter. Bien plus : il y a des changemens qui seraient dans les intérêts de tous, qu'aucuns dangers ne sauraient accompagner, et qu'on repousse uniquement parce qu'on méconnaît à beaucoup d'égards l'économie des sociétés. La plupart des hommes ignorent la part importante qu'ils peuvent retirer des avantages communs à tous.

Ils se défient des livres, parce qu'il y en a malheureusement plus de mauvais que de bons; parce que ceux qui ne présentent que de vaines spéculations, au lieu d'offrir l'image du monde réel, ne conduisent qu'à des résultats douteux ; et enfin, parce qu'il s'en trouve qui paraissent inspirés par des vues personnelles plutôt que par l'amour du vrai et le désir du bien.

On a cru très-long-temps que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'état. Je sais qu'il importe que les hommes élevés en pouvoir soient plus éclairés que les autres ; je sais que les fautes des particuliers ne peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés, lorsque les simples particuliers ne le sont pas? Cette question vaut la peine d'être faite. C'est dans la classe mitoyenne, égale-

ment à l'abri de l'enivrement de la grandeur et des travaux forcés de l'indigence; c'est dans la classe où se rencontrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les libres communications de l'amitié, le goût de la lecture et la possibilité de voyager; c'est dans cette classe, dis-je, que naissent les lumières; c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple : car les grands et le peuple n'ont pas le temps de méditer; ils n'adoptent les vérités que lorsqu'elles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves.

Et quand même un monarque et ses principaux ministres seraient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feraient-ils de leur savoir, s'ils n'étaient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues, et de réaliser leurs conceptions? La prospérité d'une ville, d'une province, dépend

quelquefois d'un travail de bureau, et le chef d'une très-petite administration, en provoquant une décision importante, exerce souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même.

Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'état.

Enfin, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût, ce qui est tout-à-fait improbable, quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations?

Pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient capables

d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir (1).

On voit que dans toutes les suppositions le bien public exige que les particuliers connaissent les principes de l'économie politique aussi bien que les hommes d'état. Il leur convient de s'en instruire comme intéressés pour leur part au bien public; cela leur convient encore s'ils veulent s'éclairer sur leurs intérêts privés. De justes notions sur la nature et la marche des valeurs leur donnent de

---

(1) Je suppose ici qu'il y a un véritable amour du bien public dans les grands. Lorsque ce sentiment n'existe pas, lorsque le gouvernement est pervers et de mauvaise foi, il est bien plus utile encore que la nation connaisse la vraie nature des choses et entende ses véritables intérêts; autrement elle souffre sans savoir à quelles causes elle doit attribuer ses souffrances; ou bien, les attribuant à des causes qui ne sont pas les véritables, les vues du public sont divergentes, les efforts sont isolés, chacun en particulier manque de fermeté, parce qu'il ne se sent pas soutenu, et le despotisme en profite; ou bien encore, si la nation, trop mal gouvernée, se fâche, elle écoute des conseils pernicieux, et échange un mauvais système d'administration contre un pire.

grands avantages pour juger sainement les entreprises où ils sont intéressés, soit comme partie principale, soit comme actionnaires; pour prévoir les besoins de ces entreprises et quels seront leurs produits; pour imaginer les moyens de les faire prospérer, et y faire valoir leurs droits; pour choisir les placemens les plus solides, prévoir l'issue des emprunts et des autres actes de l'administration; pour améliorer leurs terres à propos, balancer avec connaissance de cause les avances certaines avec les produits présumés; pour connaître les besoins généraux de la société, et faire choix d'un état; pour discerner les symptômes de prospérité ou de déclin du corps social, etc., etc.

L'opinion que l'étude de l'économie politique ne convient qu'aux hommes d'état, toute fausse qu'elle est, a été cause que presque tous les auteurs, jusqu'à Smith, se sont imaginé que leur principale vocation était de donner des conseils à l'autorité; et comme ils étaient loin

d'être d'accord entre eux, que les faits, leur liaison et leurs conséquences, étaient fort imparfaitement connus par eux, et tout-à-fait méconnus du vulgaire, on a dû les regarder comme des rêveurs de bien public; de là le dédain que les gens en place affectaient pour tout ce qui ressemblait à un principe.

Mais depuis que l'économie politique est devenue la simple exposition des lois qui président à l'économie des sociétés, les véritables hommes d'état ont compris que son étude ne pouvait leur être indifférente. On a été obligé de consulter cette science pour prévoir les suites d'une opération, comme on consulte les lois de la dynamique et de l'hydraulique, lorsqu'on veut construire avec succès un pont ou une écluse. Quand l'administration adopte de fausses mesures, elle est nécessairement versatile : il faut bien changer de route lorsqu'on rencontre des difficultés insurmontables qu'on n'a pas su prévoir.

C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer les inconséquences qui ont tra-

vaillé la France depuis deux siècles; c'est-à-dire depuis qu'elle s'est vue à portée d'atteindre le haut point de prospérité où l'appelaient son sol, sa position et le génie de ses habitans. Semblable à un navire voguant sans boussole et sans carte, selon le caprice des vents et la folie des pilotes, ne sachant d'où il part ni où il veut arriver, elle avançait au hasard, parce qu'il n'y avait point dans la nation d'opinion arrêtée sur les causes de la prospérité publique (1). Une semblable opinion aurait étendu son influence sur plusieurs administrateurs successivement : ne l'eussent-ils pas partagée, ils ne l'auraient pas du moins heurtée trop directement, et le vaisseau français n'aurait pas été exposé à ces changemens de manœuvres dont il a si cruellement souffert.

---

(1) Dans combien de circonstances n'a-t-on pas pris beaucoup de peines et dépensé beaucoup d'argent pour augmenter le malheur qu'on voulait éviter! Combien de réglemens sont assez exécutés pour produire tout le mal que des réglemens peuvent faire, et assez violés pour conserver en même temps tous les inconvéniens de la licence!

La versatilité a des effets si funestes, qu'on ne peut passer même d'un mauvais système à un bon sans de graves inconvéniens. Sans doute le régime prohibitif et exclusif nuit prodigieusement aux développemens de l'industrie et aux progrès de la richesse des nations; cependant on ne pourrait, sans causer de grands maux, supprimer brusquement les institutions qu'il a fondées (1). Il faudrait des mesures graduelles, ménagées avec un art infini, pour parvenir sans inconvéniens à un ordre de choses plus favorable; de même que, lorsque des voyageurs, parcourant les climats du nord, ont quelques membres surpris par la gelée, ce n'est que par des gradations insensibles qu'on les préserve des dangers d'une guérison trop brusque, et qu'on parvient à rendre aux parties malades la vie et la santé.

Les meilleurs principes ne sont pas tou-

(1) Les principaux inconvéniens viennent de ce qu'on ne peut, sans de grosses pertes, changer l'emploi des capitaux et des talens qu'un mauvais système avait engagés dans une direction fâcheuse.

jours applicables. L'essentiel est qu'on les connaisse; on en prend ensuite ce qu'on peut, ou ce qu'on veut. Il n'est pas douteux qu'une nation neuve, et qui pourrait les consulter en tout, ne parvînt promptement à un très-grand éclat; toute nation peut néanmoins atteindre un degré de prospérité satisfesant, en les violant à plusieurs égards. L'action puissante de la force vitale fait grandir et prospérer le corps humain, malgré les excès de jeunesse, les accidens, les blessures même qu'on lui fait subir. Il n'y a point dans la pratique de perfection absolue hors de laquelle tout soit mal et ne produise que du mal; le mal est partout mélangé avec le bien. Quand le premier l'emporte, on décline; quand c'est le bien, on fait des pas plus ou moins rapides vers la prospérité, et rien ne doit décourager dans les efforts qu'en tente pour connaître et propager les bons principes. Le plus petit pas qu'on fait vers eux, est déjà un bien et porte d'heureux fruits.

On doit se décourager d'autant moins,

qu'en économie politique, comme en tout, ce sont les connaissances élémentaires qui servent le plus dans la pratique. C'est la théorie de la chaleur, celle du levier, celle du plan incliné, qui ont mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échanges et des débouchés qui changera la politique du monde. Nous devons donc faire en sorte de répandre les notions avérées plutôt que de poursuivre leurs dernières conséquences, et chercher à étendre la base des sciences plutôt qu'à en élever le faîte. Mais que cette tâche est grande encore, et que les nations qu'on dit civilisées sont encore ignorantes et barbares! Parcourez des provinces entières de cette Europe si vaine de son savoir; questionnez cent personnes, mille, dix mille : à peine sur ce nombre en trouverez-vous deux, une peut-être, qui ait quelque teinture de ces connaissances si relevées dont le siècle se glorifie. On n'en ignore pas seulement les hautes vérités, ce qui n'aurait rien d'étonnant; mais les élémens les plus simples, les plus

applicables à la position de chacun. Quoi de plus rare même que les qualités nécessaires pour s'instruire! qu'il est peu de gens capables seulement d'observer ce qu'ils voient tous les jours, et qui sachent douter de ce qu'ils ne savent pas!

Cependant il faut tout attendre du temps : de même que la chaleur ne pénètre que par degrés une masse considérable et en gagnant successivement les molécules dont elle se compose, les lumières ne se répandent que de proche en proche dans ces masses d'hommes que nous nommons des nations. Rien ne peut suppléer à l'action du temps; mais son influence est infaillible. Elle nous paraît lente parce que nous ne vivons qu'un instant; mais elle est rapide si nous considérons la vie des nations.

La physique de Newton, unanimement rejetée en France durant cinquante années, est maintenant enseignée dans toutes nos écoles. On s'apercevra enfin qu'il est des études plus importantes encore que celle-là, si l'on mesure leur impor-

tance d'après l'influence qu'elles exercent sur le sort des hommes.

Maintenant on enseigne l'économie politique partout où l'on fait quelque cas des lumières. Elle était déjà professée dans les universités de l'Allemagne, de l'Écosse et de l'Italie; elle le sera dorénavant avec beaucoup plus d'avantages et avec tous les caractères des études les plus certaines. Tandis que l'université d'Oxford se traîne encore sur ses vieux erremens, on crée à Londres une nouvelle université où l'on ne professera que les connaissances usuelles, comme pour montrer l'extrême ridicule des institutions de ce genre où, à une époque remarquable par les plus étonnans progrès de l'esprit humain, on n'enseigne cependant que ce qu'on enseignait il y a trois siècles. Des cours particuliers d'économie politique ont lieu dans plusieurs villes, entre autres à Genève. Le gouvernement français s'est honoré en ordonnant l'établissement d'une chaire pour cette science à l'École de Droit de Paris, où sa place était mar-

quée (1); et, ce qui est plus important encore, nos jeunes publicistes couronnent leurs études en s'initiant, par des travaux particuliers, aux vérités qui leur dévoilent le mécanisme des sociétés. On est étonné de leurs progrès, quand on compare la plupart des écrits périodiques de l'époque où nous sommes, de même que les ouvrages qui se publient sur la politique, l'histoire, les voyages, les finances, le commerce et les arts, avec les écrits du même genre publiés seulement dix ans auparavant. Ceux de ces ouvrages qui décèlent une ignorance complète des principes de l'économie politique, ne fixent pas un instant les regards du public. Lorsque les jeunes gens qui maintenant sont des élèves, se trouveront répandus dans toutes les classes de la société, et élevés aux principaux postes de l'administration, les opérations publiques seront bien meilleures que par le passé. Les gouvernans. comme les gouvernés, prendront pour règle des prin-

(1) Cette ordonnance n'est point encore exécutée, et la chaire est encore vacante.

cipes plus uniformes; ce qui amènera tout naturellement moins d'oppression d'un côté et plus de confiance de l'autre.

Mais ce qui a surtout contribué aux progrès de l'économie politique, ce sont les circonstances graves où le monde civilisé s'est trouvé enveloppé depuis quarante ans. Les dépenses des gouvernemens se sont accrues à un point scandaleux; les appels que, pour subvenir à leurs besoins, ils ont été forcés de faire à leurs sujets, ont averti ceux-ci de leur importance; le concours de la volonté générale, ou du moins de ce qui en a l'air, a été réclamé, sinon établi, presque partout. Des contributions énormes, levées sur les peuples sous des prétextes plus ou moins spécieux, n'ayant pas même été suffisantes, il a fallu avoir recours au crédit; pour obtenir du crédit, il a fallu montrer ses besoins comme ses ressources; et la publicité des comptes de l'état, la nécessité de justifier aux yeux du public les actes de l'administration, ont produit dans la politique une révolution morale

dont la marche ne peut plus s'arrêter.

Dans le même temps, de grands bouleversemens, de grands malheurs ont fourni de grandes expériences. L'abus des papiers-monnaies, des interruptions commerciales, et d'autres encore, ont fait apercevoir les dernières conséquences de presque tous les excès. Et tout à coup des digues imposantes rompues, de colossales invasions, des gouvernemens détruits, d'autres créés, des empires nouveaux formés dans un autre hémisphère, des colonies devenues indépendantes, un certain élan général des esprits, si favorable à tous les développemens des facultés humaines, de belles espérances et de grands mécomptes, ont certainement beaucoup étendu le cercle de nos idées, d'abord chez les hommes qui savent observer et penser, et par suite, chez tout le monde.

C'est ainsi que les espérances marchent de front avec les obstacles, et que l'impulsion qui porte les sociétés humaines vers un meilleur avenir, aura tout son effet.

TRAITÉ
D'ÉCONOMIE POLITIQUE,
OU
SIMPLE EXPOSITION
DE LA MANIÈRE DONT SE FORMENT, SE DISTRIBUENT ET SE CONSOMMENT LES RICHESSES.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'il faut entendre par PRODUCTION.

Les hommes jouissent de certains biens que la nature leur accorde gratuitement, tels que l'air, l'eau, la lumière du soleil; mais ce ne sont pas ces biens auxquels, dans l'acception commune, ils donnent le nom de *richesses*. Ils le réservent

pour ceux qui ont une valeur qui leur est propre, et qui sont devenus la propriété exclusive de leurs possesseurs, tels que des terres, des métaux, des monnaies, des grains, des étoffes, des marchandises de toutes les sortes. Si l'on donne aussi le nom de richesses à des contrats de rentes, à des effets de commerce, il est évident que c'est parce qu'ils renferment un engagement pris de livrer des choses qui ont une valeur par elles-mêmes. La richesse est en proportion de cette valeur : elle est grande, si la somme des valeurs dont elle se compose est considérable; elle est petite, si les valeurs le sont.

Suivant l'usage ordinaire, on n'appelle riches que les personnes qui possèdent beaucoup de ces biens; mais lorsqu'il s'agit d'étudier comment les richesses se forment, se distribuent et se consomment, on nomme également des richesses les choses qui méritent ce nom, soit qu'il y en ait beaucoup ou peu; de même qu'un grain de blé est du blé, aussi bien qu'un sac rempli de cette denrée.

La valeur de chaque chose est arbitraire et vague tant qu'elle n'est pas reconnue. Le possesseur de cette chose pourrait l'estimer très-haut, sans en être plus riche. Mais du moment que d'autres personnes consentent à donner en échange, pour l'acquérir, d'autres choses pour-

vues de valeur de leur côté, la quantité de ces dernières que l'on consent à donner, est la mesure de la valeur de la première; car on consent à en donner d'autant plus, que celle-ci vaut davantage (1).

---

(1) Je ne présente ici sur les richesses et la valeur des choses, que ce qui est indispensable pour mettre le lecteur en état de comprendre le phénomène de la production des richesses. Les autres traits qui achèvent de caractériser les richesses et les valeurs se montreront au lecteur à mesure qu'il avancera. Quelques écrivains anglais en ont pris occasion d'attaquer mes définitions comme vagues et incomplètes; mais j'aime mieux m'exposer à cette accusation que de présenter des définitions qui, pour embrasser tous les caractères de la chose définie, rempliraient plusieurs pages et n'offriraient que des abstractions incompréhensibles, jusqu'à ce qu'elles fussent justifiées par des faits qui ne peuvent se développer que subséquemment. Il me suffit que les caractères que j'assigne ici soient les plus saillans, et que, loin d'être effacés, ils se trouvent confirmés par tout ce qui doit suivre. Au surplus, pour avoir des définitions plus complètes, voyez l'*Épitome* qui termine cet ouvrage. Là tout peut être compris, parce que, parvenu là, le lecteur a vu sur quoi se fondent les caractères de chaque chose. Relativement aux différentes sortes de richesses et aux questions délicates qui s'élèvent au sujet de la valeur absolue et de la valeur relative des choses, voyez les quatre premiers chapitres du livre II de cet ouvrage.

Parmi les choses qui peuvent être données en échange de celle qu'on veut acquérir, se trouve *la monnaie*. La quantité de monnaie que l'on consent à donner pour obtenir une chose, se nomme son *prix ;* c'est son *prix courant* dans un lieu donné, à une époque donnée, si le possesseur de la chose est assuré de pouvoir en obtenir ce prix-là, au cas qu'il veuille s'en défaire.

Or, la connaissance de la vraie nature des richesses ainsi désignées, des difficultés qu'il faut surmonter pour s'en procurer, de la marche qu'elles suivent en se distribuant dans la société, de l'usage qu'on en peut faire, ainsi que des conséquences qui résultent de ces faits divers, compose la science qu'on est maintenant convenu d'appeler l'Économie politique.

•

La valeur que les hommes attachent aux choses, a son premier fondement dans l'usage qu'ils en peuvent faire. Les unes servent d'alimens, les autres de vêtemens; d'autres nous défendent de la rigueur du climat, comme les maisons; d'autres, telles que les ornemens, les embellissemens, satisfont des goûts qui sont une espèce de besoin, ou seulement la vanité, qui est un besoin encore. Toujours est-il vrai que si les hommes attachent de la valeur à une

chose, c'est en raison de ses usages : ce qui n'est bon à rien, il n'y mettent aucun prix (1).

Cette faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire aux divers besoins des hommes, qu'on me permette de la nommer *utilité*.

Je dirai que créer des objets qui ont une utilité quelconque, c'est créer des richesses, puisque l'utilité de ces choses est le premier fondement de leur valeur, et que leur valeur est de la richesse (2).

---

(1) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si la valeur que les hommes attachent à une chose est proportionnée ou non à son utilité réelle. La juste appréciation des choses dépend du jugement, des lumières, des habitudes, des préjugés de ceux qui les apprécient. Une saine morale, des notions précises sur leurs véritables intérêts, conduisent les hommes à une juste appréciation des vrais biens. L'économie politique considère cette appréciation comme un fait, et laisse à la science de l'homme moral et de l'homme en société, le soin de les éclairer et de les diriger sur ce point comme dans les autres actes de la vie.

(2) Le traducteur anglais de cet ouvrage (M. Prinsep) me reproche en cet endroit, et en plusieurs autres, de n'avoir pas fait entrer parmi les élémens de la production des richesses, les difficultés de l'exécution des produits (*the difficulties of attainment*). Il ne s'aperçoit pas que ce qu'il appelle de ce nom, est la même chose que ce que je nomme plus loin les *frais de pro-*

Mais on ne crée pas des objets : la masse des matières dont se compose le monde, ne saurait augmenter ni diminuer. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reproduire ces matières sous

---

duction; car ces frais ne sont que le prix qu'il faut payer pour surmonter les difficultés de l'exécution.

Il est très-vrai que le prix courant d'un produit ne saurait, d'une manière suivie, tomber au-dessous des frais de sa production; personne alors ne voudrait contribuer à sa création; mais ce ne sont pas les frais que l'on fait pour le produire, qui déterminent le prix que le consommateur consent à y mettre : c'est uniquement son utilité; car on aurait beau surmonter d'immenses difficultés pour produire un objet inutile, personne ne consentirait à les payer. Quand vous présentez un vase au devant d'une fontaine, ce ne sont pas les bords du vase qui amènent l'eau dont il se remplit, quoique ce soient les bords du vase qui empêchent le niveau du liquide de baisser au-dessous d'une certaine hauteur.

On verra plus tard que c'est la même fausse conception de l'origine des valeurs, qui sert de fondement à la doctrine de David Ricardo sur le revenu des terres (*the rent of land*). Il prétend que ce sont les frais qu'on est obligé de faire pour cultiver les plus mauvaises terres, qui font qu'on paie un fermage pour les meilleures, tandis que ce sont les besoins de la société qui font naître la demande des produits agricoles et en élèvent le prix assez haut pour que les fermiers trouvent du profit à payer au propriétaire le droit de cultiver sa terre.

une autre forme qui les rende propres à un usage quelconque qu'elles n'avaient pas, ou seulement qui augmente l'utilité qu'elles pouvaient avoir. Alors il y a création, non pas de matière, mais d'utilité; et comme cette utilité leur donne de la valeur, il y a *production de richesses*.

C'est ainsi qu'il faut entendre le mot *production* en économie politique, et dans tout le cours de cet ouvrage. La production n'est point une création de matière, mais une création d'utilité. Elle ne se mesure point suivant la longueur, le volume ou le poids du produit, mais suivant l'utilité qu'on lui a donnée.

De ce que le prix est la mesure de la valeur des choses, et de ce que leur valeur est la mesure de l'utilité qu'on leur a donnée, il ne faudrait pas tirer la conséquence absurde qu'en faisant monter leur prix par la violence, on accroît leur utilité. La valeur échangeable, ou le prix, n'est une indication de l'utilité que les hommes reconnaissent dans une chose, qu'autant que le marché qu'ils font ensemble n'est soumis à aucune influence étrangère à cette même utilité; de même qu'un baromètre n'indique la pesanteur de l'atmosphère qu'autant qu'il n'est soumis à aucune action autre que celle de la pesanteur de l'atmosphère.

En effet, lorsqu'un homme vend à un autre

un produit quelconque, il lui vend l'utilité qui est dans ce produit; l'acheteur ne l'achète qu'à cause de son utilité, de l'usage qu'il en peut faire. Si, par une cause quelconque, l'acheteur est obligé de le payer au-delà de ce que vaut pour lui cette utilité, il paie une valeur qui n'existe pas, et qui, par conséquent, ne lui est pas livrée (1).

C'est ce qui arrive quand l'autorité accorde à une certaine classe de négocians le privilége exclusif de faire un certain commerce, celui des marchandises de l'Inde, par exemple; le prix de ces marchandises en est plus élevé, sans que leur utilité, leur valeur intrinsèque soit plus grande. Cet excédant de prix est un argent qui passe de la bourse des consommateurs dans celle des négocians privilégiés, et qui n'enrichit les uns qu'en appauvrissant inutilement les autres exactement de la même somme.

De même quand le gouvernement met sur le vin un impôt qui fait vendre 15 sous une bouteille qui sans cela se serait vendue 10 sous,

(1) Ceci recevra de nouveaux développemens. Il nous suffit, quant à présent, de savoir qu'en quelque état que se trouve la société, plus la liberté de produire et de contracter est entière, et plus les prix courans se rapprochent de la valeur réelle des choses.

que fait-il autre chose que faire passer, pour chaque bouteille, 5 sous de la main des producteurs ou des consommateurs de vin (1) dans celle du percepteur? La marchandise n'est ici qu'un moyen d'atteindre plus ou moins commodément le contribuable, et sa valeur courante est composée de deux élémens, savoir : en premier lieu, sa valeur réelle fondée sur son utilité, et ensuite la valeur de l'impôt que le gouvernement juge à propos de faire payer pour la laisser fabriquer, passer ou consommer.

Il n'y a donc véritablement production de richesse que là où il y a création ou augmentation d'utilité.

Sachons comment cette utilité est produite.

---

(1) Au troisième Livre de cet ouvrage, on montre quelle portion de cet impôt paie le producteur, et quelle portion le consommateur.

CHAPITRE II.

Des différentes sortes d'industries, et comment elles concourent à la production.

Les objets que la nature ne livre pas tout préparés pour satisfaire nos besoins, peuvent y être rendus propres par notre industrie.

Lorsqu'elle se borne à les recueillir des mains de la nature, on la nomme *industrie agricole*, ou simplement *agriculture*.

Lorsqu'elle sépare, mélange, façonne les produits de la nature, pour les approprier à nos besoins, on la nomme *industrie manufacturière* (1).

Lorsqu'elle met à notre portée les objets de nos besoins qui n'y seraient pas sans cela, on la nomme *industrie commerciale*, ou simplement *commerce*.

---

(1) Comme on ne peut transformer, mêler, séparer des matières que par des moyens mécaniques ou par des moyens physico-chimiques, tous les arts manufacturiers peuvent se ranger en deux classes, les arts mécaniques et les arts physico-chimiques, suivant que l'un ou l'autre de ces procédés domine dans les préparations.

C'est au moyen seulement de l'industrie que les hommes peuvent être pourvus, avec quelque abondance, des choses qui leur sont nécessaires, et de cette multitude d'autres objets dont l'usage, sans être d'une nécessité indispensable, marque cependant la différence d'une société civilisée à une horde de sauvages. La nature, abandonnée à elle-même, ne fournirait qu'imparfaitement à l'existence d'un petit nombre d'hommes. On a vu des pays fertiles, mais déserts, ne pouvoir nourrir quelques infortunés que la tempête y avait jetés par hasard; tandis que, grâce à l'industrie, on voit en beaucoup d'endroits une nombreuse population subsister à l'aise sur le sol le plus ingrat.

On donne le nom de *produits* aux choses que l'industrie a su créer. Leurs auteurs deviennent par là possesseurs d'une nouvelle portion de richesse dont ils peuvent jouir, soit immédiatement, soit après l'avoir échangée contre tout autre objet de valeur équivalente.

Il est rare qu'un produit soit le résultat d'un seul genre d'industrie. Une table est un produit de l'industrie agricole qui a abattu l'arbre dont elle est faite, et de l'industrie manufacturière qui l'a façonnée. Le café est pour l'Europe un produit de l'agriculture qui a planté et recueilli cette graine en Arabie ou ailleurs,

et de l'industrie commerciale qui la met entre les mains du consommateur.

Ces trois sortes d'industries, qu'on peut, si l'on veut, séparer en une foule de ramifications, concourent à la production exactement de la même manière. Toutes donnent une utilité à ce qui n'en avait point, ou accroissent celle qu'une chose avait déjà. Le laboureur, en semant un grain de blé, en fait germer vingt autres; il ne les tire pas du néant : il se sert d'un outil puissant qui est la terre, et il dirige une opération par laquelle différentes substances, auparavant répandues dans le sol, dans l'eau, dans l'air, se changent en grains de blé.

La noix de galle, le sulfate de fer, la gomme arabique, sont des substances répandues dans la nature; l'industrie du négociant, du manufacturier, les réunit, et leur mélange donne cette liqueur noire qui fixe nos pensées sur le papier. Ces opérations du négociant, du manufacturier, sont analogues à celles du cultivateur, et celui-ci se propose un but et emploie des moyens du même genre que les deux autres.

Personne n'a le don de créer de la matière; la nature même ne le peut pas. Mais tout homme peut se servir des agens que lui offre la nature pour donner de l'utilité aux choses, et même toute industrie ne consiste que dans l'u-

sage qu'on fait des agens fournis par la nature; le produit du travail le plus parfait, celui dont presque toute la valeur est en main-d'œuvre, n'est-il pas ordinairement le résultat de l'action de l'acier, dont les propriétés sont un don de la nature, s'exerçant sur une matière quelconque, autre don de la nature (1)?

C'est pour avoir méconnu ce principe, que les Économistes du dix-huitième siècle, qui comptaient parmi eux des écrivains d'ailleurs très-éclairés, sont tombés dans de graves erreurs. Ils n'accordaient le nom de productive qu'à cette industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Ils ne faisaient pas atten-

(1) Algarotti, dans ses Opuscules, cite comme un exemple du prodigieux accroissement de valeur donné à un objet par l'industrie, les ressorts spiraux qui ramènent le balancier des montres. Une livre de fer brut coûte environ 5 sous à la fabrique. On en fait de l'acier, et avec cet acier le petit ressort qui meut le balancier d'une montre. Chacun de ces ressorts ne pèse qu'un dixième de grain, et, quand il est parfait, il peut se vendre jusqu'à 18 francs. Avec une livre de fer, on peut fabriquer, en accordant quelque chose pour le déchet, quatre-vingt mille de ces ressorts, et porter par conséquent une matière qui vaut 5 sous à une valeur de 1 million 440,000 francs.

tion que ces matières ne sont des richesses qu'en raison de leur valeur, car de la matière sans valeur n'est pas richesse; témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or, si c'est uniquement la valeur de la matière qui fait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature, pour créer de nouvelles richesses; il suffit de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on transforme de la laine en drap.

A cet argument, les Économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit par un manufacturier ou ses ouvriers, est balancée par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux ne leur permet pas d'élever leur prix au-delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations; et qu'ainsi leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produit de l'autre, il ne résulte de ce travail aucun accroissement de richesses pour la société (1).

---

(1) Mercier de La Rivière (*Ordre naturel des Sociétés politiques*, tome II, page 255), cherchant à prouver que le travail des manufactures est stérile, non productif, fait un argument que je crois utile de repousser, parce qu'il a été reproduit sous différentes formes,

Il aurait fallu que les Économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement balancée par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Dans un pays anciennement civilisé et très-industrieux, le nombre et l'importance des entreprises de commerce et de manufactures procurent une somme de revenus plus considérables que l'agriculture ; et les épargnes qu'on y fait annuellement excèdent probablement, au contraire, celles qui se font parmi les propriétaires des terres.

---

quelquefois assez spécieuses. Il dit que si l'on prend pour des *réalités* les *faux produits* de l'industrie, on doit, pour être conséquent, multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses. Mais, de ce que la main-d'œuvre produit une valeur quand elle a un résultat utile, il ne s'ensuit pas qu'elle produise une valeur quand elle a un résultat inutile ou nuisible. Tout travail n'est pas productif ; il ne l'est que lorsqu'il ajoute une valeur réelle à une chose quelconque ; et ce qui prouve encore mieux combien ce raisonnement des Économistes d'alors est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre leur propre système, tout aussi bien que contre le système opposé. Il suffirait de leur dire : *Vous convenez que l'industrie du cultivateur est productive ; il n'a donc qu'à labourer ses terres dix fois par an, et les ensemencer aussi souvent, pour décupler leurs produits ;* ce qui est absurde.

En second lieu, les profits résultans de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs familles, n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils n'ont même servi à leur entretien que parce que c'étaient des richesses réelles, et tout aussi réelles que celles des propriétaires fonciers et des agriculteurs, qui se consomment de même en servant à l'entretien de ces classes.

L'industrie commerciale concourt à la production de même que l'industrie manufacturière, en élevant la valeur d'un produit par son transport d'un lieu dans un autre. Un quintal de coton du Brésil a acquis la faculté de pouvoir servir, et vaut davantage dans un magasin d'Europe que dans un magasin de Pernambouc. C'est une façon que le commerçant donne aux marchandises; une façon qui rend propres à l'usage, des choses qui, autrement placées, ne pouvaient être employées; une façon non moins utile, non moins compliquée et non moins hasardeuse qu'aucune de celles que donnent les deux autres industries. Le commerçant se sert aussi, et pour un résultat analogue, des propriétés naturelles du bois, des métaux dont ses navires sont construits, du chanvre qui compose ses voiles, du vent qui les enfle, de

tous les agens naturels qui peuvent concourir à ses desseins, de la même manière qu'un agriculteur se sert de la terre, de la pluie et des airs (1).

Ainsi, lorsque Raynal a dit du commerce,

---

(1) Genovesi, qui occupait à Naples une chaire d'économie politique, définit le commerce, *l'échange du superflu contre le nécessaire*. Il se fonde sur ce que, dans un échange, la marchandise qu'on veut avoir, est, pour l'un et l'autre contractant, plus nécessaire que celle qu'on veut donner. C'est une subtilité; et je la signale, parce qu'elle est souvent reproduite. Il serait difficile de prouver qu'un pauvre ouvrier, qui va le dimanche au cabaret, y donne son superflu en échange de son nécessaire. Dans tout commerce qui n'est pas une escroquerie, on échange entre elles deux choses qui, au moment et dans le lieu où se fait l'échange, valent autant l'une que l'autre. La production commerciale, c'est-à-dire, la valeur ajoutée aux marchandises échangées, n'est point le fait de l'échange, mais le fait des opérations commerciales qui les ont fait arriver.

Le comte de Verri est, à ma connaissance, le premier qui ait dit en quoi consistait le principe et le fondement du commerce. Il a dit en 1771 : « Le commerce n'est « réellement autre chose que le transport des marchan- « dises d'un lieu à un autre. » (*Meditazioni sulla Economia politica,* §. 4.) Le célèbre Adam Smith lui-même semble n'avoir pas une idée bien nette de la production commerciale. Il exclut seulement l'opinion qu'il y a production de valeur par le fait de l'échange.

l'opposant à l'agriculture et aux arts : *Le commerce ne produit rien par lui-même*, il ne s'était pas formé une idée complète du phénomène de la production. Raynal a commis dans cette occasion, relativement au commerce, la même erreur que les Économistes relativement au commerce et aux manufactures. Ils disaient : L'agriculture seule produit; Raynal prétend que l'agriculture et les arts industriels seuls produisent. Il se trompe un peu moins, mais se trompe encore.

Condillac s'égare aussi lorsqu'il veut expliquer de quelle manière le commerce produit. Il prétend que toutes les marchandises, valant moins pour celui qui les vend que pour celui qui les achète, elles augmentent de valeur par cela seul qu'elles passent d'une main dans une autre. C'est une erreur; car une vente étant un échange où l'on reçoit une marchandise, de l'argent, par exemple, en retour d'une autre marchandise, la perte que chacun des contractans ferait sur l'une des deux, compenserait le gain qu'il ferait sur l'autre, et il n'y aurait point dans la société de *valeur produite* par le commerce (1). Lorsqu'on achète à Paris du vin

(1) C'est à quoi M. de Sismondi n'a pas fait attention lorsqu'il a dit : « Le commerçant se plaça entre le pro-

d'Espagne, on donne bien réellement valeur égale pour valeur égale : l'argent qu'on paie et le vin qu'on reçoit valent autant l'un que l'autre ; mais le vin ne valait pas autant avant d'être parti d'Alicante ; sa valeur s'est véritablement accrue entre les mains du commerçant, par le transport, et non pas au moment de l'échange ; le vendeur ne fait point un métier de fripon, ni l'acheteur un rôle de dupe, et Condillac n'est point fondé à dire que *si l'on échangeait toujours valeur égale pour valeur égale, il n'y aurait point de gain à faire pour les contractans* (1).

Dans certains cas, les autres industries produisent d'une façon analogue à celle du commerce, en donnant une valeur à des choses

---

« ducteur et le consommateur pour rendre service à « l'un et à l'autre, et se faire payer ce service par l'un « et par l'autre. » (*Nouveaux principes d'Économie politique*, liv. II, ch. 8.) Il semblerait que le commerçant ne vit que sur les valeurs produites par l'agriculteur et le manufacturier, tandis qu'il vit sur une valeur réelle ajoutée par lui aux marchandises, en leur donnant une façon de plus, une faculté de servir. Ce préjugé est le même que celui qui soulève la populace contre les négocians en grains.

(1) *Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, Ire partie, chap. 6.

auxquelles elles n'ajoutent absolument aucune qualité nouvelle que celle de les approcher du consommateur. Telle est l'industrie du mineur. Le métal ou la houille existent dans la terre aussi complets qu'ils peuvent l'être, et ils y sont sans valeur. Le mineur les en tire, et cette opération, les rendant propres à l'usage, leur donne une valeur. Il en est ainsi du hareng : dans la mer, hors de l'eau, c'est le même poisson; mais sous cette dernière forme il a acquis une utilité, une valeur qu'il n'avait pas (1).

Les exemples pourraient se multiplier à l'infini, et tous se fondraient par nuances les uns dans les autres, comme les êtres naturels que le naturaliste sépare néanmoins en différentes classes pour avoir plus de facilité à les décrire.

---

(1) On peut considérer comme exerçant des industries du même genre, celui qui laboure les terres, celui qui élève des bestiaux, celui qui abat des arbres, et même celui qui pêche des poissons qu'il n'a point fait naître, ou qui puise dans les entrailles de la terre les métaux, les pierres, les combustibles que la seule nature y a déposés; et, pour ne pas multiplier les dénominations, on désigne toutes ces occupations par le nom d'*industrie agricole*, parce que la culture des champs est la plus importante de toutes. Les mots sont de peu d'importance, une fois que les idées sont bien comprises. Le vigneron qui presse son raisin, fait une opération mé-

L'erreur fondamentale où sont tombés les Économistes, et que je montre avoir été partagée même par leurs antagonistes, les a conduits à d'étranges conséquences. Selon eux, les manufacturiers et les négocians, ne pouvant rien ajouter à la masse commune des richesses, ne vivent qu'aux dépens de ceux qui seuls produisent, c'est-à-dire, des propriétaires et des cultivateurs des terres; s'ils ajoutent quelque valeur aux choses, ce n'est qu'en consommant une valeur équivalente qui provient des véritables producteurs; les nations manufacturières et commerçantes ne vivent que du salaire que leur paient les nations agricoles; ils donnent pour preuve que Colbert ruina la France parce qu'il protégea les manufactures, etc. (1).

Le fait est que, quelle que soit l'industrie

---

canique, qui tient de plus près aux arts manufacturiers qu'aux arts agricoles. Qu'on le nomme manufacturier ou agriculteur, peu importe, pourvu que l'on conçoive de quelle façon son industrie ajoute à la valeur d'un produit. Il y a, si l'on veut, une multitude d'industries, en considérant toutes les manières possibles de donner de la valeur aux choses; et, en généralisant tout-à-fait, il n'y en a qu'une seule, puisque toutes se réduisent à se servir des matières et des agens fournis par la nature, pour en composer des produits susceptibles d'être consommés.

(1) *Voyez* les nombreux écrits des Économistes.

qu'on exerce, on vit des profits qu'on fait en vertu de la valeur ou portion de valeur, quelle qu'elle soit, qu'on donne à des produits. La valeur tout entière des produits sert de cette manière à payer les gains des producteurs. Ce n'est pas le *produit net* seulement qui satisfait aux besoins des hommes; c'est le *produit brut*, la totalité des valeurs créées (1).

Une nation, une classe d'une nation, qui exercent l'industrie manufacturière, ou commerciale, ne sont ni plus ni moins salariées que d'autres qui exercent l'industrie agricole. Les valeurs créées par les unes ne sont pas d'une autre nature que les valeurs créées par les autres. Deux valeurs égales se valent l'une l'autre, quoiqu'elles proviennent de deux industries différentes; et quand la Pologne change sa prin-

(1) On a objecté ici que ce sont les produits eux-mêmes et non *leur valeur*, qualité abstraite, qui satisfont aux besoins des hommes. Cela va sans dire; mais l'auteur devait mettre ici la valeur, parce qu'il suffit que la valeur soit produite pour que l'échange procure le produit qui doit être consommé. Ce n'est pas le blé qui est venu sur ma terre que je consomme; c'est sa valeur. Mon fermier l'a troqué contre de l'argent; il m'a apporté cet argent, que j'ai ensuite troqué contre les objets qui m'étaient nécessaires; ce n'était donc pas le blé qui a été produit qui a satisfait à mes besoins.

cipale production, qui est du blé, contre la principale production de la Hollande, qui se compose de marchandises des Deux-Indes, ce n'est pas plus la Pologne qui salarie la Hollande que ce n'est la Hollande qui salarie la Pologne.

Cette Pologne, qui exporte pour 10 millions de blé par an, fait précisément ce qui, selon les Économistes, enrichit le plus une nation; et cependant elle reste pauvre et dépeuplée. C'est parce qu'elle borne son industrie à l'agriculture, tandis qu'elle devrait être en même temps manufacturière et commerçante : elle ne salarie pas la Hollande; elle serait plutôt salariée par elle pour fabriquer, si je peux m'exprimer ainsi, chaque année pour 10 millions de blé. Elle n'est pas moins dépendante que les nations qui lui achètent son blé; car elle a autant besoin de le vendre que ces nations ont besoin de l'acheter (1).

Enfin, il n'est pas vrai que Colbert ait ruiné la France. Il est de fait, au contraire, que, sous l'administration de Colbert, la France sortit

---

(1) On verra plus tard que si une nation devait passer pour être salariée par une autre, ce serait la plus dépendante; et que la plus dépendante n'est pas celle qui manque de terres, mais celle qui manque de capitaux.

de la misère où l'avaient plongée deux régences et un mauvais règne. Elle fut, à la vérité, ensuite ruinée de nouveau; mais c'est au faste et aux guerres de Louis XIV qu'il faut imputer ce malheur, et les dépenses mêmes de ce prince prouvent l'étendue des ressources que Colbert lui avait procurées. Elles auraient, à la vérité, été plus grandes encore, s'il eût protégé l'agriculture autant que les autres industries.

On voit que les moyens d'étendre et d'accroître ses richesses sont, pour chaque nation, bien moins bornés que ne l'imaginaient les Économistes. Une nation, selon eux, ne pouvait produire annuellement d'autres valeurs que le produit net de ses terres; et il fallait que là-dedans se trouvassent, non-seulement l'entretien des propriétaires et des oisifs, mais celui des négocians, des manufacturiers, des artisans, et les consommations du gouvernement; tandis qu'on vient de voir que le produit annuel d'une nation se compose non-seulement du produit net de son agriculture, mais du produit brut de son agriculture, de ses manufactures et de son commerce réunis. N'a-t-elle pas, en effet, à consommer la valeur totale, c'est-à-dire, la valeur *brute* de tout ce qu'elle a produit? Une valeur produite en est-elle moins une richesse parce qu'elle doit être nécessairement consom-

mée? Sa valeur ne vient-elle même pas de ce qu'elle doit être consommée (1)?

L'Anglais Steuart, qu'on peut regarder comme le principal écrivain du système exclusif, du système qui suppose que les uns ne s'enrichissent que de ce que les autres perdent, Steuart ne s'est pas moins mépris de son côté, lorsqu'il a dit (2) qu'une fois que le commerce extérieur cesse, la masse des richesses intérieures ne peut être augmentée. Il semblerait que la richesse ne peut venir que du dehors. Mais au dehors, d'où viendrait-elle? encore du dehors. Il faudrait donc, en la cherchant de dehors en dehors, et en supposant les mines épuisées, sortir de notre globe; ce qui est absurde.

C'est sur ce principe évidemment faux que Forbonnais, aussi, bâtit son système prohibitif (3), et, disons-le franchement, qu'est fondé le système exclusif des négocians peu éclairés, celui de tous les gouvernemens de l'Europe et du monde. Tous s'imaginent que ce qui est gagné par un particulier est nécessairement

---

(1) *Voyez* l'Épitome qui termine cet ouvrage, au mot *Produit net.*

(2) *De l'Économie politique*, liv. II, chap. 26.

(3) *Élémens du Commerce.*

perdu par un autre, que ce qui est gagné par un pays est inévitablement perdu par un autre pays; comme si les choses n'étaient pas susceptibles de croître en valeur, et comme si la propriété de plusieurs particuliers et des nations ne pouvait pas s'accroître sans être dérobée à personne. Si les uns ne pouvaient être riches qu'aux dépens des autres, comment tous les particuliers dont se compose un état pourraient-ils en même temps être plus riches à une époque qu'à l'autre, comme ils le sont évidemment en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, comparativement à ce qu'ils étaient? Comment toutes les nations en même temps seraient-elles de nos jours plus opulentes et mieux pourvues de tout, qu'elles ne l'étaient au septième siècle? D'où auraient-elles tiré les richesses qu'elles possèdent maintenant, et qui alors n'étaient nulle part? Serait-ce des mines du Nouveau-Monde? Mais elles étaient déjà plus riches dès avant que l'Amérique fût découverte. D'ailleurs, qu'ont produit les mines du Nouveau-Monde? des valeurs métalliques. Mais les autres valeurs que possèdent les nations de plus qu'au moyen âge, d'où les ont-elles tirées? Il est évident que ce sont des valeurs créées.

Concluons donc que les richesses, qui con-

sistent dans la valeur que l'industrie humaine, à l'aide des instrumens qu'elle emploie, donne aux choses, que les richesses, dis-je, sont susceptibles d'être créées, détruites, d'augmenter, de diminuer dans le sein même de chaque nation, et indépendamment de toute communication au dehors, selon la manière dont on s'y prend pour opérer de tels effets. Vérité importante, puisqu'elle met à la portée des hommes les biens dont ils sont avides avec raison, pourvu qu'ils sachent et qu'ils veuillent employer les vrais moyens de les obtenir. Le développement de ces moyens est le but de cet ouvrage.

CHAPITRE III.

Ce que c'est qu'un capital productif, et de quelle manière les capitaux concourent à la production.

En continuant à observer les procédés de l'industrie, on ne tarde pas à s'apercevoir que seule, abandonnée à elle-même, elle ne suffit point pour créer de la valeur aux choses. Il faut, de plus, que l'homme industrieux possède des produits déjà existans, sans lesquels son industrie, quelque habile qu'on la suppose, demeurerait dans l'inaction. Ces choses sont :

1° Les outils, les instrumens des différens arts. Le cultivateur ne saurait rien faire sans sa pioche ou sa bêche, le tisserand sans son métier, le navigateur sans son navire.

2° Les produits qui doivent fournir à l'entretien de l'homme industrieux, jusqu'à ce qu'il ait achevé sa portion de travail dans l'œuvre de la production. Le produit dont il s'occupe, ou le prix qu'il en tirera, doit, à la vérité, rembourser cet entretien; mais il est obligé d'en faire continuellement l'avance.

3° Les matières brutes que son industrie doit

transformer en produits complets. Il est vrai que ces matières lui sont quelquefois données gratuitement par la nature; mais le plus souvent elles sont des produits déjà créés par l'industrie, comme des semences que l'agriculture a fournies, des métaux que l'on doit à l'industrie du mineur et du fondeur, des drogues que le commerçant apporte des extrémités du globe. L'homme industrieux qui les travaille est de même obligé de faire l'avance de leur valeur.

La valeur de toutes ces choses compose ce qu'on appelle un *capital productif*.

Il faut encore considérer comme un capital productif la valeur de toutes les constructions, de toutes les améliorations répandues sur un bien-fonds et qui en augmentent le produit annuel, la valeur des bestiaux, des usines, qui sont des espèces de machines propres à l'industrie.

Les monnaies sont encore un capital productif toutes les fois qu'elles servent aux échanges sans lesquels la production ne pourrait avoir lieu. Semblables à l'huile qui adoucit les mouvemens d'une machine compliquée, les monnaies, répandues dans tous les rouages de l'industrie humaine, facilitent des mouvemens qui ne s'obtiendraient point sans elles. Mais, comme l'huile qui se rencontre dans les rouages d'une

machine arrêtée, l'or et l'argent ne sont plus productifs dès que l'industrie cesse de les employer. Il en est de même, au reste, de tous les autres outils dont elle se sert.

On voit que ce serait une grande erreur de croire que le capital de la société ne consiste que dans sa monnaie. Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent ordinairement, sous la forme de monnaie, que la plus petite partie de la valeur qui compose leur capital; et même, plus leur entreprise est active, et plus la portion de leur capital qu'ils ont en numéraire, est petite relativement au reste. Si c'est un commerçant, ses fonds sont en marchandises sur les routes, sur les mers, dans les magasins répandus partout; si c'est un fabricant, ils sont principalement sous la forme de matières premières à différens degrés d'avancement, sous la forme d'outils, d'instrumens, de provisions pour ses ouvriers; si c'est un cultivateur, ils sont sous la forme de granges, de bestiaux, de clôtures. Tous évitent de garder de l'argent au-delà de ce que peuvent en exiger les usages courans.

Ce qui est vrai d'un individu, de deux individus, de trois, de quatre, l'est de la société tout entière. Le capital d'une nation se compose de tous les capitaux des particuliers et de

ceux qui appartiennent en commun à toute la nation et à son gouvernement; et plus la nation est industrieuse et prospère, plus son numéraire est peu de chose, comparé avec la totalité de ses capitaux. Necker évalue à 2 milliards 200 millions la valeur du numéraire circulant en France vers 1784, et cette évaluation paraît exagérée par des raisons qui ne peuvent trouver leur place ici; mais qu'on estime la valeur de toutes les constructions, clôtures, bestiaux, usines, machines, bâtimens de mer, marchandises et provisions de toute espèce, appartenant à des Français ou à leur gouvernement dans toutes les parties du monde; qu'on y joigne les meubles et les ornemens; les bijoux, l'argenterie et tous les effets de luxe ou d'agrément qu'ils possédaient à la même époque, et l'on verra que les 2 milliards 200 millions de numéraire ne sont qu'une assez petite portion de toutes ces valeurs (1).

Beeke évaluait, en 1799, la totalité des ca-

---

(1) Arthur Young, dans son *Voyage en France*, malgré l'idée médiocre qu'il donne de l'agriculture française en 1789, évalue la somme des capitaux employés seulement dans l'agriculture de ce pays, à plus de 11 milliards. Il croit qu'en Angleterre elle s'élève proportionnellement au double de cette somme.

pitaux de l'Angleterre à 2 milliards 300 millions sterling (1) (plus de 55 millards de nos francs), et la valeur totale des espèces qui circulaient en Angleterre avant cette époque, suivant les personnes qui l'ont portée le plus haut, n'excédait pas 47 millions sterling (2), c'est-à-dire, la cinquantième partie de son capital environ. Smith ne l'évaluait qu'à 18 millions : ce ne serait pas la cent vingt-septième partie de son capital.

Nous verrons plus loin comment les valeurs capitales consommées dans les opérations productives, se perpétuent par la reproduction. Contentons-nous, quant à présent, de savoir que les capitaux sont entre les mains de l'industrie un instrument indispensable sans lequel elle ne produirait pas. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils travaillent de concert avec elle. C'est ce concours que je nomme le *service productif des capitaux*.

---

(1) *Observations on the produce of the income tax.*

(2) Pitt, qu'on soupçonne d'avoir exagéré la quantité du numéraire, l'évalue à 44 millions pour l'or; et Price, à 3 millions pour l'argent, ce qui fait bien 47 millions.

CHAPITRE IV.

Des agens naturels qui servent à la production des richesses, et notamment des fonds de terre.

Indépendamment des secours que l'industrie tire des capitaux, c'est-à-dire des produits qu'elle a déjà créés, pour en créer d'autres, elle emploie le service et la puissance de divers agens qu'elle n'a point créés, que lui offre la nature, et tire de l'action de ces agens naturels une portion de l'utilité qu'elle donne aux choses.

Ainsi, lorsqu'on laboure et qu'on ensemence un champ, outre les connaissances et le travail qu'on met dans cette opération, outre les valeurs déjà formées dont on fait usage, comme la valeur de la charrue, de la herse, des semences, des vêtemens et des alimens consommés par les travailleurs pendant que la production a lieu, il y a un travail exécuté par le sol, par l'air, par l'eau, par le soleil, auquel l'homme n'a aucune part, et qui pourtant concourt à la création d'un nouveau produit qu'on recueillera au moment de la récolte. C'est ce

travail que je nomme le *service productif des agens naturels*.

Cette expression, *agens naturels*, est prise ici dans un sens fort étendu; car elle comprend non-seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage par la combustion, etc.

Souvent la faculté productive des capitaux s'allie si intimement avec la faculté productive des agens naturels, qu'il est difficile et même impossible d'assigner exactement la part que chacun de ces agens prend à la production. Une serre où l'on cultive des végétaux précieux, une terre où d'habiles irrigations ont répandu une eau fécondante, doivent la majeure partie de leur faculté productive à des travaux, à des constructions qui sont le fait d'une production antérieure, et qui font partie des capitaux consacrés à la production actuelle. Il en est de même des défrichemens, des bâtimens de ferme, des clôtures, et de toutes les améliorations répandues sur un fonds de terre. Ces valeurs font partie d'un capital, quoiqu'il soit désormais

impossible de les séparer du fonds sur lequel elles sont fixées (1).

Dans le travail des machines par le moyen desquelles l'homme ajoute tant à sa puissance, une partie du produit obtenu est due à la valeur capitale de la machine, et une autre partie à l'action des forces de la nature. Qu'on suppose qu'en place des ailes d'un moulin à vent il y ait une roue à marcher (2) que dix hommes feraient tourner : alors le produit du moulin pourrait être considéré comme le fruit du service d'un capital, qui serait la valeur de la machine, et du service des dix hommes qui la feraient tourner; et si l'on substitue des ailes à la roue à marcher, il devient évident que le vent, qui est un agent fourni par la nature, exécute l'ouvrage de dix hommes.

Dans ce cas-ci, l'action d'un agent naturel pourrait être suppléée par une autre force; mais, dans beaucoup de cas, cette action ne

---

(1) C'est au propriétaire du fonds, c'est au propriétaire du capital, lorsqu'ils sont distincts l'un de l'autre, à débattre la valeur et l'influence de chacun de ces agens dans la production. Il nous suffit, à nous, de comprendre, sans être obligés de la mesurer, la part que chacun de ces agens prend à la production des richesses.

(2) Une roue en forme de tambour qu'on fait tourner en marchant dans son intérieur.

saurait être suppléée par rien, et n'en est pas moins réelle. Telle est la force végétative du sol; telle est la force vitale qui concourt au développement des animaux dont nous sommes parvenus à nous emparer. Un troupeau de moutons est le résultat, non-seulement des soins du maître et du berger, et des avances qu'on a faites pour le nourrir, l'abriter, le tondre; mais il est aussi le résultat de l'action des viscères et des organes de ces animaux, dont la nature a fait les frais.

C'est ainsi que la nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instrumens; et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter, au moyen des services gratuits de la nature, une plus grande part des produits (1).

(1) On verra plus tard (liv. II, chap. 4) que cette production, qui est le fait de la nature, ajoute aux revenus des hommes, non-seulement une valeur d'utilité, la seule que lui attribuent Smith et Ricardo, mais une valeur échangeable. En effet, quand un manufacturier, à l'aide d'un procédé qui lui est particulier, parvient à faire pour 15 francs un produit qui, avant l'emploi de ce procédé, coûtait 20 francs de frais de

Smith s'est donné beaucoup de peine pour expliquer l'abondance des produits dont jouissent les peuples civilisés, comparée avec la pénurie des nations grossières, et nonobstant la multitude de désœuvrés et de travailleurs improductifs dont fourmillent nos sociétés. Il a cherché dans la division du travail la source de

---

production, il gagne 5 francs aussi long-temps que son procédé demeure secret et qu'il profite seul du travail gratuit de la nature; et quand le procédé devient public et que la concurrence oblige le producteur à baisser le prix de son produit de 20 francs à 15 francs, ce sont alors les consommateurs du produit, qui font ce gain; car lorsqu'une personne dépense 15 francs là où elle en dépensait 20, elle jouit d'une valeur de 5 francs qu'elle peut consacrer à tout autre emploi.

Cette doctrine sera plus développée au second livre de cet ouvrage, où j'examine en quoi consiste l'importance de nos revenus; mais je me suis vu forcé d'en dire un mot dans ce chapitre, qui s'est trouvé vivement attaqué par Ricardo, dans la troisième édition de ses *Principes d'Économie politique*, chap. 20. Je n'aurais pas fait ici l'apologie de ma doctrine si elle avait été attaquée par un homme moins justement célèbre; car s'il me fallait défendre les principes établis dans ce livre-ci contre toutes les critiques dont ils ont été l'objet, je serais forcé d'en doubler le volume. Les raisons que je donne sur chaque point ont paru suffire aux lecteurs qui ont cherché de bonne foi à s'en pénétrer.

cette abondance (1); et il n'y a pas de doute que la séparation des occupations, ainsi que nous le verrons d'après lui, n'ajoute beaucoup à la puissance productive du travail; mais elle ne suffit pas pour expliquer ce phénomène, qui n'a plus rien de surprenant quand on considère le pouvoir des agens naturels que la civilisation et l'industrie font travailler à notre profit.

Smith convient que l'intelligence humaine et la connaissance des lois de la nature permettent à l'homme d'employer avec plus d'avantages les ressources qu'elle lui présente; mais il attribue à la séparation des occupations l'intelligence même et le savoir de l'homme; et il a raison jusqu'à un certain point, puisqu'un homme, en s'occupant exclusivement d'un art ou d'une science, a eu plus de moyens d'en avancer les progrès. Cependant le procédé de la nature une fois connu, la production qui en résulte n'est pas le produit du travail de l'in-

---

(1) Voici les propres expressions de Smith : « It is the « great multiplication of the productions of all the diffe- « rent arts, in consequence of the division of labour, « which occasions, in a well governed society, that « universal opulence which extends itself to the lowest « ranks of the people. » WEALTH OF NATIONS, *book I, chap.* 1..

venteur. Le premier homme qui a su amollir les métaux par le feu, n'est pas le créateur actuel de l'utilité que ce procédé ajoute au métal fondu. Cette utilité est le résultat de l'action physique du feu jointe à l'industrie et aux capitaux de ceux qui emploient le procédé. D'ailleurs, n'y a-t-il pas des procédés que l'homme doit au hasard, ou qui sont tellement évidens par eux-mêmes, qu'il n'a fallu aucun art pour les trouver? Lorsqu'on abat un arbre, produit spontané de la nature, la société n'est-elle pas mise en possession d'un produit supérieur à ce que la seule industrie du bûcheron est capable de lui procurer?

J'ai donc lieu de croire que Smith n'a pas en ce point donné une idée complète du phénomène de la production; ce qui l'a entraîné dans cette fausse conséquence : c'est l'idée que toutes les valeurs produites représentent un travail récent ou ancien de l'homme, ou, en d'autres termes, que la richesse n'est que du travail accumulé; d'où, par une seconde conséquence qui me paraît également contestable, le travail est la seule mesure des richesses ou des valeurs produites.

On voit que ce système est l'opposé de celui des Économistes du dix-huitième siècle, qui prétendaient au contraire que le travail ne produit aucune valeur sans consommer une valeur

équivalente; que, par conséquent, il ne laisse aucun excédant, aucun produit net, et que la terre seule, fournissant gratuitement une valeur, peut seule donner un produit net. Il y a du système dans l'une et l'autre thèse; je ne le fais remarquer que pour qu'on se mette en garde contre les conséquences dangereuses qu'on peut tirer d'une première erreur (1), et pour ramener la science à la simple observation des faits. Or, les faits nous montrent que les valeurs produites sont dues à l'action et au concours de l'industrie, des capitaux (2) et des agens natu-

(1) On sait qu'entre autres conséquences dangereuses que les Économistes ont tirées de leurs systèmes, est la convenance de remplacer tous les impôts par un impôt unique sur les terres, assurés qu'ils étaient que cet impôt atteindrait toutes les valeurs produites. Par un motif contraire, et en conséquence de cette partie systématique de Smith, on pourrait, et tout aussi injustement, décharger de toute contribution les profits des fonds de terre et des capitaux, dans la persuasion qu'ils ne contribuent en rien à la production de la valeur.

(2) Quoique Smith ait reconnu le pouvoir productif des fonds de terre, il a méconnu celui des valeurs capitales, qui cependant leur sont parfaitement analogues. Une machine, telle, par exemple, qu'un moulin à huile dans lequel on a employé une valeur capitale de 20,000 francs, et qui donne un produit net de 1,000 francs par an, tous les autres frais payés, donne

rels, dont le principal, mais non pas le seul à beaucoup près, est la terre cultivable, et que nulle autre que ces trois sources ne produisent une valeur, une richesse nouvelle.

Parmi les agens naturels, les uns sont susceptibles d'appropriation, c'est-à-dire de devenir la propriété de ceux qui s'en emparent, comme

---

un produit précisément aussi réel que celui d'une terre de 20,000 francs qui donne 1,000 francs de produit net ou de fermage, tous frais payés. Smith prétend qu'un moulin de 20,000 francs représente un travail de 20,000 francs répandus à diverses époques sur les pièces dont se compose le moulin; et que, par conséquent, le produit annuel du moulin est le produit de ce travail antérieur. Smith se trompe : le produit de ce travail antérieur est la valeur du moulin lui-même, si l'on veut; mais la valeur journellement produite par le moulin, est une autre valeur entièrement nouvelle, de même que le fermage d'une terre est une valeur autre que celle de la terre, une valeur qu'on peut consommer sans altérer celle du fonds. Si un capital n'avait pas en lui-même une faculté productive indépendante de celle du travail qui l'a créé, comment se pourrait-il faire qu'un capital pût fournir un revenu à perpétuité, indépendamment du profit de l'industrie qui l'emploie? Le travail qui a créé le capital recevrait donc un salaire après qu'il a cessé; il aurait une valeur infinie; ce qui est absurde. On s'apercevra plus tard que toutes ces idées ne sont pas de simple spéculation.

un champ, un cours d'eau; d'autres ne peuvent s'approprier, et demeurent à l'usage de tous, comme le vent, la mer et les fleuves qui servent de véhicules, l'action physique ou chimique des matières les unes sur les autres, etc.

Nous aurons occasion de nous convaincre que cette double circonstance d'être et de ne pas être susceptibles d'appropriation pour les agens de la production, est très-favorable à la multiplication des richesses. Les agens naturels, comme les terres, qui sont susceptibles d'appropriation, ne produiraient pas à beaucoup près autant, si un propriétaire n'était assuré d'en recueillir exclusivement le fruit, et s'il n'y pouvait, avec sûreté, ajouter des valeurs capitales qui accroissent singulièrement leurs produits. Et, d'un autre côté, la latitude indéfinie laissée à l'industrie de s'emparer de tous les autres agens naturels, lui permet d'étendre indéfiniment ses progrès. Ce n'est pas la nature qui borne le pouvoir productif de l'industrie; c'est l'ignorance ou la paresse des producteurs et la mauvaise administration des états.

Ceux des agens naturels qui sont susceptibles d'être possédés deviennent des *fonds productifs de valeurs*, parce qu'ils ne cèdent pas leur concours sans rétribution, et que cette rétribution fait partie, ainsi que nous le verrons plus tard,

des *revenus* de leurs possesseurs. Contentons-nous, quant à présent, de comprendre l'action productive des agens naturels, quels qu'ils soient, déjà connus ou qui sont encore à découvrir (1).

---

(1) On objectera ici que les agens naturels non appropriés, comme la pression de l'atmosphère dans les machines à vapeur, ne sont pas productifs de valeur. Leur concours étant gratuit, dit-on, il n'en résulte aucun accroissement dans la valeur échangeable des produits, seule mesure de la richesse. Mais on verra plus tard que toute utilité produite qui ne se fait pas payer au consommateur, équivaut à un don qu'on lui fait, à une augmentation de son revenu.

CHAPITRE V.

Comment se joignent l'industrie, les capitaux et les agens naturels pour produire.

Nous avons vu de quelle manière l'industrie, les capitaux et les agens naturels concourent, chacun en ce qui les concerne, à la production; nous avons vu que ces trois élémens de la production sont indispensables pour qu'il y ait des produits créés; mais pour cela, il n'est point nécessaire qu'ils appartiennent à la même personne.

Une personne industrieuse peut prêter son industrie à celle qui ne possède qu'un capital et un fonds de terre.

Le possesseur d'un capital peut le prêter à une personne qui n'a qu'un fonds de terre et de l'industrie.

Le propriétaire d'un fonds de terre peut le prêter à la personne qui ne possède que de l'industrie et un capital.

Soit qu'on prête de l'industrie, un capital ou un fonds de terre, ces choses concourant à créer

une valeur, leur usage a une valeur aussi, et se paie pour l'ordinaire.

Le paiement d'une industrie prêtée se nomme un *salaire*.

Le paiement d'un capital prêté se nomme un *intérêt*.

Le paiement d'un fonds de terre prêté se nomme un *fermage* ou un *loyer*.

Le fonds, le capital et l'industrie se trouvent quelquefois réunis dans les mêmes mains. Un homme qui cultive à ses propres frais le jardin qui lui appartient, possède le fonds, le capital et l'industrie. Il fait, lui seul, le bénéfice du propriétaire foncier, du capitaliste et de l'homme industrieux.

Le rémouleur, qui exerce une industrie pour laquelle il ne faut point de fonds de terre, porte sur son dos tout son capital, et toute son industrie au bout de ses doigts : il est à la fois entrepreneur, capitaliste et ouvrier.

Il est rare qu'il y ait des entrepreneurs si pauvres qu'ils ne possèdent pas en propre une portion au moins de leur capital. L'ouvrier lui-même en fournit presque toujours une partie : le maçon ne marche point sans sa truelle; le garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles : tous sont vêtus, plus ou moins bien; leur salaire doit suffire, à la vérité, à

l'entretien constant de leur habit; mais enfin ils en font l'avance.

Lorsque le *fonds* n'est la propriété de personne, comme certaines carrières d'où l'on tire des pierres, comme les rivières, les mers, où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., alors on peut obtenir des produits avec de l'*industrie* et des *capitaux* seulement.

L'*industrie* et le *capital* suffisent également, lorsque l'industrie s'exerce sur des produits d'un fonds étranger, et qu'on peut se procurer avec des capitaux seuls; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, et beaucoup d'autres choses. Ainsi toute espèce de manufacture donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve *industrie* et *capital :* le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers, et qu'on tient à loyer; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un *fonds de terre* le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du moins que, sur un bien petit fonds, on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On peut tirer de là cette conséquence, c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à 20,000 francs, peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital de 40,000 francs, il pourra mettre en activité vingt métiers; c'est-à-dire qu'il pourra acheter dix métiers de plus, payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entretien d'un nombre double d'ouvriers, etc., etc.

Toutefois la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature n'a voulu; mais ils peuvent sans cesse augmenter leurs capitaux, par conséquent étendre presque indéfiniment leur industrie manufacturière et commerciale, et par là multiplier des produits qui sont aussi des richesses.

On voit des peuples, comme les Genevois, dont le territoire ne produit pas la vingtième partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, près de Neufchâtel, parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au treizième siècle, on

vit la république de Venise, n'ayant pas encore un pouce de terre en Italie, devenir assez riche par son commerce, pour conquérir la Dalmatie, la plupart des îles de la Grèce, et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroître les autres.

Les nations qui ont peu de capitaux ont un désavantage dans la vente de leurs produits; elles ne peuvent accorder à leurs acheteurs de l'intérieur ou du dehors de longs termes, des facilités pour le paiement. Celles qui ont moins de capitaux encore ne sont pas toujours en état de faire l'avance même de leurs matières premières et de leur travail. Voilà pourquoi on est obligé, aux Indes et en Russie, d'envoyer quelquefois le prix de ce qu'on achète six mois et même un an avant le moment où les commissions peuvent être exécutées. Il faut que ces nations soient bien favorisées à d'autres égards pour faire des ventes si considérables malgré ce désavantage.

Après que nous avons vu de quelle manière trois grands agens de la production, l'industrie humaine, les capitaux et les agens que nous offre la nature, concourent à créer des produits,

c'est-à-dire des choses à l'usage de l'homme, pénétrons plus avant dans l'action de chacun en particulier. Cette recherche est importante, puisqu'elle nous conduira insensiblement à savoir ce qui est plus ou moins favorable à la production, source de l'aisance des particuliers et de la puissance des nations.

CHAPITRE VI.

Des opérations communes à toutes les industries.

En observant en eux-mêmes les procédés de l'industrie humaine, quel que soit le sujet auquel elle s'applique, on s'aperçoit qu'elle se compose de trois opérations distinctes.

Pour obtenir une opération quelconque, il a fallu d'abord étudier la marche et les lois de la nature, relativement à ce produit. Comment aurait-on fabriqué une serrure, si l'on n'était parvenu à connaître les propriétés du fer, et par quels moyens on peut le tirer de la mine, l'épurer, l'amollir et le façonner?

Il a fallu ensuite appliquer ces connaissances à un usage utile, juger qu'en façonnant le fer d'une certaine façon, on en ferait un produit qui aurait pour les hommes une certaine valeur.

Enfin, il a fallu exécuter le travail manuel indiqué par les deux opérations précédentes, c'est-à-dire forger et limer les différentes pièces dont se compose une serrure.

Il est rare que ces trois opérations soient exécutées par la même personne.

Le plus souvent un homme étudie la marche et les lois de la nature. C'est le savant.

Un autre profite de ces connaissances pour créer des produits utiles. C'est l'agriculteur, le manufacturier ou le commerçant; ou, pour les désigner par une dénomination commune à tous les trois, c'est l'entrepreneur d'industrie, celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque (1).

Un autre enfin travaille suivant les directions données par les deux premiers. C'est l'ouvrier.

Qu'on examine successivement tous les pro-

---

(1) Les Anglais n'ont point de mot pour rendre celui d'*entrepreneur d'industrie ;* ce qui les a peut-être empêchés de distinguer dans les opérations industrielles, le service que rend le capital, du service que rend, par sa capacité et son talent, celui qui emploie le capital ; d'où résulte, comme on le verra plus tard, de l'obscurité dans les démonstrations où ils cherchent à remonter à la source des profits.

La langue italienne, beaucoup plus riche à cet égard que la leur, a quatre mots pour désigner ce que nous entendons par entrepreneur d'industrie : *imprenditore, impresario, intraprenditore, intraprensore.*

duits : on verra qu'ils n'ont pu exister qu'à la suite de ces trois opérations.

S'agit-il d'un sac de blé ou d'un tonneau de vin? Il a fallu que le naturaliste ou l'agronome connussent la marche que suit la nature dans la production du grain ou du raisin, le temps et le terrain favorables pour semer ou pour planter, et quels sont les soins qu'il faut prendre pour que ces plantes viennent à maturité. Le fermier ou le propriétaire ont appliqué ces connaissances à leur position particulière, ont rassemblé les moyens d'en faire éclore un produit utile, ont écarté les obstacles qui pouvaient s'y opposer. Enfin, le manouvrier a remué la terre, l'a ensemencée, a lié et taillé la vigne. Ces trois genres d'opérations étaient nécessaires pour que le blé ou le vin fussent entièrement produits.

Veut-on un exemple fourni par le commerce extérieur? Prenons l'indigo. La science du géographe, celle du voyageur, celle de l'astronome, nous font connaître le pays où il se trouve, et nous montrent les moyens de traverser les mers. Le commerçant arme des bâtimens, et envoie chercher la marchandise. Le matelot, le voiturier, travaillent mécaniquement à cette production.

Que si l'on considère l'indigo seulement comme une des matières premières d'un autre pro-

duit, d'un drap bleu, on s'aperçoit que le chimiste fait connaître la nature de cette substance, la manière de la dissoudre, les mordans qui la font prendre sur la laine. Le manufacturier rassemble les moyens d'opérer cette teinture; et l'ouvrier suit ses ordres.

Partout l'industrie se compose de la théorie, de l'application, de l'exécution. Ce n'est qu'autant qu'une nation excelle dans ces trois genres d'opérations, qu'elle est parfaitement industrieuse. Si elle est inhabile dans l'une ou dans l'autre, elle ne peut se procurer des produits qui sont tous les résultats de toutes les trois. Dès-lors on aperçoit l'utilité des sciences qui, au premier coup d'œil, ne paraissent destinées qu'à satisfaire une vaine curiosité (1).

---

(1) Les lumières ne sont pas seulement indispensables au succès de l'industrie, par les secours directs qu'elles lui prêtent; elles lui sont encore favorables, en diminuant l'empire des préjugés. Elles enseignent à l'homme à compter plus sur ses propres efforts que sur les secours d'un pouvoir surhumain. L'ignorance est attachée à la routine, ennemie de tout perfectionnement; elle attribue à une cause surnaturelle, une épidémie, un fléau qu'il serait facile de prévenir ou d'écarter; elle se livre à des pratiques superstitieuses, lorsqu'il faudrait prendre des précautions ou apporter des remèdes. En général, toutes les sciences, comme toutes les vérités, se tiennent et se prêtent un secours mutuel.

Les nègres de la côte d'Afrique ont beaucoup d'adresse : ils réussissent dans tous les exercices du corps et dans le travail des mains ; mais ils paraissent peu capables des deux premières opérations de l'industrie. Aussi sont-ils obligés d'acheter des Européens les étoffes, les armes, les parures dont ils ont besoin. Leur pays est si peu productif, malgré sa fécondité naturelle, que les vaisseaux qui vont chez eux pour s'y procurer des esclaves, n'y trouvent pas même les provisions nécessaires pour les nourrir pendant la route, et sont obligés de s'en pourvoir d'avance (1).

Les modernes, plus que les anciens, et les Européens plus que les autres habitans du globe, ont possédé les qualités favorables à l'industrie. Le plus mince habitant de nos villes jouit d'une infinité de douceurs dont un monarque de sauvages est obligé de se passer. Les vitres seules qui laissent entrer dans sa chambre la lumière en même temps qu'elles le préservent des intempéries de l'air, les vitres sont le résultat admirable d'observations, de connaissances recueillies, perfectionnées depuis plusieurs siècles. Il a fallu savoir quelle espèce de sable était susceptible de se transformer en une matière

---

(1) *Voyez* les Œuvres de Poivre, pag. 77 et 78.

étendue, solide et transparente; par quels mélanges, par quels degrés de chaleur on pouvait obtenir ce produit. Il a fallu connaître la meilleure forme à donner aux fourneaux. La charpente seule qui couvre une verrerie, est le fruit des connaissances les plus relevées sur la force des bois et sur les moyens de l'employer avec avantage.

Ces connaissances ne suffisaient pas. Elles pouvaient n'exister que dans la mémoire de quelques personnes ou dans les livres. Il a fallu qu'un manufacturier vînt avec les moyens de les mettre en pratique. Il a commencé par s'instruire de ce qu'on savait sur cette branche d'industrie; il a rassemblé des capitaux, des constructeurs, des ouvriers, et il a assigné à chacun son emploi.

Enfin, l'adresse des ouvriers, dont les uns ont construit l'édifice et les fourneaux, dont les autres ont entretenu le feu, opéré le mélange, soufflé le verre, l'ont coupé, étendu, assorti, posé; cette adresse, dis-je, a complété l'ouvrage; et l'utilité, la beauté du produit qui en est résulté, passe tout ce que pourraient imaginer des hommes qui ne connaîtraient point encore cet admirable présent de l'industrie humaine.

Par le moyen de l'industrie, les plus viles

matières ont été pourvues d'une immense utilité. Les chiffons, rebuts de nos ménages, ont été transformés en feuilles blanches et légères, qui portent au bout du monde les ordres du commerce et les procédés des arts. Dépositaires des conceptions du génie, elles nous transmettent l'expérience des siècles. Elles conservent les titres de nos propriétés; nous leur confions les plus nobles comme les plus doux sentimens du cœur, et nous réveillons par elles, dans l'âme de nos semblables, des sentimens pareils. En facilitant à un point inconcevable toutes les communications des hommes entre eux, le papier doit être considéré comme un des produits qui ont le plus amélioré le sort de l'espèce. Plus heureuse encore si un moyen d'instruction si puissant n'était jamais le véhicule du mensonge et l'instrument de la tyrannie!

Il convient d'observer que les connaissances du savant, si nécessaires au développement de l'industrie, circulent assez facilement d'une nation chez les autres. Les savans eux-mêmes sont intéressés à les répandre; elles servent à leur fortune, et établissent leur réputation qui leur est plus chère que leur fortune. Une nation, par conséquent, où les sciences seraient peu cultivées, pourrait néanmoins porter son industrie assez loin en profitant des lumières

venues d'ailleurs. Il n'en est pas ainsi de l'art d'appliquer les connaissances de l'homme à ses besoins, et du talent de l'exécution. Ces qualités ne profitent qu'à ceux qui les ont; aussi un pays où il y a beaucoup de négocians, de manufacturiers et d'agriculteurs habiles, a plus de moyens de prospérité que celui qui se distingue principalement par la culture de l'esprit. A l'époque de la renaissance des lettres en Italie, les sciences étaient à Bologne; les richesses étaient à Florence, à Gênes, à Venise.

L'Angleterre, de nos jours, doit ses immenses richesses moins aux lumières de ses savans, quoiqu'elle en possède de très-recommandables, qu'au talent remarquable de ses entrepreneurs pour les applications utiles, et de ses ouvriers pour la bonne et prompte exécution. L'orgueil national qu'on reproche aux Anglais ne les empêche pas d'être la plus souple des nations lorsqu'il s'agit de se ployer aux besoins des consommateurs; ils fournissent de chapeaux le Nord et le Midi, parce qu'ils savent les faire légers pour le Midi, et chauds pour le Nord. La nation qui ne sait les faire que d'une façon n'en vend pas ailleurs que chez elle.

L'ouvrier anglais seconde l'entrepreneur; il est en général laborieux et patient; il n'aime

pas que l'objet de son travail sorte de ses mains avant d'avoir reçu de lui toute la précision, toute la perfection qu'il comporte. Il n'y met pas plus de temps; il y met plus d'attention, de soin, de diligence, que la plupart des ouvriers des autres nations.

Au reste, il n'est point de peuple qui doive désespérer d'acquérir les qualités qui lui manquent pour être parfaitement industrieux. Il y a cent cinquante ans que l'Angleterre elle-même était si peu avancée qu'elle tirait de la Belgique presque toutes ses étoffes, et il n'y en a pas quatre-vingts que l'Allemagne fournissait des quincailleries à une nation qui maintenant en fournit au monde entier (1).

J'ai dit que l'agriculteur, le manufacturier, le négociant profitaient des connaissances acquises, et les appliquaient aux besoins des hom-

(1) Ce passage a été écrit en 1812. Il ne se fabriquait point de cotonnades en Angleterre au dix-septième siècle. On voit par les registres des douanes anglaises, qu'en 1705 la quantité de coton en laine importé ne s'élevait qu'à 1,170,880 livres de poids. En 1785, elle n'était encore que de 6,706,000; mais en 1790, elle fut portée à 25,941,000; et en 1817, à 131,951,200 livres, tant pour l'usage des fabriques anglaises que pour la réexportation.

mes ; pour le faire avec succès, ils ont besoin de quelques autres connaissances, qu'ils ne peuvent guère acquérir que dans la pratique de leur industrie, et qu'on pourrait appeler la science de leur état. Le plus habile naturaliste, s'il voulait amender lui-même sa terre, réussirait probablement moins bien que son fermier, quoiqu'il en sache beaucoup plus que lui. Un mécanicien très-distingué, quoiqu'il connût bien le mécanisme des machines à filer le coton, ferait probablement un assez mauvais fil avant d'avoir fait son apprentissage. Il y a dans les arts une certaine perfection qui naît de l'expérience et de plusieurs essais faits successivement, dont les uns ont échoué et les autres ont réussi. Les sciences ne suffisent donc pas à l'avancement des arts : il faut de plus des expériences plus ou moins hasardeuses, dont le succès ne dédommage pas toujours de ce qu'elles ont coûté; lorsqu'elles réussissent, la concurrence ne tarde pas à modérer les bénéfices de l'entrepreneur; mais la société demeure en possession d'un produit nouveau, ou, ce qui revient exactement au même, d'un adoucissement sur le prix d'un produit ancien.

En agriculture, les expériences, outre la peine et les capitaux qu'on y consacre, coûtent la rente du terrain ordinairement pen-

dant une année, et quelquefois pour plus long-temps.

Dans l'industrie manufacturière, elles reposent sur des calculs plus sûrs, occupent moins long-temps les capitaux, et, lorsqu'elles réussissent, les procédés étant moins exposés aux regards, l'entrepreneur a plus long-temps la jouissance exclusive de leur succès. En quelques endroits, leur emploi exclusif est garanti par un brevet d'invention. Aussi les progrès de l'industrie manufacturière sont-ils en général plus rapides et plus variés que ceux de l'agriculture.

Dans l'industrie commerciale, plus que dans les autres, les essais seraient hasardeux si les frais de la tentative n'avaient pas en même temps d'autres objets. Mais c'est pendant qu'il fait un commerce éprouvé qu'un négociant essaie de transporter le produit d'un certain pays dans un autre où il est inconnu. C'est ainsi que les Hollandais, qui fesaient le commerce de la Chine, essayèrent, sans compter sur beaucoup de succès, vers le milieu du dix-septième siècle, d'en rapporter une petite feuille sèche dont les Chinois tiraient une infusion, chez eux d'un grand usage. De là le commerce du thé, dont on transporte actuellement en Europe chaque année au-delà de 45 millions de

livres pesant, qui y sont vendues pour une somme de plus de 300 millions (1).

Hors les cas extraordinaires, la sagesse conseille peut-être d'employer aux essais industriels, non les capitaux réservés pour une production éprouvée, mais les revenus que chacun peut, sans altérer sa fortune, dépenser selon sa fantaisie. Elles sont louables les fantaisies qui dirigent vers un but utile des revenus et un loisir que tant d'hommes consacrent à leur amusement ou à quelque chose de pis. Je ne crois pas qu'il y ait un plus noble emploi de la richesse et des talens. Un citoyen riche et philanthrope peut ainsi faire à la classe industrieuse et à celle qui consomme, c'est-à-dire au monde entier, des présens qui surpassent de beaucoup la valeur de ce qu'il donne, et même de sa fortune, quelque grande qu'elle soit. Qu'on calcule, si l'on peut, ce qu'a valu aux nations l'inventeur inconnu de la charrue (2)!

---

(1) *Voyez* le *Voyage commercial et politique aux Indes orientales*, par M. Félix Renouard de Sainte-Croix.

(2) Grâces à l'imprimerie, les noms des bienfaiteurs de l'humanité se perpétueront désormais, et, si je ne me trompe, avec plus d'honneur que ceux qui ne rappelleront que les déplorables exploits de la guerre. Parmi ces noms, on conservera ceux d'*Olivier de Serres*,

Un gouvernement éclairé sur ses devoirs, et qui dispose de ressources vastes, ne laisse pas aux particuliers toute la gloire des découvertes industrielles. Les dépenses que causent les essais, quand le gouvernement les fait, ne sont pas prises sur les capitaux de la nation, mais sur ses revenus, puisque les impôts ne sont, ou du moins ne devraient jamais être levés que sur les revenus. La portion des revenus qui, par cette voie, se dissipe en expériences, est peu sensible, parce qu'elle est répartie sur un grand nombre de contribuables; et les avantages qui résultent des succès étant des avantages généraux, il n'est pas contraire à l'équité que les sacrifices au prix desquels on les a obtenus, soient supportés par tout le monde.

---

le père de l'agriculture française, le premier qui ait eu une ferme expérimentale; ceux de *Duhamel*, de *Malesherbes*, à qui la France est redevable de tant de végétaux utiles naturalisés parmi nous; celui de *Lavoisier*, auquel on doit principalement dans la chimie une révolution qui en a entraîné plusieurs importantes dans les arts; ceux enfin de plusieurs habiles voyageurs modernes : car on peut considérer les voyages comme des expériences industrielles.

CHAPITRE VII.

Du travail de l'homme, du travail de la nature, et de celui des machines.

J'APPELLE *travail* l'action suivie à laquelle on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie, ou seulement une partie de ces opérations.

Quelle que soit celle de ces opérations à laquelle le travail s'applique, il est productif, puisqu'il concourt à la création d'un produit. Ainsi le travail du savant qui fait des expériences et des livres, est productif; le travail de l'entrepreneur, bien qu'il ne mette pas immédiatement la main à l'œuvre, est productif; enfin, le travail du manouvrier, depuis le journalier qui bêche la terre, jusqu'au matelot qui manœuvre un navire, est encore productif.

Il est rare qu'on se livre à un travail qui ne soit pas productif, c'est-à-dire qui ne concoure pas aux produits de l'une ou de l'autre industrie. Le travail, tel que je viens de le définir, est une peine; et cette peine ne serait suivie

d'aucune compensation, d'aucun profit; quiconque la prendrait commettrait une sottise ou une extravagance. Quand cette peine est employée à dépouiller, par force ou par adresse, une autre personne des biens qu'elle possède, ce n'est plus une extravagance : c'est un crime. Le résultat n'en est pas une production, mais un déplacement de richesse.

Nous avons vu que l'homme force les agens naturels, et même les produits de sa propre iudustrie, à travailler de concert avec lui à l'œuvre de la production. On ne sera donc point surpris de l'emploi de ces expressions : le *travail* ou les *services productifs de la nature*, le *travail* ou les *services productifs des capitaux*.

Les services productifs des agens naturels et les services productifs des produits auxquels nous avons donné le nom de *capital*, ont entre eux la plus grande analogie, et sont perpétuellement confondus; car les outils et les machines qui font partie d'un capital, ne sont en général que des moyens plus ou moins ingénieux de tirer parti des forces de la nature. La machine à vapeur n'est qu'un moyen compliqué de tirer parti alternativement de l'élasticité de l'eau vaporisée et de la pesanteur de l'atmosphère; de façon qu'on obtient réellement d'une machine à vapeur une quantité d'utilité plus grande que

celle qu'on obtiendrait d'un capital égal, mais qui ne mettrait pas en jeu les puissances de la nature.

Cela nous indique sous quel point de vue nous devons considérer toutes les machines, depuis le plus simple outil jusqu'au plus compliqué, depuis une lime jusqu'au plus vaste appareil; car les outils ne sont que des machines simples, et les machines ne sont que des outils compliqués que nous ajoutons à nos bras pour en augmenter la puissance; et les uns et les autres ne sont, à beaucoup d'égards, que des moyens d'obtenir le concours des agens naturels (1). Leur résultat est évidemment de donner moins de travail pour obtenir la même quantité d'utilité (2), ou, ce qui revient au même, d'obtenir plus d'utilité pour la même quantité

---

(1) On peut, en généralisant davantage, se représenter, si l'on veut, une terre comme une grande machine au moyen de laquelle nous fabriquons du blé, machine que nous remontons en la cultivant. On peut encore se représenter un troupeau comme une machine à faire de la viande ou de la laine. Mais dans les cas pareils, la machine ne pourrait être suppléée par aucune quantité quelconque de travail humain.

(2) Il ne faut pas perdre de vue le sens du mot *utilité* dans tout le cours de cet ouvrage : c'est la faculté donnée aux choses de pouvoir satisfaire l'un ou l'autre des besoins de l'humanité.

de travail humain. Les outils et les machines étendent le pouvoir de l'homme; ils mettent les corps et les forces physiques au service de son intelligence; c'est dans leur emploi que consistent les plus grands progrès de l'industrie.

L'introduction des nouveautés les plus précieuses est toujours accompagnée de quelques inconvéniens; quelques intérêts sont toujours liés à l'emploi d'une méthode vicieuse, et ils se trouvent froissés par l'adoption d'une méthode meilleure. Lorsqu'une nouvelle machine, ou en général un procédé expéditif quelconque, remplace un travail humain déjà en activité, une partie des bras industrieux dont le service est utilement suppléé, demeurent momentanément sans ouvrage. Et l'on a tiré de là des argumens assez graves contre l'emploi des machines; en plusieurs lieux, elles ont été repoussées par la fureur populaire, et même par des actes de l'administration. Ce serait toutefois un acte de folie que de repousser des améliorations à jamais favorables à l'humanité, à cause des inconvéniens qu'elles pourraient avoir dans l'origine; inconvéniens d'ailleurs atténués par les circonstances qui les accompagnent ordinairement.

1° C'est avec lenteur que s'exécutent les nouvelles machines, et que leur usage s'étend; ce qui laisse aux industrieux dont les intérêts peu-

vent en être affectés, le loisir de prendre leurs précautions, et à l'administration le temps de préparer des remèdes (1).

2° On ne peut établir des machines sans beaucoup de travaux qui procurent de l'ouvrage aux gens laborieux dont elles peuvent détruire les occupations. Si l'on remplace par une machine hydraulique le travail des porteurs d'eau employés dans une grande ville, il faut, par exemple, donner, pour un temps du moins, de l'occupation aux ouvriers charpentiers, maçons, forgerons, terrassiers, qui construiront les édifices, qui poseront les tuyaux de conduite, les embranchemens, etc.

3° Le sort du consommateur, et par conséquent de la classe ouvrière qui souffre, est amé-

(1) Sans restreindre pour un temps et dans certains endroits l'emploi des nouveaux procédés et des nouvelles machines, ce qui serait une violation de la propriété acquise par l'invention et l'exécution des machines, une administration bienveillante peut préparer d'avance de l'occupation pour les bras inoccupés, soit en formant, à ses frais, des entreprises d'utilité publique, comme un canal, une route, un grand édifice; soit en provoquant une colonisation, une translation de population d'un lieu dans un autre. L'emploi des bras qu'une machine laisse sans occupation est d'autant plus facile, que ce sont pour l'ordinaire des bras accoutumés au travail.

lioré par la baisse de la valeur du produit même, auquel elle concourait.

Au surplus, ce serait vainement qu'on voudrait éviter le mal passager qui peut résulter de l'invention d'une machine nouvelle, par la défense d'en faire usage. Si elle est avantageuse, elle est ou sera exécutée quelque part; ses produits seront moins chers que ceux que vos ouvriers continueront à créer laborieusement; et tôt ou tard leur bon marché enlèvera nécessairement à ces ouvriers leurs consommateurs et leur ouvrage. Si les fileurs de coton au rouet qui, en 1789, brisèrent les machines à filature qu'on introduisait alors en Normandie, avaient continué sur le même pied, il aurait fallu renoncer à fabriquer chez nous des étoffes de coton; on les aurait toutes tirées du dehors ou remplacées par d'autres tissus; et les fileurs de Normandie, qui pourtant finirent par être occupés en majeure partie dans les grandes filatures, seraient demeurés encore plus dépourvus d'occupation.

Voilà pour ce qui est de l'effet prochain qui résulte de l'introduction des nouvelles machines. Quant à l'effet ultérieur, il est tout à l'avantage des machines.

En effet, si, par leur moyen, l'homme fait une conquête sur la nature, et oblige les forces

naturelles, les diverses propriétés des agens naturels, à travailler pour son utilité, le gain est évident. Il y a toujours augmentation de produit, ou diminution de frais de production. Si le prix vénal du produit ne baisse pas, cette conquête est au profit du producteur, sans rien coûter au consommateur. Si le prix baisse, le consommateur fait son profit de tout le montant de la baisse, sans que ce soit aux dépens du producteur.

D'ordinaire la multiplication d'un produit en fait baisser le prix : le bon marché en étend l'usage; et sa production, quoique devenue plus expéditive, ne tarde pas à occuper plus de travailleurs qu'auparavant. Il n'est pas douteux que le travail du coton occupe plus de bras en Angleterre, en France et en Allemagne, dans ce moment, qu'avant l'introduction des machines, qui ont singulièrement abrégé et perfectionné ce travail.

Un exemple assez frappant encore du même effet, est celui que présente la machine qui sert à multiplier rapidement les copies d'un même écrit; je veux dire l'imprimerie.

Je ne parle pas de l'influence qu'a eue l'imprimerie sur le perfectionnement des connaissances humaines et sur la civilisation; je ne veux la considérer que comme manufacture et sous ses rapports économiques. Au moment où

elle fut employée, une foule de copistes durent rester inoccupés; car on peut estimer qu'un seul ouvrier imprimeur fait autant de besogne que deux cents copistes. Il faut donc croire que cent quatre-vingt-dix-neuf ouvriers sur deux cents restèrent sans ouvrage. Eh bien, la facilité de lire les ouvrages imprimés, plus grande que pour les ouvrages manuscrits, le bas prix auquel les livres tombèrent, l'encouragement que cette invention donna aux auteurs pour en composer en bien plus grand nombre, soit d'instruction, soit d'amusement; toutes ces causes firent qu'au bout de très-peu de temps, il y eut plus d'ouvriers imprimeurs employés qu'il n'y avait auparavant de copistes. Et si à présent on pouvait calculer exactement, non-seulement le nombre des ouvriers imprimeurs, mais encore des industrieux que l'imprimerie fait travailler, comme graveurs de poinçons, fondeurs de caractères, fabricans de papier, voituriers, correcteurs, relieurs, libraires, on trouverait peut-être que le nombre des personnes occupées par la fabrication des livres est cent fois plus grand que celui qu'elle occupait avant l'invention de l'imprimerie.

Qu'on me permette d'ajouter ici que si nous comparons en grand l'emploi des bras avec l'emploi des machines, et dans la supposition

extrême où les machines viendraient à remplacer presque tout le travail manuel, le nombre des hommes n'en serait pas réduit, puisque la somme des productions ne serait pas diminuée, et il y aurait peut-être moins de souffrances à redouter pour la classe indigente et laborieuse; car alors, dans les fluctuations qui, par momens, font souffrir les diverses branches d'industrie, ce seraient des machines principalement, c'est-à-dire des capitaux, qui chômeraient, plutôt que des bras, plutôt que des hommes; or, des machines ne meurent pas de faim; elles cessent de rapporter un profit à leurs entrepreneurs, qui, en général, sont moins près du besoin que de simples ouvriers.

Mais quelque avantage que présente définitivement l'emploi d'une nouvelle machine pour la classe des entrepreneurs et même pour celle des ouvriers, ceux qui en retirent le principal profit sont les consommateurs; et c'est toujours la classe essentielle, parce qu'elle est la plus nombreuse, parce que les producteurs de tout genre viennent s'y ranger, et que le bonheur de cette classe, composée de toutes les autres, constitue le bien-être général, l'état de prospérité d'un pays (1). Je dis que ce sont les consommateurs

---

(1) Il peut sembler paradoxal, mais il n'est pas moins

qui retirent le principal avantage des machines: en effet, si leurs inventeurs jouissent exclusivement pendant quelques années du fruit de leur découverte, rien n'est plus juste; mais il est sans exemple que le secret ait pu être gardé long-temps. Tout finit par être su, principalement ce que l'intérêt personnel excite à découvrir, et ce qu'on est obligé de confier à la discrétion de plusieurs individus qui construisent la machine ou qui s'en servent. Dès-lors la concurrence abaisse la valeur du produit de toute l'économie qui est faite sur les frais de production; c'est alors que commence le profit du consommateur. La mouture du blé ne rapporte probablement pas plus aux meûniers d'à présent qu'à ceux d'autrefois; mais la mouture coûte bien moins aux consommateurs.

Le bon marché n'est pas le seul avantage que l'introduction des procédés expéditifs procure

---

vrai que la classe ouvrière est, de toutes, la plus intéressée au succès des procédés qui épargnent la main-d'œuvre, parce que c'est elle, c'est la classe indigente qui jouit le plus du bas prix des marchandises, et souffre le plus de leur cherté. Si l'on ne pouvait encore réduire qu'à force de bras le froment en farine, certainement l'ouvrier aurait plus de peine à atteindre au prix du pain; et si l'on n'avait pas inventé le métier à tricoter, il ne porterait pas des bas.

aux consommateurs : ils y gagnent en général plus de perfection dans les produits. Des peintres pourraient exécuter au pinceau les dessins qui ornent nos indiennes, nos papiers pour tentures; mais les planches d'impression, mais les rouleaux qu'on emploie pour cet usage, donnent aux dessins une régularité, aux couleurs une uniformité que le plus habile artiste ne pourrait jamais atteindre.

En poursuivant cette recherche dans tous les arts industriels, on verrait que la plupart des machines ne se bornent pas à suppléer simplement le travail de l'homme, et qu'elles donnent un produit réellement nouveau en donnant une perfection nouvelle. Le balancier, le laminoir exécutent des produits que l'art et les soins du plus habile ouvrier n'accompliraient jamais sans ces puissantes machines.

Enfin les machines font plus encore : elles multiplient même les produits auxquels elles ne s'appliquent pas. On ne croirait peut-être pas, si l'on ne prenait la peine d'y réfléchir, que la charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont pro-

bablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instrumens aussi peu expéditifs; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit.

Les anciens ne connaissaient pas les moulins : de leur temps c'étaient des hommes qui broyaient le froment dont on fesait le pain; on estime que la chute d'eau qui fait aller un moulin, équivaut à la force de cent cinquante hommes. Or, les cent cinquante hommes que les anciens étaient forcés d'employer de plus que nous, en place de chacun de nos moulins (1),

(1) On voit, au vingtième chant de *l'Odyssée*, que douze femmes étaient journellement occupées à moudre le grain nécessaire à la consommation du palais

peuvent de nos jours trouver à subsister comme autrefois, puisque le moulin n'a pas diminué les produits de la société; et en même temps leur industrie peut s'appliquer à créer d'autres produits qu'elles donnent en échange du produit du moulin, et multiplie ainsi la masse des richesses (1).

---

d'Ulysse, et ce palais n'est pas représenté comme étant plus considérable que la maison d'un particulier opulent de nos jours.

(1) Depuis la troisième édition de cet ouvrage, M. de Sismondi a publié un livre intitulé : *Nouveaux principes d'Économie politique*, dans lequel il insiste (livre VII, chap. 7) sur les inconvéniens que présente l'introduction des machines qui suppléent au travail de l'homme. Cet estimable écrivain, trop frappé des inconvéniens passagers, méconnaît les avantages durables des machines, et semble même être demeuré étranger aux principes d'économie politique qui établissent ces mêmes avantages d'une manière rigoureuse. *Voyez* l'Épitome qui suit cet ouvrage, aux mots : *Frais de production*, *Revenus*, *Richesses*.

CHAPITRE VIII.

Des avantages, des inconvéniens et des bornes qui se rencontrent dans la séparation des travaux.

Nous avons déjà remarqué que ce n'est pas ordinairement la même personne qui se charge des différentes opérations dont l'ensemble compose une même industrie : ces opérations exigent pour la plupart des talens divers, et des travaux assez considérables pour occuper un homme tout entier. Il est même telle de ces opérations qui se partage en plusieurs branches, dont une seule suffit pour occuper tout le temps et toute l'attention d'une personne.

C'est ainsi que l'étude de la nature se partage entre le chimiste, le botaniste, l'astronome et plusieurs autres classes de savans.

C'est ainsi que, lorsqu'il s'agit de l'application des connaissances de l'homme à ses besoins, dans l'industrie manufacturière, par exemple, nous trouvons que les étoffes, les faïences, les meubles, les quincailleries, etc., occupent autant de différentes classes de fabricans.

Enfin, dans le travail manuel de chaque in-

dustrie, il y a souvent autant de classes d'ouvriers qu'il y a de travaux différens. Pour faire le drap d'un habit, il a fallu occuper des fileuses, des tisseurs, des fouleurs, des tondeurs, des teinturiers, et plusieurs autres sortes d'ouvriers, dont chacun exécute toujours la même opération.

Le célèbre Adam Smith a le premier fait remarquer que nous devions à cette séparation des différens travaux, une augmentation prodigieuse dans la production, et une plus grande perfection dans les produits (1).

---

(1) *Diderot* avait dit, dans l'article *Art* de l'*Encyclopédie* : « Pour la célérité du travail et la perfection « de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un « homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa « vie qu'une seule et unique chose ; tel autre une autre « chose : d'où il arrive que chacune s'exécute bien et « promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui que l'on a à meilleur marché. »

Beccaria, dans un cours public d'économie politique qu'il fit à Milan, en 1769, avait, dès avant la publication de l'ouvrage de *Smith*, remarqué que la séparation des travaux était favorable à la multiplication des produits. Voici ses expressions : *Ciascuno prova coll' esperienza, che applicando la mano e l'ingegno sempre allo stesso genere di opere e di prodotti, egli più facili,*

Il cite comme un exemple, entre beaucoup d'autres, la fabrication des épingles. Chacun des ouvriers qui s'occupent de ce travail ne fait jamais qu'une partie d'une épingle. L'un passe le laiton à la filière, un autre le coupe, un

---

più abondanti e migliori ne trova i resultati, di quello che se ciascuno isolatamente le cose tutte a se necessarie soltanto facesse. Onde altri pascono le pecore, altri ne cardano le lane, altri le tessono; chi coltiva biade, chi ne fa il pane, chi veste, chi fabbrica agli agricoltori e lavoranti, crescendo e concatenandosi le arti, e dividendosi in tal maniera per la comune e privata utilità gli uomini in varie classi e condizioni.
« Chacun sait, par sa propre expérience, qu'en appli-
« quant ses mains et son esprit toujours au même genre
« d'ouvrage et de produits, il obtient des résultats plus
« faciles, plus abondans et meilleurs que si chacun
« terminait seul les choses dont il a besoin. C'est pour
« cette raison que ce ne sont pas les mêmes personnes
« qui font paître les brebis, qui cardent la laine, qui la
« tissent : les uns cultivent le blé, les autres font le pain;
« d'autres font des vêtemens, ou bien des constructions
« pour les agriculteurs, pour les artisans; et c'est ainsi
« que s'enchaînent et se multiplient les arts, et que les
« hommes se séparent en diverses conditions pour l'uti-
« lité publique et particulière. »

J'ai néanmoins fait honneur à Smith de l'idée sur la séparation des occupations, parce que c'est lui qui a le mieux expliqué son importance et les conséquences qu'on en pouvait tirer.

troisième aiguise les pointes; la tête seule de l'épingle exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes.

Au moyen de cette séparation d'occupations diverses, une manufacture assez mal montée, et où dix ouvriers seulement travaillaient, était en état de fabriquer chaque jour, au rapport de Smith, quarante-huit mille épingles.

Si chacun de ces dix ouvriers avait été obligé de faire des épingles les unes après les autres, en commençant par la première opération et en finissant par la dernière, il n'en aurait peut-être terminé que vingt dans un jour; et les dix ouvriers n'en auraient fait que deux cents au lieu de quarante-huit mille.

Smith attribue ce prodigieux effet à trois causes.

Première cause. L'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les occupations simples et souvent répétées. Dans plusieurs fabrications, la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme.

Deuxième cause. On évite le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position ou d'outils. L'attention,

toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau, pour s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs; elle a naturellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

Les hommes d'ailleurs trouvent bien mieux les manières d'atteindre un certain but, lorsque ce but est proche, et que leur attention est constamment tournée du même côté. La plupart des découvertes, même celles que les savans ont faites, doivent être attribuées originairement à la subdivision des travaux, puisque c'est par une suite de cette subdivision que des hommes se sont occupés à étudier de certaines branches de connaissances exclusivement à toutes les autres; ce qui leur a permis de les suivre beaucoup plus loin (1).

Ainsi les connaissances nécessaires pour la

(1) Mais si l'on doit à la séparation des travaux plusieurs découvertes importantes dans les arts, on ne lui doit pas les produits qui ont résulté, et qui résulteront à jamais de ces découvertes. On doit la multiplication

prospérité de l'industrie commerciale, par exemple, sont bien plus perfectionnées quand ce sont des hommes différens qui étudient :

L'un, la géographie, pour connaître la situation des états et leurs produits;

L'autre, la politique, pour connaître ce qui a rapport à leurs lois, à leurs mœurs, et quels sont les inconvéniens ou les secours auxquels on doit s'attendre en trafiquant avec eux;

L'autre, la géométrie, la mécanique, pour déterminer la meilleure forme des navires, des chars, des machines;

L'autre, l'astronomie, la physique, pour naviguer avec succès, etc.

S'agit-il de la partie de l'application dans la même industrie commerciale, on sentira qu'elle sera plus parfaite lorsque ce seront des négocians différens qui feront le commerce d'une province à l'autre, le commerce de la Méditerranée, celui des Indes orientales, celui d'Amérique, le commerce en gros, le commerce en détail, etc, etc.

Cela n'empêche nullement de cumuler les opérations qui ne sont pas incompatibles, et

---

de ces produits à la puissance productive des agens naturels, quelle que soit l'occasion par où l'on est venu à savoir les employer. *Voyez* le chapitre 4 de ce livre I.

surtout celles qui se prêtent un appui mutuel. Ce ne sont point deux négocians différens qui transportent dans un pays les produits que ce pays consomme, et qui rapportent les produits qu'il fournit, parce que l'une de ces opérations n'exclut pas l'autre, et qu'elles peuvent, au contraire, être exécutées en se prêtant un appui mutuel.

La séparation des travaux, en multipliant les produits relativement aux frais de production, les procure à meilleur marché. Le producteur, obligé par la concurrence d'en baisser le prix de tout le montant de l'économie qui en résulte, en profite beaucoup moins que le consommateur; et lorsque le consommateur met obstacle à cette division, c'est à lui-même qu'il porte préjudice.

Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement.

On voit des personnes qui font, pour ce qui les regarde, les fonctions du commerçant, afin d'éviter de lui payer les profits ordinaires de son industrie; elles veulent, disent-elles, mettre ce bénéfice dans leur poche. Elles calculent mal : la séparation des travaux permet au commerçant d'exécuter pour elles ce travail à moins de frais qu'elles ne peuvent le faire elles-mêmes.

Comptez, leur dirais-je, la peine que vous avez prise, le temps que vous avez perdu, les faux frais, toujours plus considérables à proportion dans les petites opérations que dans les grandes; et voyez si ce que tout cela vous coûte n'excède pas deux ou trois pour cent que vous épargnerez sur un chétif objet de consommation, en supposant encore que ce bénéfice ne vous ait pas été ravi par la cupidité de l'agriculteur ou du manufacturier avec qui vous avez traité directement, et qui ont dû se prévaloir de votre inexpérience.

Il ne convient pas même à l'agriculteur et au manufacturier, si ce n'est dans des circonstances très-particulières, d'aller sur les brisées du commerçant, et de chercher à vendre sans intermédiaire leurs denrées au consommateur. Ils se détourneraient de leurs soins accoutumés, et perdraient un temps qu'ils peuvent employer plus utilement à leur affaire principale; il faudrait entretenir des gens, des chevaux, des voitures dont les frais surpasseraient les bénéfices du négociant, communément très-réduits par la concurrence.

On ne peut jouir des avantages attachés à la subdivision des travaux que dans certains produits, et lorsque la consommation des produits s'étend au-delà d'un certain point.

Dix ouvriers peuvent fabriquer quarante-huit mille épingles dans un jour; mais ce ne peut être que là où il se consomme chaque jour un pareil nombre d'épingles; car, pour que la division s'étende jusque-là, il faut qu'un seul ouvrier ne s'occupe absolument que du soin d'en aiguiser les pointes, pendant que chacun des autres ouvriers s'occupe d'une autre partie de la fabrication. Si l'on n'avait besoin dans le pays que de vingt-quatre mille épingles par jour, il faudrait donc qu'il perdît une partie de sa journée, ou qu'il changeât d'occupation; dès-lors la division du travail ne serait plus aussi grande.

Par cette raison, elle ne peut être poussée à son dernier terme que lorsque les produits sont susceptibles d'être transportés au loin, pour étendre le nombre de leurs consommateurs, ou lorsqu'elle s'exerce dans une grande ville qui offre par elle-même une grande consommation. C'est par la même raison que plusieurs sortes de travaux, qui doivent être consommés en même temps que produits, sont exécutés par une même main dans les lieux où la population est bornée.

Dans une petite ville, dans un village, c'est souvent le même homme qui fait l'office de barbier, de chirurgien, de médecin et d'apothi-

caire; tandis que dans une grande ville, non-seulement ces occupations sont exercées par des mains différentes, mais l'une d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, se subdivise en plusieurs autres, et c'est là seulement qu'on trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs, lesquels, n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient jamais l'être sans cette circonstance.

Il en est de même relativement à l'industrie commerciale. Voyez un épicier de village : la consommation bornée de ses denrées l'oblige à être en même temps marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier, que sais-je? écrivain public peut-être, tandis que, dans les grandes villes, la vente, non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres; aussi chacune de ces boutiques est bien mieux assortie dans ces diverses denrées que les boutiques où l'on vend en même temps un grand nombre d'objets différens.

C'est ainsi que, dans un pays riche et populeux, le voiturier, le marchand en gros, en demi-gros, en détail, exercent différentes par-

ties de l'industrie commerciale, et qu'ils y portent et plus de perfection et plus d'économie. Plus d'économie, bien qu'ils gagnent tous; et si les explications qui en ont été données ne suffisaient pas, l'expérience nous fournirait son témoignage irrécusable; car c'est dans les lieux où toutes les branches de l'industrie commerciale sont divisées entre plus de mains que le consommateur achète à meilleur marché. A qualités égales, on n'obtient pas dans un village une denrée venant de la même distance à un aussi bon prix que dans une grande ville ou dans une foire.

Le peu de consommation des bourgs et villages, non-seulement oblige les marchands à y cumuler plusieurs occupations, mais elle est même insuffisante pour que la vente de certaines denrées y soit constamment ouverte. Il y en a qu'on n'y trouve que les jours de marché ou de foire; il s'en achète ce jour-là seul tout ce qui s'en consomme dans la semaine, ou même dans l'année. Les autres jours le marchand va faire ailleurs son commerce, ou bien s'occupe d'autre chose. Dans un pays très-riche et très-populeux, les consommations sont assez fortes pour que le débit d'un genre de marchandise occupe une profession pendant tous les jours de la semaine. Les foires et les marchés appartien-

nent à un état encore peu avancé de prospérité publique, de même que le commerce par caravanes appartient à un état encore peu avancé des relations commerciales; mais ce genre de relations vaut encore mieux que rien (1).

---

(1) Non-seulement nos marchés de campagne indiquent que la consommation de certains objets est languissante, mais il suffit de les parcourir pour voir combien le nombre des produits qu'on y vend est borné, et leur qualité grossière. Dans ce qui est au-delà des produits ruraux du canton, on n'y voit guère que quelques outils, quelques étoffes, quelques merceries et quincailleries des qualités les plus inférieures. Dans un état de prospérité plus avancé, on y verrait quelques-unes des choses qui contribuent à satisfaire aux besoins d'une vie un peu plus raffinée : des meubles plus commodes et moins dépourvus d'élégance; des étoffes plus fines et plus variées; quelques denrées de bouche un peu plus chères, soit par leur préparation, soit par la distance d'où elles seraient amenées; quelques objets d'instruction ou d'amusement délicats, des livres autres que des livres de dévotion ou des almanachs de sorcier, etc. Dans un état encore plus avancé, la consommation de toutes ces choses serait assez courante, assez étendue pour qu'on y trouvât des boutiques constamment ouvertes et assorties en ces différens genres. On voit en quelques parties de l'Europe des exemples de ce degré de richesse dans les campagnes, notamment dans quelques cantons de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation considérable pour que la séparation des occupations soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas s'introduire dans la fabrique des produits qui, par leur haut prix, ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie, surtout dans la bijouterie recherchée; et, comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En visitant l'atelier d'un lapidaire, on sera étonné de la richesse des matériaux, de la patience et de l'adresse du metteur en œuvre; mais c'est dans les ateliers où se préparent en grand les choses d'un usage commun, qu'on sera frappé d'une méthode heureusement imaginée pour expédier la fabrication et la rendre plus parfaite. En voyant un collier fait en cheveux, on se représentera tant bien que mal le métier sur lequel il a été natté, la patience de l'ouvrier, les petites pinces dont il s'est aidé; mais en voyant un lacet de fil, il est peu de personnes qui se doutent qu'il ait été fabriqué par un cheval aveugle ou par un courant d'eau; ce qui est pourtant vrai.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de division dans les travaux. Un grand nombre de cultivateurs ne sauraient se rassembler dans un même lieu pour concourir tous ensemble à la fabrication d'un même produit. La terre qu'ils sollicitent est étendue sur tout le globe, et les force à se tenir à de grandes distances les uns des autres. De plus, l'agriculture n'admet pas la continuité d'une même opération. Un même homme ne saurait labourer toute l'année tandis qu'un autre récolterait constamment. Enfin, il est rare qu'on puisse s'adonner à une même culture dans toute l'étendue de son terrain, et la continuer pendant plusieurs années de suite; la terre ne la supporterait pas; et si la culture était uniforme sur toute une propriété, les façons à donner aux terres et les récoltes tomberaient aux mêmes époques, tandis que dans d'autres instans les ouvriers resteraient oisifs (1).

(1) On ne voit pas, en général, dans l'agriculture, des entreprises aussi considérables que dans le commerce et les manufactures. Un fermier ou un propriétaire ne font pas valoir ordinairement plus de quatre à cinq cents arpens; exploitation qui, pour l'importance des capitaux et la grandeur des produits, n'excède pas celles d'un négociant et d'un manufacturier médiocres. Cela tient à plusieurs causes, et principalement à l'é-

La nature des travaux et des produits de la campagne veut encore qu'il convienne au cultivateur de produire lui-même les légumes, les fruits, les bestiaux, et même une partie des instrumens et des constructions qui servent à la consommation de sa maison, quoique ces productions soient d'ailleurs l'objet des travaux exclusifs de plusieurs professions.

Dans les genres d'industrie qui s'exercent en ateliers, et où le même entrepreneur donne toutes les façons à un produit, il ne peut, sans de gros capitaux, subdiviser beaucoup ses opérations. Cette subdivision réclame de plus fortes avances en salaires, en matières premières, en outils. Si dix-huit ouvriers ne fesaient que vingt épingles chacun, c'est-à-dire, trois cent soixante épingles à la fois, pesant à peine une once, une once de cuivre successivement renouvelée suf-

---

tendue du théâtre qu'exige cette industrie; à l'encombrement de ses produits qui ne peuvent pas être rentrés de trop loin au chef-lieu de l'entreprise, ni aller chercher des débouchés trop distans; à la nature même de l'industrie, qui ne permet à l'entrepreneur d'établir aucun ordre constant et uniforme, et qui exige de lui une suite de jugemens partiels, en raison de la différence des cultures, des assolemens, des engrais, de la variété des occupations d'un même ouvrier, laquelle dépend de la marche des saisons, des vicissitudes même du temps, etc.

firait pour les occuper. Mais si, au moyen de la séparation des occupations, les dix-huit ouvriers font par jour, ainsi qu'on vient de le voir, quatre-vingt-six mille quatre cents épingles, la matière première nécessaire pour occuper ces dix-huit ouvriers devra être constamment du poids de deux cent quarante onces; elle exigera par conséquent une avance plus considérable. Et si l'on considère qu'il se passe peut-être deux ou trois mois, depuis le moment où le manufacturier achète le cuivre jusqu'à celui où il rentre dans cette avance par la vente des épingles, on sentira qu'il est obligé d'avoir, pour fournir constamment de l'occupation à ses ouvriers, soixante ou quatre-vingts fois deux cent quarante onces de cuivre en fabrication à différens degrés, et que la portion de son capital, occupée par cette matière première seulement, doit être égale par conséquent à la valeur de douze cents livres pesant de métal de cuivre. Enfin la séparation des occupations ne peut avoir lieu qu'au moyen de plusieurs instrumens et machines qui sont eux-mêmes une partie importante du capital. Aussi voit-on fréquemment, dans les pays pauvres, le même travailleur commencer et achever toutes les opérations qu'exige un même produit, faute d'un capital suffisant pour bien séparer les occupations.

Mais il ne faut pas s'imaginer que la séparation des travaux ne puisse avoir lieu qu'au moyen des capitaux d'un seul entrepreneur et dans l'enceinte d'un même établissement. Toutes les façons d'une paire de bottes ne sont pas données par le bottier seulement, mais aussi par le nourrisseur de bestiaux, par le mégissier, par le corroyeur, par tous ceux qui fournissent de près ou de loin quelque matière ou quelque outil propres à la fabrication des bottes; et quoiqu'il y ait une assez grande subdivision de travail dans la confection de ce produit, la plupart de ces producteurs y concourent avec d'assez petits capitaux.

Après avoir examiné les avantages et les bornes de la subdivision des différens travaux de l'industrie, si nous voulons avoir une vue complète du sujet, il convient d'observer les inconvéniens qu'elle traîne à sa suite.

Un homme qui ne fait, pendant toute sa vie, qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement qu'un autre homme; mais en même temps il devient moins capable de toute autre occupation, soit physique, soit morale; ses autres facultés s'éteignent, et il en résulte une dégénération dans l'homme considéré individuellement. C'est un triste témoignage à se rendre, que de n'avoir

jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle; et qu'on ne s'imagine pas que ce soit uniquement l'ouvrier qui toute sa vie conduit une lime ou un marteau, qui dégénère ainsi de la dignité de sa nature ; c'est encore l'homme qui par état exerce les facultés les plus déliées de son esprit. C'est bien par une suite de la séparation des occupations que près des tribunaux il y a des procureurs dont l'unique occupation est de représenter les plaideurs, et de suivre pour eux tous les détails de la procédure. On ne refuse pas en général à ces hommes de loi l'adresse ni l'esprit de ressources dans les choses qui tiennent à leur métier; cependant il est tel procureur, même parmi les plus habiles, qui ignore les plus simples procédés des arts dont il fait usage à tout moment : s'il faut qu'il raccommode le moindre de ses meubles, il ne saura par où s'y prendre; il lui sera impossible même d'enfoncer un clou sans faire sourire le plus médiocre apprenti : et qu'on le mette dans une situation plus importante; qu'il s'agisse de sauver la vie d'un ami qui se noie, de préserver sa ville des embûches de l'ennemi, il sera bien autrement embarrassé ; tandis qu'un paysan grossier, l'habitant d'un pays demi-sauvage, se tirera avec honneur d'une semblable difficulté.

Dans la classe des ouvriers, cette incapacité pour plus d'un emploi rend plus dure, plus fastidieuse et moins lucrative la condition des travailleurs. Ils ont moins de facilité pour réclamer une part équitable dans la valeur totale du produit. L'ouvrier qui porte dans ses bras tout un métier, peut aller partout exercer son industrie, et trouver des moyens de subsister; l'autre n'est qu'un accessoire qui, séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité ni indépendance, et qui se trouve forcé d'accepter la loi qu'on juge à propos de lui imposer.

En résultat, on peut dire que la séparation des travaux est un habile emploi des forces de l'homme; qu'elle accroît en conséquence les produits de la société, c'est-à-dire, sa puissance et ses jouissances, mais qu'elle ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement.

Cet inconvénient, au reste, est amplement compensé par les facilités qu'une civilisation plus avancée procure à tous les hommes pour perfectionner leur intelligence et leurs qualités morales. L'instruction de la première enfance mise à la portée des familles d'ouvriers, l'instruction qu'ils peuvent puiser dans des livres peu chers, et cette masse de lumières qui circule perpétuellement au milieu d'une nation

civilisée et industrieuse, ne permettent pas qu'aucun de ses membres soit abruti seulement par la nature de son travail. Un ouvrier d'ailleurs n'est pas constamment occupé de sa profession; il passe nécessairement une partie de ses instans à ses repas et ses jours de repos au sein de sa famille. S'il se livre à des vices abrutissans, c'est plutôt aux institutions sociales qu'à la nature de son travail, qu'il faut les attribuer.

CHAPITRE IX.

Des différentes manières d'exercer l'industrie commerciale et comment elles concourent à la production.

Toutes les denrées ne viennent pas indifféremment partout. Celles qui sont le produit du sol dépendent des qualités du sol et du climat, qui varient d'un endroit à l'autre. Celles qui sont le produit de l'industrie ne viennent elles-mêmes que dans de certains lieux plus favorables à leur fabrication.

Il en résulte que dans des lieux où elles ne *croissent* pas naturellement (et n'oublions pas que j'applique ce mot aux productions de l'industrie comme aux productions du sol), il en résulte, dis-je, que, pour parvenir en ces lieux-là, pour y être complétement produites, pour être mises au point d'y être consommées, il leur manque une façon, et cette façon, c'est d'y être transportées.

Elle est l'objet de l'industrie que nous avons nommée commerciale.

Les négocians qui vont chercher ou qui font

venir des marchandises (1) de l'étranger, et qui portent ou envoient des marchandises dans l'étranger, font le *commerce extérieur*.

Ceux qui achètent des marchandises de leur pays pour les revendre dans leur pays, font le *commerce intérieur*.

Ceux qui achètent des marchandises par grosses parties pour les revendre aux petits marchands, font le commerce en gros. Ceux qui les achètent en gros pour les revendre aux consommateurs, font le commerce de détail.

Le banquier reçoit ou paie pour le compte d'autrui, ou bien fournit des lettres de change payables en d'autres lieux que ceux où l'on est; ce qui conduit au commerce de l'or et de l'argent.

Le courtier cherche pour le vendeur des acheteurs, et pour les acheteurs des vendeurs.

Tous font le commerce, tous exercent une industrie qui tend à rapprocher la denrée du consommateur. Le détailleur qui vend du poivre à l'once, fait un commerce aussi indispensable pour le consommateur que le négociant qui envoie, pour l'acheter, un navire aux

(1) On appelle *marchandise* un produit qu'on achète dans le but de le revendre; et *denrée*, un produit qu'on achète pour le consommer.

Moluques; et si ces diverses fonctions ne sont pas exercées par le même commerçant, c'est parce qu'elles le sont plus commodément et à moins de frais par plusieurs. Développer les procédés de toutes ces industries, serait l'objet d'un *Traité du Commerce* (1). Ici nous devons seulement chercher de quelle façon et jusqu'à quel point elles influent sur la production des valeurs.

Nous verrons au second livre comment la demande qu'on fait d'un produit, fondée sur l'utilité dont il est, se trouve bornée par l'étendue des frais de production, et suivant quel principe s'établit en chaque lieu sa valeur. Il nous suffit ici, pour comprendre ce qui a rapport au commerce, de regarder la valeur du produit comme une *quantité donnée*. Ainsi, sans examiner encore pourquoi l'huile d'olive vaut 30 sous par livre à Marseille, et 40 sous à Paris, je dis que celui qui en fait venir de Marseille à Paris augmente de 10 sous la valeur de chaque livre d'huile.

Et qu'on ne s'imagine pas que sa valeur intrinsèque n'en est pas augmentée; elle l'est bien

(1) C'est un ouvrage encore à faire, malgré celui de Melon et celui de Forbonnais, parce qu'on n'a point encore bien connu le principe et le résultat du commerce.

réellement, de même que la valeur intrinsèque de l'argent est plus grande à Paris qu'elle ne l'est à Lima.

En effet, le transport des marchandises ne peut s'opérer sans le concours de divers moyens, qui tous ont leur valeur intrinsèque aussi, et parmi lesquels le transport proprement dit n'est pas toujours le plus dispendieux. Ne faut-il pas un établissement commercial au lieu où l'on rassemble la marchandise, un autre au lieu où elle arrive, des magasins, des emballages? Ne faut-il pas des capitaux pour faire l'avance de sa valeur? N'y a-t-il pas des commissionnaires, des assureurs, des courtiers à payer? Ce sont là des services vraiment productifs, puisque sans eux il est impossible au consommateur de jouir de la denrée, et que, si on les suppose réduits par la concurrence à leur taux le plus bas, aucun autre moyen ne pourrait l'en faire jouir à meilleur marché.

Dans le commerce, de même que dans l'industrie manufacturière, la découverte d'un procédé expéditif ou économique, un meilleur emploi des agens naturels, comme celui d'un canal au lieu d'une grande route, la destruction d'un obstacle, d'un renchérissement opposé par la nature ou par les hommes, diminuent les frais de production, et procurent au consommateur

un gain qui ne coûte rien au producteur. Il baisse alors son prix sans perte, parce que, s'il fait payer moins cher, c'est qu'il est tenu à moins dépenser. C'est par cette raison que les routes, les canaux, les ponts, l'abolition des douanes intérieures, des péages, des octrois qui ne sont que des péages, tout ce qui favorise les communications intérieures, est favorable à la richesse d'un pays.

Les mêmes principes s'appliquent au commerce avec l'étranger comme au commerce intérieur. Le négociant qui envoie des soieries en Allemagne, en Russie, et qui vend à Pétersbourg 8 francs une aune d'étoffe qui vaut 6 francs à Lyon, crée une valeur de 2 francs par aune. Si le même négociant fait venir en retour des fourrures de Russie, et s'il vend au Havre pour 1200 francs, ce qui lui aura coûté à Riga 1000 francs, ou une valeur équivalente à 1000 francs, il y aura eu une nouvelle valeur de 200 francs créée et partagée par les divers agens de cette production, quelles que soient les nations auxquelles ils appartiennent et leur importance dans les fonctions productives, depuis le gros négociant jusqu'au simple crocheteur (1).

---

(1) On voit au livre II, chapitre 7, dans quelles proportions ce partage a lieu ordinairement.

La nation française s'enrichit de ce que gagnent là-dedans les industrieux et les capitaux français; la nation russe, de ce que gagnent les industrieux et les capitaux russes.

Ce pourrait être même une nation étrangère à la France et à la Russie qui fît les bénéfices du commerce mutuel de ces deux nations; et ces deux nations n'y perdraient rien, si leurs industrieux avaient chez eux d'autres emplois également lucratifs de leur temps et de leurs capitaux. Or, la circonstance d'un commerce extérieur actif, quels qu'en soient les agens, est très-propre à vivifier l'industrie intérieure. Les Chinois, qui laissent faire à d'autres nations tout leur commerce extérieur, n'en font pas moins des profits considérables, puisqu'ils suffisent, sur un territoire égal à l'Europe en surface, à l'entretien d'un nombre d'habitans double de ce qu'en contient l'Europe. Un marchand dont la boutique est bien achalandée, ne fait pas de moins bonnes affaires que le porte-balle qui va offrant la sienne par le pays (1).

---

(1) On dit à ce sujet : *Pourquoi ne joindrions-nous pas à la production agricole et manufacturière la production commerciale ?* Par la même raison qui fait qu'un fabricant d'étoffes de laine envoie teindre ses étoffes chez un teinturier, et, s'il a des capitaux et du temps de reste,

Les jalousies commerciales ne sont guère que des préjugés, des fruits sauvages qui tomberont quand ils seront parvenus à maturité.

En tout pays, le commerce extérieur qui se fait est peu considérable, comparé au commerce intérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer, soit dans un rassemblement considérable, soit sur les tables même les plus somptueuses, combien la valeur des choses tirées du dehors qu'on peut apercevoir, est modique, en comparaison de la valeur des choses qui viennent de l'intérieur, surtout si l'on y comprend, comme on le doit, la valeur des bâtimens et autres constructions où l'on habite, et qui sont bien un produit de l'intérieur (1).

Il y a un commerce qu'on appelle de spéculation, et qui consiste à acheter des marchandises dans un temps pour les revendre au même lieu et intactes, à une époque où l'on suppose

---

trouve plus d'avantage à étendre sa fabrique qu'à établir une teinturerie et à faire les profits du teinturier.

(1) L'évaluation exacte en serait impossible à faire, même dans les pays où les calculs de ce genre sont en grande vénération. Elle serait, du reste, bien superflue; et en général les évaluations statistiques, qui, fussent-elles exactes, ne sont jamais permanentes, ont en elles-mêmes peu d'utilité. Ce qui est vraiment utile, c'est de bien connaître les faits généraux, les lois générales,

qu'elles se vendront plus cher. Ce commerce lui-même est productif : son utilité consiste à employer des capitaux, des magasins, des soins de conservation, une industrie enfin, pour retirer de la circulation une marchandise lorsque sa surabondance l'avilirait, en ferait tomber le prix au-dessous de ses frais de production, et découragerait par conséquent sa production, pour la revendre lorsqu'elle deviendra trop rare, et que son prix étant porté au-dessus de son taux naturel (les frais de production) elle causerait de la perte à ses consommateurs. Ce commerce tend, comme on voit, à transporter, pour ainsi dire, la marchandise d'un temps dans un autre, au lieu de la transporter d'un endroit dans un autre. S'il ne donne point de bénéfice, s'il donne de la perte, c'est une preuve qu'il était inutile, que la marchandise n'était point trop

c'est-à-dire, la chaîne qui lie les effets aux causes. Cela seulement peut indiquer la conduite qu'il faut tenir dans chaque situation où l'on se trouve. La statistique ne peut fournir à l'économie politique que des exemples pour faire comprendre des principes qui doivent être démontrés sans elle, ou pour les confirmer. Elle ne saurait fonder des principes. Ceux-ci ne peuvent être fondés que sur la nature des choses. La meilleure statistique ne fait connaître que la quantité des choses.

abondante au moment où on l'achetait, et qu'elle n'était point trop rare au moment où on l'a revendue. On a aussi appelé les opérations de ce genre, *commerce de réserve*, et cette désignation est bonne. Lorsqu'elles tendent à accaparer toutes les denrées d'une même espèce, pour s'en réserver le monopole et la revente à des prix exagérés, on nomme cela des *accaparemens*. Ils sont heureusement d'autant plus difficiles que le pays a plus de commerce, et par conséquent plus de marchandises de tout genre dans la circulation.

Le commerce de transport proprement dit, celui que Smith appelle ainsi (*carrying trade*), consiste à acheter des marchandises hors de son pays pour les revendre hors de son pays. Cette industrie est favorable non-seulement au négociant qui l'exerce, mais aux deux nations chez lesquelles il va l'exercer, par les raisons que j'ai exposées en parlant du commerce extérieur. Ce commerce convient peu aux nations où les capitaux sont rares, et qui en manquent pour exercer leur industrie intérieure, celle qui mérite d'être favorisée de préférence. Les Hollandais, en temps ordinaire, le font avec avantage, parce qu'ils ont une population et des capitaux surabondans. Les Français l'ont fait avec succès, en temps de paix, d'un port du Levant à l'au-

tre, leurs armateurs pouvant se procurer des capitaux à meilleur compte que les Levantins, et se trouvant peut-être moins exposés aux avanies de leur abominable gouvernement; d'autres ont succédé aux Français, et ce commerce de transport, loin d'être funeste aux sujets du Turc, contribue à entretenir le peu d'industrie de ces contrées.

Des gouvernemens, moins sages en cela que celui de Turquie, ont interdit aux armateurs étrangers le commerce de transport chez eux. Si les nationaux pouvaient faire ce transport à meilleur compte que les étrangers, il était superflu d'en exclure ces derniers; si les étrangers pouvaient le faire à moins de frais, on se privait volontairement du profit qu'il y avait à les employer.

Rendons cela plus sensible par un exemple.

Le transport des chanvres de Riga au Havre revient, dit-on, à un navigateur hollandais à 35 francs par tonneau. Nul autre ne pourrait les transporter si économiquement; je suppose que le Hollandais peut le faire. Il propose au gouvernement français, qui est consommateur du chanvre de Russie, de se charger de ce transport pour 40 francs par tonneau. Il se réserve, comme on voit, un bénéfice de 5 francs. Je suppose encore que le gouvernement fran-

çais, voulant favoriser les armateurs de sa nation, préfère d'employer des navires français auxquels le même transport reviendra à 50 fr., et qui, pour se ménager le même bénéfice, le feront payer 55 francs. Qu'en résultera-t-il? Le gouvernement aura fait un excédant de dépense de 15 francs par tonneau, pour en faire gagner 5 à ses compatriotes; et comme ce sont des compatriotes également qui paient les contributions sur lesquelles se prennent les dépenses publiques, cette opération aura coûté 15 francs à des Français, pour faire gagner 5 francs à d'autres Français.

D'autres données donneront d'autres résultats; mais telle est, je crois, la méthode à suivre dans ce calcul.

Il n'est pas besoin d'avertir que j'ai considéré jusqu'à ce moment l'industrie nautique seulement dans ses rapports avec la richesse publique; elle en a d'autres avec la sûreté de l'état. L'art de la navigation, qui sert au commerce, sert encore à la guerre. La manœuvre d'un bâtiment de mer est une évolution militaire; de sorte qu'une nation qui possède beaucoup d'ouvriers marins est militairement plus puissante qu'une nation qui en possède peu. Elle peut trouver au besoin un plus grand nombre de matelots expérimentés pour manœuvrer les vaisseaux de

l'état. Il en est résulté que toujours on a vu des considérations militaires et politiques se mêler aux vues industrielles et commerciales dans ce qui a eu rapport à la navigation; et lorsque l'Angleterre, par son acte de navigation, a interdit à tout bâtiment dont les armateurs et l'équipage ne seraient pas au moins pour les trois quarts Anglais, de faire le commerce de transport pour elle, son but a été non pas autant de recueillir le bénéfice qui en pouvait résulter, que d'augmenter ses forces navales et de diminuer celles des autres puissances, particulièrement de la Hollande, qui fesait alors un grand commerce de transport, et qui était à cette époque le principal objet de la jalousie anglicane.

On ne peut nier que cette vue ne soit celle d'une habile administration, en supposant toutefois qu'il convienne à une nation de dominer sur les autres (1). Toute cette vieille politique

---

(1) Aux États-Unis, le traducteur de cet ouvrage, M. Biddle; en Angleterre, M. Horner et les auteurs de la *Revue d'Édimbourg*, nient que l'acte de navigation ait en rien contribué à la puissance maritime de l'Angleterre. Je conviens qu'à parler dans le sens des intérêts de l'Angleterre, c'était une fort mauvaise mesure ; mais je ne conviens pas qu'il n'ait en rien servi à sa prépondérance militaire.

tombera. L'habileté sera de mériter la préférence, et non de la réclamer de force. Les efforts qu'on fait pour s'assurer la domination ne procurent jamais qu'une grandeur factice qui fait nécessairement de tout étranger un ennemi. Ce système produit des dettes, des abus, des tyrans et des révolutions; tandis que l'attrait d'une convenance réciproque procure des amis, étend le cercle des relations utiles; et la prospérité qui en résulte est durable, parce qu'elle est naturelle.

CHAPITRE X.

Quelles transformations subissent les capitaux dans le cours de la production.

Nous avons vu (chapitre 3) de quoi se composent les capitaux productifs d'une nation, et quels sont leurs usages. Il fallait le dire alors pour embrasser l'ensemble des moyens de production. Nous allons observer maintenant ce qui leur arrive dans le cours de la production, comment ils se conservent et comment ils s'accroissent.

Pour ne point fatiguer l'esprit du lecteur par des abstractions, je commencerai par des exemples, et je les choisirai dans les faits les plus communs. Les principes généraux en sortiront ensuite d'eux-mêmes, et le lecteur sentira la possibilité de les appliquer à tous les autres cas sur lesquels il voudra porter un jugement sain.

Lorsqu'un cultivateur fait lui-même valoir ses terres, outre la valeur de sa terre, il doit posséder un capital, c'est-à-dire une valeur quelconque composée en premier lieu des défrichemens et constructions, qu'on peut, si l'on

veut, considérer comme fesant partie de la valeur du fonds, mais qui sont cependant des produits de l'industrie humaine et un accroissement de la valeur du fonds (1). Cette portion du capital s'use peu; quelques réparations faites à mesure suffisent pour lui conserver son entière valeur. Si ce cultivateur trouve chaque année, sur les produits de l'année, de quoi subvenir à ces réparations, cette portion du capital se trouve par là perpétuellement maintenue.

Une seconde partie du capital de ce même cultivateur se compose d'outils aratoires, d'ustensiles, de bestiaux qui s'usent plus rapidement, mais qui s'entretiennent et au besoin se renouvellent de même aux dépens des produits an-

---

(1) Arthur Young, dans sa *Revue de l'Agriculture française*, ne donne point d'évaluation de la portion permanente et fixée du capital employé sur les terres de l'ancienne France; seulement il estime qu'elle est inférieure d'environ 36 francs par acre anglais, à la portion équivalente des capitaux ainsi employés en Angleterre. Ainsi, en admettant la supposition modeste que les améliorations des terres, en France, s'élèvent à la moitié seulement de celles d'Angleterre, on évaluerait le capital ainsi fixé dans l'ancienne France à 36 francs par acre; ce qui, en comptant cent trente-un millions d'acres en France, donnerait 4 milliards 716 millions de francs pour cette portion seulement du capital français.

nuels de l'entreprise, et conservent ainsi leur valeur entière.

Enfin, il faut des provisions de plusieurs espèces, des semences, des denrées, des fourrages pour l'entretien des hommes et des animaux, de l'argent pour le salaire des manouvriers, etc. (1). Remarquez que cette portion du capital se dénature tout-à-fait dans le cours d'une année, et même plusieurs fois par an. L'argent, les grains, les provisions de tous genres se dissipent en totalité; mais il le faut, et nulle partie du capital n'est perdue, si le cultivateur, indépendamment des profits qui paient le service productif du terrain (ou le fermage), le service productif du capital lui-même (ou l'intérêt), et le service productif de l'industrie qui les a mis en jeu, est parvenu, au moyen de

(1) Arthur Young estime qu'en France ces deux dernières portions du capital employé à l'agriculture (j'entends les outils, bestiaux, provisions d'entretien, etc.), peuvent être évaluées à 48 francs par acre, soit à 6 milliards 288 millions pour toute la France, le fort portant le faible. En ajoutant cette portion du capital français à la précédente, nous trouverions qu'on peut évaluer à 11 milliards la portion du capital de l'ancienne France qui est employée à l'industrie agricole. Le même auteur évalue au double ce même capital en Angleterre, proportion gardée de l'étendue du territoire.

ses produits de l'année, à rétablir ses approvisionnemens en argent, en grains, en bestiaux, fût-ce même en fumier, jusqu'à former une valeur égale à celle avec laquelle il a commencé l'année d'auparavant.

On voit que, quoique presque toutes les parties du capital aient reçu des atteintes, et que quelques-unes aient même été anéanties tout-à-fait, le capital a néanmoins été conservé; car un capital ne consiste pas en telle ou telle matière, mais en une valeur qui n'est pas altérée toutes les fois qu'elle se remontre en d'autres matières d'une égale valeur.

On conçoit même aisément, si cette terre a été assez vaste et son exploitation conduite avec assez d'ordre, d'économie et d'intelligence, que les profits du cultivateur, après que son capital a été rétabli à son entière valeur, et que toutes ses dépenses et celles de sa famille ont été payées, lui aient fourni un excédant à mettre de côté. Les conséquences qui résulteront de l'emploi de cet excédant sont fort importantes, et feront la matière du chapitre suivant. Il suffit, quant à présent, de bien concevoir que la valeur du capital, quoique consommée, n'est point détruite, parce qu'elle a été consommée de manière à se reproduire, et qu'une entreprise peut se perpétuer et donner tous les ans de nouveaux

produits avec le même capital, quoiqu'il soit consommé sans cesse.

Après avoir suivi les transformations que subit un capital dans l'industrie agricole, on suivra sans peine les transformations qu'il subit dans les manufactures et le commerce.

Dans les manufactures, il y a, comme dans l'agriculture, des portions du capital qui durent plusieurs années, comme les bâtimens des usines, les machines et de certains outils, tandis que d'autres portions changent totalement de forme; c'est ainsi que les huiles, la soude, que consomment les savonniers, cessent d'être de l'huile, de la soude, pour devenir du savon. C'est ainsi que les drogues pour la teinture cessent d'être de l'indigo, du bois d'Inde, du rocou, et font partie des étoffes qu'elles colorent. Les salaires et l'entretien des ouvriers sont dans le même cas.

Dans le commerce, la presque totalité des capitaux subit, et souvent plusieurs fois par année, des transformations complètes. Un négociant, avec des espèces, achète des étoffes et des bijoux : première transformation. Il les envoie à Buenos-Ayres, où on les vend : seconde transformation. Il donne ordre d'en employer le montant en peaux d'animaux : troisième transformation. Cette marchandise, arrivée au

lieu de sa destination, est vendue à son tour; la valeur en est remise en effets de commerce sur Paris; et ces valeurs, changées en espèces, reproduisent le capital, et probablement avec bénéfice, sous sa première forme, celle d'une monnaie française.

On voit que les choses fesant office de capital sont innombrables; si, dans un moment donné, on voulait connaître de quoi se compose le capital d'une nation, on trouverait qu'il consiste en une multitude d'objets, de denrées, de matières dont il serait absolument impossible d'assigner avec quelque exactitude la valeur totale, et dont quelques-unes même sont à plusieurs milliers de lieues de ses frontières. On voit en même temps que les denrées les plus fugitives et les plus viles sont non-seulement une partie, mais une partie souvent indispensable de ce capital; que, quoique perpétuellement consommées et détruites, elles ne supposent point que le capital lui-même soit consommé et détruit, pourvu que sa valeur soit conservée; et que, par conséquent, l'introduction, l'importation qui peut avoir lieu de ces denrées viles et fugitives, peut avoir le même avantage que l'introduction des marchandises plus durables et plus précieuses, comme l'or et l'argent; qu'elles en ont vraisemblablement davantage du moment qu'on

les préfère; que les producteurs sont les seuls juges compétens de la transformation, de l'extraction, de l'introduction de ces diverses denrées et matières, et que toute autorité qui intervient là-dedans, tout système qui veut influer sur la production, ne peut qu'y être nuisible.

Il y a des entreprises où le capital est entièrement rétabli, et recommence de nouveaux produits plusieurs fois par année. Dans les manufactures où trois mois suffisent pour confectionner et vendre un produit complet, le même capital peut remplir le même office quatre fois par an. Le profit qu'il rapporte est ordinairement proportionné au temps qu'il est occupé. On comprend qu'un capital qui rentre au bout de trois mois ne rapporte pas un profit aussi grand que celui qui n'est rétabli qu'au bout d'une année; si cela était, le profit serait quadruple dans l'année, et attirerait dans cet emploi une masse de capitaux dont la concurrence ferait baisser les profits.

Par la raison du contraire, les produits qui exigent plus d'une année de confection, comme les cuirs, doivent, indépendamment du rétablissement de la valeur capitale, rendre les profits de plus d'une année; autrement, qui voudrait s'en occuper?

Dans le commerce que l'Europe fait avec

l'Inde et la Chine, le capital est occupé pendant deux ou trois années avant de se remontrer. Et dans le commerce, dans les manufactures, comme dans l'entreprise agricole que nous avons prise pour exemple, il n'est point nécessaire qu'un capital soit réalisé et transformé en numéraire, pour reparaître dans son intégrité; la plupart des négocians et des manufacturiers *réalisent* en espèces la totalité de leur capital, tout au plus au moment où ils quittent les affaires; et ils n'en savent pas moins chaque fois qu'ils veulent le savoir, au moyen d'un inventaire de toutes les valeurs qu'ils possèdent, si leur capital est diminué ou s'il est augmenté.

La valeur capitale employée à une production, n'est jamais qu'une avance destinée à payer des services productifs, et que rembourse la valeur du produit qui en résulte.

Un mineur tire du minerai du sein de la terre; un fondeur le lui paie. Voilà sa production terminée et soldée par une avance prise sur le capital du fondeur.

Celui-ci fond le minerai, l'affine, et en fait de l'acier qu'un coutelier lui achète. Le prix de cet acier rembourse au fondeur l'avance qu'il avait faite en achetant la matière, de même que l'avance des frais de la nouvelle façon qu'il y a ajoutée.

A son tour le coutelier fabrique des rasoirs avec cet acier, et le prix qu'il en tire lui rembourse ses avances et lui paie la nouvelle valeur qu'il a ajoutée au produit.

On voit que la valeur des rasoirs a suffi pour rembourser tous les capitaux employés à leur production, et payer cette production elle-même; ou plutôt les avances ont payé les services productifs, et le prix du produit a remboursé les avances. C'est comme si la valeur entière du produit, sa valeur brute, avait directement payé les frais de sa production. C'est même ainsi que le fait s'exprime ordinairement; mais il était bon d'observer après quelles cascades arrive ce résultat.

CHAPITRE XI.

De quelle manière se forment et se multiplient les capitaux.

Le chapitre qui précède a montré comment les capitaux productifs, perpétuellement occupés, tourmentés, usés pendant la production, s'en tirent lorsqu'elle est terminée avec leur valeur entière. Or, comme c'est la valeur de la matière, et non la matière elle-même qui constitue la richesse, on a compris, j'espère, comment le capital productif, quoiqu'il ait plusieurs fois changé de forme matérielle, est cependant toujours le même capital.

On comprendra avec la même facilité que, comme c'est la valeur produite qui a remplacé la valeur consommée, cette valeur produite a pu être moindre, égale, ou supérieure à la valeur consommée. Si elle a été égale, le capital a été seulement rétabli et entretenu; si elle a été moindre, le capital a été entamé; et si elle a été supérieure, il y a eu augmentation, accroissement de capital. C'est la position où nous

avons laissé l'entrepreneur-cultivateur qui nous a servi d'exemple au chapitre précédent. Nous avons supposé qu'après avoir rétabli son capital dans son entière valeur, tellement entière, qu'il pouvait recommencer une autre année avec des moyens égaux, ce cultivateur a eu un excédant de ses produits sur ses consommations pour une valeur quelconque, que nous ferons monter à mille écus, pour fixer nos idées.

Observons maintenant tous les emplois qu'il peut faire de cet excédant de mille écus, et ne méprisons point une observation qui paraît si simple : j'avertis qu'il n'en est point qui exerce une aussi grande influence sur le sort des hommes, et point dont les résultats soient plus méconnus.

Quels que soient les produits qui composent cet excédant, dont nous estimons la valeur mille écus, il peut l'échanger contre de la monnaie d'or et d'argent, et l'enfouir dans la terre pour la retrouver au besoin. Cet enfouissement ôte-t-il mille écus à la masse des capitaux de la société? Non, puisque nous venons de voir que la valeur de son capital a été auparavant rétablie complétement. A-t-il fait tort de cette somme à quelqu'un? Pas davantage; car il n'a volé ni dupé personne, et n'a jamais reçu aucune valeur qu'il n'ait donné une valeur égale en

échange. On dira peut-être : *Il a donné du blé en échange des mille écus enfouis; ce blé n'a pas tardé à être consommé, et les mille écus n'en demeurent pas moins soustraits au capital de la société*. Mais le blé vendu ne fesait plus partie du capital de notre cultivateur, puisqu'il n'était plus sa propriété; c'était l'argent reçu en échange du blé qui en fesait partie. Le blé devenu la propriété d'une autre personne, peut au surplus faire partie du capital de son nouveau possesseur, si celui-ci le consomme reproductivement; car on sait que des matières consommables et fugitives peuvent faire partie d'un capital aussi bien que les plus durables, aussi long-temps qu'on les consomme de manière à en reproduire la valeur.

Du moment donc que le capital de notre cultivateur a été rétabli à son ancienne valeur, et qu'il recommence avec les mêmes moyens qu'auparavant, les mille écus d'excédant qu'il a épargnés, fussent-ils jetés à la mer, le capital social n'en est pas moins égal à ce qu'il était auparavant.

Mais continuons toutes les suppositions possibles relativement à l'emploi de ces mille écus.

Par une nouvelle supposition, ils n'ont pas été enfouis; le cultivateur s'en est servi pour donner une très-belle fête. Cette valeur a été

détruite dans une soirée; un festin magnifique, les ornemens d'un bal, et un feu d'artifice, ont absorbé la somme. Cette valeur, ainsi détruite, n'est point restée dans la société; elle n'a plus continué à faire partie de la richesse générale; car les personnes entre les mains de qui les mille écus en espèces ont passé, ont fourni une valeur équivalente en viandes, en vins, en rafraîchissemens, en poudre, et de toute cette valeur il ne reste rien; mais la masse des capitaux n'a pas été diminuée par cet emploi plus que par le précédent. Il y avait eu un excédant de valeur produite, cet excédant a été détruit. Les choses sont restées au même point.

Par une troisième supposition, les mille écus ont servi à acheter des meubles, du linge, de l'argenterie. Point encore de diminution dans le capital productif de la nation; mais aussi point d'accroissement. Il n'y a de plus, dans cette supposition, que les jouissances additionnelles que procure au cultivateur et à sa famille le supplément de mobilier qu'ils ont acquis.

Enfin, par une quatrième supposition, qui est la dernière, le cultivateur ajoute à son capital productif les mille écus qu'il a épargnés, c'est-à-dire les réemploie productivement selon les besoins de sa ferme; il achète quelques bes-

tiaux, nourrit un plus grand nombre d'ouvriers, et il en résulte, au bout de l'année, un produit qui a conservé ou rétabli avec profit l'entière valeur des mille écus, de manière qu'ils peuvent servir l'année suivante, et perpétuellement, à donner chaque année un nouveau produit.

C'est alors, et seulement alors, que le capital productif de la société est véritablement augmenté de la valeur de cette somme. L'accumulation qui forme un nouveau capital, ne commence qu'après que l'ancien capital est complétement rétabli.

Il est bien essentiel qu'on remarque que, de manière ou d'autre, soit qu'on dépense improductivement une épargne, soit qu'on la dépense productivement, elle est toujours dépensée et consommée ; et ceci détruit une opinion bien fausse, quoique bien généralement répandue, c'est que l'épargne nuit à la consommation. Toute épargne, pourvu qu'on en fasse l'objet d'un placement, ne diminue en rien la consommation, et, au contraire, elle donne lieu à une consommation qui se reproduit et se renouvelle à perpétuité, tandis qu'une consommation improductive ne se répète point. On voit que l'accumulation, présentée sous ses véritables traits, n'a rien qui doive la rendre odieuse; on sentira

tout à l'heure au contraire les bons effets dont elle est suivie.

Je prie aussi de remarquer que la forme sous laquelle la valeur épargnée se trouve être épargnée et réemployée, ne change rien au fond de la question; elle l'est avec plus ou moins d'avantage, selon l'intelligence et la position de l'entrepreneur. Rien ne s'oppose à ce que cette portion de capital ait été accumulée sans avoir été un seul instant sous la forme de monnaie d'argent. Un des produits épargnés peut avoir été planté ou semé avant d'avoir subi aucun échange; le bois, qui aurait inutilement chauffé des appartemens superflus, peut se montrer en palissades, s'élever en charpente, et, d'une portion de revenu qu'il était au moment de la coupe, devenir un capital après avoir été employé.

La nature des besoins de chaque nation, sa position géographique, et le génie de ses habitans, déterminent communément la forme sous laquelle s'amassent ses capitaux. La plus grande partie des accumulations d'une société naissante consiste en constructions, en outils d'agriculture, en bestiaux, en améliorations de son fonds de terre; la plupart de celles d'une nation manufacturière consistent en matières brutes, ou qui sont dans un état plus ou moins ouvragé,

entre les mains de ses fabricans. Ses capitaux se composent encore des usines et des machines propres à façonner les produits.

Chez une nation principalement commerçante, la plus grande partie des capitaux accumulés est en marchandises brutes ou manufacturées que les négocians ont achetées, et qu'ils se proposent de revendre. Les navires et autres bâtimens de commerce, les magasins, les chars, les chevaux, font aussi une partie importante des capitaux d'une telle nation.

Une nation qui cultive à la fois l'industrie agricole, l'industrie manufacturière et l'industrie commerciale, voit son capital composé de produits de toutes ces différentes sortes, de cette masse de provisions de tout genre que nous voyons actuellement entre les mains des peuples policés, et qui, employés avec intelligence, sont perpétuellement entretenus, et même augmentés, malgré l'immense consommation qui s'en fait, pourvu que l'industrie de ces peuples produise plus de valeurs que leur consommation n'en détruit.

Ce n'est point à dire que chaque nation ait précisément produit et mis en réserve les choses qui composent actuellement son capital; elle a pu mettre en réserve des valeurs quelconques, qui, par la voie des transmutations, ont pris

la forme qui lui convenait le mieux; un boisseau de blé épargné peut nourrir également un maçon et un brodeur. Dans le premier cas, le boisseau de blé reparaîtra sous la forme d'une portion de bâtiment, produit durable fesant partie d'un capital; dans le second cas il reparaîtra dans un habit brodé qui ne durera qu'un temps.

Tout entrepreneur d'industrie, fesant lui-même travailler son capital, trouve avec facilité les moyens d'occuper productivement ses épargnes. S'il est cultivateur, il achète des portions de terre, ou augmente par des bonifications le pouvoir productif de celles qu'il a. S'il est négociant, il achète et revend une plus grande masse de marchandises. Les capitalistes ont à peu près les mêmes moyens; ils augmentent de tout le montant de leurs épargnes leur capital déjà placé, ou bien ils cherchent de nouveaux placemens, pour eux d'autant plus faciles à trouver, que, connus pour avoir des fonds à placer, ils reçoivent plus que d'autres des propositions pour l'emploi de leurs épargnes. Mais les propriétaires de terres affermées, et les personnes qui vivent de leurs rentes ou du salaire de leur main-d'œuvre, n'ont pas la même facilité, et ne peuvent placer utilement un capital qu'autant qu'il se monte à une certaine somme. Beau-

coup d'épargnes sont, par cette raison, consommées improductivement, qui auraient pu être consommées reproductivement, et grossir les capitaux particuliers, et par conséquent la somme du capital national. Les caisses et les associations qui se chargent de recevoir, de réunir et de faire valoir les petites épargnes des particuliers, sont en conséquence (toutes les fois qu'elles offrent une sûreté parfaite) très-favorables à la multiplication des capitaux.

L'accroissement des capitaux est lent de sa nature; car il n'a jamais lieu que là où il y a des valeurs véritablement produites, et des valeurs ne se créent pas sans qu'on y mette, outre les autres élémens, du temps et de la peine (1). Et comme les producteurs, tout en créant des valeurs, sont obligés d'en consommer, ils ne peuvent jamais accumuler, c'est-à-dire, employer reproductivement que la portion des va-

(1) Les épargnes que font un riche traitant, un spoliateur du bien d'autrui, un favori comblé de priviléges, de pensions et de places, sont bien des accumulations véritables et quelquefois assez faciles. Mais ces valeurs, accumulées par un petit nombre de privilégiés, sont le produit très-réel des travaux, des capitaux et des terres d'un grand nombre de producteurs qui auraient pu les épargner, et les accumuler eux-mêmes à leur profit, si l'injustice et la force ne les leur avaient ravies.

leurs produites qui excède leurs besoins ; c'est le montant de cet excédant qui constitue l'enrichissement des particuliers et des sociétés. Un pays marche d'autant plus rapidement vers la prospérité, que chaque année il s'y trouve plus de valeurs épargnées et employées reproductivement. Ses capitaux augmentent ; la masse d'industrie mise en mouvement devient plus considérable ; et de nouveaux produits pouvant être créés par cette addition de capitaux et d'industrie, de nouvelles épargnes deviennent toujours plus faciles.

Toute épargne, tout accroissement de capital, prépare un gain annuel et perpétuel, non-seulement à celui qui a fait cette accumulation, mais à tous les gens dont l'industrie est mise en mouvement par cette portion du capital. Elle prépare un intérêt annuel au capitaliste qui a fait l'épargne, et des profits annuels aux industrieux qu'elle fait travailler. Perpétuellement consommée, elle est autant de fois reproduite pour être consommée de nouveau, de même que les profits qu'elle fait naître. Aussi le célèbre Adam Smith compare-t-il un homme frugal, qui augmente ses capitaux productifs, ne fût-ce que dans une seule occasion, à l'un des fondateurs d'une maison d'industrie où une société d'hommes laborieux seraient nourris à perpé-

tuité des fruits de leur travail; et un prodigue, au contraire, qui mange une partie de son capital, il le compare à l'administrateur infidèle qui dilapiderait les biens d'une fondation pieuse, et laisserait sans ressources, non-seulement ceux qui y trouvaient leur subsistance, mais tous ceux qui l'y auraient trouvée par la suite. Il n'hésite pas à nommer le dissipateur un fléau public, et tout homme frugal et rangé, un bienfaiteur de la société (1).

Il est heureux que l'intérêt personnel veille sans cesse à la conservation des capitaux des

---

(1) *Rich. des Nat.*, livre II, chap. 3.

Mylord Lauderdale, dans un livre intitulé : *Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique*, a cru prouver, contre Smith, que l'accumulation des capitaux était nuisible à l'accroissement de la richesse. Il se fonde sur ce que l'accumulation retire de la circulation des valeurs qui seraient favorables à l'industrie. C'est une erreur. Ni le capital productif, ni ses accroissemens, ne sont retirés de la circulation. Autrement, ce capital demeurerait oisif, et ne rapporterait aucun profit. Bien au contraire, l'entrepreneur qui en fait usage, l'emploie, le dépense, le consomme tout entier; mais c'est de manière à le reproduire, et même avec profit. Je fais remarquer cette erreur de mylord Lauderdale, parce qu'elle sert de base à d'autres ouvrages d'économie politique, dont, par conséquent, toutes les déductions sont fausses, partant d'un principe faux.

particuliers, et qu'on ne puisse en aucun temps distraire un capital d'un emploi productif, sans se priver d'un revenu proportionné.

Smith pense qu'en tout pays, la profusion ou l'impéritie de certains particuliers, et des administrateurs de la fortune publique, est plus que compensée par la frugalité de la majorité des citoyens, et par le soin qu'ils prennent de leurs intérêts (1). Il paraît certain du moins que, de notre temps, presque toutes les nations européennes croissent en opulence; ce qui ne peut avoir lieu sans que chacune, prise en masse, ne consomme improductivement moins qu'elle ne produit (2). Les révolutions modernes même, n'ayant pas été suivies d'invasions durables, de ravages prolongés, comme les anciennes, et d'un autre côté ayant détruit certains préjugés, aiguisé les esprits et renversé d'incommodes barrières, semblent avoir été favorables plutôt que

(1) *Rich. des Nat.*, liv. II, chap. 3.

(2) Sauf cependant dans des instans de guerres cruelles ou de dilapidations excessives, comme celles qui ont eu lieu en France sous la domination de Bonaparte. On ne peut guère douter que, pendant cette époque désastreuse pour le pays, même dans les momens de triomphes militaires, il n'y ait eu beaucoup plus de capitaux entamés que de ceux qui ont été grossis par des épargnes. Les réquisitions, les destructions de la guerre, jointes

contraires aux progrès de l'opulence. Mais cette frugalité dont Smith fait honneur aux particuliers n'est-elle pas, en raison de quelques vices dans l'organisation politique, forcée chez la classe la plus nombreuse? Est-il bien sûr que sa part des produits soit exactement proportionnée à la part qu'elle prend à la production? Dans les pays qu'on regarde comme les plus riches, combien d'individus vivent dans une disette perpétuelle! Combien de ménages, dans les villes comme dans les campagnes, dont la vie entière se compose de privations, et qui, entourés de tout ce qui est capable d'exciter les désirs, sont réduits à ne pouvoir satisfaire que leurs besoins les plus grossiers, comme s'ils vivaient dans un temps de barbarie, au milieu des nations les plus indigentes! Ce ne sont pas les misérables qui font des épargnes; car qui n'a pas de quoi vivre ne met guère de côté : c'est à leurs dépens que les

---

aux dépenses forcées des particuliers, et aux impôts excessifs, ont indubitablement plus détruit de valeurs que les épargnes de quelques particuliers n'ont pu en replacer productivement. Le prince, qui voulait que les besoins de ses courtisans lui répondissent de leur soumission, les excitait à dissiper les revenus énormes qu'ils recueillaient de ses faveurs, de peur que leurs épargnes ne leur créassent une fortune qui les rendît indépendans.

épargnes sont faites. Un riche sinécuriste (1), enrichi des faveurs de la cour, fait des accumulations qui sont prises sur les impôts. Les impôts écrasent les entreprises industrielles, qui ne peuvent se soutenir qu'en diminuant le salaire des ouvriers.

J'en conclus que, quoiqu'il y ait incontestablement, dans presque tous les états de l'Europe, des produits épargnés chaque année, cette épargne ne porte pas en général sur les consommations inutiles, ainsi que le voudraient la politique et l'humanité, mais sur des besoins véritables; ce qui accuse le système politique et économique de beaucoup de gouvernemens.

Smith pense encore que les richesses des modernes sont dues plutôt à l'étendue des économies qu'à l'accroissement de la production. Je sais bien que certaines profusions folles sont peut-être plus rares qu'autrefois (2); mais qu'on

(1) On sait que les sinécures sont des places sans fonctions ou instituées pour un objet dérisoire.

(2) Il ne faut pourtant pas s'imaginer que la différence entre les systèmes économiques des anciens états, et ceux des états modernes, soit aussi grande qu'on serait tenté de le croire. On aperçoit des ressemblances frappantes entre les progrès et le déclin des peuples opulens de Tyr, de Carthage, d'Alexandrie, et des républiques de Venise, de Florence, de Gênes, de Hol-

fasse attention au petit nombre de personnes à qui de semblables profusions étaient permises; qu'on prenne la peine de considérer combien les

---

lande. Partout, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Nous entendons faire de grands récits des richesses de Crésus, roi de Lydie, dès avant la conquête que ce roi fit de quelques états voisins; nous devons en conclure que les Lydiens étaient une nation industrieuse et économe; car son roi ne put tirer ses ressources que de son peuple. L'étude de l'économie politique suffirait pour établir cette opinion; mais on en trouve dans Justin la confirmation formelle. Il appelle les Lydiens, une nation dès long-temps puissante par son industrie (*gens industriâ quondam potens*); et quant à son activité, il dit que Cyrus ne parvint à la soumettre complétement que lorqu'il l'eut accoutumée à l'oisiveté des cabarets, aux jeux et à la débauche (*jussique cauponias et ludicras artes et lenocinia exercere*). Donc, elle avait auparavant les qualités opposées. Si Crésus ne s'était pas livré au faste et à l'ambition des conquêtes, il aurait probablement conservé une grande puissance, et n'aurait pas terminé ses jours dans l'infortune. L'art de lier les effets aux causes, et l'étude de l'économie politique, ne sont pas moins importans pour le bonheur personnel des rois que pour celui de leurs peuples. C'est l'ignorance de l'économie politique qui a conduit Bonaparte à Sainte-Hélène. Il n'a pas senti que le résultat inévitable de son système était d'épuiser ses ressources, et d'aliéner les affections de la majorité des Français.

jouissances d'une consommation plus abondante et plus variée se sont répandues, surtout parmi la classe mitoyenne de la société; on trouvera, ce me semble, que les consommations et les économies se sont accrues en même temps; ce qui n'est pas contradictoire : combien d'entrepreneurs, en tous les genres d'industrie, dans les temps prospères, produisent assez pour augmenter à la fois leurs dépenses et leurs épargnes! Ce qui est vrai d'une entreprise particulière peut l'être de la majeure partie des entreprises d'une nation. Les richesses de la France s'accrurent pendant les quarante premières années du règne de Louis XIV, malgré les profusions du gouvernement et des particuliers, excitées par le faste de la cour. Le mouvement imprimé à la production par Colbert multipliait les ressources plus vite encore que la cour ne les dissipait. Quelques personnes s'imaginent qu'elles se multipliaient *par la raison* que la cour les dissipait; c'est une erreur grossière, et la preuve en est, qu'après la mort de Colbert, les profusions de la cour allant du même pas, et la production ne pouvant plus les suivre, le royaume tomba dans un épuisement affreux. Rien ne fut plus triste que la fin de ce règne.

Depuis la mort de Louis XIV, les dépenses

publiques et particulières ont encore augmenté (1), et il me paraît incontestable que les richesses de la France ont augmenté aussi : Smith lui-même en convient ; et ce qui est vrai de la France, l'est, à différens degrés, de la plupart des autres états de l'Europe.

Turgot partage l'opinion de Smith (2). Il croit qu'on épargne plus qu'on ne fesait autrefois, et fonde cette opinion sur le raisonnement suivant : le taux de l'intérêt, en temps ordinaire, est, dans la plupart des pays de l'Europe, plus bas qu'il n'a jamais été ; cela indique qu'il y a plus de capitaux qu'il n'y en a jamais eu ; donc on a plus épargné pour les amasser qu'on ne l'a fait à aucune autre époque.

---

(1) Cette augmentation dans les dépenses n'est pas seulement nominale, et ne tient pas uniquement à ce que la même quantité d'argent a pour dénomination un plus grand nombre de livres ou de francs. L'augmentation des dépenses est réelle. On consomme une plus grande variété de produits, et des produits plus fins et plus recherchés ; et, quoique l'argent fin vaille intrinsèquement à peu près autant qu'il valait sous Louis XIV (puisque la même quantité d'argent achète la même quantité de blé), dans les mêmes rangs de la société, on dépense une plus grande quantité d'argent, non pas en nom seulement, mais en poids.

(2) *Voyez* les *Réflexions sur la formation et la distribution des Richesses*, §. 81.

Cela prouve ce dont on convient, c'est-à-dire, qu'il y a plus de capitaux qu'autrefois; mais cela ne prouve rien sur la manière dont ils ont été acquis, et je viens de montrer qu'ils peuvent l'avoir été par une production supérieure, aussi bien que par une économie plus grande.

Je ne nie pas au surplus qu'on n'ait, à beaucoup d'égards, perfectionné l'art d'épargner comme l'art de produire. On n'aime pas à se procurer moins de jouissances qu'autrefois; mais il y en a plusieurs qu'on sait se procurer à moins de frais. Quoi de plus joli, par exemple, que les papiers-tentures qui ornent les murs de nos appartemens? La grâce des dessins y reçoit un nouveau lustre de la fraîcheur des nuances. Autrefois on n'avait chez les classes de la société qui font maintenant usage de papiers peints, que des murs blanchis ou des tapisseries en points de Hongrie fort laides, et d'un prix supérieur à la plupart de nos tentures actuelles.

Dans ces dernières années, on est parvenu, en détruisant par l'acide sulfurique la partie mucilagineuse des huiles végétales, à pouvoir les brûler dans les lampes à double courant d'air, qu'on ne pouvait, avant cette découverte, alimenter qu'avec de l'huile de poisson, qui coûte deux ou trois fois autant. Cette seule éco-

nomie a mis en France ce bel éclairage à la portée de presque toutes les fortunes (1).

Cet art d'épargner est dû aux progrès de l'industrie qui, d'une part, a découvert un grand nombre de procédés économiques, et qui, de l'autre, a partout sollicité des capitaux et offert aux capitalistes, petits et grands, de meilleures conditions et des chances plus sûres (2). Dans les temps où il n'y avait encore que peu d'industrie, un capital, ne portant aucun profit, n'é-

(1) Il est à craindre que l'impôt ne parvienne à détruire l'effet, si favorable au consommateur, de ces perfectionnemens. L'extension des droits réunis, l'augmentation des patentes, les difficultés et les impôts qui gênent les transports, ont déjà rapproché le prix de ces huiles économiques de celui des huiles qu'on avait si heureusement remplacées.

(2) Je n'ai pas besoin de faire remarquer que, dans quelques mains que s'accumulent les capitaux, les avantages qu'en retirent l'industrie et la nation sont les mêmes, pourvu qu'ils s'accumulent dans des mains qui les fassent valoir et les mettent ainsi dans la classe des capitaux productifs. Le placement à intérêt suffit pour garantir qu'ils sont dans cette classe ; car nul ne pourrait longtemps payer l'intérêt d'un capital, s'il ne l'avait mis sous une forme productive pour le faire travailler, sauf pourtant les gouvernemens, qui, pouvant puiser dans la bourse des contribuables de quoi payer les intérêts de leurs emprunts, ne sont pas tenus de produire cette valeur.

tait presque jamais qu'un trésor enfermé dans un coffre-fort ou caché dans la terre, et qui se conservait pour le moment du besoin; que ce trésor fût considérable ou non, il ne donnait pas un profit plus ou moins grand, puisqu'il n'en donnait aucun; ce n'était autre chose qu'une précaution plus ou moins grande. Mais quand le trésor a pu donner un profit proportionné à sa masse, alors on a été doublement intéressé à le grossir; et ce n'a pas été en vertu d'un intérêt éloigné, d'un intérêt de précaution, mais d'un intérêt actuel, sensible à tous les instans, puisque le profit donné par le capital a pu, sans rien ôter au fonds, être consommé et procurer de nouvelles jouissances. Dès-lors on a plus étroitement songé qu'on ne l'avait fait auparavant, à se créer un capital productif quand on n'en avait point, à l'augmenter quand on en avait un; et l'on a considéré des fonds portant intérêt comme une propriété aussi lucrative et quelquefois aussi solide qu'une terre rapportant un fermage.

Que si l'on s'avisait de regarder l'accumulation des capitaux comme un mal, en ce qu'elle tend à augmenter l'inégalité des fortunes, je prierais d'observer que si l'accumulation tend sans cesse à accroître les grandes fortunes, la marche de la nature tend sans cesse à les diviser.

Un homme qui a augmenté son capital et celui de son pays, finit par mourir, et il est rare qu'une succession ne devienne pas le partage de plusieurs héritiers ou légataires, excepté dans les pays où les lois reconnaissent des substitutions et des droits de primogéniture. Hors les pays où de pareilles lois exercent leur funeste influence, et partout où la marche bienfesante de la nature n'est pas contrariée, les richesses se divisent naturellement, pénètrent dans toutes les ramifications de l'arbre social, et portent la vie et la santé jusqu'à ses extrémités les plus éloignées (1). Le capital total du pays s'augmente en même temps que les fortunes particulières se divisent.

On doit donc non-seulement voir sans jalousie, mais regarder comme une source de prospérité générale, l'enrichissement d'un homme,

---

(1) Il est fâcheux qu'on ne cherche pas à s'honorer plus souvent par de belles dispositions testamentaires. Le bien qu'une personne riche fait à un légataire indigne, verse toujours quelque mépris sur sa mémoire, tandis que rien ne l'honore plus que des legs dictés par la vertu et par l'intérêt public. Un hospice fondé, une institution créée pour l'instruction de la classe indigente, une récompense perpétuelle offerte à de bonnes actions, un legs adressé à un citoyen recommandable, même lorsqu'on ne le connaît pas personnellement,

toutes les fois que son bien, acquis légitimement, s'emploie d'une façon productive. Je dis *acquis légitimement*, car une fortune fruit de la rapine n'est pas un accroissement de fortune pour l'état; c'est un bien qui était dans une main et qui a passé dans une autre, sans qu'il mette en jeu plus d'industrie qu'auparavant. Il est même, au contraire, assez commun qu'un capital mal acquis soit mal dépensé.

La faculté d'amasser des capitaux, ou, si l'on veut maintenant, des valeurs, est, ce me semble, une des causes de la très-grande supériorité de l'homme sur les animaux. Les capitaux sont entre ses mains des instrumens pour multiplier ses forces; tandis que les alimens dont certains animaux font des magasins, ne sont pour eux que

---

manifestent une âme élevée et étendent l'influence d'un riche au-delà du tombeau.

Le traducteur de cet ouvrage en anglais, M. Prinsep, ajoute à cette note ce qui suit : « Cette ambition louable « se manifeste d'autant plus souvent que la nation a « plus de liberté et de lumières. Il ne se passe pas d'an- « née en Angleterre sans qu'on ait plusieurs exemples « de cette utile munificence. Les sommes laissées par « Pitt le père à Wilberforce et à d'autres gens de mérite, « les nombreuses fondations et dotations léguées à des « hospices ou à des maisons d'instruction, font autant « d'honneur à la nation qu'à leurs auteurs. »

des approvisionnemens pour passer une mauvaise saison ; ainsi, en leur supposant même le degré d'intelligence qu'ils n'ont pas, cette intelligence demeurerait à peu près sans effets, faute d'instrumens suffisans pour la mettre en œuvre.

Remarquez en outre qu'il est impossible d'assigner une limite à la puissance qui résulte pour l'homme de la faculté de former des capitaux ; car les capitaux qu'il peut amasser avec le temps, l'épargne et son industrie, n'ont point de bornes.

CHAPITRE XII.

Des capitaux improductifs.

Nous avons vu que les valeurs produites peuvent être consacrées, soit à la satisfaction de ceux qui les ont acquises, soit à une nouvelle production. Elles peuvent encore, après avoir été soustraites à une consommation improductive, n'être pas consacrées à une consommation reproductive, demeurer cachées, enfouies.

Le propriétaire de ces valeurs, après s'être privé, en les épargnant, des jouissances, de la satisfaction que cette consommation lui aurait procurées, se prive encore des profits qu'il pourrait retirer du service productif de son capital épargné. Il prive en même temps l'industrie des profits qu'elle pourrait faire en le mettant en œuvre.

Parmi beaucoup d'autres causes de la misère et de la faiblesse où l'on voit les états soumis à la domination ottomane, on ne peut douter que la quantité de capitaux qui y sont retenus dans l'inaction n'en soit une des principales. La défiance, l'incertitude où chacun est sur son sort

futur, engagent les gens de tous les ordres, depuis le pacha jusqu'au paysan, à soustraire une partie de sa propriété aux regards avides du pouvoir; or, on ne peut soustraire une valeur à la vue que par son inaction. C'est un malheur partagé à différens degrés par tous les pays soumis au pouvoir arbitraire, surtout lorsqu'il est violent. Aussi remarque-t-on dans les vicissitudes que présentent les orages politiques, un certain resserrement de capitaux, une stagnation d'industrie, une absence de profits, une gêne universelle, lorsque la crainte s'empare des esprits; et, au contraire, un mouvement, une activité très-favorables à la prospérité publique, du moment que la confiance renaît.

Les madones, les saints des pays superstitieux, les idoles richement ornées et pompeusement servies des peuples de l'Orient, ne fécondent point d'entreprises agricoles ou manufacturières. Avec les richesses qui les couvrent, et le temps qu'on perd à les solliciter, on se procurerait en réalité les biens que ces images n'ont garde d'accorder à de stériles prières.

Il y a beaucoup de capitaux oisifs dans les pays où les mœurs obligent à mettre beaucoup d'argent en meubles, en habits, en ornemens.

Le vulgaire, qui, par sa sotte admiration, encourage les emplois improductifs, se fait tort à lui-même; car le riche qui place cent mille francs en dorures, en vaisselles, en un mobilier immense, ne peut plus placer à intérêt cette somme, qui, dès-lors, n'entretient aucune industrie. La nation perd le revenu annuel de ce capital, et le profit annuel de l'industrie que ce capital aurait animée.

Jusqu'à ce moment nous avons considéré l'espèce de valeur qu'on pouvait, après l'avoir créée, attacher pour ainsi dire à la matière, et qui, ainsi incorporée, était susceptible de se conserver plus ou moins long-temps. Mais toutes les valeurs produites par l'industrie humaine n'ont pas cette propriété. Il en est de très-réelles, puisqu'on les paie fort bien, et en échange desquelles on donne des matières précieuses et durables, mais qui ne sont pas de nature à pouvoir durer elles-mêmes au-delà du moment de leur production. Ce sont celles qui vont être définies dans le chapitre suivant, et auxquelles nous donnerons le nom de *produits immatériels*.

CHAPITRE XIII.

Des produits immatériels, ou des valeurs qui sont consommées au moment de leur production.

Un médecin vient visiter un malade, observe les symptômes de son mal, lui prescrit un remède, et sort sans laisser aucun produit que le malade ou sa famille puissent transmettre à d'autres personnes, ni même conserver pour la consommation d'un autre temps.

L'industrie du médecin a-t-elle été improductive? Qui pourrait le penser? Le malade a été sauvé. Cette production était-elle incapable de devenir la matière d'un échange? Nullement, puisque le conseil du médecin a été échangé contre ses honoraires; mais le besoin de cet avis a cessé dès le moment qu'il a été donné. Sa production était de le dire; sa consommation, de l'entendre; il a été consommé en même temps que produit.

C'est ce que je nomme un *produit immatériel* (1).

(1) J'avais d'abord eu l'intention de nommer ces pro-

L'industrie d'un musicien, d'un acteur, donne un produit du même genre; elle vous procure un divertissement, un plaisir, qu'il vous est impossible de conserver, de retenir, pour le consommer plus tard, ou pour l'échanger de nouveau contre d'autres jouissances. Celle-ci a bien son prix; mais elle ne subsiste plus, si ce n'est dans le souvenir, et n'a plus aucune valeur échangeable, passé le moment de sa production.

Smith refuse aux résultats de ces industries le nom de *produits*. Il donne au travail auquel elles se livrent le nom d'*improductif*, et c'est une conséquence du sens qu'il attache au mot *richesse;* au lieu de donner ce nom à toutes les choses qui ont une valeur échangeable, il ne le donne qu'aux choses qui ont une valeur échangeable *susceptible de se conserver*, et par conséquent il le refuse aux produits dont la consommation a lieu à l'instant même de leur création. Cependant l'industrie d'un médecin, et, si l'on veut multiplier les exemples, l'in-

---

duits *indurables;* mais ce mot pouvait convenir également à des produits d'une forme matérielle. *Intransmissibles* n'est pas l'expression propre, car ces produits se transmettent du producteur au consommateur. *Transitoire* signifie passager, mais n'exclut pas l'idée de toute espèce de durée. On en peut dire autant du mot *momentané*.

dustrie d'un administrateur de la chose publique, d'un avocat, d'un juge, qui sont du même genre, satisfont à des besoins tellement nécessaires, que, sans leurs travaux, nulle société ne pourrait subsister. Les fruits de ces travaux ne sont-ils pas réels? Ils sont tellement réels, qu'on se les procure au prix d'un autre produit qui est matériel, auquel Smith accorde le nom de richesse, et que, par ces échanges répétés, les producteurs de produits immatériels acquièrent des fortunes (1).

Si l'on descend aux choses de pur agrément, on ne peut nier que la représentation d'une bonne comédie ne procure un plaisir aussi réel qu'une livre de bonbons, ou une fusée d'artifice, qui, dans la doctrine de Smith, portent le nom de *produits*. Je ne trouve pas raisonnable de prétendre que le talent du peintre soit productif, et que celui du musicien ne le soit pas (2).

Smith a combattu les Économistes qui n'ap-

---

(1) C'est donc à tort que le comte de Verri prétend que les emplois de prince, de magistrat, de militaire, de prêtre, ne tombent pas immédiatement dans la sphère des objets dont s'occupe l'économie politique. (*Meditazioni sulla Economia politica*, §. 24.)

(2) M. Germain Garnier a déjà relevé cette erreur dans les notes qu'il a jointes à sa traduction de Smith.

pelaient du nom de *richesse* que ce qu'il y avait dans chaque produit de valeur en matière brute; il a fait faire un grand pas à l'économie politique, en démontrant que la richesse était cette matière, plus la valeur qu'y ajoutait l'industrie; mais puisqu'il a élevé au rang des richesses une chose abstraite, la *valeur*, pourquoi la compte-t-il pour rien, bien que réelle et échangeable, quand elle n'est fixée dans aucune matière? Cela est d'autant plus surprenant, qu'il va jusqu'à considérer le travail, en fesant abstraction de la chose travaillée, qu'il examine les causes qui influent sur sa valeur, et qu'il propose cette valeur comme la mesure la plus sûre et la moins variable de toutes les autres (1).

(1) Quelques auteurs, qui n'ont peut-être pas donné une attention suffisante à ces démonstrations, ont persisté à nommer les producteurs des produits immatériels, des travailleurs improductifs. Mais on ne gagne rien à lutter contre la nature des choses. Ceux qui entendent un peu l'économie politique, sont forcés de rendre, malgré eux, hommage aux principes. M. de Sismondi, par exemple, après avoir parlé des dépenses qu'on fait en salaires d'*ouvriers improductifs*, ajoute : *Ce sont des consommations rapides qui suivent immédiatement la production*. (*Nouveaux principes d'Économie politique*, tome II, p. 203.) Ainsi, voilà des ouvriers improductifs qui produisent !

De la nature des produits immatériels, il résulte qu'on ne saurait les accumuler, et qu'ils ne servent point à augmenter le capital national. Une nation où il se trouverait une foule de musiciens, de prêtres, d'employés, pourrait être une nation fort divertie, bien endoctrinée, et admirablement bien administrée; mais voilà tout. Son capital ne recevrait de tout le travail de ces hommes industrieux aucun accroissement direct, parce que leurs produits seraient consommés à mesure qu'ils seraient créés.

En conséquence, lorsqu'on trouve le moyen de rendre plus nécessaire le travail d'une de ces professions, on ne fait rien pour la prospérité publique; en augmentant ce genre de travail productif, on en augmente en même temps la consommation. Quand cette consommation est une jouissance, on peut s'en consoler; mais quand elle-même est un mal, il faut convenir qu'un semblable système est déplorable.

C'est ce qui arrive partout où l'on complique la législation. Le travail des gens de loi, devenant plus considérable et plus difficile, occupe plus de monde et se paie plus cher. Qu'y gagne-t-on? d'avoir ses droits mieux défendus? Non, certes : la complication des lois est bien plutôt favorable à la mauvaise foi, en lui offrant de nouveaux subterfuges, tandis qu'elle n'ajoute

presque jamais rien à la solidité du bon droit. On y gagne de plaider plus souvent et plus longtemps.

On peut appliquer le même raisonnement aux places superflues instituées dans l'administration publique. Administrer ce qui devrait être abandonné à soi-même, c'est faire du mal aux administrés, et leur faire payer le mal qu'on leur fait comme si c'était un bien (1).

Il est donc impossible d'admettre l'opinion de M. Garnier (2), qui conclut de ce que le travail des médecins, des gens de loi et autres personnes semblables, est productif, qu'il est aussi avantageux à une nation de le multiplier que tout autre. On est heureux sans doute de pouvoir se procurer un bon médecin lorsqu'on n'a pu éviter une maladie; mais il vaut mieux encore n'être pas malade. Compliquer les lois pour les faire débrouiller par des légistes, c'est se donner un mal pour prendre la peine de le guérir. Les produits immatériels, comme les autres, ne sont des produits qu'autant que l'avantage qui en résulte ne peut être acquis à moins

(1) Que penser, d'après cela, de tant de phrases qu'on entend prononcer, analogues à celle-ci : *Telle formalité, tel impôt produisent toujours un bien, qui est de faire vivre un bon nombre d'employés, de percepteurs?*

(2) Traduction de Smith, note 20.

de frais; or, la voie la plus simple d'être affranchi d'un inconvénient, c'est de ne pas s'y soumettre de propos délibéré.

Les produits immatériels sont le fruit de l'industrie humaine, puisque nous avons appelé industrie toute espèce de travail productif. On voit moins clairement comment ils sont en même temps le fruit d'un capital. Cependant la plupart de ces produits sont le résultat d'un talent; tout talent suppose une étude préalable, et aucune étude n'a pu avoir lieu sans des avances.

Pour que le conseil du médecin ait été donné et reçu, il a fallu que le médecin ou ses parens aient fait, pendant plusieurs années, les frais de son instruction; il a fallu que l'étudiant ait été entretenu tout le temps qu'ont duré ses études; il a fallu acheter des livres, faire des voyages peut-être : ce qui suppose l'emploi d'un capital précédemment accumulé (1).

Il en est de même de la consultation de l'a-

(1) Pour ne pas anticiper sur ce que je dois dire en traitant des profits de l'industrie et des capitaux, je me bornerai à faire remarquer, en passant, que ce capital est placé à *fonds perdu* sur la tête du médecin, et que ses honoraires ne sont pas équitablement réglés, s'ils ne comprennent pas, outre la récompense de son travail

vocat, de la chanson du musicien, etc. : ces produits ne peuvent avoir lieu sans le concours d'une industrie et d'un capital. Le talent d'un fonctionnaire public lui-même est un capital accumulé. Les frais nécessaires pour élever un ingénieur civil ou militaire sont du même genre que les avances qu'il a fallu faire pour élever un médecin. Il est même à supposer qu'on trouve bien placés les fonds qui mettent un jeune homme en état de devenir fonctionnaire public, et bien payés les travaux qui composent son industrie, puisqu'il y a dans presque toutes les parties de l'administration plus de postulans que de places, dans les pays même où les places sont plus multipliées qu'elles ne devraient l'être.

On retrouve dans l'industrie qui donne des produits immatériels les mêmes opérations que nous avons remarquées, dans l'analyse qui a été faite, au commencement de cet ouvrage, des opérations de toute espèce d'industrie (1). Prouvons cela par un exemple : pour qu'une simple chan-

---

actuel et celle de son talent (qui est un agent dont la nature l'a gratifié), un intérêt du capital qui fut consacré à son instruction ; et que cet intérêt ne doit pas être simple, mais viager.

(1) *Voyez* plus haut, liv. I, chap. 6.

son fût exécutée, il a fallu que l'art du compositeur et celui du musicien exécutant fussent des arts professés et connus, de même que les méthodes convenables pour les acquérir : voilà le résultat des travaux scientifiques. L'application de cet art, de ces méthodes, a été faite par le compositeur et le musicien, qui ont jugé, l'un en composant son air, l'autre en l'exécutant, qu'il en pouvait résulter un plaisir auquel les hommes attacheraient un prix quelconque. Enfin l'exécution offre la dernière des opérations de l'industrie.

Il est cependant des productions immatérielles où les deux premières opérations jouent un si petit rôle, qu'on peut n'en tenir aucun compte. Tel est le service d'un domestique. La science du service est rien ou peu de chose; et l'application des talens du serviteur étant faite par celui qui l'emploie, il ne reste guère au serviteur que l'exécution servile, qui est la moins relevée des opérations de l'industrie.

Par une conséquence nécessaire, dans ce genre d'industrie, et dans quelques autres dont on trouve des exemples dans les dernières classes de la société, comme dans l'industrie des portefaix, des courtisanes, etc., l'apprentissage se réduisant à rien, les produits peuvent être regardés non-seulement comme les fruits d'une

industrie très-grossière, mais encore comme des productions où les capitaux n'ont aucune part; car je ne pense pas que les avances nécessaires pour élever la personne industrieuse depuis sa première enfance jusqu'au moment où elle se tire d'affaire elle-même, doivent être regardées comme un capital dont les profits qu'elle fait ensuite paient les intérêts. J'en dirai les raisons en parlant des salaires (1).

Les plaisirs dont on jouit au prix d'un travail quelconque sont des produits immatériels consommés, au moment de leur production, par la personne même qui les a créés. Tels sont les plaisirs que procurent les arts qu'on ne cultive que pour son agrément. Si j'apprends la musique, je consacre à cette étude un petit capital, une portion de mon temps et quelque travail; c'est au prix de toutes ces choses que je goûte le plaisir de chanter un air nouveau ou de faire ma partie dans un concert.

---

(1) Les salaires du simple manouvrier se bornent à ce qui lui est nécessaire pour vivre, à ce qui est nécessaire pour que son travail se continue et se renouvelle. Il ne reste rien pour l'intérêt d'aucun capital; mais, dans l'entretien du simple manouvrier, se trouve compris celui de ses enfans, jusqu'à l'âge où ils gagnent leur vie. Sans cela le travail des manouvriers ne suffirait pas pour entretenir leur classe.

Le jeu, la danse, la chasse, sont des travaux du même genre. L'amusement qui en résulte est consommé à l'instant même par ceux mêmes qui les ont exécutés. Quand un amateur fait pour son amusement un tableau, ou quand il exécute un ouvrage de menuiserie ou de serrurerie, il crée à la fois un produit de valeur durable, et un produit immatériel qui est son amusement (1).

Nous avons vu, en traitant des capitaux, que les uns contribuent à la création de produits matériels, et que d'autres sont absolument improductifs. Il en est d'autres encore qui sont productifs d'utilité ou d'agrément, et qu'on ne peut par conséquent mettre ni dans la classe des capitaux servant à la production d'objets

---

(1) Une nation indolente et paresseuse fait peu d'usage des divertissemens qui sont le fruit de l'exercice des facultés personnelles. Le travail est pour elle une si grande peine, qu'il y a peu de plaisirs capables de l'en dédommager. Les Turcs nous jugent fous, de nous tant agiter pour avoir du plaisir ; ils ne voient pas que cette fatigue nous coûte beaucoup moins qu'à eux. Ils préfèrent les plaisirs qui leur sont préparés par la fatigue des autres ; dans ce pays-là, il y a bien autant de travail employé à procurer des plaisirs ; mais ce travail est fait, en général, par des esclaves qui n'ont aucune part à son produit.

matériels, ni dans celle des capitaux absolument inutiles. De ce nombre sont les maisons d'habitation, les meubles, les ornemens, qui ne servent qu'à augmenter les agrémens de la vie. L'utilité qu'on en tire est un produit immatériel.

Quand un jeune ménage s'établit, l'argenterie dont il se pourvoit ne peut pas être considérée comme un capital absolument inutile, puisque la famille s'en sert habituellement; elle ne peut pas être considérée non plus comme un capital productif de produits matériels, puisqu'il n'en sort aucun objet qu'il soit possible de réserver pour la consommation d'un autre temps; ce n'est pas non plus un objet de consommation annuelle, car cette vaisselle peut durer pendant la vie des époux et passer à leurs enfans; c'est un capital productif d'utilité et d'agrément. Ce sont des valeurs accumulées, c'est-à-dire, soustraites à la consommation improductive, soustraites à la consommation reproductive, et à ce titre ne donnant point de profit, d'intérêt, mais productives d'un service, d'une utilité que l'on consomme à mesure; utilité qui n'en a pas moins une valeur positive, puisqu'on la paie dans l'occasion; témoin ce que coûte le loyer d'une maison, d'un meuble.

Si c'est mal entendre ses intérêts que de laisser la plus petite partie de son capital sous une

forme absolument improductive, ce n'est pas les méconnaître que de placer une partie de son capital, proportionnée à sa fortune, sous une forme productive d'utilité ou d'agrément. Depuis les meubles grossiers d'un ménage indigent, jusqu'aux ornemens recherchés, aux bijoux éblouissans du riche, il y a une foule de degrés dans la quantité de capitaux que chacun consacre à cet usage. Quand un pays est riche, la famille la plus pauvre y possède un capital de cette espèce, non pas considérable, mais suffisant pour satisfaire des désirs modestes et des besoins peu recherchés. Quelques meubles utiles et agréables qu'on rencontre dans toutes les habitations ordinaires, annoncent par tout pays une bien plus grande masse de richesse, que cet amas d'ameublemens magnifiques et d'ornemens fastueux qui remplissent seulement les palais de quelques hommes à grande fortune, ou que ces diamans et ces parures qui peuvent éblouir lorsqu'on les voit accumulés dans une grande ville, et quelquefois rassemblés presque tous à la fois dans l'enceinte d'un spectacle ou d'une fête; mais dont la valeur est peu de chose, comparée au mobilier de toute une grande nation.

Les choses qui composent le capital productif d'utilité ou d'agrément, quoiqu'elles s'usent

lentement, s'usent néanmoins. Lorsqu'on ne prend pas sur ses revenus annuels de quoi entretenir ce capital, il se dissipe, et la fortune s'altère.

Cette observation paraît triviale, et cependant combien de gens croient ne manger que leurs revenus, lorsqu'ils consomment en même temps une partie de leur fonds ! Qu'une famille, par exemple, habite une maison qu'elle aura fait bâtir; si la maison a coûté cent mille francs à établir, et si elle doit durer cent ans, elle coûte à cette famille, outre les intérêts de cent mille francs, une somme de mille francs par année, puisqu'au bout de cent ans il ne restera rien, ou il ne restera du moins que peu de chose de ce capital de cent mille francs.

Ce même raisonnement peut être appliqué à toute autre partie d'un capital productif d'utilité et d'agrément, à un meuble, à un bijou, à tout ce que la pensée peut ranger sous cette dénomination.

Par la raison contraire, quand on prend sur ses revenus annuels, quelle qu'en soit la source, pour augmenter son capital utile ou agréable, on augmente ses capitaux, sa fortune, quoiqu'on n'augmente pas ses revenus.

Les capitaux de cette sorte se forment, comme tous les autres sans exception, par l'accu-

mulation d'une partie des produits annuels. Il n'y a pas d'autre manière d'avoir des capitaux, que de les accumuler soi-même, ou de les tenir de quelqu'un qui les a accumulés. Ainsi je renvoie, à ce sujet, au chapitre XI, ou j'ai traité de l'accumulation des capitaux.

Un édifice public, un pont, une grande route, sont des revenus épargnés, accumulés, formant un capital dont la rente est un produit immatériel consommé par le public. Si la construction d'un pont ou d'une route, jointe à l'acquisition du fonds de terre sur lequel s'est faite cette construction, a coûté un million, le paiement de l'usage que le public en fait chaque année peut être évalué cinquante mille fr. (1).

---

(1) S'il y a, en outre, pour mille francs d'entretien annuel, la consommation que le public fait de cette construction peut alors être évaluée cinquante-un mille francs par an. Il faut nécessairement calculer ainsi, lorsqu'on veut comparer le profit que retirent les contribuables par l'usage, avec les sacrifices qu'on a exigés d'eux. Cet usage, qui coûte ici, par supposition, cinquante-un mille francs, est un bon marché pour le public, s'il lui procure annuellement, sur ses frais de production, une épargne qui excède cette somme, ou, ce qui revient au même, une augmentation de produits. Dans le cas contraire, c'est un mauvais marché que l'administration a fait faire au public.

Il y a des produits immatériels auxquels un fonds de terre a la principale part. Telle est la jouissance qu'on retire d'un parc, d'un jardin d'agrément. Cette jouissance est le fruit d'un service journalier rendu par le jardin d'agrément, et qui se consomme à mesure qu'il est produit.

On voit qu'il ne faut pas confondre un terrain productif d'agrément avec des terres absolument improductives, des terres en friche. Nouvelle analogie qui se trouve entre les fonds de terre et les capitaux, puisqu'on vient de voir que, parmi ceux-ci, il s'en trouve qui sont de même productifs de produits immatériels, et d'autres qui sont absolument inactifs.

Dans les jardins et les parcs d'agrément, il y a toujours quelque dépense faite en embellissement. Dans ce cas, il y a un capital réuni au fonds de terre pour donner un produit immatériel.

Il y a des parcs d'agrément qui produisent en même temps des bois et des pâturages. Ceux-là donnent des produits de l'un et de l'autre genre. Les anciens jardins français ne donnaient aucun produit matériel. Les jardins modernes sont un peu plus profitables; ils le seraient davantage, si les produits du potager et ceux du verger s'y montraient un peu plus souvent. Sans

doute ce serait être trop sévère que de reprocher à un propriétaire aisé les portions de son héritage qu'il consacre au pur agrément. Les doux momens qu'il y passe entouré de sa famille, le salutaire exercice qu'il y prend, la gaîté qu'il y respire, sont des biens aussi, et ce ne sont pas les moins précieux. Qu'il dispose donc son terrain selon sa fantaisie; qu'on y voie l'empreinte de son goût, et même de son caprice: mais si, jusque dans ses caprices, il y a un but d'utilité; si, sans recueillir moins de jouissances, il recueille aussi quelques fruits, alors son jardin a bien un autre mérite; le philosophe et l'homme d'état s'y promèneront avec plus de plaisir.

J'ai vu un petit nombre de jardins riches de cette double production. Le tilleul, le marronnier, le sycomore, les autres arbres d'agrément n'en étaient point exclus, non plus que les fleurs et les gazons; mais les arbres fruitiers embellis de fleurs au printemps, et de fruits en été, contribuaient à la variété des teintes et à la beauté du lieu. Tout en cherchant l'exposition qui leur était favorable, ils suivaient les sinuosités des clôtures et des allées. Les plates-bandes, les planches garnies de légumes n'étaient pas constamment droites, égales, uniformes, mais se prêtaient aux légères ondulations

des plantations et du terrain; on pouvait se promener dans la plupart des sentiers tracés pour la commodité de la culture. Jusqu'au puits couronné de vigne, où le jardinier venait remplir ses arrosoirs, était un ornement. Tout semblait avoir été mis là pour convaincre que ce qui est joli peut être utile, et que le plaisir peut croître au même lieu que la richesse.

Un pays tout entier peut de même s'enrichir de ce qui fait son ornement. Si l'on plantait des arbres partout où ils peuvent venir sans nuire à d'autres produits (1), non-seulement le pays en serait fort embelli, non-seulement il serait rendu plus salubre (2), non-seulement ces arbres multipliés provoqueraient des pluies fécondantes; mais le seul produit de leur bois, dans une contrée un peu étendue, s'élèverait à des valeurs considérables.

Les arbres ont cet avantage que leur production est due presque entièrement au travail de

---

(1) Dans beaucoup de pays, on croit trop aisément que les arbres nuisent aux autres produits. Il faut bien qu'ils augmentent plus qu'ils ne diminuent les revenus des terres, puisque les pays les mieux plantés, comme la Normandie, l'Angleterre, la Belgique, la Lombardie, sont en même temps les plus productifs.

(2) Les feuilles des arbres absorbent le gaz acide carbonique qui compose en partie l'air que nous respirons,

la nature, celui de l'homme se bornant à l'acte de la plantation. Mais planter ne suffit pas : il faut n'être pas tourmenté du désir d'abattre. Alors cette tige, maigre et frêle dans l'origine, se nourrit peu à peu des sucs précieux de la terre et de l'atmosphère; sans que l'agriculture s'en mêle, son tronc s'enfle et se durcit, sa taille s'élève, ses vastes rameaux se balancent dans l'air. L'arbre ne demande à l'homme que d'en être oublié pendant quelques années; et pour récompense (lors même qu'il ne donne pas de récoltes annuelles), parvenu à l'âge de la force, il livre à la charpente, à la menuiserie, au charronnage, à nos foyers, le trésor de son bois.

De tout temps, la plantation et le respect des arbres ont été fortement recommandés par les meilleurs esprits. L'historien de Cyrus met au nombre des titres de gloire de ce prince, d'avoir planté toute l'Asie-Mineure. En certains pays,

---

et qui n'est pas lui-même respirable. C'est ce gaz qui, lorsqu'il est trop abondant, jette l'homme dans l'asphyxie, et le tue. Les plantes rendent, au contraire, de l'oxygène, qui est cette partie de l'air la plus propre à la respiration et à la santé. Les villes les plus saines, toutes choses d'ailleurs égales, sont celles où l'on trouve beaucoup d'espaces ouverts et plantés d'arbres. On devrait en mettre sur tous les quais.

quand un cultivateur se voit père d'une fille, il plante un petit bois qui grandit avec l'enfant, et fournit sa dot au moment où elle se marie. Sully, qui avait tant de vues économiques, a planté, dans presque toutes les provinces de France, un très-grand nombre d'arbres : j'en ai vu plusieurs auxquels la vénération publique attachait encore son nom, et ils me rappelaient ce mot d'Addison, qui, chaque fois qu'il voyait une plantation, s'écriait : *Un homme utile a passé par là.*

Jusqu'ici nous nous sommes occupés des agens essentiels de la production, des agens sans lesquels l'homme n'aurait d'autres moyens d'exister et de jouir que ceux que lui offre spontanément la nature, et qui sont bien rares et bien peu variés. Après avoir exposé la manière dont ces agens, chacun en ce qui les concerne, et tous réunis, concourent à la production, nous avons repris l'examen de l'action de chacun d'eux en particulier, pour en acquérir une connaissance plus complète. Nous allons examiner maintenant les causes accidentelles et étrangères à la production, qui favorisent ou contrarient l'action des agens productifs.

CHAPITRE XIV.

Du droit de propriété.

Le philosophe spéculatif peut s'occuper à chercher les vrais fondemens du droit de propriété; le jurisconsulte peut établir les règles qui président à la transmission des choses possédées; la science politique peut montrer quelles sont les plus sûres garanties de ce droit; quant à l'économie politique, elle ne considère la propriété que comme le plus puissant des encouragemens à la multiplication des richesses. Elle s'occupera peu de ce qui la fonde et la garantit, pourvu qu'elle soit assurée. On sent, en effet, que ce serait en vain que les lois consacreraient la propriété, si le gouvernement ne savait pas faire respecter les lois, s'il était au-dessus de son pouvoir de réprimer le brigandage; s'il l'exerçait lui-même (1); si la complication des dispo-

(1) La force d'un particulier est si peu de chose, comparée à la force de son gouvernement, que les particuliers n'ont de moyens assurés de se garantir des exactions, des abus d'autorité, que dans les pays où leurs

sitions législatives et les subtilités de la chicane rendaient tout le monde incertain dans sa possession. On ne peut dire que la propriété existe que là où elle existe non-seulement de droit, mais de fait. C'est alors seulement que l'industrie obtient sa récompense naturelle et qu'elle tire le plus grand parti possible de ses instrumens : les capitaux et les terres.

Il y a des vérités tellement évidentes, qu'il paraît tout-à-fait superflu d'entreprendre de les prouver. Celle-là est du nombre. Qui ne sait que la certitude de jouir du fruit de ses terres, de ses capitaux, de son labeur, ne soit le plus puissant encouragement qu'on puisse trouver à les faire valoir? Qui ne sait qu'en général nul ne connaît mieux que le propriétaire le parti qu'on peut tirer de sa chose, et que nul ne met plus de diligence à la conserver? Mais en même temps combien, dans la pratique, ne s'écarte-t-on pas de ce respect des propriétés qu'on juge si avantageux en théorie! Sur quels faibles motifs n'en propose-t-on pas souvent la violation! Et cette violation, qui devrait exciter naturellement quelque indignation, qu'elle est facilement excusée

---

droits sont protégés par la liberté de la presse qui révèle tous les abus, et par une véritable représentation nationale qui les réprime.

par ceux qui n'en sont pas victimes! tant il y a peu de gens qui sentent avec quelque vivacité ce qui ne les blesse pas directement, ou qui, sentant vivement, sachent agir comme ils savent penser!

Il n'y a point de propriété assurée partout où un despote peut s'emparer, sans leur consentement, de la propriété de ses sujets. La propriété n'est guère plus assurée, lorsque le consentement n'est qu'illusoire. Si, en Angleterre, où les impôts ne peuvent être établis que par les représentans de la nation, le ministère disposait de la majorité des votes, soit au moyen de l'influence qu'il exerce sur les élections, soit en raison de la multitude de places dont on lui a imprudemment laissé la distribution, alors l'impôt ne serait réellement pas voté par des représentans de la nation; ceux qu'on qualifierait ainsi ne seraient, dans le fait, que les représentans du ministère; et le peuple anglais ferait forcément des sacrifices énormes pour soutenir une politique qui ne lui serait nullement favorable (1).

(1) Ce passage a été écrit à une époque où l'or du peuple anglais contribuait à enchaîner et à abrutir les nations de l'Europe. Postérieurement son cabinet a suivi les conseils d'une politique plus sage, mais qui n'em-

Je remarquerai qu'on peut violer le droit de propriété, non-seulement en s'emparant des produits qu'un homme doit à ses terres, à ses capitaux, ou à son industrie, mais encore en le gênant dans le libre emploi de ces mêmes moyens de production; car le droit de propriété, ainsi que le définissent les jurisconsultes, est le droit d'user, et même d'abuser.

Ainsi c'est violer la propriété territoriale que de prescrire à un propriétaire ce qu'il doit semer ou planter, que de lui interdire telle culture ou tel mode de culture;

C'est violer la propriété du capitaliste que de lui interdire tel ou tel emploi de capitaux, comme lorsqu'on ne lui permet pas de faire des magasins de blé, ou lorsqu'on l'oblige de porter son argenterie à la Monnaie, ou bien qu'on l'empêche de bâtir sur son terrain, ou lorsqu'on lui prescrit la manière de bâtir;

On viole encore la propriété du capitaliste, lorsque, après qu'il a des fonds engagés dans une industrie quelconque, on prohibe ce genre

---

pêche pas que de très-lourds abus ne pèsent sur les classes les plus nombreuses de la société, et ne les exposent à plus de privations que les mêmes classes n'en éprouvent chez des nations moins industrieuses et moins opulentes.

d'industrie, ou qu'on le surcharge de droits tellement onéreux, qu'ils équivalent à une prohibition. C'est ce qui est arrivé sous le gouvernement de Bonaparte relativement au sucre de canne, dont la consommation fut réduite des quatre cinquièmes. Le même gouvernement s'empara de la fabrication exclusive du tabac, au grand détriment de la culture et des manufactures qui s'occupaient de ce produit (1).

C'est violer la propriété industrielle d'un homme que de lui interdire l'usage de ses talens et de ses facultés, si ce n'est dans le cas où ils attentent aux droits d'un autre homme (2).

---

(1) Ce serait mal à propos qu'on dirait : Employez vos constructions, vos ustensiles à une autre manipulation. Telle localité, tels ustensiles étaient très-propres à une exploitation, qui ne sauraient être appliqués à une autre sans une grosse perte.

(2) Les talens industriels sont la plus incontestable des propriétés, puisqu'on les tient immédiatement de la nature ou de ses propres soins. Ils établissent un droit supérieur à celui des propriétaires de terre, qui remonte à une spoliation (car on ne peut pas supposer qu'une terre ait toujours été transmise légitimement depuis le premier occupant jusqu'à nos jours); un droit supérieur à celui du capitaliste : car, en supposant même que le capital ne soit le fruit d'aucune spoliation, mais

C'est encore violer la propriété industrielle que de mettre un homme en réquisition pour de certains travaux, lorsqu'il a jugé à propos de se consacrer à d'autres travaux; comme lorsqu'on force un homme qui a étudié les arts ou le commerce, à suivre le métier de la guerre,

---

d'une accumulation lente pendant plusieurs générations, il faut encore, de même que pour la terre, le concours de la législation pour en consacrer l'hérédité, concours qu'elle a pu n'accorder qu'à certaines conditions. Mais quelque sacrée que soit la propriété des talens industriels, des facultés naturelles et acquises, elle est méconnue non-seulement dans l'esclavage qui viole ainsi la plus indisputable des propriétés, mais dans bien d'autres cas beaucoup moins rares.

Le gouvernement viole la propriété que chacun a de sa personne et de ses facultés, lorsqu'il s'empare d'une certaine industrie, comme de celle des agens de change et des courtiers, et qu'il vend à des privilégiés le droit exclusif d'exercer ces fonctions. Il viole encore plus la propriété, lorsque, sous prétexte de la sûreté publique, ou seulement de la sûreté du gouvernement lui-même, il vous empêche de changer de lieu, ou bien lorsqu'il autorise un gendarme, un commissaire de police, un juge à vous arrêter, à vous détenir, tellement que personne n'a la complète certitude de pouvoir disposer de son temps, de ses facultés, ni de terminer une affaire commencée. La sûreté publique serait-elle mieux violée par un brigand que tout tend à réprimer, et qui est toujours si promptement réprimé?

ou simplement à faire un service militaire accidentel (1).

Je sais fort bien que le maintien de l'ordre social, qui garantit la propriété, va devant la propriété même; mais il ne faut pas que la conservation de l'ordre puisse servir de prétexte aux vexations du pouvoir, ni que la subordination donne naissance au privilége. L'industrie a besoin de garanties contre ces abus, et jamais on ne lui voit prendre un véritable développement dans les lieux où commande une autorité sans contre-poids.

Les contributions publiques, même lorsqu'elles sont consenties par la nation, sont une violation des propriétés, puisqu'on ne peut lever des valeurs qu'en les prenant sur celles qu'ont produites les terres, les capitaux et l'industrie des particuliers; aussi toutes les fois qu'elles excèdent la somme indispensable pour

(1) Le service que fesaient dans plusieurs villes de France les gardes nationales pour la sûreté de la ville, n'était point une violation de propriété tant qu'il a été volontaire. Depuis que le gouvernement l'a rendu obligatoire, qu'il a forcé les citoyens à se pourvoir d'un équipement, qu'il leur a enlevé le choix de leurs officiers, et qu'on les fait néanmoins contribuer pour payer un corps nombreux de gendarmerie, le service auquel on les oblige est une vexation, et leur docilité une duperie.

la conservation de la société, il est permis de les considérer comme une spoliation.

Il y a quelques autres cas excessivement rares, où l'on peut, avec quelque avantage, intervenir entre le particulier et sa propriété. C'est ainsi que, dans les pays où l'on reconnaît ce malheureux droit de l'homme sur l'homme, droit qui blesse tous les autres, on pose cependant de certaines bornes au pouvoir du maître sur l'esclave; c'est encore ainsi que la crainte de provoquer le dessèchement des cours d'eau, ou la nécessité de procurer à la société des bois de marine ou de charpente dont on ne saurait se passer, fait tolérer des réglemens relatifs à la coupe des forêts particulières (1); et que la

(1) Peut-être, au reste, que, sans les guerres maritimes dont les unes ont pour cause des vanités puériles, et les autres des intérêts mal entendus; peut-être, dis-je, que le commerce fournirait à très-bon compte les meilleurs bois de marine, et que l'abus de réglementer les forêts particulières n'est que la conséquence d'un autre abus plus cruel et moins excusable. On peut faire des réflexions du même genre sur les vexations et le monopole auxquels donnent lieu en France l'extraction du salpêtre et la fabrication de la poudre. En Angleterre, où ces abus n'existent pas et où le gouvernement achète sa poudre aux particuliers, il n'en a jamais manqué et elle ne lui revient pas aussi cher.

crainte de perdre les minéraux qu'enferme le sol, impose quelquefois au gouvernement l'obligation de se mêler de l'exploitation des mines. On sent en effet que, si la manière d'exploiter restait entièrement libre, un défaut d'intelligence, une avidité trop impatiente, ou des capitaux insuffisans, pourraient conseiller à un propriétaire des fouilles superficielles qui épuiseraient les portions les plus apparentes et souvent les moins fécondes d'une veine, et feraient perdre la trace des plus riches filons. Quelquefois une veine minérale passe au-dessous du sol de plusieurs propriétaires, mais l'accès n'en est praticable que par une seule propriété; il faut bien, dans ce cas, vaincre la volonté d'un propriétaire récalcitrant, et déterminer le mode d'exploitation (1); encore n'oserais-je pas répondre qu'il ne fût préférable de respecter son travers, et que la société ne gagnât davantage à maintenir inviolablement les droits d'un propriétaire, qu'à jouir de quelques mines de plus.

---

(1) Le traducteur américain de cet ouvrage observe en cet endroit, dans une note, qu'il convient de se défier beaucoup des motifs sur lesquels on s'appuie quand il s'agit de gêner une exploitation quelconque ; car des motifs tout aussi spécieux peuvent être allégués pour opposer des entraves à une multitude d'autres travaux.

Enfin la sûreté publique exige quelquefois impérieusement le sacrifice de la propriété particulière, et l'indemnité qu'on donne en pareil cas n'empêche pas qu'il n'y ait violation de propriété : car le droit de propriété embrasse la libre disposition du bien; et le sacrifice du bien, moyennant une indemnité, est une disposition forcée.

Lorsque l'autorité publique n'est pas spoliatrice elle-même, elle procure aux nations le plus grand des bienfaits, celui de les garantir des spoliateurs (1). Sans cette protection, qui prête le secours de tous aux besoins d'un seul, il est impossible de concevoir aucun développement important des facultés productrices de l'homme, des terres et des capitaux; il est impossible de concevoir l'existence des capitaux eux-mêmes, puisqu'ils ne sont que des valeurs accumulées et travaillant sous la sauvegarde de l'autorité publique. C'est pour cette raison que jamais aucune nation n'est parvenue à quelque degré d'opulence sans avoir été soumise à un

---

(1) On peut être dépouillé par la fraude comme par la force, par un jugement inique, par une vente illusoire, par des terreurs religieuses, de même que par la rapacité des gens de guerre, ou par l'audace des brigands.

gouvernement régulier; c'est à la sûreté que procure l'organisation politique que les peuples policés doivent, non-seulement les productions innombrables et variées qui satisfont à leurs besoins, mais encore les beaux-arts, les loisirs, fruits de quelques accumulations, et sans lesquels ils ne pourraient pas cultiver les dons de l'esprit, ni par conséquent s'élever à toute la dignité que comporte la nature de l'homme.

Le pauvre lui-même, celui qui ne possède rien, n'est pas moins intéressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été faites et protégées; tout ce qui s'oppose à ces accumulations, ou les dissipe, nuit essentiellement à ses moyens de gagner; et la misère, le dépérissement des classes indigentes, suit toujours le pillage et la ruine des classes riches. C'est par un sentiment confus de cette utilité du droit de propriété, autant qu'à cause de l'intérêt privé des riches, que, chez toutes les nations civilisées, l'atteinte portée aux propriétés est poursuivie et punie comme un crime. L'étude de l'économie politique est très-propre à justifier et à fortifier cette législation, et elle explique pourquoi les heureux effets du droit de propriété sont d'autant plus frappans, qu'il est mieux garanti par la constitution politique.

CHAPITRE XV.

Des débouchés.

Les entrepreneurs des diverses branches d'industrie ont coutume de dire que la difficulté n'est pas de produire, mais de vendre; qu'on produirait toujours assez de marchandise, si l'on pouvait facilement en trouver le débit. Lorsque le placement de leurs produits est lent, pénible, peu avantageux, ils disent que *l'argent est rare;* l'objet de leurs désirs est une consommation active qui multiplie les ventes et soutienne les prix. Mais si on leur demande quelles circonstances, quelles causes sont favorables au placement de leurs produits, on s'aperçoit que le plus grand nombre n'a que des idées confuses sur ces matières, observe mal les faits et les explique plus mal encore, tient pour constant ce qui est douteux, souhaite ce qui est directement contraire à ses intérêts, et cherche à obtenir de l'autorité une protection féconde en mauvais résultats.

Pour nous former des idées plus sûres, et

d'une haute application, relativement à ce qui ouvre des débouchés aux produits de l'industrie, poursuivons l'analyse des faits les plus connus, les plus constans; rapprochons-les de ce que nous avons déjà appris par la même voie; et peut-être découvrirons-nous des vérités neuves, importantes, propres à éclairer les désirs des hommes industrieux, et de nature à assurer la marche des gouvernemens jaloux de les protéger.

L'homme dont l'industrie s'applique à donner de la valeur aux choses en leur créant un usage quelconque, ne peut espérer que cette valeur sera appréciée et payée, que là où d'autres hommes auront les moyens d'en faire l'acquisition. Ces moyens, en quoi consistent-ils? En d'autres valeurs, d'autres produits, fruits de leur industrie, de leurs capitaux, de leurs terres: d'où il résulte, quoiqu'au premier aperçu cela semble un paradoxe, que c'est la production qui ouvre des débouchés aux produits.

Que si un marchand d'étoffes s'avisait de dire: *Ce ne sont pas d'autres produits que je demande en échange des miens, c'est de l'argent*, on lui prouverait aisément que son acheteur n'est mis en état de le payer en argent que par des marchandises qu'il vend de son côté. « Tel fermier, « peut-on lui répondre, achètera vos étoffes si ses

« récoltes sont bonnes ; il achètera d'autant « plus qu'il aura produit davantage. Il ne pourra « rien acheter, s'il ne produit rien.

« Vous-mêmes, vous n'êtes en pouvoir de lui « acheter son froment et ses laines, qu'autant « que vous produisez des étoffes. Vous préten- « dez que c'est de l'argent qu'il vous faut : je « vous dis, moi, que ce sont d'autres produits. « En effet, pourquoi désirez-vous cet argent? « N'est-ce pas dans le but d'acheter des ma- « tières premières pour votre industrie, ou des « comestibles pour votre bouche(1)? Vous voyez « bien que ce sont des produits qu'il vous faut, « et non de l'argent. La monnaie d'argent qui « aura servi dans la vente de vos produits, et « dans l'achat que vous aurez fait des produits « d'un autre, ira, un moment après, servir au « même usage entre deux autres contractans ; « elle servira ensuite à d'autres ; et à d'autres « encore, sans fin : de même qu'une voiture « qui, après avoir transporté le produit que

(1) Lors même que ce serait pour enfouir la somme, le but ultérieur est toujours d'acheter quelque chose avec la somme. Si ce n'est l'enfouisseur qui achète, c'est son héritier, c'est celui aux mains de qui la somme tombe par quelque accident que ce soit ; car de la monnaie, en tant que monnaie, ne peut servir à aucun autre usage.

« vous aurez vendu, en transportera un autre, « puis un autre. Lorsque vous ne vendez pas « facilement vos produits, dites-vous que c'est « parce que les acquéreurs manquent de voi- « tures pour les emporter ? Eh bien ! l'argent « n'est que la voiture de la valeur des produits. « Tout son usage a été de voiturer chez vous la « valeur des produits que l'acheteur avait ven- « dus pour acheter les vôtres ; de même il « transportera chez celui auquel vous ferez un « achat, la valeur des produits que vous aurez « vendus à d'autres.

« C'est donc avec la valeur de vos produits, « transformée momentanément en une somme « d'argent, que vous achetez, que tout le « monde achète les choses dont chacun a besoin. « Autrement comment ferait-on pour ache- « ter maintenant en France, dans une année, « six ou huit fois plus de choses qu'on n'en « achetait sous le règne misérable de Charles VI ? « Il est évident que c'est parce qu'on y produit « six ou huit fois plus de choses, et qu'on achète « ces choses les unes avec les autres. »

Lors donc qu'on dit : *La vente ne va pas, parce que l'argent est rare*, on prend le moyen pour la cause ; on commet une erreur qui provient de ce que presque tous les produits se résolvent en argent avant de s'échanger contre

d'autres marchandises, et de ce qu'une marchandise qui se montre si souvent, paraît au vulgaire être la marchandise par excellence, le terme de toutes les transactions dont elle n'est que l'intermédiaire. On ne devrait pas dire : La vente ne va pas, parce que l'argent est rare, mais parce que les autres produits le sont. Il y a toujours assez d'argent pour servir à la circulation et à l'échange réciproque des autres valeurs, lorsque ces valeurs existent réellement. Quand l'argent vient à manquer à la masse des affaires, on y supplée aisément, et la nécessité d'y suppléer est l'indication d'une circonstance bien favorable : elle est une preuve qu'il y a une grande quantité de valeurs produites, avec lesquelles on désire se procurer une grande quantité d'autres valeurs. La marchandise intermédiaire, qui facilite tous les échanges (la monnaie), se remplace aisément dans ce cas-là par des moyens connus des négocians (1), et bientôt la monnaie afflue, par la raison que la monnaie est une marchandise, et que toute espèce de marchandise se rend aux lieux où l'on en a besoin. C'est un bon signe quand l'argent manque

(1) Des effets au porteur, des billets de banque, des crédits ouverts, des compensations de créances, comme à Amsterdam et à Londres.

aux transactions, de même que c'est un bon signe quand les magasins manquent aux marchandises.

Lorsqu'une marchandise surabondante ne trouve point d'acheteurs, c'est si peu le défaut d'argent qui en arrête la vente, que les vendeurs de cette marchandise s'estimeraient heureux d'en recevoir la valeur en ces denrées qui servent à leur consommation, évaluées au cours du jour; ils ne chercheraient point de numéraire, et n'en auraient nul besoin, puisqu'ils ne le souhaitaient que pour le transformer en denrées de leur consommation (1).

Le producteur qui croirait que ses consommateurs se composent, outre ceux qui produisent de leur côté, de beaucoup d'autres classes qui ne produisent pas matériellement, comme

(1) Par leur consommation, j'entends toute celle qu'ils font, de quelque nature qu'elle soit; aussi bien celle qui est improductive et qui satisfait à leurs besoins et à ceux de leur famille, que celle qui est reproductive et alimente leur industrie. Un fabricant de laine, un fabricant de coton consomment à la fois de la laine et du coton pour leur usage et pour celui de leurs manufactures; mais, quel que soit le but de leur consommation, soit qu'ils consomment pour reproduire, ou que ce soit pour jouir, ils cherchent à acheter ce qu'ils consomment avec ce qu'ils produisent.

des fonctionnaires publics, des médecins, des gens de loi, des prêtres, etc., et qui de là tirerait cette induction, qu'il y a des débouchés autres que ceux que présentent les personnes qui produisent elles-mêmes; le producteur, dis-je, qui raisonnerait ainsi, prouverait qu'il s'attache aux apparences, et ne pénètre pas le fond des choses. En effet, un prêtre va chez un marchand pour y acheter une étole ou un surplis. La valeur qu'il y porte est sous la forme d'une somme d'argent : de qui la tient-il? d'un percepteur qui l'avait levée sur un contribuable. De qui le contribuable la tenait-il? elle avait été produite par lui. C'est cette valeur produite, échangée d'abord contre des écus, puis donnée à un prêtre, qui a permis à celui-ci d'aller faire son achat. Le prêtre a été substitué au producteur; et le producteur, sans cela, aurait pu acheter pour lui-même, avec la valeur de son produit, non pas une étole ou un surplis, mais tout autre produit plus utile. La consommation qui a été faite du produit appelé surplis, a eu lieu aux dépens d'une autre consommation. De toute manière, l'achat d'un produit ne peut être fait qu'avec la valeur d'un autre (1).

---

(1) Le capitaliste qui dépense l'intérêt qu'il retire de ses capitaux, dépense sa part des produits auxquels

La première conséquence qu'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout état, plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes.

Dans les lieux qui produisent beaucoup, se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la *valeur*. L'argent ne remplit qu'un office passager dans ce double échange ; et, les échanges terminés, il se trouve toujours

---

ses capitaux ont concouru. Le livre II développe les lois suivant lesquelles il prend part aux produits ; et lorsqu'il dissipe le fonds de ses capitaux eux-mêmes, ce sont toujours des produits qu'il dépense, puisque ses capitaux ne sont eux-mêmes que des produits, à la vérité réservés pour une consommation reproductive, mais très-susceptibles d'être dépensés improductivement, comme ils le sont toutes les fois qu'on les dissipe.

Lorsqu'on divise une nation en producteurs et en consommateurs, on fait la plus sotte des distinctions. Tout le monde, sans exception, consomme. A très-peu d'exceptions près, tout le monde produit du plus au moins, les uns par leurs travaux personnels, les autres par les travaux de leurs capitaux ou de leurs terres ; et il serait à désirer qu'on produisît encore plus généralement et plus activement ; alors on consommerait moins souvent, au lieu de ses propres produits, le fruit des labeurs des autres, qui auraient eux-mêmes à dépenser les valeurs dont on ne les priverait pas.

qu'on a payé des produits avec des produits.

Il est bon de remarquer qu'un produit terminé offre, *dès cet instant*, un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur. En effet, lorsque le dernier producteur a terminé un produit, son plus grand désir est de le vendre, pour que la valeur de ce produit ne chôme pas entre ses mains. Mais il n'est pas moins empressé de se défaire de l'argent que lui procure sa vente, pour que la valeur de l'argent ne chôme pas non plus. Or, on ne peut se défaire de son argent qu'en demandant à acheter un produit quelconque. On voit donc que le fait seul de la formation d'un produit ouvre, dès l'instant même, un débouché à d'autres produits.

C'est pour cela qu'une bonne récolte n'est pas seulement favorable aux cultivateurs, et qu'elle l'est en même temps aux marchands de tous les autres produits. On achète davantage toutes les fois qu'on recueille davantage. Une mauvaise récolte, par contre, nuit à toutes les ventes. Il en est de même des récoltes faites par les arts et le commerce. Une branche de commerce qui prospère fournit de quoi acheter, et procure conséquemment des ventes à tous les autres commerces; et par contre, quand une partie des manufactures ou des genres de commerce

deviennent languissans, la plupart des autres en souffrent.

Cela étant ainsi, d'où vient, demandera-t-on, cette quantité de marchandises qui, à certaines époques, encombrent la circulation, sans pouvoir trouver d'acheteurs ? pourquoi ces marchandises ne s'achètent-elles pas les unes les autres?

Je répondrai que des marchandises qui ne se vendent pas, ou qui se vendent à perte, excèdent la somme des besoins qu'on a de ces marchandises, soit parce qu'on en a produit des quantités trop considérables, soit plutôt parce que d'autres productions ont souffert. Certains produits surabondent, parce que d'autres sont venus à manquer.

En termes plus vulgaires, beaucoup de gens ont moins acheté, parce qu'ils ont moins gagné (1); et ils ont moins gagné, parce qu'ils ont trouvé des difficultés dans l'emploi de leurs moyens de production, ou bien parce que ces moyens leur ont manqué.

---

(1) Les gains se composent, dans tous les états, depuis le plus gros négociant jusqu'au plus simple manœuvre, de la part qu'on obtient dans les valeurs produites. Les proportions suivant lesquelles cette distribution se fait, forment la matière du second livre de cet ouvrage.

Aussi l'on peut remarquer que les temps où certaines denrées ne se vendent pas bien, sont précisément ceux où d'autres denrées montent à des prix excessifs (1); et comme ces prix élevés seraient des motifs pour en favoriser la production, il faut que des causes majeures ou des moyens violens, comme des désastres naturels ou politiques, l'avidité ou l'impéritie des gouvernemens, maintiennent forcément cette pénurie d'un côté, qui cause un engorgement de l'autre. Cette cause de maladie politique vient-elle à cesser, les moyens de production se portent vers les routes où la production est demeurée en arrière; en avançant dans ces voies-là, elle favorise l'avancement de la production dans toutes les autres. Un genre de production devancerait rarement les autres, et ses produits seraient rarement avilis, si tous étaient toujours laissés à leur entière liberté (2).

---

(1) Il est facile à tout lecteur d'appliquer ces observations générales aux pays et aux époques dont il a connaissance. Nous en avons eu un exemple bien frappant en France, dans les années 1811, 1812 et 1813, où l'on a vu marcher de front le prix exorbitant des denrées coloniales, du blé, et de plusieurs autres produits, avec l'avilissement de beaucoup de denrées qui ne trouvaient que des débouchés désavantageux.

(2) Ces considérations, qui sont fondamentales pour

Une seconde conséquence du même principe, c'est que chacun est intéressé à la prospérité de tous, et que la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres. En effet, quels que soient l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi, et l'on en tire un profit d'autant meilleur, qu'on est plus entouré de

---

tout Traité ou Mémoire écrit sur des matières commerciales, et pour toute opération de l'administration relative aux mêmes objets, y sont restées jusqu'à présent presque entièrement étrangères. Il semble qu'on n'ait rencontré la vérité que par hasard, et qu'on n'ait pris la bonne route (quand par bonheur on l'a fait) que par un sentiment confus de ce qui convenait, sans être convaincu, et sans avoir le moyen de convaincre les autres.

M. de Sismondi, qui paraît n'avoir pas bien entendu les principes établis dans ce chapitre et dans les trois premiers chapitres du livre II de cet ouvrage, cite, comme une preuve que l'on peut *trop produire,* cette immense quantité de produits manufacturés dont l'Angleterre surcharge les marchés étrangers. (*Nouveaux Principes*, etc., livre IV, chap. 4.) Cette surabondance ne prouve autre chose que l'insuffisance de la production aux lieux où les marchandises anglaises surabondent. Si le Brésil produisait assez pour acheter les produits anglais qu'on y porte, ces produits ne s'y engorgeraient pas. Il faudrait pour cela que le Brésil fût plus industrieux, qu'il possédât plus de capitaux, que ses douanes laissas-

gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme à talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité. Un marchand, placé dans une ville industrieuse et riche, vend pour des sommes bien plus considérables que celui qui habite un canton pauvre

---

sent toute latitude sur le choix des marchandises qu'on juge à propos d'y porter, que les douanes anglaises ne fussent plus un obstacle à l'entrée en Angleterre des marchandises du Brésil, et laissassent toute liberté sur le choix des retours.

Le sens de ce chapitre-ci n'est pas qu'on ne puisse pas produire d'une certaine marchandise *trop* en proportion des besoins, mais seulement que ce qui favorise le débit d'une marchandise, c'est la production d'une autre.

Le traducteur de cet ouvrage en anglais, M. C.R. Prinsep, a joint à cette note une autre note que voici :

« Les vues de Sismondi à cet égard ont été adoptées « par Malthus, et celles de notre auteur par Ricardo. « Il en est résulté une discussion intéressante entre notre « auteur et Malthus. Si les argumens contenus dans ce « chapitre avaient besoin de confirmation, on la trou- « verait dans les Lettres adressées à Malthus sur ce su- « jet et sur quelques autres points de la science, par « J. B. Say. (Paris, 1820. Bossange.) Sismondi, dans les « *Annales de Législation*, a vainement essayé de ré- « pondre à Ricardo, et il a passé sous silence son pre- « mier antagoniste. »

où dominent l'insouciance et la paresse. Que feraient un actif manufacturier, un habile négociant dans une ville mal peuplée et mal civilisée de certaines portions de l'Espagne ou de la Pologne? Quoiqu'il n'y rencontrât aucun concurrent, il y vendrait peu, parce qu'on y produit peu; tandis qu'à Paris, à Amsterdam, à Londres, malgré la concurrence de cent marchands comme lui, il pourra faire d'immenses affaires. La raison en est simple : il est entouré de gens qui produisent beaucoup dans une multitude de genres, et qui font des achats avec ce qu'ils ont produit, c'est-à-dire, avec l'argent provenant de la vente de ce qu'ils ont produit.

Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes, et que ceux-ci font sur les premiers : les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de riches campagnes, y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville opulente, les produits de la campagne ont bien plus de valeur. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations en nations agricoles, manufacturières et commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que ses manufactures et son commerce prospèrent; si ses manufactures et son

commerce sont florissans, son agriculture s'en trouvera mieux (1).

Une nation, par rapport à la nation voisine, est dans le même cas qu'une province par rapport à une autre province, qu'une ville par rapport aux campagnes : elle est intéressée à les voir prospérer, et assurée de profiter de leur opulence. C'est donc avec raison que les États-Unis ont toujours cherché à donner de l'industrie aux tribus sauvages dont ils sont entourés : ils ont voulu qu'elles eussent quelque chose à

---

(1) Tout grand établissement productif vivifie tout son voisinage. « Au Mexique, les champs les mieux cul-« tivés, ceux qui rappellent à l'esprit du voyageur les « plus belles campagnes de la France, sont les plaines « qui s'étendent de Salamanca jusque vers Silao, Gua-« naxuato et Villa de Leon, et qui entourent les mines « les plus riches du monde connu. Partout où les filons « métalliques ont été découverts, dans les parties les « plus incultes des Cordilières, sur des plateaux isolés « et déserts, l'exploitation des mines, bien loin d'en-« traver la culture du sol, l'a singulièrement favori-« sée.... La fondation d'une ville suit immédiatement « la découverte d'une mine considérable... Des fermes « s'établissent autour, et une mine qui paraissait d'a-« bord isolée au milieu de montagnes désertes et sau-« vages, se rattache en peu de temps aux terres ancien-« nement labourées. » (HUMBOLDT, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne.*)

donner en échange, car on ne gagne rien avec des peuples qui n'ont rien à vous donner. Il est précieux pour l'humanité qu'une nation, entre les autres, se conduise, en chaque circonstance, d'après des principes libéraux. Il sera démontré, par les brillans résultats qu'elle en obtiendra, que les *vains systèmes*, les *funestes théories*, sont les maximes exclusives et jalouses des vieux états de l'Europe qu'ils décorent effrontément du nom de *vérités pratiques*, parce qu'ils les mettent malheureusement en pratique. L'union américaine aura la gloire de prouver, par l'expérience, que la plus haute politique est d'accord avec la modération et avec l'humanité (1).

Une troisième conséquence de ce principe fécond, c'est que l'importation des produits étrangers est favorable à la vente des produits indigènes; car nous ne pouvons acheter les marchandises étrangères qu'avec des produits

(1) Avant les derniers progrès de l'économie politique, ces vérités si importantes étaient méconnues, non-seulement du vulgaire, mais des esprits les plus judicieux et les plus éclairés. On lit dans Voltaire : « Telle « est la condition humaine, que souhaiter la grandeur « de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins... Il « est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre « perde. » (*Dictionn. philos.*, article Patrie.) Il ajoute

de notre industrie, de nos terres et de nos capitaux, auxquels ce commerce par conséquent procure un débouché. — C'est en argent, dira-t-on, que nous payons les marchandises étrangères. — Quand cela serait, notre sol ne produisant point d'argent, il faut acheter cet argent avec des produits de notre industrie; ainsi donc, soit que les achats qu'on fait à l'étranger soient acquittés en marchandises ou en argent, ils procurent à l'industrie nationale des débouchés pareils.

Par une quatrième conséquence du même principe, la consommation pure et simple, celle qui n'a d'autre objet que de provoquer de nouveaux produits, ne contribue point à la richesse du pays. Elle détruit d'un côté ce qu'elle fait produire d'un autre côté. Pour que la consommation soit favorable, il faut qu'elle remplisse son objet essentiel, qui est de satisfaire à des besoins. Lorsque Napoléon exigeait qu'on parût à sa cour

---

que, pour être citoyen de l'univers, il ne faut vouloir sa patrie ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre; c'est une suite de la même erreur. Le vrai cosmopolite ne désire pas que sa patrie étende sa domination, parce qu'ainsi elle compromet son propre bonheur; mais il désire qu'elle devienne plus riche, car la prospérité de son pays est favorable à tous les autres.

avec des habits brodés, il causait à ses courtisans une perte égale, tout au moins, aux gains qu'il procurait à ses brodeurs. C'était pis encore lorsqu'il autorisait par des licences un commerce clandestin avec l'Angleterre, à la charge d'exporter en marchandises françaises une valeur égale à celle qu'on voulait importer. Les négocians qui fesaient usage de ces licences, chargeaient sur leurs navires des marchandises qui, ne pouvant être admises de l'autre côté du détroit, étaient jetées à la mer en sortant du port. Le gouvernement, tout-à-fait ignorant en économie politique, s'applaudissait de cette manœuvre comme étant favorable à nos manufactures. Mais quel en était l'effet réel? Le négociant, obligé de perdre la valeur entière des marchandises françaises qu'il exportait, vendait en conséquence le sucre et le café qu'il rapportait d'Angleterre; le consommateur français payait le montant des produits dont il n'avait pas joui. C'était comme si, pour encourager les fabriques, on avait acheté, aux dépens des contribuables, les produits manufacturés pour les jeter à la mer (1).

(1) L'Anglais ne demandait pas mieux que de vendre à bon compte ses denrées coloniales à la France. Il convenait de le laisser faire, quoiqu'en guerre. Alors les

Pour encourager l'industrie, il ne suffit pas de la consommation pure et simple; il faut favoriser le développement des goûts et des besoins qui font naître parmi les populations l'envie de consommer; de même que, pour favoriser la vente, il faut aider les consommateurs à faire des gains qui les mettent en état d'acheter. Ce sont les besoins généraux et constans d'une nation qui l'excitent à produire, afin de se mettre en pouvoir d'acheter, et qui par là donnent lieu à des consommations constamment renouvelées et favorables au bien-être des familles (1).

Après avoir compris que la demande des produits en général est d'autant plus vive que la production est plus active, vérité constante malgré sa tournure paradoxale, on doit peu se mettre en peine de savoir vers quelle branche d'industrie il est à désirer que la production se

---

Français, au lieu de dépenser 50 millions en sucre, n'en auraient dépensé que 25, et il leur serait resté 25 millions annuellement pour acheter les marchandises françaises qu'on jetait à la mer; la même production aurait eu lieu, et il n'y aurait eu de perte pour personne.

(1) Une note jointe en cet endroit à la traduction anglaise de ce livre, m'a obligé de développer un peu plus mon idée. Le traducteur me reprochait de jeter de la défaveur sur toute consommation qui n'est pas reproductive; et si je pouvais être entendu ainsi, j'avais mal

dirige. Les produits créés font naître des demandes diverses, déterminées par les mœurs, les besoins, l'état des capitaux, de l'industrie, des agens naturels du pays; les marchandises les plus demandées sont celles qui présentent, par la concurrence des demandeurs, de plus forts intérêts pour les capitaux qui y sont consacrés, de plus gros profits pour les entrepreneurs, de meilleurs salaires pour les ouvriers; et ce sont celles-là qui sont produites de préférence.

On voudra savoir peut-être quel serait le terme d'une production croissante et où des produits, chaque jour plus considérables, s'échangeraient constamment les uns contre les autres; car enfin ce n'est que dans les quantités abstraites qu'il y a des progressions infinies, et dans la pratique la nature des choses met des

---

exprimé ma pensée. Je sais fort bien que l'objet essentiel de la production est de satisfaire les besoins de l'homme; je voulais seulement ajouter que lorsqu'elle est improductive, elle n'est accompagnée d'aucun autre avantage; et que par conséquent, si l'on veut lui trouver des avantages, il faut préalablement faire naître les besoins. Alors il y a un développement plus grand des facultés de l'homme, plus de capacité pour produire et pour jouir, plus de civilisation, et, comme il serait facile de le prouver, plus de facultés morales et intellectuelles.

bornes à tous les excès. Or, c'est l'économie politique pratique que nous étudions ici.

L'expérience ne nous a jamais offert encore l'exemple d'une nation complétement pourvue de tous les produits qu'elle est en état de créer et de consommer ; mais nous pouvons étendre par la pensée à tous les produits successivement, ce que nous avons observé sur quelques-uns. Au-delà d'un certain point, les difficultés qui accompagnent la production, et qui sont en général surmontées par les services productifs, s'accroissent dans une proportion plus rapide, et ne tardent pas à surpasser la satisfaction qui peut résulter de l'usage qu'on fait du produit. Alors on peut bien créer une chose utile, mais son utilité ne vaut pas ce qu'elle coûte, et elle ne remplit pas la condition essentielle d'un produit, qui est d'égaler tout au moins en valeur ses frais de production. Quand on a obtenu d'un territoire toutes les denrées alimentaires qu'on en peut obtenir, si l'on fait venir de plus loin de nouvelles denrées alimentaires, leur production peut se trouver tellement dispendieuse que la chose procurée ne vaille pas ce qu'elle coûte. Si le travail de trente journées d'hommes ne pouvait les nourrir que pendant vingt jours, il ne serait pas possible de se livrer à une semblable production ; elle ne favo-

riserait pas le développement de nouveaux individus, qui par conséquent ne formeraient pas la demande de nouveaux vêtemens, de nouvelles habitations, etc.

A la vérité, le nombre des consommateurs étant borné par les denrées alimentaires, leurs autres besoins peuvent se multiplier indéfiniment, et les produits capables de les satisfaire peuvent se multiplier de même et s'échanger entre eux. Ils peuvent se multiplier également pour former des accumulations et des capitaux. Toutefois les besoins devenant de moins en moins pressans, on conçoit que les consommateurs feraient graduellement moins de sacrifices pour les satisfaire; c'est-à-dire qu'il serait de plus en plus difficile de trouver dans le prix des produits une juste indemnité de leurs frais de production. Toujours est-il vrai que les produits se vendent d'autant mieux que les nations ont plus de besoins, et qu'elles peuvent offrir plus d'objets en échange; c'est-à-dire qu'elles sont plus généralement civilisées.

CHAPITRE XVI.

Quels avantages résultent de l'activité de circulation (1) de l'argent et des marchandises.

On entend souvent vanter les avantages d'une active circulation, c'est-à-dire de ventes rapides et multipliées. Il s'agit de les apprécier à leur juste valeur.

Les valeurs employées dans le cours de la production ne peuvent se *réaliser* en argent, et servir à une production nouvelle, que lorsqu'elles sont parvenues à l'état de produit complet, et vendues au consommateur. Plus tôt un produit est terminé et vendu, plus tôt aussi cette portion de capital peut être appliquée à

(1) Ce mot, comme la plupart des termes de l'économie politique, est journellement employé, même par des personnes qui attachent quelque prix à la précision, absolument au hasard : « Plus la circulation est également répartie, dit un académicien, moins il y a « d'indigence dans une nation. » J'en demande pardon à La Harpe : dans cette phrase, extraite d'un de ses ouvrages, le mot *circulation* ne signifie rien, et ne peut rien signifier.

un nouvel usage productif. Ce capital, occupé moins long-temps, coûte moins d'intérêts; il y a économie sur les frais de production; dès-lors il est avantageux que les transactions qui ont lieu dans le cours de la production, se fassent activement.

Suivons, dans l'exemple d'une pièce de toile peinte, les effets de cette activité de circulation.

Un négociant fait un envoi de marchandises d'Europe au Brésil et en fait venir des cotons. Il lui convient que ses agens en Amérique fassent promptement ses ventes, ses achats et ses expéditions. Son coton arrivé, il doit désirer de le vendre promptement à un négociant français, afin de rentrer plus tôt dans ses avances, et de pouvoir recommencer une opération nouvelle et également lucrative. Et si le négociant français ne garde pas long-temps dans son magasin ce même coton; s'il le vend promptement au fileur; si le fileur, après l'avoir réduit en fil, le vend promptement au tisseur; si celui-ci vend promptement sa toile à l'indienneur; si ce dernier la vend sans beaucoup de retard au marchand détailleur, et le détailleur au consommateur, cette circulation active aura occupé moins long-temps la portion de capital employée par ces différens producteurs; il y aura eu moins

d'intérêts perdus, par conséquent moins de frais, et le capital, plus promptement rendu à de nouvelles fonctions, aura pu concourir à quelque nouveau produit.

Toutes ces différentes ventes, tous ces achats, et bien d'autres que je supprime pour abréger (1), ont été nécessaires pour que le coton du Brésil fût porté en robes de toile peinte; ce sont autant de façons productives données à ce produit; et plus ces façons auront été rapides, plus cette production se sera faite avec avantage; mais si, dans une même ville, on achetait et vendait plusieurs fois, une année durant, la même marchandise, sans lui donner une nouvelle façon, cette circulation serait funeste au lieu d'être avantageuse, et augmenterait les frais au lieu de les épargner. On ne peut acheter et revendre sans y employer un capital; et l'on ne peut employer un capital sans qu'il en coûte un intérêt, indépendamment du déchet que peut subir la marchandise.

---

(1) Comme, par exemple, l'achat des façons données par les divers ouvriers (car le paiement d'un salaire est l'achat d'une façon); l'achat des matières qui ont servi dans les diverses périodes de la fabrication, comme l'achat des couleurs que l'indienneur empreint sur la toile, et dont la revente est comprise dans la vente qui est faite du produit, etc., etc.

C'est ainsi que l'agiotage sur les marchandises cause nécessairement une perte, soit à l'agioteur, si l'agiotage ne fait pas renchérir la denrée, soit au consommateur, s'il la fait renchérir (1).

La circulation est aussi active qu'elle peut l'être utilement, quand une marchandise, du moment qu'elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et que, du moment qu'elle a subi toutes ses façons, elle passe aux mains de celui qui doit la consommer. Toute agitation, tout mouvement qui ne marche pas vers ce but, loin d'être un accroissement d'activité dans la circulation, est un retard dans la marche du produit, un obstacle à la circulation, une circonstance à éviter.

Quant à la rapidité qu'une industrie plus parfaite peut introduire dans la confection des produits, c'est une augmentation de rapidité, non dans la circulation, mais dans les opérations productives. L'avantage qui en résulte est, au

---

(1) Le commerce de spéculation est quelquefois utile, en retirant de la circulation une marchandise, lorsque son prix trop bas décourage le producteur, pour la remettre dans la circulation, lorsque sa rareté en élèverait trop le prix aux dépens du consommateur.

reste, du même genre : c'est un emploi moins prolongé des capitaux.

Je n'ai fait nulle différence entre la circulation des marchandises et celle de la monnaie, parce qu'en effet il n'y en a aucune. Quand une somme d'argent séjourne dans les coffres d'un négociant, c'est une portion de son capital qui reste oisive, de même que la portion de son capital qui est dans son magasin sous la forme de marchandises en état d'être vendues.

Le meilleur des encouragemens pour la circulation utile, est le désir que chacun a, surtout les producteurs, de ne perdre que le moins possible l'intérêt des fonds engagés dans l'exercice de leur industrie. La circulation est pénible là où une industrie imparfaite ne sait créer que des produits de peu d'usage ou trop chers, là où des impôts lourds et nombreux renchérissent les produits et obligent la plupart des consommateurs à s'en passer. Elle se ralentit bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve, que par le défaut d'encouragement qu'elle reçoit. Ce sont les guerres, les embargos, les droits pénibles à acquitter, le danger ou la difficulté des communications qui l'entravent. Elle est lente encore dans les momens de craintes et d'incertitudes, quand l'ordre public est menacé, et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse.

Elle est lente quand on se croit exposé aux contributions arbitraires, et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle est lente dans un temps d'agiotage, où les variations subites occasionées par le jeu sur les marchandises, font espérer à quelques personnes un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix; alors la marchandise attend à l'affût d'une hausse, l'argent à l'affût d'une baisse : des deux parts; capitaux oisifs, inutiles à la production.

A de telles époques, il n'existe guère de circulation que celle des produits qui risqueraient de se détériorer dans l'attente, comme les fruits, les légumes, les grains, et tout ce qui se gâte à être gardé. On aime mieux alors passer pardessus les inconvéniens attachés à la vente, que risquer de perdre une portion considérable, et quelquefois la totalité des denrées qu'on possède. Et quand c'est la monnaie qui se détériore, on cherche à l'échanger, à s'en défaire par toutes sortes de moyens. C'est en partie ce motif qui fut cause de la prodigieuse circulation qui eut lieu pendant que le discrédit des assignats allait en croissant. Tout le monde était ingénieux à trouver un emploi pour un papier-monnaie dont la valeur s'évaporait d'heure en heure : on ne le recevait que pour le placer; il semblait qu'il brûlât quiconque le touchait.

Dans ce temps-là des personnes qui n'avaient jamais fait le commerce, s'en mêlèrent; on fonda des manufactures, on bâtit, on répara des maisons, on meubla ses appartemens; on n'avait regret à aucune dépense, même pour ses plaisirs, jusqu'à ce qu'enfin on eut achevé de consommer, ou de placer, ou de perdre tout ce qu'on avait de valeurs sous forme d'assignats.

CHAPITRE XVII.

Des effets des réglemens de l'administration qui ont pour objet d'influer sur la production.

Il n'est, à vrai dire, aucun acte du gouvernement qui n'exerce quelque influence sur la production; je me contenterai, dans ce chapitre, de parler de ceux qui ont pour objet spécial d'y influer, me réservant de développer les effets du système monétaire, des emprunts, des impôts, quand je traiterai de ces matières pour elles-mêmes.

L'objet des gouvernemens, en cherchant à influer sur la production, est, ou de déterminer la production de certains produits qu'ils croient plus dignes d'être favorisés que d'autres, ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières. Les résultats de cette double prétention, relativement à la richesse nationale, seront examinés dans les deux premiers paragraphes de ce chapitre. Dans les deux paragraphes suivans, j'appliquerai les mêmes principes à deux cas particuliers, les compagnies privilégiées, et le commerce des

grains, à cause de leur grande importance, et afin de fournir de nouvelles preuves et de nouveaux développemens aux principes. Chemin fesant, nous verrons quelles sont les circonstances où des raisons suffisantes semblent commander quelques déviations dans la marche que semblent prescrire les principes généraux. En administration, les grands maux ne viennent pas des exceptions qu'on croit devoir faire aux règles; ils viennent des fausses notions qu'on se forme de la nature des choses, et des fausses règles qu'on s'impose en conséquence. Alors on fait le mal en grand, on agit systématiquement de travers; car il est bon de savoir que nul n'a plus de systèmes que les gens qui se vantent de n'en point avoir (1).

---

(1) Les personnes qui ont le plus la prétention de ne suivre que des notions pratiques, commencent par poser des principes généraux, et disent, par exemple : *Vous devez convenir qu'un particulier ne peut gagner que ce que perd un autre particulier, et qu'un pays ne profite que de ce qui est perdu par un autre.* Mais cela même est un système; et si on le soutient, tout faux qu'il est, c'est parce que ceux qui le soutiennent, loin d'avoir plus de connaissances pratiques que d'autres, sont dans une parfaite ignorance de plusieurs faits qu'il faudrait prendre en considération pour se former une opinion juste. Dans cet exemple-ci, une personne qui saurait ce que

§. Ier.

Effets des réglemens qui déterminent la nature des produits.

La nature des besoins de la société détermine à chaque époque, et selon les circonstances, une demande plus ou moins vive de tels ou tels produits. Il en résulte que, dans ces genres de production, les services productifs sont un peu mieux payés que dans les autres branches de la production, c'est-à-dire que les profits qu'on y fait sur l'emploi de la terre, des capitaux et du travail, y sont un peu meilleurs. Ces profits attirent de ce côté des producteurs, et c'est ainsi que la nature des produits se conforme toujours naturellement aux besoins de la société. On a déjà vu (chapitre XV) que ces besoins sont d'autant plus étendus que la production est plus grande, et que la société en général achète d'autant plus qu'elle a plus de quoi acheter.

Lorsqu'au travers de cette marche naturelle des choses, l'autorité se montre et dit : *Le pro-*

---

c'est que la production, et que de nouvelles richesses peuvent être et sont journellement créées, n'avancerait jamais comme principe une semblable absurdité.

duit qu'on veut créer, celui qui donne les meilleurs profits, et par conséquent celui qui est le plus recherché, n'est pas celui qui convient; il faut qu'on s'occupe de tel autre, elle dirige évidemment une partie des moyens de production vers un genre dont le besoin se fait moins sentir, aux dépens d'un autre dont le besoin se fait sentir davantage.

Un arrêt du conseil du roi, rendu en 1737, obligeait les propriétaires qui voulaient planter un terrain en vignes, d'en obtenir la permission de l'intendant de la province, comme si le propriétaire ne savait pas mieux que l'intendant, le genre de culture où son terrain lui rapporterait le plus; et comme si le produit qui devait rapporter le plus, n'était pas celui dont le besoin se fesait le plus sentir.

En 1794, il y eut en France des personnes persécutées, et même conduites à l'échafaud, pour avoir transformé des terres labourées en prairies artificielles. Cependant, du moment que ces personnes trouvaient plus d'avantages à élever des bestiaux qu'à cultiver des grains, on peut être certain que les besoins de la société réclamaient plus de bestiaux que de grains, et qu'elles pouvaient produire une plus grande valeur dans la première de ces denrées que dans la seconde.

L'administration disait que la valeur produite importait moins que la nature des produits, et qu'elle préférait qu'un arpent de terre produisît pour vingt francs de blé plutôt que pour trente francs de fourrage. Elle calculait mal ; car si le terrain produisait un hectolitre de blé valant vingt francs, ce même arpent cultivé en prairie, et donnant un produit de trente francs, aurait procuré un hectolitre et demi de blé au lieu d'un hectolitre. Que si le blé était assez rare et assez cher pour que l'hectolitre valût plus que le fourrage, l'ordonnance était superflue : l'intérêt du producteur suffisait pour lui faire cultiver du blé (1).

Il ne reste donc plus qu'à savoir qui, de l'administration ou du cultivateur, sait le mieux quel genre de culture rapportera davantage ; et il est permis de supposer que le cultivateur qui vit sur le terrain, l'étudie, l'interroge, qui plus que personne est intéressé à en tirer le

(1) A l'époque dont il est question, le blé ne manquait réellement pas ; le cultivateur avait seulement de la répugnance à le vendre contre du papier-monnaie. En échange d'une valeur réelle, on avait du blé à très-bon compte, et cent mille cultivateurs auraient transformé en terres labourables leurs prairies, qu'ils n'auraient pas donné plus de grains contre un papier-monnaie qui ne leur inspirait aucune confiance.

meilleur parti, en sait à cet égard plus que l'administration.

Si l'on insiste, et si l'on dit que le cultivateur ne connaît que le prix-courant du marché, et ne saurait prévoir, comme l'administration, les besoins futurs du peuple, on peut répondre que l'un des talens des producteurs, talent que leur intérêt les oblige de cultiver avec soin, est non-seulement de connaître, mais de prévoir les besoins (1).

Lorsqu'à une autre époque, on a forcé les particuliers à planter des betteraves ou du pastel dans des terrains qui produisaient du blé, on a causé un mal du même genre; et je ferai remarquer, en passant, que c'est un bien mauvais calcul que de vouloir obliger la zone tempérée à fournir des produits de la zone torride.

(1) On sent bien que, dans la circonstance d'une ville assiégée, d'un pays bloqué, et dans tous les cas où l'administration a des moyens que n'ont pas les particuliers, de prévoir les extrémités où l'on peut être réduit, on ne doit pas se conduire d'après les règles ordinaires. Aux violences qui troublent la marche naturelle des choses, on doit quelquefois opposer des moyens violens, quelque fâcheuse que soit d'ailleurs cette nécessité, de même que la médecine emploie avec succès les poisons comme remède; mais il faut, dans l'un et l'autre cas, beaucoup de prudence et d'habileté pour les administrer.

Nos terres produisent péniblement, en petite quantité et en qualités médiocres, des matières sucrées et colorantes qu'un autre climat donne avec profusion (1); mais elles produisent, au contraire, avec facilité, des fruits, des céréales, que leur poids et leur volume ne permettent pas de tirer de bien loin. Lorsque nous condamnons nos terres à nous donner ce qu'elles produisent avec désavantage, aux dépens de ce qu'elles produisent plus volontiers; lorsque nous achetons par conséquent fort cher ce que nous paierions à fort bon marché si nous le tirions des lieux où il est produit avec avantage, nous devenons nous-mêmes victimes de notre propre folie. Le comble de l'habileté est de tirer le parti le plus avantageux des forces de la nature, et le comble de la démence est de lutter contre elles; car c'est employer nos peines à détruire une partie des forces que la nature voudrait nous prêter.

On dit encore qu'il vaut mieux payer plus cher un produit, lorsque son prix ne sort pas du pays, que de le payer moins cher lorsqu'il faut l'acheter au dehors. Mais qu'on se reporte

(1) M. de Humboldt a remarqué que sept lieues carrées de terrain, dans les contrées équinoxiales, fournissent tout le sucre que la France a jamais consommé dans les temps de sa plus grande consommation.

aux procédés de la production que nous avons analysés : on y verra que les produits ne s'obtiennent que par le sacrifice, la consommation d'une certaine quantité de matières et de services productifs, dont la valeur est, par ce fait, aussi complétement perdue pour le pays que si elle était envoyée au dehors (1).

Je ne présume pas qu'un gouvernement quel-

(1) On verra également plus loin, dans ce même chapitre, que l'achat des produits au dehors donne à la production intérieure précisément le même encouragement que l'achat des produits de l'intérieur. Dans l'exemple qui nous occupe, je suppose qu'on eût planté et recueilli du vin au lieu de sucre de betteraves ou d'indigo de pastel, on eût par là encouragé au même degré l'industrie agricole et intérieure ; mais comme on aurait sollicité un produit plus analogue au climat, avec la quantité de vin produite, on aurait obtenu par le commerce, fût-ce même par l'intermédiaire du commerce des ennemis, plus de sucre ou d'indigo des îles que n'en a produit notre terrain. Le sucre et l'indigo des îles, obtenus en échange de nos vins, auraient, en résultat, été produits sous forme de vin dans nos terres ; seulement la même quantité de terre en aurait donné de meilleurs et de plus abondans : du reste, l'encouragement de l'industrie intérieure aurait été le même ; il eût été supérieur, parce qu'un produit supérieur en valeur paie plus amplement le service des terres, des capitaux, de l'industrie, employés à sa production.

conque veuille objecter ici que le profit résultant d'une meilleure production lui est indifférent, puisqu'il devient le partage des particuliers; les plus mauvais gouvernemens, ceux qui séparent leurs intérêts des intérêts de la nation, savent maintenant que les revenus des particuliers sont la source où se puisent les tributs du fisc, et que, même dans les pays gouvernés despotiquement ou militairement, et où les impôts ne sont qu'un pillage organisé, les particuliers ne peuvent payer qu'avec ce qu'ils gagnent.

Les raisonnemens que nous venons d'appliquer à l'agriculture sont applicables aux manufactures. Quelquefois un gouvernement s'imagine que le tissage des étoffes faites avec une matière première indigène, est plus favorable à l'industrie nationale que celui des étoffes fabriquées avec une matière d'origine étrangère. Nous avons vu, conformément à ce système, favoriser les tissus de laine et de lin préférablement aux tissus de coton. C'était borner, relativement à nous, les bienfaits de la nature: elle nous fournit en différens climats une foule de matières dont les propriétés variées s'accommodent à nos divers besoins. Chaque fois que nous parvenons à répandre sur ces matières, soit par leur transport au milieu de nous, soit par les préparations que nous leur fesons subir,

une valeur qui est le résultat de leur utilité, nous fesons un acte profitable et qui contribue à l'accroissement de la richesse nationale. Le sacrifice au prix duquel nous obtenons des étrangers cette matière première, n'a rien de plus fâcheux que le sacrifice des avances et des consommations que nous fesons en chaque genre de production pour obtenir un nouveau produit. L'intérêt personnel est toujours le meilleur juge de l'étendue de ce sacrifice et de l'étendue du dédommagement qu'on peut s'en promettre; et quoique l'intérêt personnel se trompe quelquefois, c'est, au demeurant, le juge le moins dangereux, et celui dont les jugemens coûtent le moins (1).

---

(1) A chaque instant, on se sent arrêté par la nécessité de combattre des objections qui ne seraient pas faites, si les principes de l'économie politique étaient plus répandus. On dira dans cette occasion-ci, par exemple : *Nous convenons que le sacrifice que fait un négociant pour se procurer la matière première d'une manufacture de lin, est pour lui un sacrifice aussi réel que celui qu'il fait pour se procurer la matière première d'une manufacture de coton; mais, dans le premier cas, le montant de son sacrifice, dépensé et consommé dans le pays, tourne au profit du pays; tandis que, dans la dernière supposition, il tourne au profit de l'étranger.* — Dans les deux cas, le sacrifice du négociant tourne au profit du pays; car il ne peut acheter de l'étranger la

Mais l'intérêt personnel n'offre plus aucune indication, lorsque les intérêts particuliers ne servent pas de contre-poids les uns pour les autres. Du moment qu'un particulier ou une classe de particuliers peuvent s'étayer de l'autorité pour s'affranchir d'une concurrence, ils acquièrent un privilége aux dépens de la société; ils peuvent s'assurer des profits qui ne dérivent pas entièrement des services productifs qu'ils ont rendus, mais dont une partie est un véritable impôt mis à leur profit sur les consommateurs; impôt dont ils partagent presque toujours quelque portion avec l'autorité, qui leur a prêté son injuste appui.

Le législateur a d'autant plus de peine à se défendre d'accorder ces sortes de priviléges,

---

matière première exotique (le coton) qu'en employant à cet achat un produit indigène, aussi bien que le lin qu'il aurait acheté. — *Mais s'il envoie de l'argent*, dira-t-on, *pour payer son coton ?* — Il n'aura pu se procurer cet argent, c'est-à-dire, acheter la monnaie, qu'au moyen d'un produit, d'une marchandise qu'il aura dû auparavant se procurer, et qui aura encouragé l'industrie indigène, comme aurait fait l'achat du lin. De toutes manières, il faut toujours remonter là. C'est toujours (sauf les dépouilles obtenues par la force) de ses propres fonds, c'est-à-dire, de ses terres, de ses capitaux et de son industrie, qu'une nation tire TOUT ce qu'elle consomme, même ce qu'elle fait venir de l'étranger.

qu'ils sont vivement sollicités par les producteurs qui doivent en profiter, et qui peuvent représenter, d'une manière assez plausible, leurs gains comme un gain pour la classe industrieuse et pour la nation, puisque leurs ouvriers et eux-mêmes font partie de la classe industrieuse et de la nation (1).

Lorsqu'on commença à fabriquer des cotonnades en France, le commerce tout entier des villes d'Amiens, de Reims, de Beauvais, etc., se mit en réclamation, et représenta toute l'industrie de ces villes comme détruite. Il ne paraît pas cependant qu'elles soient moins industrieuses ni moins riches qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle; tandis que l'opulence de Rouen et de la Normandie a reçu un grand accroissement des manufactures de coton.

Ce fut bien pis quand la mode des toiles peintes vint à s'introduire : toutes les chambres de commerce se mirent en mouvement; de toutes parts il y eut des convocations, des délibérations, des mémoires, des députations, et

---

(1) Comme on ignore, en général, quels sont ceux qui paient ces gains du monopole, souvent personne ne réclame. Les consommateurs eux-mêmes, qui en souffrent, sentent le mal sans pouvoir en assigner la cause, et sont quelquefois les premiers à outrager les personnes éclairées qui élèvent la voix en leur faveur.

beaucoup d'argent répandu. Rouen peignit à son tour la misère qui allait assiéger ses portes; *les enfans, les femmes, les vieillards dans la désolation, les terres les mieux cultivées du royaume restant en friche, et cette belle et riche province devenant un désert.*

La ville de Tours fit voir les députés de tout le royaume dans les gémissemens, et prédit *une commotion qui occasionnera une convulsion dans le gouvernement politique....* Lyon ne voulut point se taire sur un projet *qui répandait la terreur dans toutes les fabriques* (1). Paris ne s'était jamais présenté au pied du trône, *que le commerce arrosait de ses larmes*, pour une affaire aussi importante. Amiens regarda *la permission des toiles comme le tombeau dans lequel toutes les manufactures du royaume devaient être anéanties.* Son mémoire, délibéré au bureau des marchands des trois corps réunis, et signé de tous les membres, était ainsi terminé: *Au reste, il suffit, pour proscrire à jamais l'usage des toiles peintes, que tout le royaume fré-*

(1) Lorsque Henri IV favorisa l'établissement des manufactures de Lyon et de Tours, d'autres professions adressaient à ce prince, contre les étoffes de soie, les mêmes réclamations que Tours et Lyon ont faites depuis contre les toiles peintes. (*Voyez* les *Mémoires de Sully*.)

nuit d'horreur quand il entend annoncer qu'elles vont être permises. VOX POPULI, VOX DEI.

« Or, existe-t-il maintenant, dit à ce sujet « Roland de La Platière, qui avait recueilli ces « plaintes comme inspecteur-général des manu- « factures, existe-t-il un seul homme assez in- « sensé pour dire que les manufactures de toiles « peintes n'ont pas répandu en France une « main-d'œuvre prodigieuse, par la prépara- « tion et la filature des matières premières, le « tissage, le blanchîment, l'impression des toi- « les ? Ces établissemens ont plus hâté le progrès « des teintures en peu d'années, que toutes les « autres manufactures en un siècle. »

Je prie qu'on s'arrête un moment à considérer ce qu'il faut de fermeté dans une administration, et de vraies lumières sur ce qui fait la prospérité de l'état, pour résister à une clameur qui paraît si générale, et qui était appuyée auprès des agens principaux de l'autorité par d'autres moyens encore que par des motifs d'utilité publique...

Quoique les gouvernemens aient trop souvent présumé qu'ils pouvaient, utilement pour la richesse générale, déterminer les produits de l'agriculture et des manufactures, ils s'en sont cependant beaucoup moins mêlés que des pro-

duits commerciaux, surtout des produits commerciaux étrangers. C'est la suite d'un système général, qu'on désigne par le nom de *système exclusif* ou *mercantile*, et qui fonde les gains d'une nation sur ce qu'on appelle dans ce système une balance favorable du commerce.

Avant d'observer le véritable effet des réglemens qui ont pour objet d'assurer à une nation cette balance favorable, il convient de nous former une idée de ce qu'elle est en réalité, et du but qu'elle se propose. Ce sera l'objet de la digression suivante.

DIGRESSION

Sur ce qu'on nomme la BALANCE DU COMMERCE.

La comparaison que fait une nation de la valeur des marchandises qu'elle vend à l'étranger, avec la valeur des marchandises qu'elle achète de l'étranger, forme ce qu'on appelle la balance de son commerce. Si elle a envoyé au dehors plus de marchandises qu'elle n'en a reçu, on s'imagine qu'elle a un excédant à recevoir en or ou en argent; on dit que la balance du commerce lui est favorable : dans le cas opposé, on dit que la balance du commerce lui est contraire.

Le système exclusif suppose, d'une part, que

le commerce d'une nation *est d'autant plus avantageux* qu'elle exporte plus de marchandises, qu'elle en importe moins, et qu'elle a un plus fort excédant à recevoir de l'étranger en numéraire ou en métaux précieux; et, d'une autre part, il suppose que, par le moyen des droits d'entrées, des prohibitions et des primes, un gouvernement *peut* rendre la balance plus favorable, ou moins contraire à sa nation.

Ce sont ces deux suppositions qu'il s'agit d'examiner; et d'abord il convient de savoir comment se passent les faits.

Quand un négociant envoie des marchandises dans l'étranger, il les y fait vendre, et reçoit de l'acheteur, par les mains de ses correspondans, le montant de la vente en monnaie étrangère. S'il espère pouvoir gagner sur les retours des produits de sa vente, il fait acheter une marchandise dans l'étranger, et se la fait adresser. L'opération est à peu près la même quand elle commence par la fin, c'est-à-dire lorsqu'un négociant fait d'abord acheter dans l'étranger, et paie ses achats par les marchandises qu'il y envoie.

Ces opérations ne sont pas toujours exécutées pour le compte du même négociant. Celui qui fait l'envoi quelquefois ne veut pas faire l'opération du retour; alors il fait des traites ou let-

tres de change sur le correspondant qui a vendu sa marchandise; il négocie ou vend ces traites à une personne qui les envoie dans l'étranger, où elles servent à acquérir d'autres marchandises que cette dernière personne fait venir (1).

Dans l'un et l'autre cas, une valeur est envoyée, une autre valeur revient en échange; mais nous n'avons point encore examiné si une portion des valeurs envoyées ou revenues, était composée de métaux précieux. On peut raison-

(1) Ce que nous avons supposé d'un négociant, on peut le supposer de deux, de trois, de tous les négocians d'une nation. Leurs opérations, relativement à la balance du commerce, se réduisent toutes à ce que je viens de dire. Si quelques marchés de dupes ou des banqueroutes causent des pertes à quelques-uns des négocians des deux pays, il est présumable que la somme n'en est pas considérable, comparée avec la masse des affaires qui se font; et d'ailleurs les pertes que supporte de cette manière l'un des deux pays se balancent avec les pertes de l'autre.

Il importe peu pour notre objet de savoir quels sont ceux qui supportent les frais de transport : ordinairement le négociant anglais, qui fait des achats en France, paie les frais de transport de ses marchandises, et le négociant français en fait autant pour les marchandises qu'il achète en Angleterre; l'un et l'autre sont dédommagés de cette avance par la valeur qu'acquièrent les marchandises au moyen de leur transport.

nablement supposer que lorsque les négocians sont libres de choisir les marchandises sur lesquelles portent leurs spéculations, ils préfèrent celles qui leur présentent le plus d'avantage, c'est-à-dire celles qui, rendues à leur destination, auront le plus de valeur. Ainsi, lorsqu'un négociant français envoie en Angleterre des eaux-de-vie, et que, par suite de cet envoi, il a mille livres sterling à faire venir, il compare ce que produiront en France ces mille livres sterling dans le cas où il les fera venir en métaux précieux, avec ce qu'elles produiront s'il les fait venir en quincailleries (1).

---

(1) Il convient d'écarter ici une erreur grossière que font quelques partisans du système exclusif. Ils regardent comme un bénéfice fait par une nation, seulement le solde qu'elle reçoit en espèces : c'est comme s'ils disaient qu'un marchand de chapeaux qui vend un chapeau 24 francs, gagne 24 francs sur cette vente, parce qu'il est payé en numéraire. Il n'en est pas ainsi : l'argent est une marchandise comme toute autre ; le négociant français qui expédie en Angleterre pour 20 mille francs d'eaux-de-vie, expédie une marchandise qui représentait en France une somme de 20 mille francs : s'il la vend en Angleterre mille livres sterling, et si, fesant venir en argent ou en or ces mille livres sterling en France, elles y valent 25 mille francs, le bénéfice est seulement de 5 mille francs, quoique la France ait reçu 25 mille francs de métaux précieux. Et dans le cas où le négociant fran-

Si ce négociant trouve son avantage à faire venir des marchandises plutôt que des espèces, et si nul ne peut lui disputer d'entendre mieux ses intérêts que qui que ce soit, il ne reste plus à examiner que la question de savoir si, dans l'intérêt du pays, les retours en espèces, quoique moins favorables à ce négociant, seraient plus favorables à la France que des retours d'un autre genre; s'il est à désirer pour la France

---

çais ferait acheter des quincailleries avec les mille livres sterling dont il peut disposer, et pourrait, les fesant venir en France, les y vendre 28 mille francs; alors il y aurait pour le négociant et pour la France un bénéfice de 8 mille francs, quoiqu'il ne fût point entré de numéraire en France. En un mot, le bénéfice n'est que l'excédant de la valeur reçue au-dessus de la valeur envoyée, sous quelque forme que ces deux valeurs aient été transportées.

Ce qui est digne de remarque, c'est que plus le commerce qu'on fait avec l'étranger est lucratif, plus la somme des importations doit excéder la somme des exportations, et qu'on doit désirer précisément ce que les partisans du système exclusif regardent comme une calamité. Je m'explique : quand on exporte pour dix millions, et qu'on importe pour onze millions, il y a dans la nation une valeur d'un million de plus qu'auparavant. Malgré tous les tableaux de la balance du commerce, cela arrive même toujours ainsi, ou bien les négocians qui trafiquent avec l'étranger, ne gagneraient

que les métaux précieux y abondent, plutôt que toute autre marchandise.

Quelles sont les fonctions des métaux précieux dans la société? Façonnés en bijoux, en ustensiles, ils servent à l'ornement de nos personnes, de nos maisons, et à plusieurs usages domestiques. Les boîtes de nos montres, nos cuillères, nos fourchettes, nos plats, nos cafetières, en sont faits; étendus en feuilles minces,

---

rien. Comment peut-il arriver, dira-t-on, que deux nations qui ont entre elles des relations de commerce, reçoivent toutes les deux plus de valeurs qu'elles n'en exportent? Le fait s'explique naturellement : on ne peut évaluer les marchandises exportées que selon la valeur qu'elles ont en sortant; mais cette valeur est plus forte lorsqu'elles sont arrivées à leur destination; cette valeur plus forte achète une marchandise étrangère, dont la valeur augmente encore en arrivant chez nous : elle est évaluée à son entrée selon sa valeur nouvellement acquise. Voilà donc une valeur exportée qui a amené une valeur importée plus forte de tout le bénéfice fait sur l'allée et le retour. On voit par là que, dans un pays qui prospère, la somme de toutes les marchandises importées doit excéder celle de toutes les marchandises exportées. Quel jugement devons-nous porter en conséquence d'un rapport du ministre de l'intérieur de France, présenté en 1813, suivant lequel la somme des exportations est portée à 383 millions, et celle des importations, le numéraire compris, à 350 millions, et

ils embellissent plusieurs sortes d'encadremens; ils relèvent la reliure de nos livres, etc. Sous ces formes diverses, ils font partie du capital de la société, de cette portion du capital qui ne porte point d'intérêt, ou plutôt qui est productive d'utilité ou d'agrément. Il est sans doute avantageux pour une nation que les matières dont se compose ce capital soient à bon compte

---

qui donne ce résultat comme le plus beau qui eût encore été obtenu? Ce rapport, en le supposant exact, constate, au contraire, les pertes considérables que supportait le commerce français à cette époque, par suite des fautes de son gouvernement.

Je lis, dans un Mémoire sur la province de Navarre en Espagne *, que, comparaison faite de la valeur des importations et des exportations de cette province, la balance contre la province est de près de 600 mille francs par an. L'auteur ajoute : « S'il y a une VÉRITÉ INCONTESTABLE, c'est que tout pays qui s'enrichit ne saurait « importer plus qu'il n'exporte, sans quoi son CAPITAL « DIMINUERAIT visiblement. Et comme la Navarre est « dans un état de prospérité croissante, ce qui est démontré par les progrès de la population et de l'aisance, il est clair que.... » L'auteur devait ajouter ici, pour conséquence : *Il est clair que je n'y connais rien, puisque je cite un fait démontré qui dément un principe incontestable.* On lit tous les jours des choses de cette force.

* *Annales des Voyages*, tome II, page 312.

et en abondance. La jouissance qui en résulte est alors acquise à meilleur marché; elle est plus répandue. Beaucoup de modestes ménages qui ont actuellement des couverts d'argent, n'en auraient pas si l'Amérique n'avait pas été découverte. Mais il ne faut pas estimer cet avantage au-delà de sa véritable valeur : il y a des utilités supérieures à celles-là. Le verre des vitres qui nous défendent contre les rigueurs de l'hiver, nous est d'un bien plus grand service que quelque ustensile d'argent que ce soit. On ne s'est pourtant jamais avisé d'en favoriser l'importation ou la production par des faveurs spéciales.

L'autre usage des métaux précieux est de servir à la fabrication des monnaies, de cette portion du capital de la société, qui s'emploie à faciliter les échanges que les hommes font entre eux des valeurs qu'ils possèdent déjà. Pour cet usage, est-il avantageux que la matière dont on se sert soit abondante et peu chère? La nation où cette matière abonde est-elle plus riche que celle où cette matière est rare?

Ici je suis forcé de regarder comme déjà prouvé un fait qui ne le sera que dans le chapitre 23, où je traite de la valeur des monnaies. C'est que la somme des échanges qui se consomment dans un pays exige une certaine valeur de marchan-

dise-monnaie, quelle qu'elle soit. Il se vend en France chaque jour pour une certaine valeur de blé, de bestiaux, de combustibles, de meubles et d'immeubles; toutes ces ventes réclament l'usage journalier d'une certaine *valeur en numéraire*, parce que c'est d'abord contre cette somme de numéraire que chaque chose s'échange, pour s'échanger de nouveau contre d'autres objets. Or, quelle que soit l'abondance ou la rareté du numéraire, comme on a besoin d'une certaine somme pour consommer tous les échanges, le numéraire augmente en valeur à mesure qu'il décline en quantité, et décline en valeur à mesure qu'il augmente en quantité. S'il y a pour 2 milliards de numéraire en France, et qu'un événement quelconque réduise cette quantité de francs à 1,500 millions, les 1,500 millions vaudront tout autant que les 2 milliards pouvaient valoir. Les besoins de la circulation exigent un agent dont la valeur égale ce que valent actuellement 2 milliards, c'est-à-dire (en supposant le sucre à 20 sous la livre) une valeur égale à 2 milliards de livres de sucre, ou bien (en supposant que le blé vaut actuellement 20 francs l'hectolitre) une valeur égale à celle de 100 millions d'hectolitres de blé. Le numéraire, quelle que soit sa masse, égalera toujours cette valeur. La matière dont

se compose le numéraire vaudra, dans le second cas, un tiers de plus que dans le premier; une once d'argent, au lieu d'acheter six livres de sucre, en achètera huit : il en sera de même de toutes les autres marchandises, et les 1,500 millions de numéraire vaudront autant que les 2 milliards valaient auparavant. La nation n'en sera ni plus riche ni plus pauvre. Il faudra porter moins d'argent au marché, et l'argent qu'on y portera y achètera toutes les mêmes choses. Une nation qui, pour agent de la circulation, emploie des monnaies d'or, n'est pas moins riche que celle qui se sert de monnaie d'argent, quoiqu'elle porte au marché une bien moins grande quantité de la marchandise qui lui sert de monnaie. Si l'argent devenait chez nous quinze fois plus rare qu'il n'est, c'est-à-dire aussi rare que l'or, une once d'argent nous servirait, comme numéraire, autant qu'une once d'or nous sert à présent, et nous serions aussi riches en numéraire que nous le sommes. Comme si l'argent devenait aussi abondant que le cuivre, nous n'en serions pas plus riches en numéraire; seulement il faudrait porter au marché un bien plus grand nombre de sacs.

En résumé, l'abondance des métaux précieux rend plus abondans les ustensiles qui en sont faits, et les nations plus riches sous ce seul rap-

port. Sous le rapport du numéraire, elle ne les rend pas plus riches (1). Le vulgaire est accoutumé à juger plus riche celui qui a le plus d'argent; et comme la nation se compose des par-

(1) Il résulte même de ce qui précède qu'une nation s'enrichit en exportant du numéraire, parce que la valeur du numéraire qui lui reste, demeure égale à ce qu'elle était, et que la nation reçoit de plus les retours du numéraire qu'elle exporte. D'où vient ce phénomène? De la propriété particulière à la monnaie de nous servir, non par ses qualités physiques, mais seulement par sa valeur. Si j'ai moins de blé, j'ai moins de quoi manger; si j'ai moins de numéraire, il me sert tout autant, parce que sa valeur augmente, et que sa valeur suffit aux usages que j'en fais.

Il résulterait de cette vérité, qui n'a pas été remarquée, que les gouvernemens (en admettant qu'ils dussent se mêler de ces choses-là) devraient faire précisément le contraire de ce qu'ils font, c'est-à-dire encourager la sortie du numéraire. Ils le feront lorsqu'ils seront plus éclairés, ou plutôt alors ils ne feront rien; car il est impossible qu'il sorte une quantité un peu importante de numéraire sans que sa valeur ne hausse. Quand sa valeur hausse, c'est alors qu'on en donne moins dans les échanges; c'est alors que les marchandises sont à bas prix, et qu'il convient au commerce d'importer du numéraire et d'exporter des marchandises; ce qui entretient en chaque pays, et malgré tous les réglemens, à peu près la quantité de métaux précieux que réclament les besoins du pays.

ticuliers, il est porté à conclure que la nation est plus riche quand tous les particuliers ont beaucoup d'argent. Mais la matière ne fait pas la richesse; c'est la valeur de la matière. Si beaucoup d'argent ne vaut pas plus que peu, peu d'argent vaut autant que beaucoup. Une valeur en marchandise vaut autant que la même valeur en argent.

Non, ajoute-t-on, à égalité de valeur, l'argent est préféré à la marchandise. —Arrêtons-nous un instant; ceci demande une explication. On verra, quand je parlerai des monnaies, la raison qui fait qu'en général, à égalité de valeur, on préfère le numéraire aux marchandises. On verra qu'avec le métal monnayé on peut se procurer les choses dont on a besoin, par un seul échange au lieu de deux. Il n'est pas nécessaire alors, comme lorsqu'on possède toute autre espèce de marchandise, de vendre sa marchandise-monnaie d'abord, pour en racheter ce qu'on veut avoir : on achète immédiatement; ce qui, avec la facilité que donne la monnaie par ses coupures, de la proportionner exactement à la valeur de la chose achetée, la rend éminemment propre aux échanges; elle a donc pour consommateurs tous ceux qui ont quelque échange à faire, c'est-à-dire, tout le monde; et c'est la raison pour laquelle tout le monde est disposé

à recevoir, à valeur égale, de la monnaie plutôt que toute autre marchandise.

Mais cet avantage de la monnaie, dans les relations entre particuliers, n'en est plus un de nation à nation. Dans ces dernières relations, la monnaie, et encore plus les métaux non monnayés, perdent l'avantage que leur qualité de monnaie leur donne aux yeux des particuliers; ils rentrent dans la classe des autres marchandises. Le négociant qui a des retours à attendre de l'étranger, ne considère autre chose que le gain qu'il pourra faire sur ces retours, et ne regarde les métaux précieux qu'il en pourrait recevoir, que comme une marchandise dont il se défera avec plus ou moins de bénéfice; il ne redoute point, lui, une marchandise parce qu'elle réclamera encore un échange, puisque son métier est de faire des échanges, pourvu qu'ils lui soient profitables.

Un particulier aime encore à recevoir de l'argent plutôt que de la marchandise, parce qu'il sait mieux ainsi la valeur de ce qu'il reçoit; mais un négociant, qui connaît le prix-courant des marchandises dans les principales villes du monde, ne se méprend pas sur la valeur qu'on lui paie, quelle que soit la forme matérielle sous laquelle on lui présente cette valeur.

Un particulier peut être appelé à liquider sa

fortune pour lui donner une autre direction, pour faire des partages, etc. : une nation n'est jamais dans ce cas-là; et quant aux liquidations, aux ventes que les particuliers ont à faire, que leur importe la valeur de la monnaie? Si elle est rare et chère, on leur en donne moins pour ce qu'ils ont à vendre, mais ils en donnent moins pour ce qu'ils ont à acheter (1). Quelle

(1) On remarque cependant que les ventes s'opèrent plus aisément, non lorsque la valeur de la monnaie est basse, mais pendant qu'elle décline, comme lorsqu'on émet une trop grande quantité de papier-monnaie; mais cet avantage, si c'en est un, ne s'obtient pas au moyen de ce qu'on nomme une balance favorable; car le commerce n'a garde de porter des métaux dans un pays où leur valeur décline.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici, comme éclaircissement sur ce point, une note du traducteur anglais de cet ouvrage. « Il y a, dit-il, deux avantages « à l'abondance et au bon marché relatif de la monnaie, « et par conséquent de la matière dont elle est faite. « 1° Une nation grevée d'une dette, doit désirer ce bon « marché, parce qu'il diminue le poids des charges qui « pèsent sur la nation, et rend sa libération plus facile. « Le cas opposé produit un effet contraire. 2° Les classes « productives sont intéressées au déclin graduel de la « valeur de la monnaie, parce qu'il diminue graduel- « lement le poids du fermage des terres et les intérêts « des capitaux prêtés, ainsi que le poids des rembour- « semens; ce qui est une récompense acquise au profit

qu'ait été dans un achat, dans une liquidation, la valeur de la monnaie qu'on a employée, on l'a donnée pour ce qu'on l'a reçue, et, l'affaire terminée, on n'en est ni plus pauvre ni plus riche. La perte ou le gain viennent de la valeur relative des deux marchandises vendues et achetées, et non de l'intermédiaire dont on s'est servi.

De toutes manières, les avantages que les

« des travailleurs, aux dépens des propriétaires oisifs.
« A la vérité cet avantage ne peut pas durer : tout nou-
« veau capital prêté a une valeur réduite, aussi bien que
« l'intérêt auquel il donne droit, et tout nouveau bail
« de ferme est plus élevé en raison de la dépréciation
« de la monnaie. Mais l'industrie, en attendant, profite
« de la circonstance, et la production est toujours sti-
« mulée par la hausse des prix en argent, et fort mal-
« heureuse dans le cas contraire; témoin la détresse
« actuelle (en 1821, époque où, en réduisant la somme
« du papier-monnaie, on fit remonter sa valeur au ni-
« veau de celle de l'or). Mais ces avantages de la dépré-
« ciation de la monnaie ne sont pas un motif pour qu'un
« gouvernement la provoque par des moyens forcés :
« 1° parce que les inconvéniens qui en résultent pour la
« production l'emportent sur les avantages assignés ici;
« 2° parce que des mesures forcées ne sauraient être sui-
« vies de l'effet qu'on s'en promettrait, par les raisons
« déduites par notre auteur avec tant de force et de
« clarté dans cette digression. Un gouvernement peut
« cependant être approuvé de tendre aux mêmes avan-
« tages par d'autres moyens, soit en favorisant la dé-

particuliers trouvent à recevoir du numéraire préférablement à des marchandises, ne sont rien pour les nations. Lorsqu'une nation n'en a pas la quantité qui lui est nécessaire, sa valeur augmente, et les étrangers comme les nationaux sont intéressés à lui en apporter; lorsqu'il est surabondant, sa valeur baisse par rapport aux autres marchandises, et il convient de l'envoyer au loin, où il peut procurer des valeurs supérieures à ce qu'il peut procurer dans le pays. Si on le force à rester, on force à garder des matières qui sont à charge à leurs possesseurs (1).

« couverte de nouvelles mines, soit en encourageant les « progrès qu'on peut faire dans leur exploitation et dans « le traitement des métaux, soit enfin en adoptant des « substituts à la monnaie métallique. »

Il n'échappera pas au lecteur cependant que les deux avantages signalés ici par M. Prinsep, ne sont au fond que deux banqueroutes très-mitigées, soit de l'état, soit des particuliers, envers leurs créanciers. (*Voyez,* sur ce point, l'opinion de M. Th. Tooke, rapportée plus loin, chapitre 26.)

(1) Il n'y a que des personnes tout-à-fait étrangères à ce genre de connaissances qui pourraient objecter ici que l'argent n'est jamais à charge, et qu'on trouve toujours aisément à s'en débarrasser. Rien n'est plus facile, en effet, lorsqu'on consent à en perdre la valeur, ou du moins à l'échanger avec désavantage. Un confiseur peut de même manger ou donner ses bonbons lorsqu'il ne les

On pourrait peut-être en rester là sur la balance du commerce; mais ces idées sont encore si peu familières, je ne dirai pas au vulgaire seulement, mais même à des écrivains et à des administrateurs recommandables par la pureté de leurs intentions et par des connaissances d'ailleurs très-variées, qu'il peut être à propos de mettre le lecteur à portée de signaler le vice de certains raisonnemens, bien fréquemment opposés aux principes libéraux, et qui malheureusement servent de base à la législation des principaux états de l'Europe. Je réduirai toujours les objections aux termes les plus simples et les plus clairs, afin qu'on juge plus aisément de leur importance.

On dit qu'en augmentant, par une balance favorable du commerce, la masse du numéraire, on augmente la masse des capitaux du pays; et qu'en le laissant écouler, on la diminue. Il faut donc répéter ici, en premier lieu, que la totalité

---

vend pas; mais alors il en perd la valeur. Il est à remarquer que l'abondance du numéraire peut s'allier avec la misère publique; car c'est avec des produits qu'on achète l'argent nécessaire pour acheter du pain. Dans les circonstances défavorables à la production, on manque d'argent, non pas que l'argent soit plus rare, mais parce qu'on crée avec désavantage les produits qui servent à s'en procurer.

du numéraire d'un pays ne fait pas partie de ses capitaux : l'argent qu'un cultivateur reçoit pour le prix de ses produits, qu'il porte ensuite au percepteur des contributions, qui parvient au trésor public, qui est employé ensuite à payer un militaire ou un juge, qui est dépensé par eux pour la satisfaction de leurs besoins, ne fait partie d'aucun capital. En second lieu, et en supposant même que tout le numéraire d'un pays fît partie de ses capitaux, il n'en formerait que la plus petite partie. Le lecteur a vu que les capitaux consistent dans la valeur de cet ensemble de matériaux, d'outils, de marchandises qui servent à la reproduction. Lorsqu'on veut employer un capital dans une entreprise quelconque, ou lorsqu'on veut le prêter, on commence, à la vérité, par le réaliser, et par transformer en argent comptant les différentes valeurs dont on peut disposer. La valeur de ce capital, qui se trouve ainsi passagèrement sous la forme d'une somme d'argent, ne tarde pas à se transformer, par des échanges, en diverses constructions et en matières consommables nécessaires à l'entreprise projetée. L'argent comptant, momentanément employé, sort de nouveau de cette affaire, et va servir à d'autres échanges, après avoir rempli son office passager, de même que beaucoup d'autres matières sous la forme

desquelles s'est trouvée successivement cette valeur capitale. Ce n'est donc point perdre ou altérer un capital que de disposer de sa valeur, sous quelque forme matérielle qu'elle se trouve, pourvu qu'on en dispose de manière à s'assurer le remplacement de cette valeur.

Qu'un Français, négociant en marchandises d'outre-mer, envoie dans l'étranger un capital de cent mille francs en espèces pour avoir du coton : son coton arrivé, il possède cent mille francs en coton au lieu de cent mille francs en espèces (sans parler du bénéfice). Quelqu'un a-t-il perdu cette somme de numéraire? Non, certes; le spéculateur l'avait acquise à titre légitime. Un fabricant de cotonnades achète cette marchandise, et la paie en numéraire : est-ce lui qui perd la somme? Pas davantage. Au contraire, cette valeur de cent mille francs sera portée à deux cent mille francs entre ses mains; ses avances payées, il y gagnera encore. Si aucun des capitalistes n'a perdu les cent mille francs du numéraire exporté, qui peut dire que l'état les a perdus? Le consommateur les perdra, dira-t-on. En effet, les consommateurs perdront la valeur des étoffes qu'ils achèteront et qu'ils consommeront; mais les cent mille francs de numéraire n'eussent pas été exportés, et les consommateurs auraient consommé en

place des étoffes de lin et de laine, pour une valeur équivalente, qu'il y aurait toujours eu une valeur de cent mille francs détruite, perdue, sans qu'il fût sorti un sou du pays. La perte de valeur dont il est ici question n'est pas le fait de l'exportation, mais de la consommation qui aurait eu lieu tout de même. Je suis donc fondé à dire que l'exportation du numéraire n'a rien fait perdre à l'état (1).

On insiste; on prétend que si l'exportation de cent mille francs de numéraire n'avait pas eu lieu, la France possèderait cette valeur de plus. On croit que la nation a perdu deux fois cent mille francs : l'argent exporté d'abord, la marchandise consommée ensuite; tandis qu'en con-

(1) Un particulier qui fait son inventaire deux années de suite, peut se trouver plus riche la seconde année que la première, quoiqu'il se trouve posséder moins de numéraire lors de son deuxième inventaire. Supposons que le premier contienne les articles suivans :

En terrains et bâtimens.	40,000 fr.
En machines et mobilier.	20,000
En marchandises au cours.	15,000
En bonnes créances, les dettes déduites.	5,000
Et finalement en espèces.	20,000
Le montant de sa propriété sera de. . .	100,000 fr.

Supposons encore qu'à l'inventaire suivant, les mêmes articles donnent les sommes suivantes :

sommant des étoffes d'un produit entièrement indigène, elle n'aurait perdu qu'une fois cent mille francs. — Je répète que l'exportation des espèces n'a pas été une perte, qu'elle a été balancée par une valeur importée, et qu'il est tellement vrai qu'il n'y a eu que les cent mille francs de marchandises consommées qui aient été perdues, que je défie qu'on trouve un perdant autre que les consommateurs de la marchandise consommée. S'il n'y a pas eu de perdant, il n'y a pas eu de perte.

Vous voulez, dites-vous, empêcher les capitaux de sortir : vous ne les arrêterez point en emprisonnant le numéraire. Celui qui veut envoyer ses capitaux au dehors, y réussit aussi

---

En terrains et bâtimens.	40,000 fr.
En machines et mobilier.	25,000
En marchandises au cours.	30,000
En bonnes créances, les dettes déduites.	10,000
Et finalement en espèces.	5,000

Sa propriété, s'élevant à. . . . . 110,000 fr., se trouvera augmentée de dix mille francs, quoiqu'il ne possède en numéraire que le quart de ce qu'il avait auparavant.

Etendez par la pensée, et dans des proportions différentes, cette supposition à tous les particuliers d'un pays, et le pays se trouvera évidemment plus riche, quoique possédant beaucoup moins de numéraire.

bien en expédiant des marchandises dont l'exportation est permise (1). Tant mieux, dites-vous; ces marchandises auront fait gagner nos fabricans. Oui; mais la valeur de ces marchandises exportées est, pour le pays, une perte de capital, puisqu'elle n'entraîne point de retours. Elle féconde l'industrie étrangère au lieu de la vôtre. Voilà un vrai sujet de crainte. Les capitaux cherchent les lieux où ils trouvent de la sûreté et des emplois lucratifs, et abandonnent peu à peu les lieux où l'on ne sait pas leur offrir de tels avantages; mais, pour déserter, ils n'ont nul besoin de se transformer en numéraire.

Si l'exportation du numéraire ne fait rien perdre aux capitaux de la nation, pourvu qu'elle amène des retours, son importation ne leur fait rien gagner. En effet, on ne peut faire entrer du numéraire sans l'avoir acheté par une valeur équivalente, et il a fallu exporter celle-ci pour importer l'autre.

On dit à ce sujet que si l'on envoie à l'étran-

---

(1) Quand on fait sortir des capitaux en prenant des lettres de change sur l'étranger, cela revient exactement au même : on ne fait que se substituer à la place de celui qui y a fait des expéditions de marchandises. Il vous donne le droit d'en recevoir la valeur, et cette valeur reste dans l'étranger.

ger des marchandises au lieu de numéraire, on procure par là à ces marchandises un débouché qui fait gagner à leurs producteurs les profits de cette production. Je réponds que lorsqu'on envoie du numéraire à l'étranger, c'est précisément comme si l'on y envoyait des produits de notre industrie; car les métaux précieux dont nous fesons commerce, ne nous sont pas donnés gratuitement et sont toujours acquis en échange de nos produits, soit d'avance, soit après coup. En général une nation ne peut payer une autre nation qu'avec ses produits, par une raison bien claire; c'est qu'elle n'a pas d'autre chose à donner.

Il vaut mieux, dit-on encore, envoyer à l'étranger des denrées qui se consomment, comme des produits manufacturés, et garder les produits qui ne se consomment pas, ou qui se consomment lentement, comme le numéraire. Mais les produits qui se consomment vite, s'ils sont les plus recherchés, sont plus profitables que les produits qui se consomment lentement. Forcer un producteur à remplacer une portion de son capital soumise à une consommation rapide, par une autre valeur d'une consommation plus lente, serait lui rendre souvent un fort mauvais service. Si un maître de forges avait fait un marché pour qu'on lui livrât à une époque déterminée

des charbons, et que, le terme étant arrivé, et dans l'impossibilité de les lui livrer, on lui en donnât la valeur en argent, on serait fort mal venu à lui prouver qu'on lui a rendu service, en ce que l'argent qu'on lui offre est d'une consommation plus lente que le charbon. . .

Si un teinturier avait donné dans l'étranger une commission pour de la cochenille, on lui ferait un tort réel de lui envoyer de l'or, sous prétexte qu'à égalité de valeur c'est une marchandise plus durable. Il a besoin, non d'une marchandise durable, mais de celle qui, périssant dans sa cuve, doit bientôt reparaître dans la teinture de ses étoffes (1).

S'il ne fallait importer que la portion la plus durable des capitaux productifs, d'autres objets

(1) On peut voir, au livre III, où il est traité des consommations, que, dans les consommations improductives, les plus lentes sont en général mieux entendues que les plus rapides; mais ceci n'est pas vrai des consommations reproductives. Ici, les plus rapides sont les meilleures, parce que plus tôt le capital est reproduit, et moins on perd d'intérêts, plus on recommence souvent la production avec le même capital. La rapidité des consommations, d'ailleurs, ne regarde pas particulièrement les marchandises d'importation; car, sous ce rapport, l'avantage ou l'inconvénient des consommations rapides est le même, soit que les produits viennent du dedans ou qu'ils viennent du dehors.

très-durables, le fer, les pierres, devraient partager cette faveur avec l'argent et l'or.

Ce qu'il importe de voir durer, ce n'est aucune matière en particulier : c'est la valeur du capital. Or, la valeur du capital se perpétue, malgré le fréquent changement des formes matérielles dans lesquelles réside cette valeur. Il ne peut même rapporter un profit, un intérêt, que lorsque ces formes changent perpétuellement; et vouloir le conserver en argent, ce serait le condamner à être improductif.

Après avoir montré qu'il n'y a aucun avantage à importer de l'or et de l'argent préférablement à toute autre marchandise, j'irai plus loin, et je dirai que, dans la supposition où il serait désirable qu'on obtînt constamment une balance en numéraire, il serait impossible d'y parvenir.

L'or et l'argent, comme toutes les autres matières dont l'ensemble forme les richesses d'une nation, ne sont utiles à cette nation que jusqu'au point où ils n'excèdent pas les besoins qu'elle en a. Le surplus, occasionant plus d'offres de cette marchandise qu'il n'y en a de demandes, en avilit la valeur d'autant plus que l'offre est plus grande, et il en résulte un puissant encouragement pour en tirer parti au dehors avec bénéfice.

Rendons ceci sensible par un exemple.

Supposons pour un instant que les communications intérieures d'un pays et l'état de ses richesses soient tels, qu'ils exigent l'emploi constant de mille voitures de tout genre; supposons que, par un système commercial quelconque, on parvînt à y faire entrer plus de voitures qu'il ne s'en détruirait annuellement, de manière qu'au bout d'un an il s'en trouvât quinze cents au lieu de mille: n'est-il pas évident qu'il y aurait dès-lors cinq cents voitures inoccupées sous différentes remises, et que les propriétaires de ces voitures, plutôt que d'en laisser dormir la valeur, chercheraient à s'en défaire au rabais les uns des autres, et, pour peu que la contrebande en fût aisée, les feraient passer dans l'étranger pour en tirer un meilleur parti? On aurait beau faire des traités de commerce pour assurer une plus grande importation de voitures, on aurait beau favoriser à grands frais l'exportation de beaucoup de marchandises pour en faire rentrer la valeur sous forme de voitures, plus la législation chercherait à en faire entrer, et plus les particuliers chercheraient à en faire sortir.

Ces voitures sont le numéraire. On n'en a besoin que jusqu'à un certain point; nécessairement il ne forme qu'une partie des richesses

sociales. Il ne peut pas composer toutes les richesses sociales, parce qu'on a besoin d'autre chose que de numéraire. Il en faut plus ou moins selon la situation des richesses générales, de même qu'il faut plus de voitures à une nation riche qu'à une nation pauvre. Quelles que soient les qualités brillantes ou solides de cette marchandise, elle ne vaut que d'après ses usages, et ses usages sont bornés. Ainsi que les voitures, elle a une valeur qui lui est propre, valeur qui diminue si elle est abondante par rapport aux objets avec lesquels on l'échange, et qui augmente si elle devient rare par rapport aux mêmes objets.

On dit qu'avec de l'or et de l'argent on peut se procurer de tout : c'est vrai; mais à quelles conditions? Ces conditions sont moins bonnes quand, par des moyens forcés, on multiplie cette denrée au-delà des besoins; de là les efforts qu'elle fait pour s'employer au dehors. Il était défendu de faire sortir de l'argent d'Espagne, et l'Espagne en fournissait à toute l'Europe. En 1812, le papier-monnaie d'Angleterre ayant rendu superflu tout l'or qui servait de monnaie, et les matières d'or en général étant dès-là devenues surabondantes par rapport aux emplois qui restaient pour cette marchandise, sa valeur relative avait baissé dans ce pays-là;

les guinées passaient d'Angleterre en France, malgré la facilité de garder les frontières d'une île, et malgré la peine de mort infligée aux contrebandiers.

De quoi servent donc tous les soins que prennent les gouvernemens pour faire pencher en faveur de leur nation la balance du commerce? A peu près à rien, si ce n'est à former de beaux tableaux démentis par les faits (1).

Pourquoi faut-il que des notions si claires, si conformes au simple bon sens, et à des faits constatés par tous ceux qui s'occupent de commerce, aient néanmoins été rejetées dans l'ap-

---

(1) Les tableaux de la balance du commerce anglais, depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'au papier-monnaie de 1798, présentent chaque année des excédans plus ou moins considérables, reçus en numéraire par l'Angleterre, et dont la totalité se monte à la somme énorme de 347 millions sterling (plus de 8 milliards de francs). En ajoutant à cette somme le numéraire qui se trouvait déjà dans le pays lorsque le siècle a commencé, on trouvera que l'Angleterre, à ce compte, doit posséder un numéraire approchant de bien près 400 millions sterling. Comment se fait-il que les évaluations ministérielles les plus exagérées n'aient pu trouver en Angleterre que 47 millions de numéraire, à l'époque même où il y en avait le plus? (*Voyez* ci-dessus, chapitre 3.)

plication par tous les gouvernemens de l'Europe (1), et combattues par plusieurs écrivains qui ont fait preuve d'ailleurs et de lumières et d'esprit? C'est, disons-le, parce que les premiers principes de l'économie politique sont encore presque généralement ignorés ; parce qu'on élève sur de mauvaises bases des raisonnemens ingénieux dont se paient trop aisément, d'une part, les passions des gouvernemens (qui emploient les prohibitions comme une arme offen-

---

(1) Tous se sont conduits d'après la persuasion où ils étaient, en premier lieu, que les métaux précieux sont la seule richesse désirable, tandis qu'ils ne jouent qu'un rôle secondaire dans la production des richesses ; et, en second lieu, qu'il était en leur pouvoir d'en faire entrer d'une manière régulière et constante par des moyens forcés. Nous avons vu, par l'exemple de l'Angleterre (dans la note précédente), combien peu ils y ont réussi. Le spectacle imposant de l'opulence de cette nation n'est donc pas dû à la balance avantageuse de son commerce. A quoi doit-on l'attribuer? répondra-t-on ; à l'immensité de ses productions. A quoi sont-elles dues ? je le répète : à l'épargne qui a grossi les capitaux des particuliers, au génie de la nation, éminemment porté vers l'industrie et les applications utiles ; à la sûreté des personnes et des propriétés, à la facilité de la circulation intérieure, et à une liberté industrielle qui, malgré ses entraves, est, à tout prendre, supérieure à celle des autres états de l'Europe.

sive ou comme une ressource fiscale), et d'une autre part l'avidité de plusieurs classes de négocians et de manufacturiers qui trouvent dans les priviléges un avantage particulier, et s'inquiètent peu de savoir si leurs profits sont le résultat d'une production réelle ou d'une perte supportée par d'autres classes de la nation.

Vouloir mettre en sa faveur la balance du commerce, c'est-à-dire, vouloir donner des marchandises et se les faire payer en or, c'est ne vouloir point de commerce; car le pays avec lequel vous commercez ne peut vous donner en échange que ce qu'il a. Si vous lui demandez exclusivement des métaux précieux, il est fondé à vous en demander aussi; et du moment qu'on prétend de part et d'autre à la même marchandise, l'échange devient impossible. Si l'accaparement des métaux précieux était exécutable, il ôterait toute possibilité de relations commerciales avec la plupart des états du monde.

Lorsqu'un pays vous donne en échange ce qui vous convient, que demandez-vous de plus? que peut l'or davantage? pourquoi voudriez-vous avoir de l'or, si ce n'est pour acheter ensuite ce qui vous convient?

Un temps viendra où l'on sera bien étonné qu'il ait fallu se donner tant de peine pour

prouver la sottise d'un système aussi creux, et pour lequel on a livré tant de guerres.

Fin de la Digression sur la Balance du Commerce.

Nous venons de voir que les avantages qu'on cherche par le moyen d'une balance favorable du commerce, sont absolument illusoires, et que, fussent-ils réels, aucune nation ne pourrait les obtenir d'une manière permanente. Quel effet produisent donc en réalité les réglemens faits dans ce but? C'est ce qui nous reste à examiner.

Un gouvernement qui défend absolument l'introduction de certaines marchandises étrangères, établit un monopole *en faveur de ceux* qui produisent cette marchandise dans l'intérieur, *contre ceux* qui la consomment; c'est-à-dire que ceux de l'intérieur qui la produisent, ayant le privilége exclusif de la vendre, peuvent en élever le prix au-dessus du taux naturel, et que les consommateurs de l'intérieur, ne pouvant l'acheter que d'eux, sont obligés de la payer plus cher (1).

---

(1) M. David Ricardo, dans un livre qu'il a publié en 1817, sous le titre de *Principes de l'Économie politique et de l'impôt*, observe avec raison, à l'occasion

Quand, au lieu d'une prohibition absolue, on oblige seulement l'importateur à payer un droit, alors on donne au producteur de l'intérieur le privilége d'élever les prix des produits analogues, de tout le montant du droit, et l'on fait

---

de ce passage, que le gouvernement ne saurait, par une prohibition, élever un produit au-dessus de son taux naturel; car alors les producteurs de l'intérieur, en se livrant à ce genre de production, en ramèneraient bientôt, par leur concurrence, les profits au niveau de tous les autres. Je dois donc, pour expliquer ma pensée, dire que je regarde le taux naturel d'une marchandise, comme étant le prix le plus bas auquel on peut se la procurer, *soit par la voie du commerce* ou par toute autre industrie. Si l'industrie commerciale peut la donner à meilleur marché qué les manufactures, et si le gouvernement force à la produire *par les manufactures*, il force dès-lors à préférer une manière plus dispendieuse. C'est un tort qu'il fait à ceux qui la consomment, sans qu'il résulte pour le fabricant indigène un profit équivalent à ce que le consommateur paie de plus; car la concurrence intérieure force le fabricant à réduire ses profits au taux général des profits qu'on peut faire sur ce genre de manufactures. Il ne jouit d'aucun monopole. C'est sous ce point de vue que la critique de M. Ricardo est fondée; mais la mesure que je combats n'en est que plus mauvaise. Elle augmente, au détriment des consommateurs, la difficulté naturelle qui s'oppose à la satisfaction de nos besoins, et c'est sans profit pour personne.

payer cette prime par le consommateur. Ainsi, quand, à l'introduction d'une douzaine d'assiettes de faïence qui vaut trois francs, on fait payer à la douane un franc, le négociant qui les fait venir, quelle que soit sa nation, est forcé d'exiger quatre francs du consommateur; ce qui permet au fabricant de l'intérieur de faire payer les assiettes de même qualité jusqu'à quatre francs la douzaine. Il ne le pourrait pas s'il n'y avait point de droits, puisque le consommateur en trouverait de pareilles pour trois francs : on donne donc au fabricant une prime égale au droit, et cette prime est payée par le consommateur.

Dira-t-on qu'il est bon que la nation supporte l'inconvénient de payer plus cher la plupart des denrées, pour jouir de l'avantage de les produire; que du moins alors nos ouvriers, nos capitaux sont employés à ces productions, et que nos concitoyens en retirent les profits?

Je répondrai que les produits étrangers que nous aurions achetés n'auraient pu l'être gratuitement; nous les aurions payés avec des valeurs de notre propre création, qui auraient employé de même nos ouvriers et nos capitaux; il ne faut pas perdre de vue qu'en résultat nous achetons toujours des produits avec des produits. Ce qui nous convient le plus, c'est d'employer

nos producteurs, non aux productions où l'étranger réussit mieux que nous, mais à celles où nous réussissons mieux que lui, et avec celles-ci d'acheter les autres. C'est ici le cas du particulier qui voudrait faire lui-même ses souliers et ses habits. Que dirait-on si, à la porte de chaque maison, on établissait un droit d'entrée sur les souliers et sur les habits, pour mettre le propriétaire dans l'heureuse nécessité de les fabriquer lui-même? Ne serait-il pas fondé à dire : Laissez-moi faire mon commerce, et acheter ce qui m'est nécessaire avec mes produits, ou, ce qui revient au même, avec l'argent de mes produits? — Ce serait exactement le même système, mais seulement poussé plus loin.

On s'étonnera que chaque nation soit si empressée à solliciter des prohibitions, s'il est vrai qu'elle n'en recueille point de profit; et, se fondant sur ce que le propriétaire d'une maison n'a garde de solliciter pour sa maison une pareille faveur, on en voudra conclure peut-être que les deux cas ne sont pas parfaitement semblables.

La seule différence vient de ce que le propriétaire est un être unique, qui ne saurait avoir deux volontés, et qui est encore plus intéressé, comme consommateur de ses habits,

à les acheter à bon marché hors de chez lui, qu'à jouir, en sa qualité de producteur, d'un monopole qui ne pèserait que sur lui.

Qui est-ce qui sollicite des prohibitions ou de forts droits d'entrée dans un état? Ce sont les producteurs de la denrée dont il s'agit de prohiber la concurrence, et non pas ses consommateurs. Ils disent : C'est pour l'intérêt de l'état; mais il est clair que c'est pour le leur uniquement. — N'est-ce pas la même chose? continuent-ils, et ce que nous gagnons n'est-il pas autant de gagné pour notre pays? — Point du tout : ce que vous gagnez de cette manière est tiré de la poche de votre voisin, d'un habitant du même pays; et si l'on pouvait compter l'excédant de dépense fait par les consommateurs, en conséquence de votre monopole, on trouverait qu'il surpasse le gain que le monopole vous a valu.

L'intérêt particulier est ici en opposition avec l'intérêt général, et l'intérêt général lui-même n'est bien compris que par les personnes très-instruites. Faut-il être surpris que le système prohibitif soit vivement soutenu et mollement repoussé?

On fait en général beaucoup trop peu d'attention au grave inconvénient de faire payer chèrement les denrées aux consommateurs. Ce

mal ne frappe guère les yeux, parce qu'il se fait sentir très en détail et par petites portions chaque fois qu'on achète quelque chose ; mais il devient bien important par sa fréquente répétition, et parce qu'il pèse universellement. La fortune de chaque consommateur est perpétuellement en rivalité avec tout ce qu'il achète. Il est d'autant plus riche, qu'il achète à bon marché, et d'autant plus pauvre, qu'il paie plus cher. Quand il n'y aurait qu'une seule denrée qui renchérît, il serait plus pauvre relativement à cette seule denrée. Si toutes les denrées renchérissent, il est plus pauvre relativement à toutes les denrées; et comme la classe des consommateurs embrasse la nation tout entière, dans ces cas-là, la nation entière est plus pauvre. On la prive en outre de l'avantage de varier ses jouissances, de recevoir les produits ou les qualités de produits qui lui manquent, en échange de ceux avec lesquels elle aurait pu les payer.

Qu'on ne dise pas que, dans le renchérissement des denrées, ce que l'un perd l'autre le gagne : cela n'est vrai que dans les monopoles (et encore ce n'est que très-partiellement vrai, parce que les monopoleurs ne profitent jamais de la totalité de ce qui est payé par les consommateurs). Quand c'est le droit d'entrée ou l'im-

pôt, sous quelque forme que ce soit, qui renchérit la denrée, le producteur qui vend plus cher n'en profite pas (c'est le contraire, ainsi que nous le verrons ailleurs) (1); de sorte qu'en sa qualité de producteur, il n'en est pas plus riche; et en sa qualité de consommateur, il est plus pauvre.

C'est une des causes les plus générales de l'appauvrissement des nations, ou du moins une des causes qui contrarient le plus essentiellement les progrès qu'elles font d'ailleurs.

Par la même raison, on sentira qu'on ne doit pas avoir plus de répugnance à tirer de l'étranger les objets qui servent à nos consommations stériles, que celles qui servent de matières premières à nos manufactures. Soit que nous consommions des produits de l'intérieur ou du dehors, nous détruisons une portion de richesses; c'est une brèche que nous fesons à la richesse nationale; mais cette perte est le fait de notre consommation, et non pas de notre achat à l'étranger; et quant à l'encouragement qui en résulte pour la production nationale, il est encore le même dans les deux cas. Car, avec quoi ai-je acheté le produit de l'étranger? avec le produit de notre sol, ou avec de l'argent qui lui-

(1) Liv. III, chap. 7.

même ne peut être acquis qu'avec des produits de notre sol. Lorsque j'achète à l'étranger, je ne fais donc en réalité qu'envoyer à l'étranger un produit indigène au lieu de le consommer, et je consomme en place celui que l'étranger m'envoie en retour. Si ce n'est moi qui fais cette opération, c'est le commerce. Notre pays ne peut rien acheter des autres pays qu'avec ses propres produits.

Défendant toujours les droits d'entrée, on insiste et l'on dit : « L'intérêt de l'argent est élevé « chez nous; il est bas chez l'étranger; il faut « donc balancer par un droit d'entrée l'avan- « tage qu'a l'étranger sur nos producteurs. » Le bas intérêt est pour le producteur étranger un avantage pareil à celui d'un sol plus fécond. S'il en résulte un bon prix pour les produits dont il s'occupe, il est fort à propos d'en faire jouir nos consommateurs. On peut appliquer ici le raisonnement qui doit nous faire préférer de tirer le sucre et l'indigo des contrées équinoxiales, plutôt que de les produire sur notre sol.

« Mais les capitaux étant nécessaires dans « tous les genres de production, l'étranger qui « trouve des capitaux à bas intérêt, a sur nous « l'avantage relativement à tous les produits; et « si nous en permettons la libre introduction, « il aura la préférence sur tous nos produc-

« teurs. » — Avec quoi paierez-vous alors ses produits? — « Avec de l'argent, et c'est là le « malheur. » — Et avec quoi vous procurerez-vous l'argent dont vous paierez l'étranger? — « Nous le paierons avec l'argent que nous avons, « qu'il épuisera, et nous tomberons dans la der- « nière misère. » — La dernière misère consiste, non à manquer d'argent, mais à manquer des choses que l'on se procure avec de l'argent. De 1798 à 1814, l'Angleterre avait exporté tout son or monnayé, et n'avait jamais été plus riche. Ses billets de banque lui tenaient lieu de monnaie. Mais quand on a une monnaie métallique, on ne manque jamais d'argent; car pour peu qu'il se fasse des paiemens à l'étranger en numéraire, le numéraire hausse de prix relativement aux marchandises, c'est-à-dire que les marchandises baissent relativement à l'argent; dès-lors tout le monde est intéressé à exporter des marchandises, et à importer de l'argent.

La peur que l'on conçoit de payer les marchandises étrangères avec des métaux précieux, est une peur frivole. Les métaux précieux ne vont jamais d'un pays dans l'autre pour acquitter de prétendus soldes, mais pour chercher le marché où ils se vendent le plus cher. Il nous convient toujours de consommer les produits que l'étranger fournit meilleurs ou à meilleur

compte que nous, bien assurés que nous sommes que l'étranger se paiera par les choses que nous produisons à meilleur compte que lui. Je dis qu'*il se paiera ainsi*, parce que la chose *ne peut se passer d'aucune autre manière.*

On a dit (car que n'a-t-on pas dit pour obscurcir toutes ces questions!) que la plupart des consommateurs étant en même temps producteurs, les prohibitions, les monopoles leur font gagner, sous cette dernière qualité, ce qu'ils perdent sous l'autre; que le producteur qui fait un gain-monopole sur l'objet de son industrie, est victime d'un gain de la même espèce fait sur les denrées qui sont l'objet de sa consommation, et qu'ainsi la nation se compose de dupeurs et de dupés qui n'ont plus rien à se reprocher. Et il est bon de remarquer que chacun se croit plutôt dupeur que dupé; car, quoique chacun soit consommateur en même temps qu'il est producteur, les profits excessifs qu'on fait sur une seule espèce de denrée, celle qu'on produit, sont bien plus sensibles que les pertes multipliées, mais petites, qu'on fait sur mille denrées différentes que l'on consomme. Qu'on mette un droit d'entrée sur les toiles de coton : c'est, pour un citoyen d'une fortune médiocre, une augmentation de dépense de 12 à 15 francs par an, tout au plus; augmentation de dépense qui n'est

même pas, dans son esprit, bien claire et bien assurée, et qui le frappe peu, quoiqu'elle soit répétée plus ou moins sur chacun des objets de sa consommation; tandis que si ce particulier est fabricant de chapeaux, et qu'on mette un droit sur les chapeaux étrangers, il saura fort bien que ce droit enchérira les chapeaux de sa manufacture, et augmentera annuellement ses profits peut-être de plusieurs milliers de francs.

C'est ainsi que l'intérêt personnel, lorsqu'il est peu éclairé (même en supposant tout le monde frappé dans sa consommation, plus encore que favorisé dans sa production), se déclare en faveur des prohibitions.

Mais, même sous ce point de vue, le système prohibitif est fécond en injustices. Tous les producteurs ne sont pas à portée de profiter du système de prohibition que j'ai supposé général, mais qui ne l'est pas, et qui, quand il le serait par les lois, ne le serait pas par le fait. Quelques droits d'entrée qu'on mît sur l'introduction en France des vins de Champagne ou de Bordeaux, de tels droits ne feraient pas que les propriétaires de ces vins parvinssent à les mieux vendre, car ils en possèdent déjà le monopole. Une foule d'autres producteurs, tels que les maçons, les charpentiers, les marchands en boutique, etc., n'ont absolument rien à gagner par

l'exclusion donnée aux marchandises étrangères, et cependant ils souffrent de cette exclusion. Les producteurs de produits immatériels, les fonctionnaires publics, les rentiers, sont dans le même cas (1).

En second lieu, les gains du monopole ne se partagent pas équitablement entre tous ceux qui concourent à la production que favorise le mo-

---

(1) Il peut être piquant de remarquer à ce sujet que les gens qui établissent les prohibitions, sont au nombre de ceux sur qui leur poids tombe principalement. Ils ne s'en dédommagent souvent que par une autre injustice ; et lorsqu'ils ont l'autorité en main, ils augmentent leurs traitemens. D'autres fois, et lorsqu'ils s'aperçoivent que le monopole pèse spécialement sur eux, ils le font abolir. En 1599, les fabricans de Tours demandèrent à Henri IV de défendre l'entrée des étoffes de soie, d'or et d'argent, que jusqu'à cette époque on avait en totalité tirées de l'étranger. Ils flattaient le gouvernement qu'ils fourniraient à toute la consommation qui se fesait en France de ces étoffes. Henri, beaucoup trop facile sur ce point, comme sur plusieurs autres, leur accorda tout ce qu'ils voulurent ; mais les consommateurs, qui étaient principalement la haute société et les gens de la cour, jetèrent les hauts cris. On leur fesait payer plus cher des étoffes qu'ils achetaient auparavant à meilleur marché. L'édit fut révoqué au bout de six mois. (*Voyez* les *Mémoires de Sully*, liv. II.)

nopole : les chefs d'entreprises, soit agricoles, soit manufacturières, soit commerciales, exercent un monopole non-seulement à l'égard des consommateurs, mais encore, et par d'autres causes, à l'égard des ouvriers et de plusieurs agens de la production, ainsi qu'on le verra au livre II. Il est possible que nos couteliers gagnent un peu plus en raison de la prohibition des couteaux anglais, mais leurs ouvriers et beaucoup d'autres agens de cette industrie ne profitent en aucune façon de cette prohibition; de manière qu'ils participent, avec tous les autres consommateurs, au désavantage de payer les couteaux plus cher, et ne participent pas aux gains forcés des chefs d'entreprises.

Quelquefois les prohibitions non-seulement blessent les intérêts pécuniaires des consommateurs, mais elles les soumettent à des privations pénibles. On a vu, j'ai honte de le dire, des fabricans de chapeaux de Marseille solliciter la prohibition d'entrée des chapeaux de paille venant de l'étranger, sous prétexte qu'ils nuisaient au débit de leurs chapeaux de feutre (1)! C'était vouloir priver les gens de la campagne,

---

(1) *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, n° 4.

ceux qui cultivent la terre à l'ardeur du soleil, d'une coiffure légère, fraîche, peu coûteuse, et qui les garantit bien, lorsqu'au contraire il serait à désirer que l'usage s'en propageât et s'étendît partout.

Quelquefois l'administration, pour satisfaire à des vues qu'elle croit profondes, ou bien à des passions qu'elle croit légitimes, interdit ou change le cours d'un commerce, et porte des coups irréparables à la production. Lorsque Philippe II, devenu maître du Portugal, défendit à ses nouveaux sujets toute communication avec les Hollandais qu'il détestait, qu'en arriva-t-il? Les Hollandais, qui allaient chercher à Lisbonne les marchandises de l'Inde, dont ils procuraient un immense débit, voyant cette ressource manquer à leur industrie, allèrent chercher ces mêmes marchandises aux Indes mêmes, d'où ils finirent par chasser les Portugais; et cette malice, faite dans le dessein de leur nuire, fut l'origine de leur grandeur. Le commerce, suivant une expression de Fénelon, est semblable aux fontaines naturelles qui tarissent bien souvent quand on veut en changer le cours (1).

(1) La convention nationale de France défendit l'entrée des cuirs bruts d'Espagne, sous prétexte qu'ils nui-

Tels sont les principaux inconvéniens des entraves mises à l'importation, et qui sont portés au plus haut degré par les prohibitions absolues. On voit des nations prospérer même en suivant ce système, parce que, chez elles, les causes de prospérité sont plus fortes que les causes de dépérissement. Les nations ressemblent au corps humain; il existe en nous un principe de vie qui rétablit sans cesse notre santé, que nos excès tendent à altérer sans cesse. La nature cicatrise les blessures et guérit les maux que nous attirent notre maladresse et notre intempérance. Ainsi les états marchent, souvent même prospèrent, en dépit des plaies de tous genres qu'ils ont à supporter de la part de leurs ennemis, et surtout de leurs amis. Remarquez que ce sont les nations les plus industrieuses qui reçoivent le plus de ces outrages, parce que ce sont les seules qui peuvent les

---

saient au commerce de ceux de France. Elle ne fit pas attention que la France renvoyait en Espagne ces mêmes cuirs après qu'ils étaient tannés. Les Espagnols, obligés de consommer eux-mêmes leurs cuirs bruts, s'appliquèrent à les tanner, et cette industrie passa en Espagne avec une bonne partie des capitaux et des ouvriers français. Il est presque impossible qu'un gouvernement puisse, je ne dis pas se mêler utilement de l'industrie, mais éviter, quand il s'en mêle, de lui faire du mal.

supporter. On dit alors : *Notre système est le bon, puisque la prospérité va croissant.* Mais lorsqu'on observe d'un œil éclairé les circonstances qui, depuis trois siècles, ont favorisé le développement des facultés humaines, lorsqu'on mesure des yeux de l'esprit les progrès de la navigation, les découvertes, les inventions importantes qui ont eu lieu dans les arts; le nombre des végétaux, des animaux utiles propagés d'un hémisphère dans l'autre; lorsqu'on voit les sciences et leurs applications qui s'étendent et se consolident chaque jour par des méthodes plus sûres, on demeure convaincu, au contraire, que notre prospérité est peu de chose comparée à ce qu'elle pourrait être, qu'elle se débat dans les liens et sous les fardeaux dont on l'accable, et que les hommes, même dans les parties du globe où ils se croient éclairés, passent une grande partie de leur temps et usent une partie de leurs facultés à détruire une portion de leurs ressources au lieu de les multiplier, et à se piller les uns les autres au lieu de s'aider mutuellement; le tout faute de lumières, faute de savoir en quoi consistent leurs vrais intérêts (1).

---

(1) On ne prétend pas dire ici qu'il soit à désirer que tous les genres de connaissances soient répandus dans

Revenons à notre sujet. Nous venons de voir quelle est l'espèce de tort que reçoit un pays des entraves qui empêchent les denrées étrangères de pénétrer dans son intérieur. C'est un tort du même genre que l'on cause au pays dont on prohibe les marchandises : on le prive de la faculté de tirer le parti le plus avantageux de ses capitaux et de son industrie ; mais il ne faut pas s'imaginer qu'on le ruine, qu'on lui ôte toute ressource, comme Bonaparte s'imaginait le faire en fermant le continent aux produits de l'Angleterre. Outre que le blocus réel et complet d'un pays est une entreprise impossible, parce que tout le monde est intéressé à violer une semblable restriction, un pays n'est jamais exposé qu'à changer la nature de ses produits. Il peut toujours se les acheter *tous* lui-même, parce que les produits, ainsi qu'il a été prouvé, s'achètent toujours les uns par les autres. Vous

---

tous les esprits, mais que chacun n'ait que des idées justes des choses dont il est appelé à s'occuper. Il n'est pas même nécessaire, pour retirer de très-heureux effets des lumières, qu'elles soient généralement et complétement répandues. Le bien qu'on en retire se proportionne à l'extension qu'elles prennent, et les nations jouissent du bonheur à différens degrés, à proportion des justes notions qu'elles se forment des choses qui leur importent le plus.

réduisez l'Angleterre à ne plus exporter pour un million d'étoffes de laine; croyez-vous l'empêcher de produire une valeur d'un million? Vous êtes dans l'erreur; elle emploiera les mêmes capitaux, une main-d'œuvre équivalente, à fabriquer, au lieu de casimirs peut-être, des esprits ardens avec ses grains et ses pommes de terre; dès-lors elle cessera d'acheter avec ses casimirs des eaux-de-vie de France. De toutes manières un pays consomme toujours les valeurs qu'il produit, soit directement, soit après un échange, et il ne saurait consommer que cela. Vous rendez l'échange impossible: il faut donc qu'il produise des valeurs telles qu'il puisse les consommer directement. Voilà le fruit des prohibitions: on est plus mal accommodé de part et d'autre, et l'on n'en est pas plus riche.

Napoléon fit certainement tort à l'Angleterre et au continent, en gênant, autant qu'il dépendit de lui, les relations réciproques de l'une et de l'autre; mais, d'un autre côté, il fit involontairement du bien au continent de l'Europe, en facilitant, par cette aggrégation d'états continentaux, fruit de son ambition, une communication plus intime entre ces différens états. Il ne restait plus de barrières entre la Hollande, la Belgique, une partie de l'Allemagne, l'Italie et la France, et de faibles barrières s'élevaient

entre les autres états, l'Angleterre exceptée. Je juge du bien qui résulta de ces communications par l'état de mécontentement et de dépression du commerce qui est résulté du régime qui a suivi, et où chaque état s'est retranché derrière une triple ligne de douaniers. Chacun a bien conservé les mêmes moyens de production, mais d'une production moins avantageuse.

Personne ne nie que la France ait beaucoup gagné à la suppression, opérée par la révolution, des barrières qui séparaient ses provinces; l'Europe avait gagné à la suppression, partielle du moins, des barrières qui séparaient les états de la république continentale; et le monde gagnerait beaucoup plus encore à la suppression des barrières qui tendent à séparer les états qui composent la république universelle.

Je ne parle point de plusieurs autres inconvéniens très-graves, tels que celui de créer un crime de plus : la contrebande; c'est-à-dire de rendre criminelle par les lois une action qui est innocente en elle-même, et d'avoir à punir des gens qui, dans le fait, travaillent à la prospérité générale.

Smith admet deux circonstances qui peuvent déterminer un gouvernement sage à avoir recours aux droits d'entrée.

La première est celle où il s'agit d'avoir une

branche d'industrie nécessaire à la défense du pays, et pour laquelle il ne serait pas prudent de ne pouvoir compter que sur des approvisionnemens étrangers. C'est ainsi qu'un gouvernement peut prohiber l'importation de la poudre à canon, si cela est nécessaire à l'établissement des poudrières de l'intérieur; car il vaut mieux payer cette denrée plus cher, que de s'exposer à en être privé au moment du besoin (1).

La seconde est celle où un produit intérieur, d'une consommation analogue, est déjà chargé de quelque droit. On sent qu'alors un produit extérieur par lequel il pourrait être remplacé, et qui ne serait chargé d'aucun droit, aurait sur le premier un véritable privilége. Faire payer un droit dans ce cas, ce n'est point détruire les rapports naturels qui existent entre les diverses branches de production : c'est les rétablir.

En effet, on ne voit pas pour quel motif la production de valeurs qui s'opère par le commerce extérieur, devrait être déchargée du faix.

(1) Ce motif lui-même a peu de force ; il a été prouvé que le salpêtre s'accumule d'autant mieux dans un pays pour le moment du besoin, qu'on en tire habituellement davantage de l'étranger; ce qui n'a pas empêché la législature française de frapper ce produit de droits qui équivalent à une prohibition.

des impôts que supporte la production qui s'opère par le moyen de l'agriculture ou des manufactures. C'est un malheur que d'avoir un impôt à payer; ce malheur, il convient de le diminuer tant qu'on peut : mais une fois qu'une certaine somme de contributions est reconnue nécessaire, ce n'est que justice de la faire payer proportionnellement à tous les genres de production. Le vice que je signale ici est de vouloir nous faire considérer cette sorte d'impôt comme favorable à la richesse publique. L'impôt n'est jamais favorable au public que par le bon emploi qu'on fait de son produit.

Telles sont les considérations qu'il ne faudrait jamais perdre de vue lorsqu'on fait des traités de commerce. Les traités de commerce ne sont bons que pour protéger une industrie et des capitaux qui se trouvent engagés dans de fausses routes par l'effet des mauvaises lois. C'est un mal qu'il faut tendre à guérir et non à perpétuer. L'état de santé relativement à l'industrie et à la richesse, c'est l'état de liberté, c'est l'état où les intérêts se protégent eux-mêmes. L'autorité publique ne les protége utilement que contre la violence. Elle ne peut faire aucun bien à la nation par ses entraves et ses impôts. Ils peuvent être un inconvénient nécessaire; mais c'est méconnaître les fondemens de la prospérité des

états, c'est ignorer l'économie politique, que de les supposer utiles aux intérêts des administrés.

Souvent on a considéré les droits d'entrée et les prohibitions comme une représaille : *Votre nation met des entraves à l'introduction des produits de la nôtre ; ne sommes-nous pas autorisés à charger des mêmes entraves les produits de la vôtre?* Tel est l'argument qu'on fait valoir le plus souvent, et qui sert de base à la plupart des traités de commerce ; on se trompe sur l'objet de la question. On prétend que les nations sont autorisées à se faire tout le mal qu'elles peuvent : je l'accorde, quoique je n'en sois pas convaincu ; mais il ne s'agit pas ici de leurs droits, il s'agit de leurs intérêts.

Une nation qui vous prive de la faculté de commercer chez elle, vous fait tort incontestablement : elle vous prive des avantages du commerce extérieur par rapport à elle ; et en conséquence, si, en lui fesant craindre pour elle-même un tort pareil, vous pouvez la déterminer à renverser les barrières qu'elle vous oppose, sans doute on peut approuver un tel moyen comme une mesure purement politique. Mais cette représaille, qui est préjudiciable à votre rivale, est aussi préjudiciable à vous-même. Ce n'est point une défense de vos propres intérêts que vous opposez à une précaution

intéressée prise par vos rivaux; c'est un tort que vous vous faites pour leur en faire un autre. Vous vous interdisez des relations utiles, afin de leur interdire des relations utiles. Il ne s'agit plus que de savoir à quel point vous chérissez la vengeance, et combien vous consentez qu'elle vous coûte (1).

Je n'entreprendrai pas de signaler tous les inconvéniens qui accompagnent les traités de commerce; il faudrait en rapprocher les clauses qu'on y consacre le plus communément, avec les principes établis partout dans cet ouvrage. Je me bornerai à remarquer que presque tous les traités de commerce qu'on a faits chez les modernes, sont basés sur l'avantage et la possibilité prétendus de solder la balance commerciale avec

(1) Les républiques d'Amérique qui ont, si heureusement pour elles et pour l'Europe, secoué le joug de leur métropole, ont ouvert leurs ports aux étrangers; elles n'ont point exigé de réciprocité, et elles sont plus riches et plus prospères qu'elles n'ont jamais été sous le régime prohibitif. Le commerce et les profits de la Havane ont doublé, dit-on, depuis que, par la force des choses et contre le système de sa métropole, cette colonie espagnole a admis tous les pavillons. Les vieux états de l'Europe ressemblent à ces paysans opiniâtres qui persistent dans leur routine et leurs préjugés, quoiqu'ils voient autour d'eux les bons effets d'un régime mieux entendu.

des espèces. Si cet avantage et cette possibilité sont des chimères, les avantages qu'on a recueillis des traités de commerce n'ont pu venir que de l'augmentation de liberté et de la facilité de communication qui en sont résultées pour les nations, et nullement des clauses et des stipulations qu'ils renfermaient; à moins qu'une des puissances ne se soit servi de sa prépondérance pour stipuler en sa faveur des avantages qui ne peuvent passer que pour des tributs colorés, comme l'Angleterre l'a fait avec le Portugal. C'est une extorsion comme une autre.

Je ferai observer encore que les traités de commerce offrant à une nation étrangère des faveurs spéciales, sont des actes sinon hostiles, du moins odieux à toutes les autres nations. On ne peut faire valoir une concession qu'on fait aux uns qu'en la refusant aux autres. De là des causes d'inimitiés, des germes de guerre toujours fâcheux. Il est bien plus simple, et j'ai montré qu'il serait bien plus profitable, de traiter tous les peuples en amis, et de ne mettre, sur l'introduction des marchandises étrangères, que des droits analogues à ceux dont est chargée la production intérieure.

Malgré les inconvéniens que j'ai signalés dans les prohibitions de denrées étrangères, il serait sans doute téméraire de les abolir brusquement.

Un malade ne se guérit pas dans un jour. Une nation veut être traitée avec de semblables ménagemens, même dans le bien qu'on lui fait. Que de capitaux, que de mains industrieuses employées dans des fabrications monopoles, qu'il faut dès-lors ménager, quoiqu'elles soient des abus ! Ce n'est que peu à peu que ces capitaux et cette main-d'œuvre peuvent trouver des emplois plus avantageusement productifs pour la nation. Peut-être n'est-ce pas trop de toute l'habileté d'un grand homme d'état pour cicatriser les plaies qu'occasionne l'extirpation de cette loupe dévorante du système réglementaire et exclusif; et quand on considère mûrement le tort qu'il cause quand il est établi, et les maux auxquels on peut être exposé en l'abolissant, on est conduit naturellement à cette réflexion : s'il est si difficile de rendre la liberté à l'industrie, combien ne doit-on pas être réservé lorsqu'il s'agit de l'ôter!

Les gouvernemens ne se sont pas contentés de mettre des entraves à l'introduction des produits étrangers. Toujours persuadés qu'il fallait que leur nation vendît sans acheter, comme si la chose était possible, en même temps qu'ils ont assujetti à une espèce d'amende ceux qui achetaient de l'étranger, ils ont souvent offert des gratifications, sous le nom de *primes d'en-*

couragement, à celui qui vendait à l'étranger.

Le gouvernement anglais surtout, plus jaloux encore que les autres de favoriser l'écoulement des produits du commerce et des manufactures de la Grande-Bretagne, a fait un grand usage de ce moyen d'encouragement. On comprend que le négociant qui reçoit une gratification à la sortie, peut, sans perte pour lui-même, donner dans l'étranger sa marchandise à un prix inférieur à celui auquel elle lui revient lorsqu'elle y est rendue. « Nous ne pouvons, « dit Smith à ce sujet, forcer les étrangers à « acheter de nous exclusivement les objets de « leur consommation ; en conséquence nous « les payons pour qu'ils nous accordent cette « faveur. »

En effet, si une certaine marchandise envoyée par un négociant anglais en France, y revient à ce négociant, en y comprenant le profit de son industrie, à 100 francs, et si ce prix n'est pas au-dessous de celui auquel on peut se procurer la même marchandise en France, il n'y aura pas de raison pour qu'il vende la sienne exclusivement à toute autre. Mais si le gouvernement anglais accorde, au moment de l'exportation, une prime de 10 francs, et si, au moyen de cette prime, la marchandise est donnée pour 90 francs au lieu de 100 qu'elle vaudrait, elle

obtient la préférence ; mais n'est-ce pas un cadeau de 10 francs que le gouvernement anglais fait au consommateur français ?

On conçoit que le négociant puisse trouver son compte à cet ordre de choses. Il fait le même profit que si la nation française payait la chose selon sa pleine valeur ; mais la nation anglaise perd, à ce marché, dix pour cent avec la nation française. Celle-ci n'envoie qu'un retour de la valeur de 90 francs en échange de la marchandise qu'on lui a envoyée, qui en vaut 100.

Quand une prime est accordée, non au moment de l'exportation, mais dès l'origine de la production, le produit pouvant être vendu aux nationaux de même qu'aux étrangers, c'est un présent dont profitent les consommateurs nationaux comme ceux de l'étranger. Si, comme cela arrive quelquefois, le producteur met la prime dans sa poche, et n'en maintient pas moins la marchandise à son prix naturel, alors c'est un présent fait par le gouvernement au producteur, qui est en outre payé du profit ordinaire de son industrie.

Quand une prime engage à créer, soit pour l'usage intérieur, soit pour l'usage de l'étranger, un produit qui n'aurait pas lieu sans cela, il en résulte une production fâcheuse, car elle coûte plus qu'elle ne vaut.

Qu'on suppose une marchandise qui, terminée, puisse se vendre 24 francs et rien de plus; supposons encore qu'elle coûte en frais de production (en y comprenant toujours le profit de l'industrie qui la produit) 27 francs : il est clair que personne ne voudra se charger de la fabriquer, afin de ne pas supporter une perte de 3 francs. Mais si le gouvernement, *pour encourager cette branche d'industrie*, consent à supporter cette perte, c'est-à-dire, s'il accorde sur la fabrication de ce produit une prime de 3 francs, alors la fabrication aura lieu, et le trésor public, c'est-à-dire la nation, aura supporté une perte de 3 francs.

On voit, par cet exemple, l'espèce d'avantage qui résulte d'un encouragement donné à une branche d'industrie quelconque qui ne peut pas se tirer d'affaire elle-même. C'est vouloir qu'on s'occupe d'une production désavantageuse, et où l'on fait un échange défavorable des avances contre les produits.

S'il y a quelque bénéfice à retirer d'une industrie, elle n'a pas besoin d'encouragement; s'il n'y a point de bénéfice à en retirer, elle ne mérite pas d'être encouragée. Ce serait en vain qu'on dirait que l'état peut profiter d'une industrie qui ne donnerait aucun bénéfice aux particuliers : comment l'état peut-il faire un

profit, si ce n'est par les mains des particuliers ?

On avancera peut-être que le gouvernement retire plus en impositions sur tel produit, qu'il ne lui coûte en encouragemens; mais alors il paie d'une main pour recevoir de l'autre; qu'il diminue l'impôt de tout le montant de la prime, l'effet demeurera le même pour la production, et l'on épargnera les frais de l'administration des primes, et partie de ceux de l'administration des impôts.

Quoique les primes soient une dépense qui diminue la masse des richesses que possède une nation, il est cependant des cas où il lui convient d'en faire le sacrifice, comme celui, par exemple, où l'on veut s'assurer des produits nécessaires à la sûreté de l'état, dussent-ils coûter au-delà de leur valeur. Louis XIV, voulant remonter la marine française, accorda 5 francs par chaque tonneau (1) à tous ceux qui équiperaient des navires. Il voulait créer des matelots.

Tel est encore le cas où la prime n'est que le remboursement d'un droit précédemment payé. C'est ainsi qu'en Angleterre, en France, on

(1) Dans le langage du navigateur, un *tonneau* est un poids qui équivaut à deux milliers pesant.

accorde à l'exportation du sucre raffiné une prime qui n'est au fond que le remboursement des droits d'entrée payés par les cassonnades et par les sucres bruts.

Peut-être un gouvernement fait-il bien encore d'accorder quelques encouragemens à une production, qui, bien que donnant de la perte dans les commencemens, doit pourtant donner évidemment des profits au bout de peu d'années. Smith n'est pas de cet avis.

« Il n'est aucun ercouragement, dit-il, qui « puisse porter l'industrie d'une nation au-delà « de ce que le capital de cette nation peut en « mettre en activité. Il ne peut que détourner « une portion de capital d'une certaine produc- « tion, pour la diriger vers une autre, et il « n'est pas à supposer que cette production for- « cée soit plus avantageuse à la société, que « celle qui aurait été naturellement préférée... « L'homme d'état qui voudrait diriger les vo- « lontés des particuliers, quant à l'emploi de « leur industrie et de leurs capitaux, se char- « gerait non-seulement d'un inutile soin, mais « encore d'un soin qu'il serait très-malheu- « reux de voir confier à un seul homme, à un « conseil, quelque sages qu'on veuille les sup- « poser, et qui surtout ne saurait être en de « plus mauvaises mains que dans celles d'admi-

« nistrateurs assez fous pour imaginer qu'ils « sont capables de le prendre.... Quand même « la nation, faute de tels réglemens, devrait ne « jamais acquérir une certaine branche d'in- « dustrie, elle n'en serait pas plus pauvre à « l'avenir, puisque c'est une preuve que, même « dans l'avenir, elle a pu employer ses capitaux « d'une manière plus avantageuse (1). »

Smith a certainement raison au fond; mais il est des circonstances qui peuvent modifier cette proposition généralement vraie, que chacun est le meilleur juge de l'emploi de son industrie et de ses capitaux.

Smith a écrit dans un temps et dans un pays où l'on était et où l'on est encore fort éclairé sur ses intérêts, et fort peu disposé à négliger les profits qui peuvent résulter des emplois de capitaux et d'industrie, quels qu'ils soient. Mais toutes les nations ne sont pas encore parvenues au même point. Combien n'en est-il pas où, par des préjugés que le gouvernement seul peut vaincre, on est éloigné de plusieurs excellens emplois de capitaux! Combien n'y a-t-il pas de villes et de provinces où l'on suit routinièrement les mêmes usages pour les placemens d'argent! Ici on ne sait placer qu'en

(1) *Rich. des Nat.*, liv. IV, chap. 2.

rentes hypothéquées sur des terres; là, qu'en maisons; plus loin, que dans les charges et les emprunts publics. Toute application neuve de la puissance d'un capital est, dans ces lieux-là, un objet de méfiance ou de dédain, et la protection accordée à un emploi de travail et d'argent vraiment profitable, peut devenir un bienfait pour le pays.

Enfin, telle industrie peut donner de la perte à un entrepreneur qui la mettrait en train sans secours, et qui pourtant est destinée à procurer de très-gros bénéfices quand les ouvriers y seront façonnés, et que les premiers obstacles auront été surmontés.

On possède actuellement en France les plus belles manufactures de soieries et de draps qu'il y ait au monde : peut-être les doit-on aux sages encouragemens de Colbert. Il avança 2,000 francs aux manufacturiers par chaque métier battant; et, pour le remarquer en passant, cette espèce d'encouragement avait un avantage tout particulier : communément le gouvernement lève, sur les produits de l'industrie privée, des contributions dont le montant est perdu pour la reproduction. Ici une partie des contributions était réemployée d'une manière productive. C'était une partie du revenu des particuliers qui allait grossir les capitaux productifs du royaume.

À peine aurait-on pu espérer autant de la sagesse et de l'intérêt personnel des particuliers eux-mêmes (1).

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner combien les encouragemens, en général, ouvrent d'entrées aux dilapidations, aux faveurs injustes et à tous les abus qui s'introduisent dans les affaires des gouvernemens. Un homme d'état habile, après avoir conçu le plan le plus évidemment bon, est souvent retenu par les vices qui doivent nécessairement se glisser dans son exécution. Un de ces inconvéniens est d'accorder, comme cela arrive presque toujours, les encouragemens et les autres faveurs dont les gouvernemens disposent, non à ceux qui sont habiles à les mériter, mais à ceux qui sont habiles à les solliciter.

Je ne prétends point, au reste, blâmer les distinctions ni même les récompenses pécuniaires accordées publiquement à des artistes ou à des artisans, pour prix d'un effort extraordi-

(1) Je suis bien éloigné d'approuver également tous les encouragemens donnés sous le même ministère, et surtout les dépenses faites en faveur de plusieurs établissemens purement de faste, et qui, comme la manufacture des Gobelins, ont constamment coûté plus qu'ils n'ont produit.

naire de leur génie ou de leur adresse. Les encouragemens de ce genre excitent l'émulation et accroissent la masse des lumières générales, sans détourner l'industrie et les capitaux de leur emploi le plus avantageux. Ils occasionnent d'ailleurs une dépense peu considérable auprès de ce que coûtent, en général, les autres encouragemens. La prime pour favoriser l'exportation des blés a coûté à l'Angleterre, suivant Smith, dans certaines années, plus de sept millions de nos francs. Je ne crois pas que jamais le gouvernement anglais, ni aucun autre, ait dépensé en prix d'agriculture la cinquantième partie de cette somme dans une année.

§. II.

Effet des réglemens qui déterminent le mode de production.

Lorsque les gouvernemens se sont occupés des procédés de l'industrie agricole, leur intervention a presque toujours été favorable. L'impossibilité de diriger les procédés variés de l'agriculture, la multiplicité des gens qu'elle occupe souvent isolément sur toute l'étendue d'un territoire et dans une multitude d'entreprises séparées, depuis les grandes fermes jusqu'aux jardins des plus petits villageois, le peu

de valeur de ses produits relativement à leur volume, toutes ces circonstances, qui tiennent à la nature de la chose, ont heureusement rendu impossibles les réglemens qui auraient gêné les industrieux. Les gouvernemens animés de l'amour du bien public ont dû en conséquence se borner à distribuer des prix et des encouragemens, et à répandre des instructions qui, souvent, ont contribué très-efficacement aux progrès de cet art. L'école vétérinaire d'Alfort, la ferme expérimentale de Rambouillet, l'introduction des mérinos, sont pour l'agriculture française de véritables bienfaits, dont elle doit l'extension et le perfectionnement à la sollicitude des diverses administrations qui, du sein des orages politiques, ont gouverné la France.

Quand l'administration veille à l'entretien des communications, lorsqu'elle protége les récoltes, lorsqu'elle punit les négligences coupables, comme le défaut d'échenillage des arbres, elle produit un bien analogue à celui qu'elle opère par le maintien de la tranquillité et des propriétés, qui est si favorable, ou plutôt si indispensable pour la production (1).

(1) Dans l'ancien canton de Berne, on obligeait chaque propriétaire, dans la saison des hannetons, à fournir

Les réglemens sur l'aménagement des bois en France, qui, du moins dans plusieurs de leurs parties, sont peut-être indispensables au maintien de cette espèce de produit, paraissent à d'autres égards introduire des gênes décourageantes pour ce genre de culture, qui convient spécialement dans certains terrains, dans les sites montueux, qui est nécessaire pour avoir des pluies suffisantes, et qui néanmoins décline tous les jours.

Mais aucune industrie n'a été, quant à ses procédés, en proie à la manie réglementaire autant que celle qui s'occupe des manufactures.

L'objet de beaucoup de réglemens a été de réduire le nombre des producteurs, soit en le fixant d'office, soit en exigeant d'eux certaines

---

un nombre de boisseaux de ces insectes, proportionné à l'étendue de ses possessions. Les riches propriétaires achetaient ces boisseaux de hannetons à de pauvres gens qui fesaient métier de les prendre, et y réussissaient si bien, que le pays n'était plus exposé à leurs ravages. Mais ce qui prouve combien il est difficile, même aux bons gouvernemens, de faire le bien en se mêlant de la production, on m'a assuré que ce soin paternel excitait une singulière espèce de contrebande, et que, par le lac Léman, on transportait des sacs de hannetons de la Savoie dans le pays de Vaud.

conditions pour exercer leur industrie. C'est de là que sont nées les *jurandes*, les *maîtrises*, les *corps d'arts et métiers*. Quel que soit le moyen employé, l'effet est le même : on établit par là aux dépens du consommateur une sorte de monopole, de privilége exclusif dont les producteurs privilégiés se partagent le bénéfice. Ils peuvent d'autant plus aisément concerter des mesures favorables à leurs intérêts, qu'ils ont des assemblées légales, des syndics, et d'autres officiers. Dans les réunions de ce genre, on appelle *prospérité du commerce*, *avantage de l'état*, la prospérité et l'avantage de la corporation; et la chose dont on s'y occupe le moins, c'est d'examiner si les bénéfices qu'on se promet sont le résultat d'une production véritable, ou un impôt abusif levé sur les consommateurs, et qui n'est profitable aux uns qu'au détriment des autres.

C'est pourquoi les gens exerçant une profession quelconque, sont ordinairement portés à solliciter des réglemens de la part de l'autorité publique; et l'autorité publique, y trouvant toujours de son côté l'occasion de lever de l'argent, est fort disposée à les accorder.

Les réglemens, d'ailleurs, flattent l'amour-propre de ceux qui disposent du pouvoir; ils leur donnent l'air de la sagesse et de la prudence;

ils confirment leur autorité, qui paraît d'autant plus indispensable qu'elle est plus souvent exercée. Aussi n'existe-t-il peut-être pas un seul pays en Europe où il soit loisible à un homme de disposer de son industrie et de ses capitaux selon ses convenances; dans la plupart, on ne peut changer de place et de profession à son gré. Il ne suffit pas qu'on ait la volonté et le talent nécessaires pour être fabricant et marchand d'étoffes de laine ou de soie, de quincailleries ou de liqueurs; il faut encore qu'on ait acquis la maîtrise ou qu'on fasse partie d'un corps de métiers (1).

Les maîtrises sont de plus un moyen de police; non de cette police favorable à la sûreté des particuliers et du public, et qui peut toujours s'exercer à peu de frais et sans vexation, mais de cette police que les mauvais gouverne-

(1) Lorsque l'industrie commençait à naître au moyen âge, et que les négocians se trouvaient exposés aux avanies d'une noblesse avide et peu éclairée, les corps d'arts et métiers furent très-utiles pour procurer à l'industrie l'appui qui résulte d'une association. Ce genre d'utilité a complétement cessé depuis, parce que les gouvernemens sont, de nos jours, ou trop éclairés pour altérer les sources qui alimentent leurs finances, ou trop puissans pour être obligés de ménager de telles associations.

mens emploient, quoiqu'elle coûte, pour conserver l'autorité dans leurs mains et pour l'étendre. Par des faveurs honorifiques ou pécuniaires, l'autorité dispose des chefs qu'elle donne à la corporation des maîtres. Ces chefs ou syndics, flattés du pouvoir et des distinctions attachés à leur grade, cherchent à les mériter par leur complaisance envers l'autorité. Ils se rendent son interprète auprès des hommes de leur profession; ils lui désignent ceux dont on doit craindre la fermeté, ceux dont on peut employer la souplesse; on colore ensuite tout cela de motifs de bien général. Dans les discours qu'on tient d'office ou qu'on fait tenir en public, on insère d'assez bonnes raisons pour maintenir des restrictions contraires à la liberté, ou pour en établir de nouvelles; car il n'y a pas de mauvaise cause en faveur de laquelle on ne puisse apporter quelque bonne raison.

L'avantage principal, et celui sur lequel on appuie le plus volontiers, est de procurer au consommateur des produits d'une exécution plus parfaite, garantie qui est favorable au commerce national, et assure la continuation de la faveur des étrangers.

Mais cet avantage, l'obtient-on par les maîtrises? Sont-elles une garantie suffisante que le corps de métier n'est composé, je ne dis pas seu-

lement d'honnêtes gens, mais de gens très-délicats, comme il faudrait qu'ils fussent pour ne jamais tromper ni leurs concitoyens ni l'étranger?

Les maîtrises, dit-on, facilitent l'exécution des réglemens qui vérifient et attestent la bonne qualité des produits; mais, même avec les maîtrises, ces vérifications et ces attestations ne sont-elles pas illusoires, et, dans le cas où elles sont absolument nécessaires, n'y a-t-il aucun moyen plus simple de l'obtenir?

La longueur de l'apprentissage ne garantit pas mieux la perfection de l'ouvrage : c'est l'aptitude de l'ouvrier et un salaire proportionné au mérite de son travail, qui seuls garantissent efficacement cette perfection. « Il n'est point de « profession mécanique, dit Smith, dont les « procédés ne puissent être enseignés en quel- « ques semaines, et pour quelques-unes des « plus communes, quelques jours sont suffisans. « La dextérité de la main ne peut, à la vérité, « être acquise que par une grande pratique; « mais cette pratique elle-même ne s'acquerrait- « elle pas plus promptement, si un jeune hom- « me, au lieu de travailler comme apprenti, « c'est-à-dire de force, nonchalamment et sans « intérêt, était payé selon le mérite et la quan- « tité de son ouvrage, sauf par lui à rembour-

« ser au maître les matériaux que son inexpé-
« rience ou sa maladresse gâterait (1)? » En commençant un an plus tard, et en consacrant cette année aux écoles d'enseignement mutuel, j'ai peine à croire que les produits fussent moins parfaits, et, à coup sûr, la classe ouvrière serait moins grossière.

Si les apprentissages étaient un moyen d'obtenir des produits plus parfaits, les produits de l'Espagne vaudraient ceux de l'Angleterre. N'est-ce pas depuis l'abolition des maîtrises et des apprentissages forcés, que la France a réussi à atteindre des perfectionnemens dont elle était bien loin avant cette époque?

De tous les arts mécaniques, le plus difficile peut-être est celui du jardinier et du laboureur, et c'est le seul qu'on permette partout d'exercer sans apprentissage. En recueille-t-on des fruits moins beaux et des légumes moins abondans? S'il y avait un moyen de former une corporation de cultivateurs, on nous aurait bientôt persuadé qu'il est impossible d'avoir des laitues bien pommées et des pêches savoureuses, sans de nombreux réglemens composés de plusieurs centaines d'articles.

Enfin ces réglemens, en les supposant utiles,

(1) *Rich. des Nat.*, livre I, chap. 10.

sont illusoires du moment qu'on peut les éluder; or, il n'est pas de ville manufacturière où l'on ne soit dispensé de toutes les épreuves avec de l'argent; et elles deviennent ainsi, non-seulement une garantie inutile, mais une occasion de passe-droits et d'injustices; ce qui est odieux.

Ceux qui soutiennent le système réglementaire, citent, à l'appui de leur opinion, la prospérité des manufactures d'Angleterre, où l'on sait qu'il y a beaucoup d'entraves à l'exercice de l'industrie manufacturière; mais ils méconnaissent les véritables causes de cette prospérité. « Les causes de la prospérité de l'industrie dans « la Grande-Bretagne, dit Smith (1), sont cette « liberté de commerce, qui, malgré nos restric- « tions, est pourtant égale et peut-être supé- « rieure à celle dont on jouit dans quelque pays « du monde que ce soit; cette faculté d'expor- « ter, sans droits, presque tous les produits de « l'industrie domestique, quelle que soit leur « destination; et, ce qui est plus important en- « core, cette liberté illimitée de les transporter « d'un bout à l'autre du royaume, sans être « obligé de rendre aucun compte, sans être ex- « posé dans aucun bureau à la moindre visite, « à la plus simple question, etc. » Qu'on y joi-

(2) *Rich. des Nat.*, liv. IV, chap. 7.

gne le respect inviolable de toutes les propriétés, soit de la part de tous les agens du gouvernement sans exception, soit de la part des particuliers, d'immenses capitaux accumulés par le travail et l'économie, l'habitude enfin, inculquée dès l'enfance, de mettre du jugement et du soin à ce qu'on fait, et l'on aura une explication suffisante de la prospérité manufacturière de l'Angleterre.

Les personnes qui citent l'Angleterre pour justifier les chaînes dont elles voudraient charger l'industrie, ignorent que les villes de la Grande-Bretagne où l'industrie fleurit le plus, et qui ont porté les manufactures de ce pays à un très-haut point de splendeur, sont précisément les villes qui n'ont point de corps de métiers (1), telles que Manchester, Birmingham, Liverpool, Glasgow, qui n'étaient que des bourgades il y a deux siècles, et qui se placent maintenant, relativement à la population et aux richesses, immédiatement après Londres, et fort avant York, Cantorbéry, et même Bristol, villes anciennes, favorisées, et capitales des principales provinces, mais où l'industrie était soumise à de gothiques entraves.

---

(1) Baert, *Tableau de la Grande-Bretagne*, tome I, page 107.

« La ville et la paroisse de Halifax, dit un au« teur qui passe pour bien connaître l'Angle« terre, ont vu, depuis quarante ans, quadru« pler le nombre de leurs habitans; et plusieurs « villes sujettes aux corporations ont éprouvé « des diminutions sensibles. Les maisons situées « dans l'enceinte de la Cité à Londres, se louent « mal; tandis que Westminster, Southwark et les « autres faubourgs, prennent un accroissement « continuel. Ils sont libres; et la Cité a quatre« vingt-douze compagnies exclusives de tous gen« res, dont on voit les membres orner tous les ans « la marche triomphale du lord-maire (1). »

On connaît la prodigieuse activité des manufactures de quelques faubourgs de Paris, et principalement du faubourg Saint-Antoine, où l'industrie jouissait de plusieurs franchises. Il y a tel produit qu'on ne savait faire que là. Comment arrivait-il donc qu'on y fût plus habile sans apprentissage, sans compagnonage forcé, que dans le reste de la ville, où l'on était assujetti à ces règles qu'on cherche à faire envisager

(1) *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne*. Le nom de *John Nickols*, que porte cet ouvrage, paraît être supposé. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes*, prétend qu'il est d'un employé très-instruit du ministère des affaires étrangères.

comme si essentielles? C'est que l'intérêt privé est le plus habile des maîtres.

Quelques exemples feront comprendre mieux que des raisonnemens, ce que les corporations et les maîtrises ont de défavorable aux développemens de l'industrie.

Argand, à qui l'on doit les lampes à double courant d'air, découverte qui a plus que triplé la quantité de lumière dont nous pouvons jouir, pour le même prix, en l'absence du soleil, fut attaqué devant le parlement par la communauté des *ferblantiers*, *serruriers*, *taillandiers*, *maréchaux-grossiers*, qui réclamaient le droit exclusif de faire des lampes (1).

Un habile constructeur d'instrumens de physique et de mathématiques de Paris, Lenoir, avait un petit fourneau pour modeler les métaux dont il se servait. Les syndics de la communauté des fondeurs vinrent eux-mêmes le démolir. Il fut obligé de s'adresser au roi pour le conserver, et le talent eut encore besoin de la faveur.

(1) *Que ne se fesait-il recevoir de la communauté?* disent certaines gens toujours prêts à justifier le mal qui se fait d'office. Mais les ferblantiers, juges des admissions, étaient intéressés à écarter un concurrent dangereux. N'est-il pas, d'ailleurs, bien encourageant pour un inventeur, de passer à solliciter des supérieurs, le temps qu'il ne voudrait donner qu'à son art?

La fabrication des tôles vernies a été expulsée de France jusqu'à la révolution, parce qu'elle demande des ouvriers et des outils qui appartiennent à différentes professions, et qu'on ne pouvait s'y livrer sans être agrégé à plusieurs communautés. On remplirait un volume des vexations décourageantes pour les efforts personnels, qui ont été exercées dans la ville de Paris par l'effet du système réglementaire; et l'on remplirait un autre volume des succès qui ont été obtenus depuis qu'on a été débarrassé de ces entraves par la révolution.

De même qu'un faubourg prospère à côté d'une ville à corporations, qu'une ville affranchie d'entraves prospère au milieu d'un pays où l'autorité se mêle de tout, une nation où l'industrie serait débarrassée de tous liens, prospèrerait au milieu d'autres nations réglementées. Toutes les fois qu'on y a été garanti des vexations des grands, des chicanes de la justice et des entreprises des voleurs, les plus prospères ont toujours été celles où il y a eu le moins de formalités à observer. Sully, qui passait sa vie à étudier et à mettre en pratique les moyens de prospérité de la France, avait la même opinion. Il regarde, dans ses *Mémoires* (1), la multipli-

(1) Liv. XIX.

cité des édits et des ordonnances, comme un obstacle direct à la prospérité de l'état (1).

Si toutes les professions étaient libres, dira-t-on, *un grand nombre de ceux qui les embrasseraient, écrasés par la concurrence, se ruineraient*. Cela pourrait arriver quelquefois, quoiqu'il fût peu probable qu'un grand nombre de concurrens se précipitassent dans une carrière où il y aurait peu de chose à gagner; mais ce malheur dût-il arriver de temps en temps, le mal serait moins grand que de soutenir, d'une manière perma-

---

(1) Colbert, élevé jeune dans le magasin des Mascrani, riches marchands de Lyon, s'y était imbu de bonne heure des principes des manufacturiers. Il fit grand bien au commerce et aux manufactures, parce qu'il leur accorda une protection puissante et éclairée; mais, tout en les affranchissant d'une foule d'oppressions, il ne fut pas assez sobre d'ordonnances; il fit peser sur l'agriculture les encouragemens qu'il donna aux fabriques, et les profits brillans de certains monopoles furent payés par le peuple.

Qu'on ne s'y méprenne pas : c'est, en grande partie, ce système, plus ou moins suivi depuis Colbert jusqu'à nos jours, qui a procuré à la France de très-grandes fortunes et une très-grande misère; des manufactures florissantes sur quelques points de son territoire, et des chaumières hideuses sur mille autres : ce ne sont point ici des abstractions; ce sont des faits, dont l'étude des principes donne l'explication.

nente, le prix des produits à un taux qui nuit à leur consommation, et qui appauvrit, relativement à ces produits, la masse entière des consommateurs.

Si les principes d'une saine politique condamnent les actes de l'administration qui limitent la faculté que chacun doit avoir de disposer en liberté de ses talens et de ses capitaux, il est encore plus difficile de justifier de telles mesures en suivant les principes du droit naturel. « Le patrimoine du pauvre, dit l'auteur de la « *Richesse des Nations,* est tout entier dans la « force et l'adresse de ses doigts; ne pas lui « laisser la libre disposition de cette force et de « cette adresse, toutes les fois qu'il ne l'emploie « pas au préjudice des autres hommes, c'est at« tenter à la plus indisputable des propriétés. »

Cependant, comme il est aussi de droit naturel qu'on soumette à des règles une industrie qui, sans ces règles, pourrait devenir préjudiciable aux autres citoyens, c'est très-justement qu'on assujettit les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, à des épreuves qui sont des garans de leur habileté. La vie de leurs concitoyens dépend de leurs connaissances : on peut exiger que leurs connaissances soient constatées; mais il ne paraît pas qu'on doive fixer le nombre des praticiens, ni la manière dont ils

doivent s'instruire. La société a intérêt de constater leur capacité, et rien de plus.

Par la même raison, les réglemens sont bons et utiles, lorsqu'au lieu de déterminer la nature des produits et les procédés de leur fabrication, ils se bornent à prévenir une fraude, une pratique qui nuit évidemment à d'autres productions, ou à la sûreté du public.

Il ne faut pas qu'un fabricant puisse annoncer sur son étiquette une qualité supérieure à celle qu'il a fabriquée; sa fidélité intéresse le consommateur indigène à qui le gouvernement doit sa protection; elle intéresse le commerce que la nation fait au dehors, car l'étranger cesse bientôt de s'adresser à une nation qui le trompe.

Et remarquez que ce n'est point le cas d'appliquer l'intérêt personnel du fabricant, comme la meilleure des garanties. A la veille de quitter sa profession, il peut vouloir en forcer les profits aux dépens de la bonne foi, et sacrifier l'avenir dont il n'a plus besoin, au présent dont il jouit encore. C'est ainsi que dès l'année 1783 les draperies françaises perdirent toute faveur dans le commerce du Levant, et furent supplantées par les draperies allemandes et anglaises (1).

(1) On a faussement attribué cet effet à la liberté in-

Ce n'est pas tout. Le nom seul de l'étoffe, celui même de la ville où une étoffe est fabriquée, sont souvent une étiquette. On sait, par une longue expérience, que les étoffes qui viennent de tel endroit ont telle largeur, que les fils de la chaîne sont en tel nombre. Fabriquer, dans la même ville, une étoffe de même nom, et s'écarter de l'usage reçu, c'est y mettre une fausse étiquette.

Cela suffit, je crois, pour indiquer jusqu'où peut s'étendre l'intervention utile du gouvernement. Il doit certifier la vérité de l'étiquette, et, du reste, ne se mêler en rien de la production. Je voudrais même qu'on ne perdît pas de vue que cette intervention, quoiqu'utile, est un mal (1). Elle est un mal, d'abord parce qu'elle vexe et tourmente les particuliers, et ensuite parce qu'elle est coûteuse, soit pour le contribuable, quand l'intervention du gouvernement est gratuite, c'est-à-dire, quand elle a lieu aux

---

troduite par la révolution ; on voit, dans le *Tableau du Commerce de la Grèce*, par Félix Beaujour, qu'il date de plus loin, malgré les réglemens.

(1) « Chaque mouvement que le législateur fait pour « restreindre la liberté des actions des hommes, em- « porte toujours une portion de l'activité du corps po- « litique, et nuit à la reproduction annuelle. » VERRI, *Réflex. sur l'Écon. polit.*, ch. 12.

frais du trésor public; soit pour le consommateur, quand on prélève les frais en une taxe sur la marchandise. L'effet de cette taxe est de la faire renchérir, et le renchérissement est, pour le consommateur indigène, une charge de plus, et pour le consommateur étranger, un motif d'exclusion.

Si l'intervention du gouvernement est un mal, un bon gouvernement la rendra aussi rare qu'il sera possible. Il ne garantira point la qualité des marchandises sur lesquelles il serait moins facile de tromper l'acheteur que lui-même; il ne garantira point celles dont la qualité n'est pas susceptible d'être vérifiée par ses agens, car un gouvernement a le malheur d'être toujours obligé de compter sur la négligence, l'incapacité et les coupables condescendances de ses agens; mais il admettra, par exemple, le contrôle de l'or et de l'argent. Le titre de ces métaux ne saurait être constaté que par une opération chimique très-compliquée, que la plupart des acheteurs ne sont pas capables d'exécuter, et qui, pussent-ils en venir à bout, leur coûterait plus qu'ils ne paient au gouvernement pour l'exécuter à leur place.

En Angleterre, quand un particulier invente un produit nouveau, ou bien découvre un pro-

cédé inconnu, il obtient un privilége exclusif de fabriquer ce produit, ou de se servir de ce procédé, privilége que nous nommons *brevet d'invention*.

Comme il n'a point dès-lors de concurrens dans ce genre de production, il peut, pendant la durée de son brevet, en porter le prix fort au-dessus de ce qui serait nécessaire pour le rembourser de ses avances avec les intérêts, et pour payer les profits de son industrie. C'est une récompense que le gouvernement accorde aux dépens des consommateurs du nouveau produit; et dans un pays aussi prodigieusement productif que l'Angleterre, et où, par conséquent, il y a beaucoup de gens à gros revenus et à l'affût de tout ce qui peut leur procurer quelque nouvelle jouissance, cette récompense est souvent très-considérable.

Un brevet d'invention (*patent*) en faveur d'Arkwright, l'inventeur des machines à filer en grand le coton, lui procura, vers 1778, une immense fortune. Il y a peu d'années qu'un homme inventa un ressort en spirale, qui, placé entre les courroies des soupentes des voitures, en adoucit singulièrement les secousses. Un privilége exclusif, pour un si mince objet, a fait la fortune de cet homme.

Qui pourrait raisonnablement se plaindre

d'un semblable privilége? Il ne détruit ni ne gêne aucune branche d'industrie précédemment connue. Les frais n'en sont payés que par ceux qui le veulent bien; et quant à ceux qui ne jugent pas à propos de les payer, leurs besoins, de nécessité ou d'agrément, n'en sont pas moins complétement satisfaits qu'auparavant.

Cependant, comme tout gouvernement doit tendre à améliorer sans cesse le sort de son pays, il ne peut pas priver à jamais les autres producteurs de la faculté de consacrer une partie de leurs capitaux et de leur industrie à cette production, qui, plus tard, pouvait être inventée par eux; ni priver long-temps les consommateurs de l'avantage de s'en pourvoir au prix où la concurrence peut la faire descendre. Les nations étrangères, sur lesquelles il n'a aucun pouvoir, admettraient sans restriction cette branche d'industrie, et seraient ainsi plus favorisées que la nation où elle aurait pris naissance.

Les Anglais, qui en cela ont été imités par la France (1), ont donc fort sagement établi que de tels priviléges ne durent qu'un certain nombre d'années, au bout desquelles la fabrication

(1) *Voyez* les lois du 7 janvier et 25 mai 1791, du 20 septembre 1792, et l'arrêté du gouvernement du 5 vendémiaire an IX.

de la marchandise qui en est objet, est mise à la disposition de tout le monde.

Quand le procédé privilégié est de nature à pouvoir demeurer secret, le même acte statue que, le terme du privilége expiré, il sera rendu public. Le producteur privilégié (qui, dans ce cas, semblerait n'avoir aucun besoin de privilége) y trouve cet avantage, que si quelque autre personne venait à découvrir le procédé secret, elle ne pourrait néanmoins en faire usage avant l'expiration du privilége.

Il n'est point nécessaire que l'autorité publique discute l'utilité du procédé, ou sa nouveauté; s'il n'est pas utile, tant pis pour l'inventeur; s'il n'est pas nouveau, tout le monde est admis à prouver qu'il était connu, et que chacun avait le droit de s'en servir : tant pis encore pour l'inventeur, qui a payé inutilement les frais du brevet d'invention.

Les brevets d'invention paraissent avoir été en Angleterre un encouragement plus effectif qu'en France, où j'ai vu mettre en doute qu'ils aient jamais procuré à un inventeur des avantages qu'il n'aurait pas eus sans eux. Ils ont été la cause de beaucoup de procès et quelquefois un obstacle à des améliorations. Le privilége est nul si le procédé était connu auparavant; mais comment établir la preuve qu'un procédé

était connu, ou qu'il ne l'était pas? Comment établir même l'identité d'une méthode avec une autre? Une légère différence constitue-t-elle une méthode différente? oui, si elle est essentielle. Mais aussi quelquefois une différence, en apparence considérable, n'empêche pas deux fabrications d'être les mêmes au fond.

En France on accorde aussi des brevets d'importation; et l'on a vu des manufacturiers qui avaient introduit dans leur fabrication des procédés heureusement imités de l'étranger, mais qui, n'ayant point pris de brevets parce qu'ils ne prétendaient à aucun monopole, ont été attaqués en justice par des agioteurs en brevets d'importation, qui, après s'être pourvus d'un privilége, prétendaient que le procédé leur appartenait. Ces derniers brevets sont décidément mauvais. Les usages des étrangers sont une source d'instruction ouverte à tout le monde de même que les livres, et il est avantageux que le plus de gens possible soient admis à puiser à toutes les sources de l'instruction.

Les considérations précédentes sur les réglemens qui ont rapport, soit à la nature des produits, soit aux moyens employés pour produire, n'ont pas pu embrasser la totalité des mesures de ce genre adoptées dans tous les pays civili-

sés; et quand j'aurais soumis à l'examen la totalité de ces mesures, dès le lendemain l'examen aurait été incomplet, parce que chaque jour voit naître de nouveaux réglemens. L'essentiel était d'établir les principes d'après lesquels on peut prévoir leurs effets.

Je crois néanmoins devoir m'arrêter encore sur deux genres de commerce qui ont été le sujet de beaucoup de réglemens : ce sera la matière de deux paragraphes particuliers.

§. III.

Des Compagnies privilégiées.

Le gouvernement accorde quelquefois à des particuliers, mais plus souvent à des compagnies de commerce, le droit exclusif d'acheter et de vendre certaines denrées, comme le tabac, par exemple, ou de trafiquer avec une certaine contrée, comme l'Inde.

Les concurrens se trouvant écartés par la force du gouvernement, les commerçans privilégiés élèvent leurs prix au-dessus du taux qu'établirait le commerce libre. Ce taux est quelquefois déterminé par le gouvernement lui-même, qui met ainsi des bornes à la faveur qu'il accorde aux producteurs, et à l'injustice qu'il exerce envers les consommateurs; d'autres fois

la compagnie privilégiée ne borne l'élévation de ses prix que lorsque la réduction dans la quotité des ventes lui cause plus de préjudice que la cherté des marchandises ne lui procure de profits. Dans tous les cas, le consommateur paie la denrée plus cher qu'elle ne vaut, et communément le gouvernement se réserve une part dans les profits de ce monopole.

Comme il n'y a pas de mesure fâcheuse qui ne puisse être et qui n'ait été appuyée par des argumens plausibles, on a dit que, pour commercer avec de certains peuples, il y a des précautions à prendre, qui ne peuvent être bien prises que par des compagnies. Tantôt ce sont des forteresses, une marine à entretenir; comme s'il fallait entretenir un commerce qu'on ne peut faire qu'à main armée! comme si l'on avait besoin d'armée quand on veut être juste, et comme si l'état n'entretenait pas déjà à grands frais des forces pour protéger ses sujets! Tantôt ce sont des ménagemens diplomatiques à avoir. Les Chinois, par exemple, sont un peuple si attaché à certaines formes, si soupçonneux, si indépendant des autres nations par l'éloignement, l'immensité de son empire et la nature de ses besoins, que ce n'est que par une faveur spéciale, et qu'il serait facile de perdre, qu'on peut négocier avec eux. Il faut nous passer de leur

thé, de leurs soies, de leurs nankins, ou bien prendre les précautions qui seules peuvent continuer à nous les procurer. Or, des tracasseries suscitées par des particuliers pourraient troubler l'harmonie nécessaire au commerce qui se fait entre les deux nations.

Mais est-il bien sûr que les agens d'une compagnie, souvent très-hautains, et qui se sentent protégés par les forces militaires, soit de leur nation, soit de leur compagnie, est-il bien sûr, dis-je, qu'ils soient plus propres à entretenir des relations de bonne amitié, que des particuliers nécessairement plus soumis aux lois des peuples qui les reçoivent; que des particuliers à qui l'intérêt personnel interdit tout mauvais procédé, à la suite duquel leurs biens, et peut-être leurs personnes pourraient être exposés (1)? Enfin, mettant les choses au pis, et supposant que sans une compagnie privilégiée le commerce de la Chine fût impossible, serait-on

(1) C'est ce qui a été prouvé par les relations commerciales des États-Unis avec la Chine. Les négocians des États-Unis se conduisent à Canton avec plus de discrétion, et y sont mieux vus du gouvernement que les agens de la compagnie anglaise. Pendant plus d'un siècle, les Portugais ont fait, sans compagnie, le commerce de l'Asie avec plus de succès qu'aucune autre nation à la même époque.

pour cela privé des produits de cette contrée? Non, assurément. Le commerce des denrées de Chine se fera toujours, par la raison que ce commerce convient aux Chinois comme à la nation qui le fera. Paierait-on ces denrées un prix extravagant? On ne doit pas le supposer, quand on voit les trois quarts des nations d'Europe qui n'envoient pas un seul vaisseau à la Chine, et qui n'en sont pas moins bien pourvues de thé, de soies et de nankin, à des prix fort raisonnables.

Un autre argument plus généralement applicable, et dont on a tiré plus de parti, est celui-ci : Une compagnie achetant seule dans les pays dont elle a le commerce exclusif, n'y établit point de concurrence d'acheteurs, et par conséquent obtient les denrées à meilleur marché.

D'abord il n'est pas exact de dire que le privilége écarte toute concurrence. Il écarte, à la vérité, la concurrence des compatriotes, qui serait fort utile à la nation; mais il n'exclut pas du même commerce les compagnies privilégiées, ni les négocians libres des autres états.

En second lieu, il est beaucoup de denrées dont les prix n'augmenteraient pas en raison de la concurrence qu'on affecte de redouter, et qui, au fond, est assez peu de chose.

S'il partait de Marseille, de Bordeaux, de

Lorient, des vaisseaux pour aller acheter du thé à la Chine, il ne faut pas croire que les armateurs de tous ces navires réunis, achetassent plus de thé que la France n'en peut consommer ou vendre; ils auraient trop de peur de ne pouvoir s'en défaire. Or, s'ils n'en achètent pour nous que ce qui s'en achète pour nous par d'autres négocians, le débit du thé en Chine n'en sera pas augmenté : cette denrée n'y deviendra pas plus rare. Pour que nos négocians la payassent plus cher, il faudrait qu'elle renchérit pour les Chinois eux-mêmes; et dans un pays où il se vend cent fois plus de thé que n'en consomment tous les Européens ensemble, ce ne serait pas l'enchère de quelques négocians de France, qui en ferait monter sensiblement le prix.

Mais quand il serait vrai qu'il y eût dans l'Orient des sortes de marchandises que la concurrence européenne pourrait faire renchérir, pourquoi serait-ce un motif d'intervertir, à l'égard de ces contrées seulement, les règles que l'on suit partout ailleurs? Afin de payer moins cher aux Allemands les quincailleries et les merceries que nous leur achetons, donne-t-on à une compagnie le privilége exclusif d'aller les acheter en Allemagne et de les revendre parmi nous?

Si l'on suivait avec l'Orient la marche qu'on suit avec toutes les autres contrées étrangères, le prix de certaines marchandises n'y resterait pas long-temps au-dessus du taux où les portent naturellement en Asie les frais de leur production; car ce prix trop élevé exciterait à les produire, et la concurrence des vendeurs se mettrait bien vite au niveau de celle des acheteurs.

Supposons néanmoins que l'avantage d'acheter à bon marché fût aussi réel qu'on le représente; il faudrait du moins que la nation participât à ce bon prix, et que les consommateurs nationaux payassent moins cher ce que la compagnie paie moins cher. Or c'est exactement le contraire qui arrive, et la raison en est simple : la compagnie, qui n'est réellement pas débarrassée de la concurrence dans ses achats, puisqu'elle a pour concurrens les autres nations, l'est effectivement dans ses ventes, puisque ses compatriotes ne peuvent acheter que d'elle les marchandises qui font l'objet de son commerce, et que les marchandises de même sorte qui pourraient être apportées par des négocians étrangers, sont écartées par une prohibition. Elle est maîtresse des prix, surtout lorsqu'elle a soin, comme son intérêt l'y invite, de tenir le marché non complétement approvi-

sionné, *understocked*, comme disent les Anglais; de manière que, la demande se trouvant un peu supérieure à l'approvisionnement, la concurrence des acheteurs soutienne le prix de la marchandise (1).

C'est ainsi que les compagnies, non-seulement font un gain usuraire sur le consommateur, mais qu'elles lui font encore payer les dégâts et les fraudes inévitables dans une si grande machine, gouvernée par des directeurs et des agens sans nombre, dispersés aux deux bouts de la terre. Le commerce interlope (2) et la contrebande peuvent seuls mettre des bornes aux énormes abus des compagnies privilégiées; et, sous ce rapport, le commerce interlope et la contrebande ne sont pas sans utilité.

Or ce gain, tel qu'il vient d'être analysé, est-il un gain pour la nation qui a une compagnie privilégiée? Nullement : il est en entier levé *sur cette nation;* toute la valeur que le consommateur paie au-delà du prix que coûtent les services productifs d'une marchandise, n'est

(1) On sait que les Hollandais, maîtres du commerce des Moluques, brûlaient une partie des épiceries qui s'y recueillaient, afin d'en soutenir le prix en Europe.

(2) Un commerce *interlope* est un commerce non permis.

plus une valeur produite; c'est une valeur dont le gouvernement gratifie le commerçant aux dépens du consommateur.

Au moins, ajoutera-t-on peut-être, ce gain reste au sein de la nation, et s'y dépense. — Fort bien; mais qui est-ce qui le dépense? Cette question vaut la peine d'être faite. Si dans une famille un des membres s'emparait du principal revenu, se fesait faire les plus beaux habits, et mangeait les meilleurs morceaux, serait-il bien venu à dire aux autres individus de la même famille : *Que vous importe que ce soit vous ou moi qui dépensions? le même revenu total n'est-il pas dépensé? Tout cela revient au même....*

Ce gain, tout à la fois exclusif et usuraire, procurerait aux compagnies privilégiées des richesses immenses, s'il était possible que leurs affaires fussent bien gérées; mais la cupidité des agens, la longueur des entreprises, l'éloignement des comptables, l'incapacité des intéressés, sont pour elles des causes sans cesse agissantes de ruine. L'activité et la clairvoyance de l'intérêt personnel sont encore plus nécessaires dans les affaires longues et délicates que dans toutes les autres; et quelle surveillance active et clairvoyante peuvent exercer des actionnaires qui sont quelquefois au nombre de

plusieurs centaines, et qui ont presque tous des intérêts plus chers à soigner (1)?

Telles sont les suites des priviléges accordés aux compagnies commerçantes; et il est à remarquer que ce sont des conséquences nécessaires, résultant de la nature de la chose, tellement que certaines circonstances peuvent les modifier, non les détruire. C'est ainsi que la compagnie anglaise des Indes n'a pas été si mal que les trois ou quatre compagnies françaises qu'on a essayé d'établir à différentes époques (2); elle est en même temps souveraine, et les plus détestables souverainetés peuvent subsister plusieurs siècles; témoin celle des Mamelucks sur l'Égypte.

Quelques autres inconvéniens d'un ordre inférieur marchent à la suite des industries privilégiées. Souvent un privilége exclusif fait fuir

(1) On se souvient qu'un des directeurs de la compagnie des Indes demandant à La Bourdonnais comment il avait mieux fait ses affaires que celles de la compagnie, celui-ci répondit : *C'est que je règle ce qui me concerne selon mes lumières, et que je suis obligé de suivre vos instructions pour ce qui concerne la compagnie.*

(2) Ce fut sous le règne de Henri IV, en 1604, que fut établie en France la première compagnie pour le commerce des Indes orientales. Elle fut formée par un Flamand nommé Gérard-Leroi, et n'eut pas de succès

et transporte à l'étranger des capitaux et une industrie qui ne demandaient qu'à se fixer dans le pays. Dans les derniers temps du règne de Louis XIV, la compagnie des Indes, ne pouvant se soutenir malgré son privilége exclusif, en céda l'exercice à quelques armateurs de Saint-Malo, moyennant une légère part dans leur bénéfice. Ce commerce commençait à se ranimer sous l'influence de la liberté, et l'année 1714, époque où expirait entièrement le privilége de la compagnie, lui aurait donné toute l'activité que comportait la triste situation de la France; mais la compagnie sollicita une prolongation de privilége et l'obtint, tandis que des négocians avaient déjà commencé des expéditions pour leur compte. Un vaisseau marchand, de Saint-Malo, commandé par un Breton nommé Lamerville, arriva sur les côtes de France, revenant de l'Inde. Il voulut entrer dans le port; on lui dit qu'il n'en avait pas le droit, et que ce commerce n'était plus libre. Il fut contraint de poursuivre son chemin jusqu'au premier port de la Belgique. Il entra dans celui d'Ostende, où il vendit sa cargaison. Le gouverneur de la Belgique, instruit du profit immense qu'il avait fait, proposa au même capitaine de retourner dans l'Inde avec des vaisseaux qu'on équiperait exprès. Lamerville fit en con-

séquence plusieurs voyages pour différens individus, et ce fut là l'origine de la compagnie d'Ostende (1).

Nous avons vu que les consommateurs français ne pouvaient que perdre à ce monopole, et certainement ils y perdirent; mais du moins les intéressés devaient y gagner : ils y perdirent aussi, malgré le monopole du tabac et celui des loteries, et d'autres encore que le gouvernement leur accorda (2). « Enfin, dit Voltaire, il n'est « resté aux Français, dans l'Inde, que le regret « d'avoir dépensé, pendant plus de quarante « ans, des sommes immenses pour entretenir « une compagnie qui n'a jamais fait le moindre « profit, qui n'a jamais rien payé aux action- « naires, ni à ses créanciers, du produit de son « négoce, et qui, dans son administration in- « dienne, n'a subsisté que d'un secret brigan- « dage (3). »

Le privilége exclusif d'une compagnie est justifiable, quand il est l'unique moyen d'ouvrir un commerce tout neuf avec des peuples éloignés ou barbares. Il devient alors une espèce

---

(1) Taylor, *Lettres sur l'Inde*.

(2) Raynal, *Hist. phil. et polit. des étab. des Européens dans les Deux-Indes*, liv. IV, §. 19.

(3) *Siècle de Louis XV*.

de *brevet d'invention*, dont l'avantage couvre les risques d'une entreprise hasardeuse et les frais de première tentative; les consommateurs ne peuvent pas se plaindre de la cherté des produits, qui seraient bien plus chers sans cela, puisqu'ils ne les auraient pas du tout. Mais, de même que les brevets d'invention, ce privilége ne doit durer que le temps nécessaire pour indemniser complétement les entrepreneurs de leurs avances et de leur risque. Passé ce terme, il ne serait plus qu'un don qu'on leur ferait gratuitement aux dépens de leurs concitoyens, qui tiennent de la nature le droit de se procurer les denrées dont ils ont envie, où ils peuvent et au plus bas prix possible.

On pourrait faire sur les manufactures privilégiées à peu près les mêmes raisonnemens que sur les priviléges relatifs au commerce. Ce qui fait que les gouvernemens se laissent entraîner si facilement dans ces sortes de concessions, c'est, d'une part, qu'on leur présente le gain sans s'embarrasser de rechercher comment et par qui il est payé; et d'une autre part, que ces prétendus gains peuvent être, bien ou mal, à tort ou à raison, appréciés par des calculs numériques; tandis que l'inconvénient, tandis que la perte, affectant plusieurs parties du corps social, et l'affectant d'une manière indirecte,

compliquée et générale, échappe entièrement au calcul. On a dit qu'en économie politique, il ne fallait s'en rapporter qu'aux chiffres; quand je vois qu'il n'y a pas d'opération détestable qu'on n'ait soutenue et déterminée par des calculs arithmétiques, je croirais bien plutôt que ce sont les chiffres qui tuent les états.

§. IV.

Des réglemens relatifs au commerce des grains.

Il semble que des principes aussi généralement applicables doivent être pour les grains ce qu'ils sont pour toutes les autres marchandises. Mais le blé ou l'aliment, quel qu'il soit, qui fait le fonds de la nourriture d'un peuple, mérite quelques considérations particulières.

Par tout pays les habitans se multiplient en proportion des subsistances. Des vivres abondans et à bon marché favorisent la population; la disette produit un effet contraire (1) : mais ni l'un ni l'autre de ces effets ne saurait être aussi rapide que la succession des récoltes. Une récolte peut excéder d'un cinquième, peut-être d'un quart, la récolte moyenne; elle peut lui rester

---

(1) *Voyez* ci-après le chapitre 11 du liv. II.

inférieure dans la même proportion; mais un pays comme la France, qui a trente millions d'habitans cette année, ne saurait en avoir trente-six l'année prochaine; et, s'il fallait que leur nombre tombât à vingt-quatre millions dans l'espace d'une année, ce ne pourrait être sans d'effroyables calamités. Par un malheur qui tient à la nature des choses, il faut donc qu'un pays soit approvisionné dans les bonnes années avec surabondance, et qu'il éprouve une disette plus ou moins sévère dans les mauvaises années.

Cet inconvénient, au reste, se fait sentir pour tous les objets de sa consommation; mais la plupart n'étant pas d'une nécessité indispensable, la privation qu'on en éprouve pour un temps, n'équivaut pas à la privation de la vie. Le haut prix d'un produit qui vient à manquer, excite puissamment le commerce à le faire venir de plus loin et à plus grands frais : mais quand un produit est indispensable, comme le blé; quand un retard de quelques jours dans son arrivage, est une calamité; quand la consommation de ce produit est tellement considérable, qu'il n'est pas au pouvoir des moyens commerciaux ordinaires d'y suffire; quand son poids et son volume sont tels, qu'on ne peut lui faire subir un trajet un peu long, surtout par terre, sans tri-

pler ou quadrupler son prix moyen, on ne peut guère alors s'en rapporter entièrement aux particuliers du soin de cet approvisionnement. S'il faut tirer le blé du dehors, il peut arriver qu'il soit rare et cher dans les pays même d'où l'on est dans l'usage de le tirer : le gouvernement de ces pays peut en défendre la sortie, une guerre maritime en empêcher l'arrivage. Et ce n'est pas une denrée dont on puisse se passer, qu'on puisse attendre seulement quelques jours : le moindre retard est un arrêt de mort, du moins pour une partie de la population.

Pour que la quantité moyenne des approvisionnemens fût comme la récolte moyenne, il faudrait que chaque famille fît dans les années d'abondance un approvisionnement, une réserve égale à ce qui peut manquer à ses besoins dans une année de disette. Mais on ne peut attendre une semblable précaution que d'un bien petit nombre de particuliers. La plupart, sans parler de leur imprévoyance, ont trop peu de moyens pour faire l'avance, quelquefois pendant plusieurs années, de la valeur de leur approvisionnement; ils manqueraient de locaux pour le conserver, et en seraient embarrassés dans leurs déplacemens.

Peut-on se fier aux spéculateurs du soin de faire des réserves? Au premier aperçu, il sem-

ble que leur intérêt devrait suffire pour les y déterminer. Il y a tant de différence entre le prix où l'on peut acheter du blé dans une année d'abondance, et celui où l'on peut le vendre quand une disette survient! Mais ces momens sont quelquefois séparés par de longs intervalles; de semblables opérations ne se répètent pas à volonté, et ne donnent pas lieu à un cours d'affaires régulier. Le nombre et la grandeur des magasins, l'achat des grains, obligent à des avances majeures qui coûtent de gros intérêts; les manipulations du blé sont nombreuses, la conservation incertaine, les infidélités faciles, les violences populaires possibles. Ce sont des bénéfices rarement répétés qui doivent payer tout cela; il est possible qu'ils ne suffisent pas pour déterminer les particuliers à un genre de spéculations qui seraient sans doute les plus utiles de toutes, puisqu'elles sont fondées sur des achats qui se font au moment où le producteur a besoin de vendre, et sur des ventes au moment où le consommateur trouve difficilement à acheter.

A défaut des réserves faites par des consommateurs eux-mêmes, ou par des spéculateurs, et sur lesquelles on voit qu'il n'est pas prudent de compter, l'administration publique, qui représente les intérêts généraux, ne peut-elle pas

en faire avec succès? Je sais que dans quelques pays de peu d'étendue et sous des gouvernemens économes, comme en Suisse, des greniers d'abondance ont rendu les services qu'on en pouvait attendre. Je ne les crois pas exécutables dans les grands états, et lorsqu'il s'agit d'approvisionner des populations nombreuses. L'avance du capital et les intérêts qu'il coûte, sont un obstacle pour les gouvernemens comme pour les spéculateurs; un plus grand obstacle même, car la plupart des gouvernemens n'empruntent pas à d'aussi bonnes conditions que des particuliers solvables. Ils ont un bien plus grand désavantage encore comme gérant une affaire qui, par sa nature, est commerciale, une affaire où il faut acheter, soigner et vendre des marchandises. Turgot a fort bien prouvé, dans ses Lettres sur le commerce des grains, qu'un gouvernement, dans ces sortes d'affaires, ne pouvait jamais être servi à bon marché, tout le monde étant intéressé à grossir ses frais, et personne ne l'étant à les diminuer. Qui peut répondre qu'une semblable opération sera conduite comme il convient qu'elle le soit, lorsqu'elle doit être dirigée par une autorité qui n'admet point de contrôle, et où les décisions sont généralement prises par des ministres, par des personnes constituées en dignités, et par consé-

quent étrangères à la pratique des affaires de ce genre? Qui peut répondre qu'une terreur panique ne fera pas disposer des approvisionnemens avant le temps prescrit; ou qu'une entreprise politique, une guerre, ne fera pas changer leur destination?

Dans un pays vaste et populeux, comme la France, où il y a encore trop peu de ports de mer, de fleuves et de canaux navigables, et où par conséquemment les frais de production, dans le commerce des grains, peuvent aisément, dans certaines années, en porter le prix fort au-dessus des facultés du grand nombre, il faut d'autres moyens encore de subvenir aux mauvaises récoltes, que le commerce ordinaire. Il ne faut jamais le contrarier; mais il lui faut des auxiliaires. On ne peut, je crois, compter sur des réserves suffisantes, faites dans les années d'abondance pour les années de disette, que lorsqu'elles sont faites et conduites par des compagnies de négocians, jouissant d'une grande consistance et disposant de tous les moyens ordinaires du commerce, qui veuillent se charger de l'achat, de la conservation et du renouvellement des blés, suivant des règles convenues et moyennant des avantages qui balancent pour eux les inconvéniens de l'opération. L'opération serait alors sûre et efficace, parce que les con-

tractans donneraient des garanties, et elle coûterait moins au public que de toute autre manière. On pourrait traiter avec diverses compagnies pour les villes principales; et les villes, étant ainsi, dans les disettes, approvisionnées par des réserves, cesseraient de faire des achats dans les campagnes, qui par là se trouveraient elles-mêmes mieux approvisionnées.

Au surplus les réserves, les greniers d'abondance, ne sont que des moyens subsidiaires d'approvisionnement, et pour les temps de disette seulement. Les meilleurs approvisionnemens et les plus considérables sont toujours ceux du commerce le plus libre. Celui-ci consiste principalement à porter le grain des fermes, jusque dans les principaux marchés; et ensuite, mais pour des quantités bien moins grandes, à le transporter des provinces où il abonde, dans celles qui en manquent; comme aussi à l'exporter quand il est à bon marché, et a l'importer lorsqu'il est cher.

L'ignorance populaire a presque toujours eu en horreur ceux qui ont fait le commerce des grains, et les gouvernemens ont trop souvent partagé les préjugés et les terreurs populaires. Les principaux reproches qui ont été faits aux commerçans en blé, ont été d'accaparer cette denrée pour en faire monter le prix, ou tout

au moins de faire, sur l'achat et la vente, des profits qui ne sont qu'une contribution gratuite levée sur le producteur et sur le consommateur.

En premier lieu, s'est-on bien rendu compte de ce qu'on entendait par des accaparemens de grains? Sont-ce des réserves faites dans des années d'abondance et lorsque le grain est à bon marché? Nous avons vu que nulles opérations ne sont plus favorables, et qu'elles sont même l'unique moyen d'accommoder une production nécessairement inégale, à des besoins constans. Les grands dépôts de grains achetés à bas prix, font la sécurité du public, et méritent non-seulement la protection, mais les encouragemens de l'autorité.

Entend-on par accaparemens les magasins formés lorsque le blé commence à devenir rare et cher, et qui le rendent plus rare et plus cher encore? Ceux-là en effet, comme ils n'augmentent pas les ressources d'une année aux dépens d'une autre année qui avait un superflu, n'ont pas la même utilité et font payer un service qu'elles ne rendent pas; mais je ne crois pas que cette manœuvre exécutée sur les blés, ait jamais eu des effets bien funestes. Le blé est une des denrées les plus généralement produites; pour se rendre maître de son prix, il faudrait ôter à trop de gens la possibilité de vendre,

établir des pratiques sur un trop vaste espace, mettre en jeu un trop grand nombre d'agens. C'est de plus une des denrées les plus lourdes et les plus encombrantes comparativement à son prix; une de celles, par conséquent, dont le voiturage et l'emmagasinement sont le plus difficiles et le plus dispendieux. Un amas de blé de quelque valeur ne peut être rassemblé en aucun lieu sans que tout le monde en soit averti (1). Enfin, c'est une denrée sujette à des altérations; une denrée qu'on ne garde pas autant qu'on le veut, et qui, dans les ventes qu'on est forcé d'en faire, expose à des pertes énormes lorsqu'on spécule sur de fortes quantités.

Les accaparemens par spéculation sont donc difficiles, et par conséquent peu redoutables. Les plus fâcheux et les plus inévitables accaparemens, se composent de cette multitude de réserves de précaution que chacun fait chez soi à l'approche d'une disette. Les uns gardent, par excès de précaution, un peu au-delà de ce

---

(1) Lamarre, grand partisan des réglemens administratifs, nommé par le gouvernement, dans les disettes de 1699 et 1709, pour faire des recherches de grains et déjouer les accapareurs, convient lui-même, dans son *Traité de la Police*, supplément au tome II, qu'il ne trouva pas vingt-cinq muids de blé à saisir.

qui serait nécessaire pour leur consommation. Les fermiers, les propriétaires-cultivateurs, les meuniers, les boulangers, gens qui par état sont autorisés à avoir quelque approvisionnement, se flattant de se défaire plus tard avec profit de leur excédant, gardent cet excédant un peu plus fort que de coutume; et cette foule de petits accaparemens forment, par leur multiplicité, un accaparement supérieur à tous ceux que peuvent rassembler les spéculateurs.

Mais que dirait-on si ces calculs, quelque répréhensibles qu'ils soient, avaient encore leur utilité? Quand le blé n'est pas cher, on en consomme davantage, on le prodigue, on en donne aux animaux. La crainte d'une disette encore éloignée, un renchérissement qui n'est pas encore bien considérable, n'arrêtent pas assez tôt cette prodigalité. Si alors les détenteurs de grains les resserrent, cette cherté anticipée met tout le monde sur ses gardes; les petits consommateurs surtout, qui, réunis, font la plus grosse consommation, y trouvent des motifs d'épargne et de frugalité. On ne laisse rien perdre d'un aliment qui renchérit; on tâche de le remplacer par d'autres alimens. C'est ainsi que la cupidité des uns remplace la prudence qui manque aux autres; et finalement, lorsque les grains réservés sont mis en vente, l'offre qu'on

en fait tempère en faveur du consommateur le prix général de la denrée.

Quant au tribut qu'on prétend que le négociant en blé impose au producteur et au consommateur, c'est un reproche qu'on fait quelquefois, sans plus de justice, au commerce de quelque nature qu'il soit. Si sans aucunes avances de fonds, sans magasins, sans soins, sans combinaisons et sans difficultés, les produits pouvaient être mis sous la main des consommateurs, on aurait raison. Mais si ces difficultés existent, nul ne peut les surmonter à moins de frais que celui qui en fait son état. Qu'un législateur considère d'un peu haut les marchands grands et petits : il les verra s'agiter en tous sens sur la surface d'un pays, à l'affût des bons marchés, à l'affût des besoins, rétablissant par leur concurrence les prix là où ils sont trop bas pour la production, et là où ils sont trop élevés pour la commodité du consommateur. Est-ce du cultivateur, est-ce du consommateur, est-ce de l'administration qu'on pourrait attendre cette utile activité?

Ouvrez des communications faciles, et surtout des canaux de navigation, seules communications qui puissent convenir aux denrées lourdes et encombrantes; donnez toute sécurité aux trafiquans, et laissez-les faire. Ils ne ren-

dront pas copieuse une récolte déficiente, mais ils répartiront toujours ce qui peut être réparti, de la manière la plus favorable aux besoins, comme à la production. C'est sans doute ce qui a fait dire à Smith qu'après l'industrie du cultivateur, nulle n'est plus favorable à la production des blés, que celle des marchands de grains.

Des fausses notions qu'on s'est faites sur la production et le commerce des subsistances, sont nées une foule de lois, de réglemens, d'ordonnances fâcheuses, contradictoires, rendues en tous pays, selon l'exigence du moment, et souvent sollicitées par la clameur publique. Le mépris et le danger qu'on a attirés par là sur les spéculateurs en blé, ont souvent livré ce commerce aux trafiquans du plus bas étage, soit pour les sentimens, soit pour les facultés, et il en est résulté ce qui arrive toujours : c'est que le même trafic s'est fait, mais obscurément, mais beaucoup plus chèrement, parce qu'il fallait bien que les gens à qui il était abandonné, se fissent payer les inconvéniens et les risques de leur industrie.

Lorsqu'on a taxé le prix des grains, on les a fait fuir ou on les a fait cacher. On ordonnait ensuite aux fermiers de les porter au marché; on prohibait toute vente consommée dans les

maisons, et toutes ces violations de la propriété, escortées, comme on peut croire, de recherches inquisitoriales, de violences et d'injustices, ne procuraient jamais que de faibles ressources. En administration comme en morale, l'habileté ne consiste pas à *vouloir qu'on fasse*, mais à faire en sorte qu'*on veuille*. Les marchés ne sont jamais garnis de denrées par des gendarmes et des sbires (1).

Quand l'administration veut approvisionner elle-même par ses achats, elle ne réussit jamais à subvenir aux besoins du pays, et elle supprime les approvisionnemens qu'aurait procurés le commerce libre. Aucun négociant n'est disposé à faire, comme elle, le commerce pour y perdre.

Pendant la disette qui eut lieu en 1775 dans diverses parties de la France, la municipalité de Lyon et quelques autres, pour fournir aux besoins de leurs administrés, fesaient acheter du blé dans les campagnes, et le revendaient à

(1) Le ministre de l'intérieur, dans un rapport fait en décembre 1817, convient que les marchés ne se trouvèrent jamais plus dépourvus qu'après un décret du 4 mai 1812, qui prohibait toute vente faite hors des marchés. Les consommateurs, ne pouvant se pourvoir qu'au marché, s'y précipitaient en foule, et les fermiers, qu'on forçait à vendre au-dessous du cours, prétendaient tous n'avoir rien à vendre.

perte dans la ville. En même temps elles obtinrent, pour payer les frais de cette opération, une addition aux octrois, aux droits que les denrées payaient en entrant aux portes. La disette augmenta, et il y avait de bonnes raisons pour cela : on n'offrait plus aux marchands qu'un marché où les denrées se vendaient au-dessous de leur valeur, et on leur fesait payer une amende lorsqu'ils les y apportaient (1) !

Plus une denrée est nécessaire, et moins il convient d'en faire tomber le prix au-dessous de son taux naturel. Un renchérissement accidentel du blé est une circonstance fâcheuse,

---

(1) Les mêmes effets sont de tous les lieux comme de tous les temps. Lorsqu'en l'année 362 de notre ère, l'empereur Julien fit vendre à Antioche, à bas prix, 420 mille mesures (*modii*) de blé qu'il tira de Chalcis et d'Égypte, cette distribution fit cesser les approvisionnemens du commerce, et la disette augmenta. (*Voyez* Gibbon, ch. 24.) Les principes de l'économie politique n'ont pas changé et ne changeront pas; mais à une certaine époque on les ignore, à une autre époque on les connaît.

La capitale de l'empire romain manquait toujours de subsistances quand les princes y cessaient leurs distributions gratuites, aux frais du monde entier; et c'était par la raison même qu'on y fesait des distributions gratuites, qu'on y manquait de grains.

sans doute, mais qui tient à des causes qu'il n'est pas ordinairement au pouvoir de l'homme d'écarter (1). Il ne faut pas qu'à ce malheur il en ajoute un autre, et fasse de mauvaises lois parce qu'il a eu une mauvaise saison.

Le gouvernement ne réussit pas mieux au commerce d'importation qu'au commerce intérieur. Malgré les énormes sacrifices que le gouvernement et la commune de Paris ont faits en 1816 et 1817, pour approvisionner cette capitale, par des achats faits dans l'étranger, le consommateur a payé le pain à un taux exorbitant; il n'a jamais eu le poids annoncé, la qualité du pain a été détestable, et finalement on en a manqué (2).

---

(1) La guerre est une grande cause de famine, parce qu'elle nuit à la production et gaspille les produits. Il dépendrait de l'homme d'écarter ce fléau; mais on ne peut se flatter de voir les guerres plus rares, qu'autant que les gouvernans deviendront très-éclairés sur leurs vrais intérêts comme sur ceux du public, et que les peuples n'auront plus l'imbécilité d'attacher de la gloire à des dangers courus sans nécessité.

(2) Je ne fais aucune attention à ces grands mots: *Soins paternels, sollicitude, bienfaits du gouvernement,* qui n'ajoutent jamais rien aux moyens de l'administration, ni au soulagement des peuples. La sollicitude du gouvernement ne peut jamais être mise en doute; il est

Je ne dirai rien au sujet des primes d'importation. La plus belle des primes est le haut prix qu'on offre pour les blés et pour les farines dans les pays où il y a disette. Si cette prime de 200 ou 300 pour cent ne suffit pas pour en amener, je ne pense pas qu'aucun gouvernement puisse en offrir qui soient capables de tenter les importateurs.

Les peuples seraient moins exposés aux disettes s'ils mettaient plus de variété dans leurs mets. Lorsqu'un seul produit fait le fonds de la nourriture de tout un peuple, il est misérable du moment que ce produit vient à manquer. C'est ce qui arrive quand le blé devient rare en France, ou le riz dans l'Indostan. Lorsque plusieurs substances jouent un rôle parmi ses alimens, comme les viandes de boucherie, les animaux de basse-cour, les racines, les légumes, les fruits, les poissons, sa subsistance est plus assurée, parce qu'il est difficile que toutes ces denrées manquent à la fois (1).

---

intéressé plus que personne à la durée d'un ordre social dont il recueille les principaux fruits; et quant à ses bienfaits, on ne peut les vanter sans niaiserie : quels bienfaits peut répandre l'administration, si ce n'est aux dépens des administrés?

(1) La routine, toute-puissante sur les esprits mé-

Les disettes seraient plus rares si l'on étendait et perfectionnait l'art de conserver, sans beaucoup de frais, les alimens qui abondent dans certaines saisons et dans certains lieux, comme les poissons : ce qui s'en trouve de trop dans ces occasions, servirait dans celles où l'on en manque. Une très-grande liberté dans les relations maritimes des nations procurerait, sans beaucoup de frais, à celles qui occupent des latitudes tempérées, les fruits que la nature accorde avec tant de profusion à la zone torride (1). J'ignore jusqu'à quel point on pourrait

---

diocres, qui forment le grand nombre, surtout dans les basses classes, rend fort difficile l'introduction de nouveaux alimens. J'ai vu, dans certaines provinces de France, une répugnance des plus marquées pour manger des pâtes façon d'Italie, qui sont pourtant une excellente nourriture, et qui offrent un fort bon moyen de conserver les farines; et, sans les disettes qui ont accompagné nos troubles politiques, la culture et l'usage des pommes de terre pour la nourriture des hommes, n'auraient point encore pénétré dans plusieurs cantons où elles sont maintenant d'une grande ressource. Elles réussiraient plus généralement encore, si l'on mettait à leur culture un soin plus soutenu qui les empêchât de dégénérer, et surtout si l'on s'imposait la loi de les renouveler régulièrement de graines.

(1) On voit dans Humboldt (*Essai politique sur la*

parvenir à conserver et à transporter les bananes; mais ce moyen n'est-il pas trouvé pour le sucre, qui, sous tant de formes, présente un aliment agréable et sain, et qui est produit avec tant d'abondance par toute la terre jusqu'au 38e degré de latitude, que nous pourrions, sans nos mauvaises lois, l'obtenir communément, malgré les frais de commerce, fort au-dessous

---

Nouvelle-Espagne, ch. 9), que la même étendue de terrain produit :

en bananes, un poids de 106,000 kilogrammes,
en pommes de terre. . . 2,400 k.,
en froment. . . . . . . 800 k.

Les bananiers donnent donc un produit 133 fois plus considérable que le froment, et 44 fois plus que la pomme de terre, sauf pourtant la partie aqueuse.

Dans un pays fertile au Mexique, un demi-hectare, cultivé en bananes de la grande espèce, peut nourrir plus de cinquante individus, tandis qu'en Europe le même terrain, en supposant le huitième grain, ne donne par an que 576 kilogrammes de farine de froment, quantité insuffisante pour la nourriture de deux individus. Aussi, rien ne frappe plus l'Européen récemment arrivé dans la zone torride, que l'étendue extrêmement bornée des terrains cultivés autour d'une cabane qui renferme une famille nombreuse d'indigènes.

du prix de la viande, et sur le même pied que plusieurs de nos fruits et de nos légumes (1).

Pour en revenir au commerce des grains, je ne voudrais pas qu'on se prévalût de ce que j'ai dit des avantages de la liberté, pour l'appliquer sans mesure à tous les cas. Rien n'est plus dangereux qu'un système absolu, et qui ne se ploie jamais, surtout lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux besoins et aux erreurs de l'homme. Le mieux est de tendre toujours vers les principes qu'on reconnaît bons, et d'y ramener par des moyens dont l'action agisse insensiblement, et par là même plus infailliblement. Lorsque le prix des grains vient à excéder un certain taux fixé d'avance, on s'est bien trouvé d'en défendre l'exportation, ou du moins de la soumettre à un droit un peu fort; car il vaut mieux que ceux qui sont déterminés à faire la contre-

(1) Le même auteur nous dit qu'à Saint-Domingue on évalue le produit d'un carreau de terre qui a 3,403 toises carrées, à 4 milliers de sucre; et que tout le sucre que l'on consommait en France, en l'évaluant à 20 millions de kilogrammes, pourrait être produit sur un terrain de sept lieues carrées. Il faudrait plus de terrain maintenant que la consommation de la France est plus que doublée. Mais pour fournir l'Europe de denrées équinoxiales, de quelle ressource ne seraient pas, si l'on s'y prenait bien, les côtes d'Afrique qui sont si près de nous!

bande, paient leur prime d'assurance à l'état qu'à des assureurs.

Jusqu'à présent, dans ce paragraphe, la trop grande cherté des grains a été regardée comme le seul inconvénient qui fût à craindre. En 1815, l'Angleterre a redouté d'en voir trop baisser le prix par l'introduction des grains étrangers. La production des grains, comme toute autre production, est beaucoup plus dispendieuse chez les Anglais que chez leurs voisins. Cela dépend de plusieurs causes qu'il est inutile d'examiner ici, et principalement de l'énormité des impôts. Les grains étrangers pouvaient être vendus en Angleterre, par le commerce, pour les deux tiers du prix auquel ils revenaient au cultivateur-producteur. Fallait-il laisser l'importation libre, et, en exposant le cultivateur à perdre pour soutenir la concurrence des importateurs de blé, le mettre dans l'impossibilité d'acquitter son fermage, ses impôts, le détourner de la culture du blé, et mettre pour sa subsistance l'Angleterre à la merci des étrangers, et peut-être de ses ennemis? Ou bien fallait-il, en prohibant les grains étrangers, donner aux fermiers une prime aux dépens des consommateurs, augmenter pour l'ouvrier la difficulté de subsister, et, par le haut prix des denrées de première nécessité, renchérir encore tous les produits ma-

nufacturés de l'Angleterre, et leur ôter la possibilité de soutenir la concurrence de ceux de l'étranger?

Cette question a donné lieu à des débats très-animés, soit dans les assemblées délibérantes, soit dans des écrits imprimés; et ces débats, où deux partis opposés avaient raison tous deux, prouvent, par parenthèse, que le vice principal était hors de la question elle-même : je veux dire dans l'influence exagérée que l'Angleterre veut exercer sur la politique du globe, influence qui l'a obligée à des efforts disproportionnés avec l'étendue de son territoire. Ces efforts ont dû par conséquent reposer sur d'énormes emprunts, dont les intérêts composent la majeure partie de ses charges annuelles. Les impôts chargent à son tour l'agriculture de frais de production exagérés. Si l'Angleterre, par de fortes économies, remboursait graduellement sa dette, si elle supprimait, graduellement aussi, la dîme et la taxe des pauvres, laissant à chaque culte le soin de payer ses prêtres, elle n'aurait pas besoin de repousser par des prohibitions le grain étranger.

Quoi qu'il en soit, ces discussions, soutenues de part et d'autre avec de grandes connaissances et beaucoup de capacité, ont contribué à jeter un nouveau jour sur les effets de l'intervention de l'autorité dans l'approvisionnement,

et ont été peut-être favorables au système de la liberté.

En effet, que disaient de plus fort les partisans de la prohibition des grains étrangers?

Qu'il fallait, même aux dépens des consommateurs, encourager la culture du pays, pour qu'il ne pût pas être affamé par les étrangers. On assignait deux cas où ce risque était principalement redoutable : le cas d'une guerre où une puissance influente pourrait empêcher une importation devenue indispensable; et le cas où la disette se ferait sentir dans les pays à blé eux-mêmes, et où ils retiendraient, pour leur subsistance, leurs propres récoltes (1).

On répondait à cela, que l'Angleterre devenant un pays régulièrement et constamment importateur de blé, plusieurs contrées du monde prendraient l'habitude de lui en vendre; ce qui favoriserait et étendrait la culture du froment dans certaines parties de la Pologne, de l'Espagne, de la Barbarie, ou de l'Amérique septentrionale; que dès-lors ces contrées ne pourraient pas plus se dispenser de vendre, que l'Angleterre d'acheter; que Bonaparte lui-même, le plus furieux ennemi de l'Angleterre, au plus

(1) Malthus : *An Inquiry into the nature and progress of rent. The grounds of an opinion,* etc., *on foreign corn.*

fort des hostilités, lui avait fait passer du grain pour en recevoir de l'argent; que jamais la récolte ne manque à la fois en plusieurs pays distans les uns des autres; et qu'un grand commerce de blé, bien établi, oblige à des approvisionnemens préparés d'avance, à des dépôts considérables qui éloigneraient, plus que toute autre cause, la possibilité des disettes; tellement qu'on peut affirmer, d'après le raisonnement, et l'expérience de la Hollande et de quelques autres états, que ce sont précisément ceux où l'on ne recueille pas de blé, qui ne sont jamais exposés à des disettes, ni même à des chertés bien considérables (1).

On ne peut se dissimuler cependant qu'il n'y ait des inconvéniens graves à ruiner dans un pays (même dans celui où les approvisionnemens du commerce sont faciles) la culture des céréales. La nourriture est le premier besoin des peuples, et il n'est pas prudent de se mettre dans la nécessité de la tirer de trop loin. Des lois qui prohibent l'entrée des blés pour protéger les intérêts du fermier aux dépens des manufacturiers, sont des lois fâcheuses, j'en conviens; mais des impôts excessifs, des emprunts, une

(1) Ricardo : *An Essay on the influence of the low price of corn*, etc.

diplomatie, une cour, et des armées ruineuses, sont des circonstances fâcheuses aussi, et qui pèsent sur le cultivateur plus que sur le manufacturier. Il faut bien rétablir, par un abus, l'équilibre naturel rompu par d'autres abus; autrement tous les laboureurs se changeraient en artisans, et l'existence du corps social deviendrait trop précaire.

CHAPITRE XVIII.

Si le gouvernement augmente la richesse nationale en devenant producteur lui-même.

Une entreprise industrielle quelconque donne de la perte, lorsque les valeurs consommées pour la production, excèdent la valeur des produits (1). Que ce soient les particuliers ou bien le gouvernement qui fassent cette perte, elle n'en est pas moins réelle pour la nation; c'est une valeur qui se trouve de moins dans le pays.

Ce serait en vain qu'on prétendrait que, tandis que le gouvernement y perd, les agens, les hommes industrieux, les ouvriers qu'il emploie, y ont gagné. Si l'entreprise ne se soutient pas par elle-même, ne paie pas ses frais, le déficit qui en résulte est nécessairement payé par ceux

(1) Il ne faut pas perdre de vue que la consommation de la valeur des services productifs, qui se fait dans la production, est une consommation aussi réelle que la consommation qui se fait des matières premières. Les services productifs comprennent les services rendus par les capitaux, aussi bien que ceux qui sont rendus par l'industrie.

qui fournissent aux dépenses des gouvernemens : par les contribuables. Il convient que des producteurs soient payés par leurs produits, et non pas soutenus par une contribution gratuite (1).

La manufacture de tapisseries des Gobelins, qui est entretenue par le gouvernement de France, consomme des laines, des soies, des teintures; elle consomme la rente de son local, l'entretien de ses ouvriers; toutes choses qui devraient être remboursées par ses produits, et qui sont loin de l'être. La manufacture des Gobelins, loin d'être une source de richesses, je ne dis pas seulement pour le gouvernement, qui sait bien qu'il y perd, mais pour la nation tout entière, est pour elle une cause toujours subsistante de perte. La nation perd annuellement toute la valeur dont les consommations de cette manufacture, en y comprenant les traitemens, qui sont une de ses consommations, excèdent ses produits. On peut dire la même chose de la manufacture de porcelaines de Sèvres, et je crains

(1) Si le gouvernement consacre à ses entreprises des revenus qui lui sont propres, comme le produit des domaines, la perte n'existe pas moins, et même elle ne retombe pas moins sur les peuples; car si une partie du produit des domaines n'était pas consacré à cet usage, ce serait autant de moins qu'on aurait à lever sur les contribuables.

qu'on n'en puisse dire autant de toutes les manufactures exploitées pour le compte des gouvernemens (1).

On assure que ce sacrifice est nécessaire pour fournir au prince le moyen de faire des présens et d'orner ses palais. Ce n'est point ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point une nation est mieux gouvernée quand elle fait des présens et quand elle orne des palais; je tiens pour assuré, puisqu'on le veut, que ces ornemens et ces présens sont nécessaires : dans ce cas, il ne convient pas à une nation d'ajouter aux sacrifices que réclament sa magnificence et sa libéralité, les pertes qu'occasionne un emploi mal combiné de ses moyens. Il lui convient d'acheter tout bonnement ce qu'elle juge à propos de donner; avec moins d'argent sacrifié, elle aura probablement un produit aussi précieux;

---

(1) Il en est de même des entreprises commerciales dirigées par le gouvernement. Dans la disette éprouvée en 1816 et 1817, le gouvernement français fit des achats de blé dans l'étranger; le blé monta à un taux excessif dans l'intérieur; et quoique le gouvernement vendît son grain un peu au-dessous du cours, il le vendit encore à un taux très-élevé. Des particuliers auraient fait des bénéfices considérables dans cette circonstance. Le gouvernement y perdit plus de 21 millions. (*Rapport au Roi, du 24 décembre* 1818.)

car les particuliers fabriquent à moins de frais que le gouvernement.

Les efforts de l'état pour créer des produits ont un autre inconvénient; ils sont nuisibles à l'industrie des particuliers, non des particuliers qui traitent avec lui, et qui s'arrangent pour ne rien perdre; mais à l'industrie des particuliers qui sont ses concurrens. L'état est un agriculteur, un manufacturier, un négociant qui a trop d'argent à sa disposition, et qui n'est pas assez intéressé au succès de ses entreprises industrielles. Il peut consentir à vendre un produit au-dessous du prix coûtant et recommencer sur le même pied, parce que la perte qui en résulte ne sort pas de la poche de celui qui dirige l'opération. Il peut consommer, produire, accaparer en peu de temps une quantité de produits telle, que la proportion qui s'établit naturellement entre les prix des choses, soit violemment dérangée; or, tout changement brusque dans le prix des choses, est funeste. Le producteur assied ses calculs sur la valeur présumable des produits au moment où ils seront achevés. Rien ne le décourage comme une variation qui se joue de tous les calculs. Les pertes qu'il fera seront aussi peu méritées que les profits extraordinaires que de telles variations peuvent lui procurer; et ses profits, s'il en fait,

seront une charge de plus pour les consommateurs.

On prétend qu'il y a des entreprises que le gouvernement ne peut sans imprudence confier à d'autres qu'à ses agens, telles que la construction des vaisseaux de guerre, la fabrication de la poudre à canon, etc. : cependant le gouvernement anglais confie sans inconvéniens ces travaux à des entrepreneurs particuliers ; et en France même ce sont en grande partie des particuliers qui fournissent les canons, les fusils, les chariots et les caissons dont l'administration de la guerre a besoin. Peut-être devrait-on étendre le même système à tous les objets nécessaires au service de l'état. Un gouvernement ne peut agir que par procureurs, c'est-à-dire par l'intermédiaire de gens qui ont un intérêt particulier différent du sien, et qui leur est beaucoup plus cher. Si, par une conséquence de sa position désavantageuse, il est presque toujours dupe dans les marchés qu'il conclut, il ne doit pas multiplier les occasions de l'être, en devenant entrepreneur lui-même, c'est-à-dire en embrassant une profession qui multiplie à l'infini les occasions de traiter avec les particuliers ; et il lui convient d'établir entre eux une concurrence ouverte à qui le servira mieux et aux conditions les plus modérées.

Si le gouvernement est un mauvais producteur par lui-même, il peut du moins favoriser puissamment la production des particuliers par des établissemens publics bien conçus, bien exécutés et bien entretenus, et notamment par les routes, les ponts, les canaux et les ports.

Les moyens de communication favorisent la production précisément de la même manière que les machines qui multiplient les produits de nos manufactures et en abrégent la production. Ils procurent le même produit à moins de frais, ce qui équivaut exactement à un plus grand produit obtenu avec les mêmes frais. Ce calcul, appliqué à l'immense quantité de marchandises qui couvrent les routes d'un empire populeux et riche, depuis les légumes qu'on porte au marché jusqu'aux produits de toutes les parties du globe, qui, après avoir été débarqués dans les ports, se répandent ensuite sur la surface d'un continent; ce calcul, dis-je, s'il pouvait se faire, donnerait pour résultat une économie presque inappréciable dans les frais de production. La facilité des communications équivaut à la richesse naturelle et gratuite qui se trouve en un produit, lorsque, sans la facilité des communications, cette richesse naturelle serait perdue. Qu'on suppose des moyens de transporter de la montagne jusque dans la plaine, de très-beaux

arbres qui se perdent dans certains endroits escarpés des Alpes et des Pyrénées : dès-lors l'utilité tout entière des bois qui maintenant se pourrissent aux lieux où ils tombent, est acquise, et forme une augmentation de revenu, soit pour le propriétaire du terrain dont le revenu s'accroît de tout le prix auquel il vend ses arbres, soit pour les consommateurs de bois dont le revenu s'accroît de toute la baisse qui résulte de cette circonstance dans le prix de cet objet de leurs consommations (1).

Les académies, les bibliothèques, les écoles publiques, les musées, fondés par des gouvernemens éclairés, contribuent à la production des richesses en découvrant de nouvelles vérités, en propageant celles qui sont connues, et en mettant ainsi les entrepreneurs d'industrie sur la voie des applications que l'on peut faire des connaissances de l'homme à ses besoins (2). On

---

(1) Les frais de transport des arbres ne sont pas un revenu nouveau ajouté à ceux du pays ; car les capitaux et les facultés industrielles qui servent à ce transport, sont des fonds productifs qui existent indépendamment de la route qu'on a percée, et qui auraient obtenu des profits ailleurs, s'ils n'avaient été appliqués au transport dont il est ici question.

(2) *Voyez* chapitre 6, *Des Opérations de l'industrie*, etc.

en peut dire autant des voyages entrepris aux frais du public, et dont les résultats sont d'autant plus brillans que, de nos jours, ce sont en général des hommes d'un mérite éminent qui se vouent à ce genre de recherches.

Et remarquez bien que les sacrifices qu'on fait pour reculer les bornes des connaissances humaines, ou simplement pour en conserver le dépôt, ne doivent pas être condamnés, même lorsqu'ils ont rapport à celles dont on n'aperçoit pas l'utilité immédiate. Toutes les connaissances se tiennent. Il est nécessaire qu'une science purement spéculative soit avancée, pour que telle autre, qui a donné lieu aux plus heureuses applications, le soit également. Il est impossible d'ailleurs de prévoir à quel point un phénomène qui ne paraît que curieux peut devenir utile. Lorsque le Hollandais Otto Guericke tira les premières étincelles électriques, pouvait-on soupçonner qu'elles mettraient Franklin sur la voie de diriger la foudre et d'en préserver nos édifices? entreprise qui semblait excéder de si loin les efforts du pouvoir de l'homme!

Mais de tous les moyens qu'ont les gouvernemens de favoriser la production, le plus puissant, c'est de pourvoir à la sûreté des personnes et des propriétés, surtout quand ils les garantissent même des atteintes du pouvoir arbi-

traire (1). Cette seule protection est plus favorable à la prospérité générale que toutes les entraves inventées jusqu'à ce jour ne lui ont été contraires. Les entraves compriment l'essor de la production; le défaut de sûreté la supprime tout-à-fait.

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les états soumis à la domination ottomane et ceux de notre Europe occidentale. Voyez l'Afrique presque entière, l'Arabie, la Perse, cette Asie-Mineure, autrefois couverte de villes si florissantes, dont, suivant l'expression de Montesquieu, il ne reste de vestiges que dans Strabon : on y est pillé par des brigands, par des pachas; la richesse et la population ont fui, et les hommes clair-semés qui y restent manquent de tout. Jetez au contraire les yeux sur l'Eu-

(1) Smith, passant en revue les véritables causes de la prospérité de la Grande-Bretagne (*Rich. des Nat.*, liv. IV, ch. 7), met au premier rang « cette prompte et « impartiale administration de la justice, qui rend les « droits du dernier citoyen respectables pour le plus « puissant, et qui, assurant à chacun le fruit de son « travail, donne le plus réel de tous les encouragemens « à toute espèce d'industrie. » Poivre, qui avait tant voyagé, assure qu'il n'a jamais vu de pays véritablement prospères que ceux où la liberté d'industrie était jointe à la sûreté.

rope, quoiqu'elle soit fort éloignée d'être aussi florissante qu'elle le deviendra : la plupart des états y prospèrent, tout accablés qu'ils sont d'une foule de réglemens et d'impôts, par cela seul qu'on y est, en général, à l'abri des outrages personnels et des spoliations arbitraires. La prospérité des républiques américaines est bien plus marquée encore, parce qu'à la sûreté s'y trouve jointe une plus grande liberté, et que les lois, surtout les lois fiscales, y sont faites, non dans l'intérêt de la partie gouvernante des nations, mais dans l'intérêt de tous.

J'ai oublié de parler d'un autre moyen par lequel un gouvernement peut contribuer à augmenter momentanément les richesses de son pays. Ce moyen consiste à dépouiller les autres nations de leurs propriétés mobilières pour les rapporter chez soi, et à leur imposer des tributs énormes pour les dépouiller des biens encore à naître : c'est ce que firent les Romains vers les derniers temps de la république, et sous les premiers empereurs; ce système est analogue à celui que suivent les gens qui abusent de leur pouvoir et de leur adresse pour s'enrichir. Ils ne produisent pas; ils ravissent les produits des autres.

Je fais mention de ce moyen d'accroître les richesses d'une nation pour les embrasser tous,

mais sans prétendre que ce soit le plus honorable, ni même le plus sûr. Si les Romains avaient suivi avec la même persévérance un autre système, s'ils avaient cherché à répandre la civilisation chez les barbares, et s'ils avaient établi avec eux des relations d'où fussent résultés des besoins réciproques, il est probable que la puissance romaine subsisterait encore.

CHAPITRE XIX.

Des Colonies et de leurs produits.

Les colonies sont des établissemens formés dans des pays lointains par une nation plus ancienne qu'on nomme la métropole. Quand cette nation veut étendre ses relations dans un pays populeux déjà civilisé, et dont elle ne serait pas bien venue à envahir le territoire, elle se borne à y établir un comptoir, un lieu de négoce, où ses facteurs trafiquent conformément aux lois du pays, comme les Européens ont fait en Chine, au Japon. Quand les colonies secouent l'autorité du gouvernement de la métropole, elles cessent de porter le nom de colonies et deviennent des états indépendans.

Une nation fonde ordinairement des colonies quand sa nombreuse population se trouve à l'étroit dans son ancien territoire, et quand la persécution en chasse certaines classes d'habitans. Ces motifs paraissent avoir été les seuls qui aient porté les peuples anciens à fonder des colonies : les peuples modernes en ont eu d'autres encore. L'art de la navigation, perfectionné

dans leurs mains, leur a ouvert de nouvelles routes, leur a découvert des pays inconnus ; ils sont allés jusque dans un autre hémisphère, et sous des climats inhospitaliers, non pour s'y fixer eux et leur postérité, mais pour y recueillir des denrées précieuses, et rapporter dans leur patrie les fruits d'une production précipitée et considérable.

Il convient de remarquer ces motifs divers, car ils entraînent deux systèmes coloniaux très-différens dans leurs effets. Je serais tenté d'appeler le premier, *système colonial des anciens*, et l'autre, *système colonial des modernes*, quoique chez les modernes il y ait eu des colonies fondées sur les mêmes principes que celles des anciens, notamment dans l'Amérique septentrionale.

La production dans les colonies formées suivant le système des anciens n'est pas d'abord fort grande, mais elle s'accroît avec rapidité. On ne choisit guère de patrie adoptive que là où le sol est fertile, le climat favorable, ou la situation convenable pour le commerce ; c'est pour l'ordinaire un pays tout neuf, soit qu'auparavant il fût complétement inhabité, soit qu'il n'eût pour habitans que des peuplades grossières, par conséquent peu nombreuses et hors d'état d'épuiser les facultés productives du sol.

Des familles élevées dans un pays civilisé, qui vont s'établir dans un pays nouveau, y portent les connaissances théoriques et pratiques, qui sont un des principaux élémens de l'industrie; elles y portent l'habitude du travail, par le moyen duquel ces facultés sont mises en œuvre, et l'habitude de la subordination, si nécessaire au maintien de l'ordre social; elles y portent quelques capitaux, non pas en argent, mais en outils, en provisions variées; enfin elles ne partagent avec aucun propriétaire les fruits d'un terrain vierge dont l'étendue surpasse pendant long-temps ce qu'elles sont en état de cultiver. A ces causes de prospérité on doit ajouter peut-être la plus grande de toutes, c'est-à-dire le désir qu'ont tous les hommes d'améliorer leur condition, et de rendre le plus heureux possible le sort qu'ils ont définitivement embrassé.

L'accroissement des produits, quelque rapide qu'il ait paru dans toutes les colonies fondées sur ce principe, aurait été plus remarquable encore si les colons avaient porté avec eux de vastes capitaux; mais, nous l'avons déjà observé, ce ne sont pas les familles favorisées de la fortune qui s'expatrient : il est rare que les hommes qui sont en état de disposer d'un capital suffisant pour vivre avec quelques douceurs dans le pays où ils sont nés, et où ils ont

passé les années de leur enfance qui l'embellissent tant à leurs yeux, renoncent à leurs habitudes, à leurs amis, à leurs parens, pour courir les chances toujours incertaines, et supporter les rigueurs toujours inévitables d'un établissement nouveau. Voilà pourquoi les colonies, dans leurs commencemens, manquent de capitaux, et en partie pourquoi l'intérêt de l'argent y est si élevé.

A la vérité, les capitaux s'y forment plus vite que dans les états anciennement civilisés. Il semble que les colons, en quittant leur pays natal, y laissent une partie de leurs vices : ils renoncent au faste, à ce faste qui coûte si cher en Europe, et qui sert si peu. Là où ils vont, on est forcé de ne plus estimer que les qualités utiles, et l'on ne consomme plus que ce qu'exigent les besoins raisonnables, qui sont moins insatiables que les besoins factices. Ils ont peu de villes, et surtout n'en ont point de grandes; la vie agricole qu'ils sont en général contraints de mener, est la plus économique de toutes; enfin leur industrie est proportionnellement la plus productive et celle qui exige le moins de capitaux.

Le gouvernement de la colonie participe aux qualités qui distinguent les particuliers; il s'occupe de son affaire, dissipe fort peu, et ne

cherche querelle à personne : aussi les contributions y sont-elles modérées, quelquefois nulles, et, prenant peu de chose ou rien sur les revenus des administrés, leur permettent d'autant mieux de multiplier leurs économies, qui deviennent des capitaux productifs.

C'est ainsi que, même avec peu de capitaux originaires, les produits annuels des colonies excèdent promptement leurs consommations. De là cet accroissement rapide de richesses et de population qu'on y remarque; car à mesure qu'il se forme des capitaux, le travail industriel de l'homme y devient recherché, et l'on sait que les hommes naissent partout où il en est besoin (1).

On peut maintenant s'expliquer pourquoi les progrès de ces colonies sont si rapides. Chez les anciens, Éphèse et Milet dans l'Asie-Mineure, Tarente et Crotone en Italie, Syracuse et Agrigente en Sicile, paraissent avoir surpassé en peu de temps leurs métropoles. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, qui dans nos temps modernes ressemblent le plus aux colonies des Grecs, ont offert un spectacle de prospérité peut-être moins éclatant, mais non

---

(1) *Voyez* plus loin ce qui a rapport à la population.

moins digne de remarque, et qui n'est pas terminé.

Il est de l'essence des colonies fondées sur ce principe, c'est-à-dire sans projet de retour dans l'ancienne patrie, de se donner un gouvernement indépendant de leur métropole; et lorsque la métropole conserve la prétention de leur imposer des lois, la force des choses l'emporte tôt ou tard, et opère ce que la justice et l'intérêt bien entendu conseillaient de faire dès l'origine.

Je passe aux colonies formées suivant le système colonial des modernes.

Ceux qui les fondèrent furent, pour la plupart, des aventuriers qui cherchèrent, non une patrie adoptive, mais une fortune qu'ils pussent rapporter, pour en jouir, dans leur ancien pays (1).

Les premiers d'entre eux trouvèrent d'un

(1) J'en excepte toujours les fondateurs de plusieurs états dans l'Amérique septentrionale, et quelques autres. Les colonies espagnoles et portugaises du continent de l'Amérique ont participé des deux systèmes. Quelques Européens y sont allés avec l'esprit de retour, d'autres pour s'y fixer, ainsi que leurs descendans. Mais ces combinaisons ont subi de grands changemens depuis que ces colonies sont devenues indépendantes, et il est probable que dorénavant on ne s'y établira plus que pour s'y fixer.

côté aux Antilles, au Mexique, au Pérou, et plus tard au Brésil, et d'un autre côté aux Indes orientales, de quoi satisfaire leur cupidité, toute grande qu'elle était. Après avoir épuisé les ressources antérieurement amassées par les indigènes, ils furent obligés de recourir à l'industrie pour exploiter les mines de ces pays nouveaux, et les richesses bien plus précieuses de leur agriculture. De nouveaux colons les remplacèrent, dont la plupart conservèrent plus ou moins l'esprit de retour, le désir, non de vivre dans l'aisance sur leurs terres, et d'y laisser en mourant une famille heureuse et une réputation sans tache, mais le désir d'y gagner beaucoup pour aller jouir ailleurs de la fortune qu'ils y auraient acquise; ce motif y a introduit des moyens violens d'exploitation, au premier rang desquels il faut placer l'esclavage.

Des écrivains philanthropes ont cru ne pouvoir mieux détourner les hommes de cette odieuse pratique qu'en prouvant qu'elle est contraire à leurs intérêts. Steuart, Turgot, Smith, s'accordent à penser que le travail de l'esclave revient plus cher et produit moins que celui de l'homme libre. Leurs raisonnemens se réduisent à ceci : un homme qui ne travaille pas et ne consomme pas pour son propre compte, travaille le moins et consomme le plus qu'il peut; il n'a

aucun intérêt à mettre dans ses travaux l'intelligence et le soin qui peuvent en assurer le succès; le travail excessif dont on le surcharge abrége ses jours, et oblige son maître à des remplacemens coûteux; enfin le serviteur libre a l'administration de son propre entretien, tandis que le maître a l'administration de l'entretien de son esclave; et comme il est impossible que le maître administre avec autant d'économie que le serviteur libre, le service de l'esclave doit lui revenir plus cher (1).

Ceux qui pensent que le travail de l'esclave est moins dispendieux que celui du serviteur libre, font un calcul analogue à celui-ci : l'entretien annuel d'un nègre des Antilles, dans les habitations où ils sont tenus avec le plus d'humanité, ne revient pas à plus de 300 francs; joignons-y l'intérêt de son prix d'achat, et

---

(1) Steuart, *Inquiry into the principles of political economy*, livre II, chap. 6.

Turgot, *Réflexions sur la formation et la distribution des Richesses*, §. 28.

Smith, *Rich. des Nat.*, liv. I, ch. 8; et liv. III, ch. 2.

L'un des traducteurs allemands de cet ouvrage-ci, Jacob, remarque, à l'égard de Steuart, que s'il trouve plus cher le travail des esclaves dans les manufactures, il le regarde comme moins dispendieux quand on les occupe comme simples manouvriers.

portons cet intérêt à dix pour cent, parce qu'il est viager. Le prix d'un nègre ordinaire étant de 2,000 francs environ, l'intérêt sera de 200 francs, calculé au plus haut. Ainsi, on peut estimer que chaque nègre coûte par an à son maître 500 francs. Le travail d'un homme libre est plus cher que cela dans le même pays. Il peut s'y faire payer sa journée sur le pied de cinq, six, sept francs, et quelquefois davantage. Prenons six francs pour terme moyen, et ne comptons que trois cents jours ouvrables dans l'année; cela donnera pour la somme de ses salaires annuels 1,800 fr. au lieu de 500 fr. (1).

Le simple raisonnement indique que la consommation de l'esclave doit être moindre que celle de l'ouvrier libre. Peu importe à son maître qu'il jouisse de la vie; il lui suffit qu'il la conserve. Un pantalon et un gilet composent toute la garde-robe d'un nègre; son logement est une case sans aucun meuble; sa nourriture,

(1) Il convient de remarquer ici que l'ouvrier libre, qui fait payer sa journée plus chèrement que l'esclave, exécute un travail qui, s'il est moins pénible, n'en est pas moins presque toujours plus précieux par l'intelligence, et souvent le talent acquis qu'il suppose. Les horlogers, les tailleurs, sont ordinairement des ouvriers libres.

du manioc auquel on ajoute de temps en temps, chez les bons maîtres, un peu de morue sèche. Une population d'ouvriers libres, prise en bloc, est obligée d'entretenir des femmes, des enfans, des infirmes : les liens de la parenté, de l'amitié, de l'amour, de la reconnaissance, y multiplient les consommations. Chez les esclaves, les fatigues de l'homme mûr affranchissent trop souvent le planteur de l'entretien du vieillard. Les femmes, les enfans y jouissent peu du privilége de leur faiblesse, et le doux penchant qui réunit les sexes y est soumis aux calculs d'un maître.

Quel est le motif qui balance, dans chaque personne, le désir qui la porte à satisfaire ses besoins et ses goûts? C'est sans doute le soin de ménager ses ressources. Les besoins invitent à étendre la consommation, l'économie tend à la réduire; et, quand ces deux motifs agissent dans le même individu, on conçoit que l'un peut servir de contre-poids à l'autre. Mais entre le maître et l'esclave la balance doit nécessairement pencher du côté de l'économie : les besoins, les désirs sont du côté du plus faible; les raisons d'économie sont du côté du plus fort. C'est ainsi probablement que les profits d'une sucrerie étaient tellement exagérés, qu'on prétendait à Saint-Domingue qu'une plantation de-

vait, en six années, rembourser son prix d'achat, et que les colons des îles anglaises, au dire de Smith lui-même, convenaient que le rhum et la mélasse suffisaient pour en couvrir les frais, et que le sucre était tout profit (1).

Quoi qu'il en soit, tout est changé; et pour ne nous occuper ici que des Antilles françaises, soit que les institutions et le mode de culture y soient mauvais; soit que le régime de l'esclavage y ait dépravé, en deux sens différens, le maître aussi bien que l'esclave, et qu'il altère les qualités qui constituent la véritable industrie, c'est-à-dire l'intelligence, l'activité et l'économie, le fait est que l'on ne peut plus, à la Martinique et à la Guadeloupe, soutenir la concurrence de plusieurs autres pays, qui peuvent approvisionner l'Europe de sucre à beaucoup meilleur marché. Ce n'est qu'à la faveur des droits établis en France sur les sucres étrangers, droits qui équivalent à une prohibition, que ces deux îles peuvent y vendre leurs sucres, qui, au prix où ils leur reviennent, ne pourraient se vendre nulle autre part. Et malgré le monopole du marché de la France que cette prohi-

(1) Dans le langage des Anglais, le mot *profit* comprend tout à la fois le profit du capital et celui de l'industrie des entrepreneurs.

bition leur assure au grand détriment des Français, les colons de la Martinique et de la Guadeloupe ne peuvent soutenir leurs établissemens : ils sollicitent chaque jour de nouvelles faveurs de la métropole; et ces faveurs ne les empêchent pas de s'endetter chaque jour davantage, c'est-à-dire de se ruiner.

Les Antilles anglaises paraissent ressentir une partie des mêmes inconvéniens; leurs plaintes et leurs demandes en font foi. La libération graduelle des nègres rendrait-elle meilleure la situation des planteurs? Il est permis d'en douter. Des propriétaires, dont les vues philanthropiques sont dignes d'éloges (1), en ont fait l'essai avec un succès contesté, et leurs tentatives ne se sont pas renouvelées. En Europe, au contraire, la culture des terres par des serfs affranchis, que les propriétaires ont ensuite payés à titre d'ouvriers, est devenue générale; mais les circonstances ont été fort différentes aux Antilles. Le soleil y est brûlant, la culture du sucre pénible. L'ouvrier européen n'y résiste pas. Le nègre a peu d'ambition et peu de besoins. Une heure ou deux de travail par jour, lui procurent ce qui suffit à l'entretien de sa famille. Devenu libre, nulle jouissance ne balance pour

(1) M. Steele, M. Nottingham.

lui la fatigue d'un travail suivi; et si son travail n'est pas soutenu, la terre et le capital désoccupés pendant une partie du temps, rendent la production onéreuse.

Il est vrai qu'Haïti prospère depuis l'abolition de l'esclavage; mais il ne faut pas croire que le travail y soit complétement volontaire. Tout nègre sans propriétés, pour n'être pas traité en vagabond, doit avoir un maître ou travailler dans une exploitation agricole quelconque; sur chaque habitation il est soumis à des réglemens qui infligent des peines sévères pour un travail imparfait, de même que pour une oisiveté volontaire. Malgré cela, la culture du sucre y revient plus cher que dans les îles voisines (1), et il est douteux qu'elle puisse y être continuée avec succès. Heureusement que cette île peut se dédommager de cette culture par beaucoup d'autres qui conviendront autant à son climat et beaucoup mieux à son état politique et mo-

(1) Le président Boyer, dans une proclamation du 20 mars 1823, se plaint des caboteurs haïtiens qui vont dans les autres îles (Cuba, la Jamaïque) pour y charger du sucre, du tafia, du rhum, et, *par l'appât d'un gain illicite, les introduisent sur notre territoire;* dit le président, *contre le vœu de nos lois.* La contrebande n'introduirait pas ces produits en Haïti, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres îles.

ral, telles que le café, le coton, l'indigo, et peut-être le cacao et la cochenille. Peu de contrées du globe sont plus favorisées de la nature pour produire ce qui est propre à la consommation de ses habitans et à leur commerce.

Au surplus, il ne s'agit pas uniquement de savoir pour quel prix on peut faire travailler un homme, mais pour quel prix on peut le faire travailler sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout, et l'équité pour rien. Cela conduit au système d'exploitation des Arabes bédouins qui arrêtent une caravane, et s'emparent des marchandises qu'elle transporte, sans qu'il leur en coûte autre chose, disent-ils, que quelques jours d'embuscade et quelques livres de poudre à tirer. Il n'y a de manière durable et sûre de produire que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événemens arrivés me donneraient trop d'avantages, si je voulais mettre en parallèle le déclin et les désastres des pays dont l'industrie se fonde sur l'esclavage, avec la prospérité de ceux où règnent des principes plus libéraux; principes qui gagnent journellement du ter-

rain, et qui couvriront bientôt de nations florissantes le Nouveau-Monde, pour l'instruction de l'Ancien.

Cette considération rendra bientôt superflue toute controverse sur le travail des esclaves comparé avec celui des ouvriers libres. L'esclavage ne peut pas subsister avec les nouvelles formes sous lesquelles, dans ses progrès, se présente la civilisation. Déjà l'on n'entend plus parler sans un soulèvement de cœur, de la traite des nègres. Il est si honteux de faire métier de voler ou de recéler des hommes, et de fonder son gain sur des souffrances, que personne n'ose prendre la défense de cet infâme trafic, de peur de passer pour en être complice. Les puissances maritimes prépondérantes ne veulent plus le tolérer; et si quelques gouvernemens d'Europe se laissent encore guider par des habitudes et des préjugés qu'ils n'osent avouer, ils sont sans influence et d'autant plus faibles qu'ils sont désavoués par la partie éclairée et vertueuse de leurs nations. L'esclavage ne peut subsister long-temps dans le voisinage de nations nègres affranchies, ni même de nègres citoyens, comme on en voit aux États-Unis. Cette institution jure avec toutes les autres et disparaîtra par degrés. Dans les colonies européennes, elle ne peut durer qu'avec le secours des

forces de la métropole; et la métropole, s'éclairant, leur retirera son appui.

Il est impossible que les peuples d'Europe ne comprennent pas bientôt combien leurs colonies leur sont à charge. Ils supportent une partie des frais de leur administration militaire, civile et judiciaire, une partie de l'entretien de leurs établissemens publics, et notamment de leurs fortifications; ils tiennent sur pied pour leur conservation une marine dispendieuse qui n'empêchera pas qu'à la première guerre maritime elles ne deviennent indépendantes ou conquises; mais ce qui leur est encore bien plus défavorable, elles leur accordent, à leurs dépens, des priviléges commerciaux, qui sont une véritable duperie.

La France consomme annuellement 50 millions de kilogrammes ou 100 millions de livres de sucre (1). Elle les paie à la Martinique et à la Guadeloupe sur le pied de 50 fr. les cent livres, non compris les droits, et les obtiendrait à la Havane pour 35 fr., non compris les droits

(1) Ceci a été écrit en 1826. Les grands changemens survenus pendant le premier quart du dix-neuvième siècle, dans les productions et le commerce des pays d'outre-mer, ont nécessité de grands changemens, non dans les principes, mais dans les exemples et les développemens de cette partie du *Traité d'Économie politique*.

également; de sorte qu'en soumettant les uns et les autres à des droits égaux, la France, en se pourvoyant de sucre à la Havane, dépenserait par année 15 millions de moins qu'elle ne fait, pour cette denrée seulement. D'autres contrées lui en fourniraient à meilleur marché encore (1). Il en est de même de quelques autres produits coloniaux; de sorte que si nous n'avions point de colonies, nous aurions à dépenser de moins, outre les frais de leur administra-

---

(1) Un voyageur recommandable par ses lumières et par sa probité, Poivre, assure que le sucre blanc de première qualité se vend à la Cochinchine, à raison de 3 piastres ou 16 francs de notre monnaie le quintal cochinchinois, qui équivaut à 150 de nos livres, poids de marc, ce qui ne fait presque que 2 sous de France la livre. A ce prix, la Chine en tire plus de 80 millions de livres tous les ans. En ajoutant à ce prix 300 pour cent pour les frais et les bénéfices du commerce, ce qui assurément est bien honnête, ce sucre blanc, si le commerce était libre, ne nous reviendrait, en France, qu'à 8 ou 9 sous la livre.

Déjà les Anglais tirent d'Asie beaucoup de sucre et d'indigo qui leur coûtent beaucoup moins qu'aux Antilles; et si les états européens formaient des états indépendans et industrieux sur les côtes d'Afrique, la culture des denrées équinoxiales s'y répandrait rapidement, et approvisionnerait l'Europe plus abondamment et à des prix plus bas encore.

tion (1) et l'état militaire que nécessite leur conservation, 20 millions de francs pour le moins, et probablement davantage, sans que les rentrées du fisc en fussent altérées. Elles seraient probablement améliorées; car une aussi forte diminution dans le prix des denrées équinoxiales, en rendrait la consommation et le commerce beaucoup plus considérables.

Les partisans du système colonial vantent les débouchés que les colonies françaises procurent à la France. Ils ne veulent pas comprendre que quels que fussent les pays qui nous approvisionnent de denrées coloniales (2), il nous est impossible d'en acquitter le prix autrement que par l'exportation des produits du sol, des capitaux et de l'industrie de la France (3). Ainsi, que nous tirions du sucre de la Martinique, ou bien de la Havane, ou bien de la Cochinchine,

(1) Suivant un rapport du ministre de la marine, fait en 1820, les deux Antilles qui nous restent coûtaient annuellement, pour leurs dépenses intérieures, 11,860,000, sur quoi les recettes locales fournissaient 5,790,000. Il restait donc une dépense de plus de 6 millions à acquitter par la France.

(2) Elles seraient mieux nommées *marchandises ou denrées équinoxiales*, parce qu'elles croissent dans la zone torride et dans le voisinage des tropiques.

(3) *Voyez* plus haut ce qui a été dit au chapitre 17.

soit que nous en fournissions la valeur directement par l'envoi de nos produits, ou indirectement en y envoyant de l'argent que nous acquérons au moyen de nos produits, de toute manière notre consommation en sucre est payée par les produits de notre industrie, de toute manière le mouvement commercial de nos ports est le même.

J'ai entendu cent fois déplorer la perte du riche commerce de nos colonies et la splendeur ancienne des villes de Nantes et de Bordeaux. Ces lamentations sont absolument dépourvues de raison. L'industrie et la richesse de la France se sont au total accrues depuis qu'elle a perdu ses principales colonies, et malgré les circonstances extrêmement défavorables où elle s'est trouvée. Notre navigation marchande a été presque entièrement interrompue; mais c'était par la guerre, par une guerre où l'ennemi était demeuré maître de la mer, et qui nous a valu du moins d'être pendant un temps débarrassés des frais de nos colonies. Depuis le retour de la paix, le mouvement de nos ports a repris, et il ne paraît pas que le commerce de Nantes et de Bordeaux soit moins considérable, puisque leur population n'est pas moindre qu'autrefois; mais quand elle le serait, il n'y aurait pas lieu de s'étonner que de si grands changemens survenus dans nos re-

lations avec toutes les parties du monde, eussent changé le cours de notre commerce maritime, et que le Havre-de-Grâce eût gagné en importance ce que des ports moins heureusement situés pourraient avoir perdu. Sans doute la marine marchande de la France n'est point ce qu'elle doit être; mais elle ne l'a jamais été. Peut-être faut-il s'en prendre au caractère national, qui se trouve moins apte à ce genre d'industrie qu'à plusieurs autres; au défaut de capitaux pour les grandes entreprises maritimes, parce qu'elles sont trop peu souvent couronnées du succès; mais surtout à une politique étroite et fiscale, qui rend difficile pour les navigateurs français l'accès des pays d'outre-mer, et à une législation maritime qui s'oppose à tout développement (1).

La marine marchande qui étonne le plus par ses progrès, est celle des États-Unis, qui n'ont point de colonies. Les vraies colonies d'un peu-

(1) Principalement à cause de la prépondérance exclusive donnée à la marine militaire; à cause des entraves que les douanes opposent au cabotage; à cause des formalités exigées pour être capitaine au long cours, patron, pilote, etc. Le cabotage le plus libre est la source des véritables progrès maritimes; et quant aux formalités, les Américains des États-Unis, qui sont les meilleurs marins du monde, ne les connaissent pas.

ple commerçant, ce sont les peuples indépendans de toutes les parties du monde. Tout peuple commerçant doit désirer qu'ils soient tous indépendans, pour qu'ils deviennent tous plus industrieux et plus riches; car plus ils sont nombreux et productifs, et plus ils présentent d'occasions et de facilités pour des échanges. Ces peuples alors deviennent pour vous des amis utiles, et qui ne vous obligent pas de leur accorder des monopoles onéreux, ni d'entretenir à grands frais des administrations, une marine et des établissemens militaires aux bornes du monde. Un temps viendra où l'on sera honteux de tant de sottise, et où les colonies n'auront plus d'autres défenseurs que ceux à qui elles offrent des places lucratives à donner et à recevoir, le tout aux dépens des peuples (1).

---

(1) Arthur Young (*Voyage en France*, tome I, page 436) a fait en 1789 un calcul qui prouve que si la France avait, depuis vingt-cinq ans en arrière, consacré les millions qu'elle a employés pour conserver ses colonies des Antilles, à fertiliser les provinces incultes de France qui sont susceptibles de donner de riches produits, telles que le Bourbonnais et la Sologne, elle en retirerait un produit annuel décuple de celui que fournissent ses îles. Il en conclut que ce serait un grand ami des Français que celui qui les débarrasserait de ces colonies; comme ce serait, ajoute-t-il, un grand

Lorsque Poivre fut nommé intendant de l'Ile-de-France, cette colonie était fondée depuis cinquante ans seulement, et il se convainquit que sa conservation avait déjà coûté à la France 60 millions, continuait de lui occasioner de grandes dépenses, et ne lui rapportait absolument rien (1).

Il est vrai que les sacrifices qu'on avait faits alors, et qu'on a faits depuis pour conserver l'Ile-de-France, avaient aussi pour but de conserver les établissemens des Indes orientales; mais quand on saura que ceux-ci ont coûté encore bien davantage, soit au gouvernement, soit aux actionnaires de l'ancienne et de la nouvelle compagnie, alors on sera forcé de conclure qu'on a payé cher à l'Ile-de-France l'avantage de faire de grosses pertes au Bengale et au Coromandel.

On peut appliquer le même raisonnement aux positions purement militaires qu'on a prises dans les trois autres parties du monde. En effet, si

---

bonheur pour l'Angleterre que les nègres se rendissent indépendans à la Jamaïque et dans les autres îles anglaises.

(1) *Voyez* les OEuvres de Poivre, page 209; et encore il ne comprend pas là-dedans l'entretien des forces maritimes et militaires de la France elle-même, dont une partie au moins devait être mise sur le compte de cette colonie.

l'on prétendait que tel établissement a été conservé à grands frais, non pour en tirer du profit, mais pour étendre et assurer la puissance de la métropole, on peut de même répondre : Cette puissance n'est utile, exercée au loin, que pour assurer la possession des colonies ; et si les colonies elles-mêmes ne sont pas un avantage, pourquoi en achèterait-on si chèrement la conservation (1)?

La perte que l'Angleterre a faite de ses colonies de l'Amérique septentrionale a été un gain pour elle. C'est un fait que je n'ai vu contesté nulle part (2). Or, pour tenter de les conserver, elle a supporté, pendant la guerre d'Amé-

(1) *Voyez* dans les Œuvres de Franklin (tome II, page 50) ce qu'en pensait cet homme célèbre, qui était si versé dans ces matières. Je lis, dans un Voyage du lord Valentia, que l'établissement du Cap de Bonne-Espérance coûtait annuellement aux Anglais, en 1802, six à sept millions de francs au-delà de ce qu'il rapportait.

(2) « Bristol était le principal entrepôt du commerce « avec l'Amérique du nord. Les négocians et les principaux habitans se réunirent pour déclarer au parlement, de la manière la plus énergique, que leur cité « était ruinée à jamais si l'indépendance des États-« Unis était reconnue, ajoutant qu'il n'entrerait plus « dans leur port assez de vaisseaux pour qu'il valût la « peine de l'entretenir. Malgré ces représentations, la « nécessité força de conclure la paix, et de consentir

rique, une dépense extraordinaire et inutile de plus de dix-huit cents millions de francs. Quel déplorable calcul! Elle pouvait faire le même gain, c'est-à-dire rendre ses colonies indépendantes, ne pas dépenser un sou pour cela, épargner le sang de ses braves, et se donner, aux yeux de l'Europe et de l'histoire, les honneurs de la générosité (1).

Les fautes commises par le gouvernement de Georges III pendant toute la guerre de la révolution d'Amérique, et malheureusement soutenues par un parlement vénal et une nation orgueilleuse, ont été imitées par Bonaparte lorsqu'il a voulu remettre Saint-Domingue sous le

---

« à cette séparation si redoutée. Dix ans n'étaient pas « écoulés, que les mêmes négocians de Bristol s'adressaient au parlement pour demander un bill qui les « autorisât à creuser et à agrandir ce port, qui, loin « d'être devenu désert, comme ils le craignaient, ne « se trouvait plus assez grand pour contenir tous les « navires que l'extension du commerce avec l'Amérique « indépendante y amenait. » De Lévis, *Lettres chinoises.*

(1) Il faut appliquer, avec quelque restriction, ce que je dis ici des colonies à celles des Anglais dans l'Inde, parce que les Anglais n'y sont pas de simples colons; ils y sont souverains de soixante millions d'Indous, et profitent des tributs que ces Indous paient comme sujets; mais ces profits ne sont pas si considérables qu'on le croit, parce qu'il faut en déduire les

joug. Rien, si ce n'est la distance et la mer, n'a empêché cette guerre de devenir aussi désastreuse que la guerre d'Espagne; tandis que, toute proportion gardée, l'indépendance de Saint-Domingue, franchement reconnue, pouvait être commercialement aussi profitable à la France, toute proportion gardée, que celle des États-Unis l'a été pour l'Angleterre.

Je suppose qu'on insiste et qu'on dise : Les colonies fournissent de certaines denrées qui ne croissent que là. Si vous ne possédez aucun coin de ce territoire privilégié par la nature, vous serez à la merci de la nation qui s'en emparera; elle aura la vente exclusive des produits colo-

---

frais d'administration et de défense de ces vastes états. Colquhoun (*A Treatise on the wealth of the british Empire*), qui généralement exagère les ressources de l'Angleterre, donne un tableau qui porte les contributions payées au gouvernement de la compagnie

à.	18,051,478 liv. st.
et ses dépenses à.	16,984,271
Excédant des recettes sur les dépenses.	1,067,207 liv. st.

L'Inde, qui jouit de la paix et d'une prospérité croissante sous le despotisme éclairé des Anglais, ne pourrait devenir indépendante sans retomber sous le joug d'une multitude de princes du pays qui se feraient continuellement la guerre, pilleraient et massacreraient leurs sujets comme autrefois. Il n'y aurait rien à gagner à cet affranchissement ni pour les Indous ni pour les Anglais.

niaux, et vous les fera payer ce qu'elle voudra.

Il est actuellement prouvé que les denrées que nous appelons mal à propos *coloniales*, croissent entre les tropiques partout où les localités se prêtent à leur culture, même les épiceries des Moluques, qui se cultivent avec succès à Cayenne, et probablement déjà en beaucoup d'autres endroits. De tous les commerces, le plus exclusif peut-être était celui que les Hollandais fesaient de ces épiceries. Ils possédaient seuls les seules îles qui en produisissent, et ils n'en laissaient approcher personne. L'Europe a-t-elle manqué de ces produits? les a-t-elle payés au poids de l'or? devons-nous regretter de n'avoir pas acheté au prix de deux cents ans de guerres, de vingt batailles navales, de quelques centaines de millions, et du sang de cinq cent mille hommes, l'avantage de payer le poivre et le girofle quelques sous de moins?

Il est bon d'observer que cet exemple est le plus favorable de tous au système colonial. Il est difficile de supposer que la fourniture du sucre, d'un produit qu'on cultive dans la majeure partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, pût être accaparée comme celle des épiceries; et encore cette dernière même est-elle enlevée à l'avidité des possesseurs des Moluques sans coup férir.

Les anciens se fesaient, par leurs colonies, des amis par tout le monde alors connu : les peuples modernes n'ont su s'y faire que des sujets, c'est-à-dire, des ennemis. Les gouverneurs envoyés par la métropole, ne regardant pas le pays qu'ils administrent comme celui où ils doivent passer leur vie entière, goûter le repos et jouir de la considération publique, n'ont aucun intérêt à y faire germer le bonheur et la vraie richesse. Ils savent qu'ils seront considérés dans la métropole en proportion de la fortune qu'ils y rapporteront, et non en raison de la conduite qu'ils auront tenue dans la colonie. Qu'on y ajoute le pouvoir presque discrétionnaire qu'on est obligé d'accorder à qui va gouverner à de grandes distances, et l'on aura tous les principes dont se composent en général les plus mauvaises administrations.

Mais comme on ne peut guère compter sur la modération des gouvernans, parce qu'ils sont hommes; comme ils participent lentement aux progrès des lumières, par la raison qu'une multitude d'agens civils, de militaires, de financiers, de négocians, sont prodigieusement intéressés à épaissir les voiles qui les entourent, et à embrouiller des questions qui seraient simples sans eux, il n'est permis d'espérer que de la force même des choses, la chute d'un système qui aura,

pendant trois ou quatre cents ans, beaucoup diminué les immenses avantages que les hommes des cinq parties du monde (1) ont retirés ou doivent retirer de leurs grandes découvertes, et du mouvement extraordinaire de leur industrie depuis le seizième siècle.

---

(1) La Nouvelle-Hollande, composée d'un immense continent et d'un certain nombre d'îles, est actuellement considérée, par la plupart des géographes, comme une cinquième partie du monde. Ils lui ont donné le nom d'*Australasie* ou d'*Australie*, parce qu'elle est tout entière dans l'hémisphère austral.

CHAPITRE XX.

Des voyages et de l'expatriation par rapport à la richesse nationale.

Lorsqu'un voyageur étranger arrive en France, et qu'il y dépense dix mille francs, il ne faut pas croire que la France gagne dix mille francs. Elle donne à l'étranger des produits pour la somme qu'elle reçoit de lui. Elle fait avec lui un échange qui peut être avantageux pour elle; c'est un commerce où elle est payée comptant, où elle rentre plus promptement peut-être dans ses avances que de toute autre manière; mais ce n'est rien autre chose qu'un commerce, même lorsqu'on lui donne de l'or.

On n'a pas jusqu'à présent considéré la chose sous ce point de vue. Partant toujours de ce principe, que la seule valeur réelle est celle qui se montre sous la forme d'un métal, on voyait à l'arrivée d'un voyageur une valeur de dix mille francs apportée en or ou en argent, et l'on appelait cela un gain de dix mille francs; comme si le tailleur qui habillait l'étranger, le bijou-

tier qui le décorait, le traiteur qui le nourrissait, ne lui fournissaient aucune valeur en échange de son argent, et fesaient un profit égal au montant de leurs mémoires.

L'avantage qu'un étranger procure est celui qu'on retire de toute espèce d'échange, c'est-à-dire de produire les valeurs qu'on reçoit en retour, par des procédés plus avantageux que si on les produisait directement. Il n'est point à dédaigner (1); mais il est bon de le réduire à sa juste valeur, pour se préserver des folles profusions au prix desquelles on s'est imaginé qu'on devait l'acheter. Un des auteurs les plus vantés pour les matières commerciales, dit que « les spec« tacles ne sauraient être trop grands, trop ma« gnifiques et trop multipliés; que c'est un « commerce où la France reçoit toujours sans « donner : » ce qui est à peu près le contraire

(1) Le pays où l'étranger voyage est, relativement à lui, dans une situation favorable, et ce genre de commerce peut être regardé comme lucratif, parce que l'étranger, peu au fait de la langue et des valeurs, et souvent dominé par la vanité, paie, dans beaucoup de cas, les objets au-delà de ce qu'ils valent; parce que les spectacles, les curiosités dont il achète la vue, sont des frais déjà faits sans lui, et que n'augmente pas sa présence; mais ces avantages, très-réels, sont bornés : il ne faut pas s'exagérer leur importance.

de la vérité; car la France donne, c'est-à-dire, perd la totalité des frais de spectacles, qui n'ont d'autre avantage que le plaisir qu'ils procurent, et qui ne fournissent, en remplacement des valeurs qu'ils consomment, aucune autre valeur. Ce peuvent être des choses fort agréables comme amusemens, mais ce sont assurément des combinaisons fort ridicules comme calcul. Que penserait-on d'un marchand qui ouvrirait un bal dans sa boutique, paierait des bateleurs, et distribuerait des rafraîchissemens, pour faire aller son commerce ?

D'ailleurs, est-il bien sûr qu'une fête, un spectacle, quelque magnifiques qu'on les suppose, amènent beaucoup d'étrangers du dehors? Les étrangers ne sont-ils pas plutôt attirés, ou par le commerce, ou par de riches trésors d'antiquités, ou par de nombreux chefs-d'œuvre des arts qui ne se trouvent nulle part ailleurs, ou par un climat, des eaux singulièrement favorables à la santé, ou bien encore par le désir de visiter des lieux illustrés par de grands événemens, et d'apprendre une langue fort répandue? Je serais assez tenté de croire que la jouissance de quelques plaisirs futiles n'a jamais attiré de bien loin beaucoup de monde. Un spectacle, une fête, font faire quelques lieues, mais rarement font entreprendre un voyage. Il

n'est pas vraisemblable que l'envie de voir l'Opéra de Paris soit le motif pour lequel tant d'Allemands, de Russes, d'Anglais, d'Italiens, viennent visiter en temps de paix cette grande capitale, qui, heureusement, a de bien plus justes droits à la curiosité générale. Les Espagnols regardent leurs combats de taureaux comme excessivement curieux; cependant je ne pense pas que beaucoup de Français aient fait le voyage de Madrid pour en avoir le divertissement. Ces sortes de jeux sont fréquentés par les étrangers qui sont attirés dans le pays pour d'autres causes, mais ce n'est pas celle-là qui détermine leur déplacement.

Les fêtes si vantées de Louis XIV avaient un effet encore plus fâcheux. Ce n'était pas l'argent des étrangers qu'elles fesaient dépenser, c'était celui des Français qui arrivaient des provinces pour dissiper en quelques jours ce qui aurait pu faire subsister leur famille pendant une année. De sorte que les Français y perdaient ce qui y était dépensé par les mains du roi, et dont la valeur avait été levée par la voie des contributions, et ce qui y était dépensé par les mains des particuliers. On y perdait le *principal* des choses consommées, pour faire gagner à quelques marchands leurs *profits* sur ce principal; profits qu'ils auraient faits tout de même,

en donnant un cours plus utile à leurs capitaux et à leur industrie.

Une acquisition vraiment profitable pour une nation, c'est celle d'un étranger qui vient s'y fixer en apportant avec lui sa fortune. Il lui procure à la fois deux sources de richesses : de l'industrie et des capitaux. Cela vaut des champs ajoutés à son territoire; sans parler d'un accroissement de population précieuse quand il apporte en même temps de l'affection et des vertus. « A l'avénement de Frédéric-Guillaume « à la régence, dit le roi de Prusse dans son « *Histoire de Brandebourg* (1), on ne fesait « dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni « aucune étoffe de laine. L'industrie des Fran- « çais nous enrichit de toutes ces manufactures. « Ils établirent des fabriques de draps, d'éta- « mines, de petites étoffes, de bonnets, de bas « tissus au métier; des chapeaux de castor, de « poil de lapin et de lièvre; des teintures de « toute espèce. Quelques-uns de ces réfugiés « se firent marchands, et débitèrent en détail « l'industrie des autres. Berlin eut des orfèvres, « des bijoutiers, des horlogers, des sculpteurs; « et les Français qui s'établirent dans le plat « pays, y cultivèrent le tabac, et firent venir

(1) Tome II, page 311.

« des fruits excellens dans des contrées sablon-
« neuses, qui, par leurs soins, devinrent des
« potagers admirables. »

Mais si l'expatriation accompagnée d'industrie, de capitaux et d'affection, est un pur gain pour la patrie adoptive, nulle perte n'est plus fâcheuse pour la patrie abandonnée. La reine Christine de Suède avait bien raison de dire, à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, que Louis XIV s'était coupé le bras gauche avec son bras droit.

Et qu'on ne croie pas que des lois coercitives puissent prévenir ce malheur. On ne retient point un concitoyen par force, à moins de le mettre en prison; ni sa fortune, à moins de la confisquer. Sans parler de la fraude qu'il est souvent impossible d'empêcher, ne peut-il pas convertir ses propriétés en marchandises dont la sortie est tolérée, encouragée, et les adresser ou les faire adresser au dehors? Cette exportation n'est-elle pas une perte réelle de valeur? Quel moyen un gouvernement a-t-il pour deviner qu'elle n'entraînera point de retour (1)?

(1) Lorsqu'en 1790, on remboursa en papier-monnaie les titulaires de tous les offices supprimés par le nouveau gouvernement de France, presque tous ces titulaires échangèrent leurs assignats contre des mé-

La meilleure manière de retenir les hommes et de les attirer, c'est d'être juste et bon envers eux, et d'assurer à tous la jouissance des droits qu'ils regardent comme les plus précieux : la libre disposition de leurs personnes et de leurs biens, la faculté d'exercer leur industrie, d'aller, de venir, de rester, de parler, de lire et d'écrire avec une entière sûreté.

Après avoir examiné nos moyens de production, après avoir indiqué les circonstances où ils agissent avec plus ou moins de fruit, ce serait une tâche immense, et qui sortirait de mon sujet, que de passer en revue toutes les différentes sortes de produits dont se composent les richesses de l'homme; ce peut être l'objet de beaucoup de traités particuliers. Mais dans le nombre de ces produits, il y en a un dont la nature et l'usage ne sont pas bien connus, et pourtant jettent beaucoup de jour sur l'objet qui nous

---

taux-précieux, ou d'autres marchandises d'une valeur réelle, qu'ils emportèrent ou firent passer à l'étranger. La perte qui en résulta pour la France, fut presque aussi grande que si on les eût remboursés en valeur effective, parce que le signe n'avait pas encore subi une grande dépréciation. Il est impossible, même lorsqu'un citoyen n'émigre pas, d'empêcher l'extraction de sa fortune, s'il est bien décidé à la faire passer dans l'étranger.

occupe; c'est ce qui me détermine, avant de finir la première partie de cet ouvrage, à parler des monnaies, qui d'ailleurs jouent un grand rôle dans le phénomène de la production, comme étant le principal agent de nos échanges.

FIN DU PREMIER VOLUME.



DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD